DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12846 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 18-LUNDI 19 MAI 1986

L'effet Tchernobyl

L'accident de Tchernobyl ne constitue certes par un « plus » pour M. Gorbatchev, mais les dégâts, en termes de crédibilité internationale, pourraient être beaucoup plus modestes qu'on ne l'imagine. L'image de l'URSS — celle de sa technologie et de son efficacité — ne sort pas grandie de l'épreuve. Il n'empêche : il faut tenter de voir plus loin pour évaluer le vrai impact de cette catastrophe qui va sans aucun doute constituer une date particulièrement importante puisqu'elle va avoir des retombées politiques, économiques et sociales à long terme dont on ne mesure pas encore toute l'ampleur.

C'est finalement à cette aune de la durée qu'il faut mesurer la portée de l'accident de Tcherbonyl. L'industrie du nucléaire, déjà mal en point car ses prix sont grevés par les coûts supplémentaires dus au souci de sécurité, en fera bien sûr les frais. Bonne nouvelle pour les pays producteurs de pétrole, y compris donc l'Union soviétique. Mauvaise nouvelle pour les pays dépourvus d'or noir — c'est-à-dire la plupart des pays européens, à l'exception de la Norvège et de la Grande-Bretagne — et pour ceux qui, comme la France, avaient développé une forte industrie nucléaire non seulement pour s'équiper mais aussi pour exporter.

Sur le plan politique, les conséquences de Tchernobyl pourraient aussi être considérables non pas en Union soviétique mais dans de nombreux pays occidentaux. Bien qu'intervenue en URSS, la catastrophe pourrait en effet renforcer d'une manière appréciable la nébuleuse écologiste et pacifiste d'Europe et des Etats-Unis. A tort ou à raison, l'accident de Tchernobyl est perçu par une importante partie de l'opinion publique occidentale comme le signe annonciateur d'une apocalypse inévitable, intrinsèque au développement du nucléaire, qu'il soit civil ou militaire. M. Gorbatchev ne s'y est pas trompé et a cherché à utiliser ce sentiment confus dans son intervention télévisée du 14 mai dernier en voyant dans l'accident une raison supplémentaire pour l'Occident d'accepter ses propositions de désarmement. *« Cette stratégie,* a-t-il dit, *renforce notre conviction que (...) nos propositions sur la suppression complète des armes nucléaires, l'arrêt des expériences nucléaires, la création d'un système global de sécurité internationale, répondent aux exigences extrêmement sévères que l'âge nucléaire impose à la direction politique de tous les pays. »*

En signe de « bonne volonté », le secrétaire général a prolongé jusqu'au mois d'août prochain le moratoire unilatéral qu'observe l'URSS sur les essais nucléaires depuis l'été dernier et a dénoncé *« les milieux dirigeants des Etats-Unis et de leurs alliés les plus zélés, parmi lesquels je distinguerai la RFA, qui n'ont vu dans l'accident qu'une nouvelle possibilité de dresser des obstacles supplémentaires dans la voie du développement du dialogue Est-Ouest et de justifier la course aux armements nucléaires »*.

Sommé de s'expliquer sur un accident qui concerne toute la planète, le secrétaire général, en bon dialecticien, relance ses initiatives diplomatiques. Pour grosse qu'elle soit, la ficelle passera inaperçue pour beaucoup, à commencer par les écolo-pacifistes, qui n'ont guère donné de la voix depuis l'accident de Tchernobyl pour demander à l'URSS de faire face à ses responsabilités.

Il sera particulièrment intéressant de ce point de vue de suivre les résultats des élections législatives néerlandaises qui auront lieu le mercredi 21 mai. Les derniers sondages indiquent en effet que le spectre de Tchernobyl pourrait coûter la majorité à la coalition conservatrice sortante. Par un surprenant effet boomerang, une fraction de l'électorat qui lui était favorable s'apprêterait à voter pour la gauche, hostile au programme nucléaire civil et à l'installation des missiles de croisière de l'OTAN. Il pourrait en aller de même en RFA aux élections régionales de Basse-Saxe, le mois prochain. Si tel était bien le cas, l'accident de Tchernobyl aurait fait merveille là où la propagande et les pressions soviétiques n'avaient pas réussi jusque-là à l'emporter...

JACQUES AMALRIC.

(Lire nos informations page 4.)

L'ATTENTAT D'ACTION DIRECTE CONTRE INTERPOL

Le gouvernement face au terrorisme

La droite, plus que la gauche, veut frapper et mobiliser l'opinion en renforçant le dispositif policier et juridique

Action directe a revendiqué, par des tracts déposés sur place, l'attentat commis, vendredi soir 16 mai, contre le siège mondial d'Interpol à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), près de Paris. Un gardien de la paix, en faction devant l'entrée de l'immeuble, a été légèrement blessé par balles.

Cette nouvelle action d'éclat du groupe terroriste français suggère une triple réflexion. La première, c'est que la couleur politique des gouvernants importe peu aux terroristes. Depuis les élections du 16 mars, la nouvelle majorité peut mesurer ce qu'avaient de dérisoire et de malsain les philippiques de certains de ses membres, hier, contre une gauche rendue indirectement responsable de chaque vague d'attentats.

En deux mois, le gouvernement de M. Jacques Chirac aura été successivement confronté au terrorisme international (deux morts à la galerie Point Show des Champs-Elysées le 20 mars), au terrorisme interne (Action directe en est, aujourd'hui, à sa deuxième action, après la tentative d'assassinat contre M. Guy Brana, vice-président du CNPF, le 15 avril) et au terrorisme régionaliste (le FLNC vient de marquer de façon meurtrière son dixième anniversaire en Corse).

Il n'est heureusement aucune voix pour renvoyer la responsabilité de cette violence multiforme aux nouveaux gouvernants. Il faut espérer que la leçon servira et évitera aux alternances futures de dommageables excès verbaux.

Seconde réflexion : le mal étant identique, les remèdes seront-ils radicalement différents. Le ton a certes évolué. Là où leurs prédécesseurs socialistes restaient silencieux, s'abritant derrière le secret nécessaire aux patientes enquêtes policières, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud multiplient les déclarations radicales. C'est voulu : dans un domaine — la sécurité — qui est aussi affaire d'imaginaire, de peurs et de craintes plus ou moins rationnelles, la majorité pense que la police a besoin d'être explicitement soutenue et encouragée et que la population doit être fortement sensibilisée, invitée à participer à cette « guerre » d'un nouveau genre.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 18.)

M. ROBERT VIGOUROUX ÉLU MAIRE DE MARSEILLE



La victoire posthume de Gaston

Au terme d'une extravagante journée marquée par un interminable affrontement entre defferristes et fidèles de M. Michel Pezet, les amis de l'ancien maire l'ont emporté, mais la bataille laissera des traces dans tout le PS

M. Robert Vigouroux, professeur de neurochirurgie, a été élu maire de Marseille, ce samedi 17 mai, par 63 voix sur 65 votants. M. Pezet a abandonné la présidence du groupe socialiste du conseil municipal.

De nos envoyés spéciaux

Marseille. — Alors, dit-on, Fortuné Sportiello, conseiller général inamovible du centre-ville et douzième adjoint, se leva, mille ans de defferrisme derrière lui. Le beau Fortuné, qui ne parle pas trois fois l'an et tient ses assises au Bar du Sanglier, sur le Vieux Port, avait cette fois des choses à dire : *« Camarades, jamais le parti n'a traversé une crise aussi grave, historique. La solution de cette crise appartient aux seuls socialistes. »*

Fortuné parlait d'or. Mais on ne le savait pas encore. Rude journée. L'une de celles dont on ne saurait trop dire ce qu'elle fut vraiment, sinon le plus bel exemple de tribalisme politique à l'ère des télécommunications. Mais on sait parfaitement sur quoi elle a débouché : la désignation et donc l'élection du nouveau maire socialiste de Marseille, M. Robert Vigouroux. Une longue journée balançant entre la caricature, les élus socialistes en pleine lévitation, et, le chef-d'œuvre, un coup d'Etat de poche.

C'était écrit, et rien ni personne, pas même Lionel Jospin qui aurait tant aimé que l'affaire se résolve à l'amiable, n'y ont pu mais. « Defferristes » et « pezétistes », comme on dirait les Capulets et les Montaigus, avaient décidé d'en découdre. Il le fallait bien. Déterminés à se disputer le pouvoir laissé vacant par la mort de Gaston Defferre, les deux camps socialistes se préparaient depuis dix jours. Dix jours de grandes et de petites manœuvres, de pilonnage et d'« intox » vers la presse alléchée, dix jours pour consolider des positions sans vraiment changer le rapport de forces initial.

Ainsi, la « conviction defferriste » de Lucien Weygand, le maire du premier secteur, n'avait-elle cessé d'être suspectée. Injustement. *« Quiconque sortirait du groupe des dix-neuf,* nous déclarait-il jeudi, *serait déconsidéré. Il perdrait tout honneur et ne réussirait pas son opération. » « Les événements de ces derniers jours,* ajoutait-il, *ont scellé entre nous un contrat moral irréductible. »*

Bien qu'éliminé dans la course à la succession de Gaston Defferre, il déclarait n'éprouver *« ni amertume ni regrets »*. M. Weygand, un cacique du PS marseillais, était seul susceptible, s'il avait apostasié, de faire pencher la balance en faveur de Michel Pezet. Il s'en est gardé. La bataille, dès lors, ne pouvait porter que sur l'élargissement du collège électoral au profit de la minorité pezétiste.

Cette bataille débute vendredi à 9 h 30. Elle s'achèvera treize heures plus tard. Les deux camps ont pris rendez-vous dans une annexe de la mairie, une ancienne recette municipale devenue le bâtiment des commissions. Un vénérable édifice du dix-huitième siècle situé au pied du vieux quartier du Panier, face au clocher des Accoules.

Il y a peu de monde sur la place, quelques gros bras et quelques grosses têtes du pezétisme, les journalistes et une vingtaine de Marseillais diversement intéressés. La séance du groupe socialiste et apparentés du conseil municipal, présidée par Michel Pezet, peut commencer. L'ordre du jour est précis : désignation du candidat du PS au poste de maire. La façon d'y parvenir l'est moins. Car il reste à inventer une procédure. Ce qui, en matière de débat politique, socialiste notamment, participe autant du réglementaire que de la coutume : or le cas marseillais ne relevait ni d'un règlement intangible ni d'un usage bien établi.

Le débat, en théorie, est pourtant d'une simplicité biblique. Faut-il, comme le veulent les dix-neuf defferristes, limiter le droit de vote aux seuls membres socialistes du groupe ? Ou doit-on, comme le soutiennent les quatorze pezétistes, l'élargir aux six apparentés (deux divers gauche, quatre MRG).

Cela est très simple donc, même si, pour corser un peu l'affaire, le cas de deux élus militants socialistes mais courant sous d'autres couleurs doit être examiné.

PIERRE GEORGES et GUY PORTE.

(Lire la suite page 7.)

LES SYNDICATS ET LA POLITIQUE DE M. CHIRAC

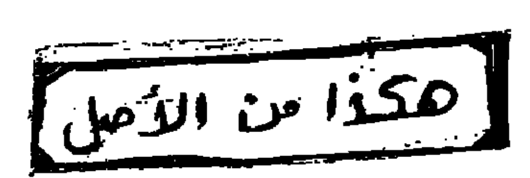
Le temps des crispations

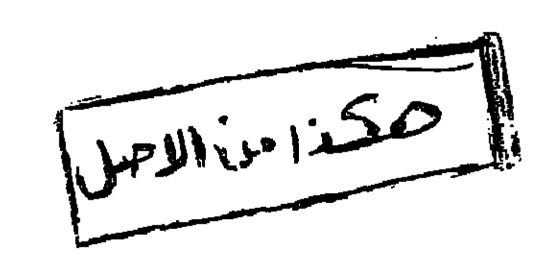
Plus le gouvernement semble donner des gages à sa majorité et au patronat, en accélérant la mise en œuvre de son programme « libéral », plus les relations se crispent avec les organisations syndicales, même celles qui paraissaient les mieux disposées à l'égard du nouveau pouvoir. La suppression du contrôle administratif du motif économique des licenciements dès promulgation de la loi et, donc, avant négociations, mais aussi la privatisation immédiate de TF1 et les « orientations » salariales extrêmement rigoureuses du premier ministre pour le secteur public font planer de sérieuses menaces sur une concertation pourtant bien engagée, au départ, avec le nouveau gouvernement, et notamment avec M. Philippe Séguin.

Tandis que M. André Bergeron, lors du comité confédéral de FO à Amiens, haussait le ton, en évoquant des erreurs « majeures », la CGC et la CFTC, dont les adhérents sont le plus souvent proches du nouveau pouvoir, n'ont pas hésité à lancer des avertissements. M. Paul Marchelli parle à propos de TF1 et de la liberté de licenciement de *« premières bavures »*. Le président de la CGC estime que, sur ce dernier chapitre, le gouvernement a enlevé aux syndicats *« leur seule monnaie d'échange face à des organisations patronales ayant obtenu satisfaction sur la quasi-totalité de leurs revendications économiques et sociales »*. Reflétant un sentiment largement partagé par les autres confédérations, il affirme : *« Nous voici donc à la merci du président du CNPF, et dans les pires conditions, pour nous asseoir à la table des négociations. »* Le 16 mai à Bordeaux, au congrès des métallos CGC, M. Marchelli, indique notre correspondant, a reproché au gouvernement d'avoir cédé à ses « ultras » et au patronat. La stratégie du président du CNPF, a-t-il ajouté, ne peut que conduire à la *« renaissance de la lutte des classes »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 16.)





Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 18 mai

– *Pékin :* visite du premier ministre australien.

Lundi 19 mai

– *Israël :* visite de M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères.

– *Moscou :* visite du chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

Mardi 20 mai

– *Finlande : visite du président de Hongrie.*

Mercredi 21 mai

– *Pays-Bas : élections générales.*

Jeudi 22 mai

– Visite à Paris de M. Genscher, chef de la diplomatie ouest-allemande.

– Voyage du dalaï-lama en France.

Vendredi 23 mai

– *Bruxelles :* réunion ministérielle de l'OTAN..

– Discours de M. Chirac devant la presse diplomatique.

Samedi 24 mai

– *Turquie :* visite du ministre français de la défense, M. André Giraud.

– *Moscou :* visite d'une délégation parlementaire britannique.

IL Y A VINGT ANS, LA RÉVOLUTION CULTURELLE

Mao déchaîne les gardes rouges

Le 25 mai 1966, une jeune femme exaltée, Nieh Yuanzi, et six de ses collègues du département de philosophie de l'université de Pékin (Beida) placardent dans l'enceinte du célèbre établissement une grande affiche murale (dazibao). Non contents de réclamer la démission du recteur Lu Ping, cadre confirmé du parti, les pétitionnaires exhortent les *« intellectuels révolutionnaires »* au combat.

L'appel se termine par ces mots : *« Brisons tous les contrôles et tous les maléfiques complots des révisionnistes, résolument, radicalement, totalement, complètement ! Détruisons tous les monstres, tous les éléments révisionnistes du type Khrouchtchev ! Menons jusqu'au bout la révolution socialiste ! »* Mao Zedong déclare quelques jours plus tard : *« Le premier coup de canon de la Révolution culturelle vient d'être tiré ».*

Dans les semaines et les mois qui suivent, la Chine va connaître un déchaînement de violences et de désordres qui la conduira au bord de l'anarchie. Livrées aux gardes rouges, les rues des grandes villes montreront le spectacle désolant des humiliations infligées aux victimes de ce mouvement destiné à extirper à jamais la pensée et les mœurs anciennes. L'exaltation révolutionnaire embrasera une à une les provinces avant que les luttes de factions ne débouchent sur des affrontements armés, menaçant de chaos cet immense pays aux particularismes ancestraux, à peine sorti des déchirements d'une interminable guerre civile. Jusqu'au jour où, démiurge machiavélique, Mao, sentant son œuvre même mise en danger, ordonnera à l'armée d'imposer sa loi et rétablira le parti dans son hégémonie.

Une opposition fondamentale

En ce mois de mai, rien, en apparence, ne laisse présager le cataclysme qui se prépare. Certes, les observateurs les plus attentifs notent que depuis le début de l'année les éditoriaux de la presse mettent de plus en plus l'accent, et toujours plus fermement, sur la primauté de la politique et le rôle des masses dans la culture. Mais de telles admonestations ne sont-elles pas un ingrédient normal du mouvement d'éducation socialiste, qui bat son plein depuis l'année précédente ? La dixième session du VIIIe comité central (septembre 1962) n'a-t-elle pas rappelé l'actualité de la lutte des classes ?

En réalité, une sourde effervescence règne au sommet de l'Etat et du parti. Une opposition fondamentale d'orientation quant à l'avenir de la Chine et de la révolution divise les principaux dirigeants en radicaux et modérés, utopistes et réalistes. Et, comme il se doit, dans un pays où l'écrit est traditionnellement considéré comme un symbole et un attribut du pouvoir, c'est à travers des critiques d'œuvres littéraires à réminiscences historiques que le débat éclate en public. Les premières victimes seront donc des intellectuels, et pas des moindres.

« Feu sur la ligne noire ! »

C'est le *Quotidien de l'armée* qui déclenche les hostilités. Le 8 mai, le journal, contrôlé par des éléments radicaux, lance, sous le titre : *« Feu sur la ligne noire antiparti et antisocialiste ! »*, une violente attaque contre l'une des personnalités les plus remarquables du monde des lettres, l'écrivain Deng Tuo, ancien rédacteur en chef du *Quotidien du peuple,* l'organe du parti. Brillant essayiste, nourri de culture classique, Deng Tuo se voit reprocher la publication – remontant à 1961-1962 ! – d'une série de chroniques (« Les causeries du soir à Yenshan », « Le village des trois familles ») dans lesquelles il est accusé d'avoir ironisé sur le Grand Bond en avant, sur les communes populaires et d'avoir vanté certains mérites de l'ancienne éducation.

Aux initiés, cette affaire en rappelle une autre qui, au mois de novembre précédent, était passée presque inaperçue. Les critiques s'en étaient pris alors à l'historien Wu Han, spécialiste de la dynastie des Ming, auteur d'une pièce de théâtre intitulée : *Hai Rui démis de son mandarinat.* Aux yeux de ses adversaires, Wu Han, sous couvert d'un drame historique montrant un bon mandarin d'autrefois, était coupable d'avoir mis en cause la ligne générale du parti et Mao lui-même. Le coup était parti de Shanghaï sous la plume d'un certain Yao Wenyuan, propagandiste local encore peu connu. Un an et demi plus tard, Jiang Qing, l'épouse de Mao, révélera que l'article avait eu la bénédiction du Grand Timonier.

Au-delà de ces figures politiques malgré tout secondaires, d'autres hommes sont visés, autrement plus puissants : Peng Zhen, chef du parti à Pékin, dont il est le maire, Lu Dingyi, ministre de la culture et de la propagande, et même, on ne tardera pas à s'en apercevoir, Liu Shaoqi, le président de la République en titre, et Deng Xiaoping, le secrétaire général du parti. La circulaire du 16 mai va déchirer le voile, du moins à l'intérieur du parti, car, tenue secrète sur le moment, elle ne sera rendue publique qu'un an après sa diffusion interne.

Mao nage dans le Yangtze

Réfutation des « thèses de février » élaborées sous la supervision de Peng Zhen, le document dénonce les efforts pour faire dévier la révolution culturelle vers la droite, condamne les encouragements à la liberté d'expression bourgeoise et vitupère les résistances à la pensée de Mao Zedong. Appelant à l'épuration, il met en garde contre *« les représentants bourgeois qui se sont faufilés dans le parti »* et *« les individus du genre Khrouchtchev qui dorment à nos côtés ».* Enfin, il décide la formation d'un groupe qui sera chargé spécialement de la révolution culturelle et dépendra directement du comité permanent du bureau politique. Il sera placé sous la direction de Chen Boda, un ancien secrétaire de Mao. Jiang Qing s'y illustrera particulièrement.



Dessin de ROUIL

Première conséquence de la circulaire du 16 mai : Peng Zhen, Lu Dingyi, ainsi que plusieurs de leurs adjoints, sont destitués le 3 juin. Invisibles pendant plusieurs mois, ils réapparaîtront en public en décembre, encadrés par des gardes rouges, une pancarte d'infamie suspendue au cou. Pendant qu'il fait mettre à la trappe ses adversaires, Mao, qui avait disparu de la scène politique depuis novembre, organise de main de maître son retour au premier plan. Discrètement d'abord : le 10 mai, une photo le montre recevant Mehmet Shehu, le premier ministre albanais. Spectaculairement ensuite : le 26 juillet, toute la presse annonce en énormes titres et photographies à l'appui qu'il a nagé, le 16 juillet, pendant plus d'une heure dans le Yangtze à Wuhan. Deux cent mille personnes, disent les journaux, ont assisté à cette prouesse.

Mais cela n'est rien à côté de la manifestation gigantesque qui se déroule le 18 août sur la place Tienanmen à Pékin. Dès l'aurore, la capitale retentit, au rythme des gongs et des cymbales, des sons de l'*Orient rouge.* Pendant des heures, un million de personnes, petit Livre rouge à la main, défilent devant la tribune où se trouve réunie la nouvelle direction du parti, issue de la onzième session du comité central, qui s'est tenue au début du mois. Lin Biao, qualifié de *« plus proche camarade de combat »* de Mao, vient immédiatement après celui-ci. Zhou Enlai, numéro trois, sauvegarde son rang. Liu Shaoqi et Deng Xiaoping sont encore là, face aux gardes rouges en délire, mais plus pour longtemps. Ils tomberont bientôt, avec des centaines d'autres, victimes du mot d'ordre de Mao : *« Bombardez les états-majors. »*

Une vague dévastatrice

D'autres grand-messes, tout aussi hystériques, répéteront la grandiose cérémonie du 18 août. Mao sait qu'il a pris un avantage décisif sur ses adversaires. Il s'abandonne à l'idolâtrie des masses. Dans le même temps, il lance les gardes rouges à l'assaut de tout ce qui peut incarner le vieux monde : d'anciens bourgeois ou considérés comme tels sont arrêtés dans la rue par des bandes de gamins ; ils sont malmenés, battus, dépouillés de leurs biens ; des animaux domestiques sont tués ; des vieillards, des professeurs, sont contraints de rester agenouillés des heures durant, souvent sur des objets coupants, injuriés et roués de coups. Dans la tourmente, des milliers de livres anciens, de documents personnels, disparaissent, brûlés, détruits par les victimes ou leurs bourreaux. Les temples et églises sont fermés quand ils ne sont pas pillés, les statues mutilées, les objets d'art détériorés. Dans les grandes villes, les noms des rues, souvent pittoresques, sont modifiés au goût du jour ; des étrangers sont pris à partie.

Brutale, dévastatrice, cette vague de violences est l'application des décisions prises lors de la réunion du comité central d'août. Il s'agit désormais de démasquer, d'écraser, les éléments *« engagés dans la voie capitaliste »* qui se sont infiltrés dans le parti, de *« mettre hors d'état de nuire »* les droitiers.

Répondant avec enthousiasme à l'appel de Mao, les gardes rouges, délivrés de toutes obligations scolaires – les écoles et les universités sont fermés depuis juillet – sillonnent le pays, commettant les pires méfaits. Les Pékinois se rendent en province, les provinciaux montent à Pékin. Mais ces *« échanges d'expériences »*, parfois, tournent mal : des heurts, ici et là, se produisent entre factions rivales ou avec des organisations du parti, annonciateurs de combats autrement plus sanglants.

Jusqu'au début de l'hiver, pourtant, un équilibre politique précaire se maintient. Zhou Enlai, le premier ministre, s'efforce de préserver le retour des troubles. Mais, le 23 novembre, des dazibaos attaquent violemment Liu Shaoqi, Deng Xiaoping et l'épouse du président de la République, Mme Wang Guangmei. Comparé à Khrouchtchev, Liu se voit reprocher d'avoir *« comploté »* contre Mao depuis des années. La haine déferle contre cet homme sans éclat, auteur d'un bréviaire pour les cadres du parti, *Pour être un bon communiste.* Pour lui, ces accusations sonnent le glas. Arrêté, il sera officiellement éliminé de toutes ses fonctions en octobre 1968, avant de mourir dans sa prison l'année suivante.

Le neuvième congrès, qui se tient en avril 1969, marquera cependant la résurrection du parti comme *« noyau dirigeant du peuple chinois ».* Les premières attaques contre les gauchistes, *« qui sont au-dessus des masses »*, ne tarderont pas. Déjà, la roue de l'histoire, de nouveau, tourne.

MANUEL LUCBERT.

IL Y A TRENTE ANS A ERIVAN

La manifestation des Arméniens de France

Le 22 mai 1956, un Illiouchine s'immobilise sur la piste centrale. Le temps est magnifique, et, au loin, on aperçoit nettement les sommets enneigés du petit et du grand Ararat. Christian Pineau, ministre français des affaires étrangères, son épouse, ses collaborateurs et l'ambassadeur d'URSS en France, Serguei Vinogradov, arrivent de Moscou où ils se trouvaient avec le président du conseil, Guy Mollet, qui est rentré directement à Paris.

Le cortège vient de quitter l'aéroport après les discours de bienvenue, quand une ovation monte d'une foule de mille cinq cents à deux mille personnes, massée de part et d'autre de la route. Plusieurs centaines d'entre elles forcent les barrages de la milice, peu fournis, il est vrai : la surprise est totale pour les autorités. Agitant des drapeaux tricolores, lançant *« Liberté ! Liberté ! »*, hurlant *« Au secours ! nous voulons partir ! »* ou encore *« Sauvez-nous ! »*, les manifestants obligent le cortège à s'arrêter.

Des hommes glissent subrepticement des lettres dans les poches des journalistes français. Une femme, son enfant dans les bras, parvient, pleurant d'émotion, jusqu'à la voiture découverte où a pris place Mme Pineau. Le ministre est stupéfait. Auprès de Vinogradov, pâle de colère, il promet aux manifestants de s'occuper de leur cas.

Depuis la veille, les Arméniens venus de France, qui vivent à Erivan depuis bientôt neuf ans, ont appris en écoutant Radio Monte-Carlo la visite du ministre. La nouvelle s'est propagée comme une traînée de poudre. Toute la nuit on a prévenu les voisins et les amis, cousu les drapeaux tricolores.

Malgré l'amélioration consécutive à la mort de Staline – sous son règne une telle manifestation eût été inimaginable, – les Arméniens n'en peuvent plus, excédés de correspondances censurées, de libertés étouffées, de difficultés matérielles quotidiennes. Ils rêvent de regagner la France, devenue si lointaine, en apprenant à leurs frères qui ne l'ont pas connue à jouer à la belote ou aux boules. Pour les Arméniens soviétiques, ils sont restés les *« aghpars »*, les « petits frères », expression qu'ils emploient volontiers entre eux.

Après le génocide de 1915, des centaines de milliers de réfugiés arméniens s'étaient installés surtout à Marseille et à Lyon. Souvent artisans maroquiniers, tailleurs, cordonniers, beaucoup avaient obtenu la nationalité française. A la fin de la deuxième guerre mondiale, avec la double bénédiction des autorités françaises et de l'ambassade d'URSS, un comité d'émigration est mis sur pied. Pinçant la corde de la nostalgie, il prône le retour *« au pays des ancêtres »*, exalte la fierté nationale, appelle à rebâtir le vieux pays.

Les wagons à bestiaux

Le 21 novembre 1945, un décret du Soviet suprême ouvre les frontières de l'Arménie aux immigrants. En France, près de huit mille personnes se portent candidates. Nombre d'entre eux vont partir à bord de deux bateaux : le 5 septembre 1947 le *Rossia*, la veille de Noël le *Pobieda.*

Ceux qui ont été du voyage sur le *Rossia* en parlent encore aujourd'hui avec émotion : dans une atmosphère fraternelle, on chante et on danse tous les soirs. La liberté et l'abondance, on les touche du doigt à peine installés à bord. L'équipage russe n'a-t-il pas fait une distribution de pain blanc comme on n'en voyait plus en France ?

Pourtant, tout n'est pas rose dans ce voyage. Si les plus âgés versent des larmes en passant le Bosphore, cette fois la tête haute et non en fuyards, certains s'interrogent déjà : Pourquoi n'accueille-t-on pas les malades à l'infirmerie faute de médicaments ? Pourquoi, dès l'entrée en mer Noire, le pain blanc, soudainement, a-t-il fait place à des miches grisâtres. Mais on fait taire les esprits chagrins jusqu'au jour du débarquement à Batoum. Là, les doutes font place peu à peu à l'inquiétude, puis au désespoir : est-ce le pays rêvé, ces hangars gardés par de grosses miliciennes mal fagotées ?

Le capitaine donne l'ordre de lui remettre tous les passeports avant de quitter le bord, assurant qu'ils seront restitués à Erivan. Certains refusent de s'en dessaisir. Il y a des heurts avec les gardes-frontières, et quelques hommes sont arrêtés. Les autres, parqués dans les hangars, y passent quinze jours. On les fait ensuite monter dans des wagons à bestiaux. C'est dans ce triste équipage qu'ils pénètrent en Arménie. Peu après, raconte un témoin, le train fait halte en rase campagne. L'émotion est à son comble : la terre des ancêtres, enfin ! Quelques hommes âgés ouvrent les portes et s'agenouillent pour embrasser le sol. Un gamin du voisinage observe cet étrange rituel. Il lance à l'un des fervents :

« Tu as embrassé la terre. C'est bien ! Mais prends aussi une pierre et mets-là dans ta poche, car, arrivé à Erivan, tu te la taperas sur la tête ! »

Dans le mois qui suit l'arrivée des nouveaux immigrants, certains d'entre eux se suicident. Ils ne résistent pas à la faim, à un dur travail pour un salaire de misère, aux logements minuscules où s'entasse toute une famille. Des hommes couvrent de malédictions Duclos, Thorez, Cogniot et tous ceux qui les ont abusés. D'autres tentent de franchir clandestinement la frontière – pour passer en Turquie ou en Iran.

Quelques mois après la visite, et les pressantes interventions, du ministre français, on apprendra que Moscou veut bien régler *« quelques cas particuliers ».* De fait, une soixantaine de familles seulement furent rapatriées pendant le passage de Pineau au quai d'Orsay. Mais l'élan était donné, et il semble que progressivement 90 % des Arméniens partis en 1947 soient revenus en France. Le problème n'est pourtant toujours pas réglé pour tous. Et l'on peut penser – malgré toute la discrétion du Quai d'Orsay – que, parmi les Français encore officiellement retenus en URSS (cent trente-quatre selon M. Christian Nucci devant le Sénat en août 1985), on compte un bon nombre de ces Franco-Arméniens qui avaient cru, en 1947, découvrir la Terre Promise...

P. RIGOULOT,
auteur des *Français au Goulag,*
Ed. Fayard.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.



Étranger

INSTABILITÉ ET RÉCESSION EN MALAISIE

Les signes avant-coureurs d'une crise...

Après une longue période de croissance, la Malaisie est aujourd'hui logée à la même enseigne que les autres pays de l'Asie du Sud-Est.

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. — Au pouvoir depuis cinq ans, le Dr Mahathir Mohamad, quatrième premier ministre de la Fédération de Malaisie, n'est plus un homme heureux. Il doit *se rendre à l'évidence : l'Asie* du Sud-Est non communiste n'est plus, depuis deux ans, le théâtre d'une croissance économique rapide, ce qu'elle avait *été* pendant vingt ans. Elle ne donne plus l'exemple de la stabilité politique dans le tiers-monde. La Malaisie n'échappe pas à cette règle. Alors que des élections générales sont prévues au plus tard en avril 1987, les problèmes s'accumulent et les nuages assombrissent l'horizon.

Les signes avant-coureurs d'une crise sont là. Par exemple, le remaniement du gouvernement, il y a quelques jours, a souligné encore une fois l'absence de cohésion à la tête du pays. M. Musa Hitam, l'ancien numéro deux du régime, avait démissionné de ses fonctions de vice-premier ministre début mars. Essentiellement, *parce qu'il ne* parvenait plus à se faire entendre d'un chef de file aux tendances autocratiques, notamment dans *la* crise du Sabah, qui s'est terminée par un échec pour le gouvernement fédéral (*le Monde* du 8 mai).

M. Musa Hitam a été remplacé au sein du *gouvernement par M. Ghafar* Baba, secrétaire général de l'UMNO, principal parti de la coalition — le Front national (FN) — au pouvoir. M. Mahathir en a profité pour reléguer à des postes marginaux des partisans de M. Musa Hitam et pour promouvoir l'un de ses propres *lieutenants*, le jeune *et* populaire Anwar Ibrahim, qui passe de l'agriculture à l'éducation, poste-clé dans ce pays (*M. Mahathir et ses deux* prédécesseurs y ont commencé leur carrière). En outre, l'agriculture a été confiée à M. Sanusi Junid, l'un des fidèles *du* premier ministre, qui a donc, lui aussi, obtenu une promotion.

Les privilèges des « fils du sol »

Tout cela veut dire qu'en période *préélectorale* le *premier* ministre éprouve du mal à s'imposer à un parti dont les cadres — très souvent *des enseignants, surtout des* instituteurs — ont été jusqu'ici les « faiseurs de rois » de la politique malaisienne. D'un côté, M. Anwar Ibrahim aura dorénavant la haute main sur les enseignants tout en restant le chef de file du mouvement des jeunesses de l'UMNO. De l'autre, M. Musa *Hitam demeure,* pour l'instant, vice-président de l'UMNO, et M. Ghafar Baba, son successeur au gouvernement, est un membre de la « vieille garde » de l'UMNO, auquel M. Mahathir fait appel aujourd'hui — apparemment faute de mieux — après avoir tenu à l'écart des affaires ceux de l' « ancienne génération ».

Les rivalités au sein de l'UMNO — Parti de Malais musulmans, qui forment pratiquement la moitié des seize millions *d'habitants du pays* — ne sont pas le seul signe de l'affaiblissement du pouvoir fédéral. La récession aidant, la forte minorité chinoise — un tiers de la population — se plaint, plus que par le passé, *des handicaps qui lui sont imposés.* Depuis 1970, la Fédération applique, dans le cadre d'une Nep (Nouvelle politique économique), des quotas en faveur des Bumiputras (fils du sol), Malais, avec l'intention de leur faire rattraper leur retard par rapport aux Indiens et aux Chinois. Mais les Chinois *s'inquiètent* des faveurs croissantes dont les Malais sont, bien évidemment, les bénéficiaires. *Surtout, ils ont peur que, en 1990,* cette action se perpétue sous le couvert de la « Politique économique nationale » qui *doit* prendre la relève à cette date.

En outre, le parti qui les repré*sente au sein du FN*, la MCA (Malaysian Chinese Association) est paralysé par des *disputes* internes. Son président, M. Tan Koon Swan, est inculpé dans un scandale financier en jugement à Singapour. En bref, les *Chinois*, très *influents dans* les milieux d'affaires, se persuadent de plus en plus que les sacrifices consentis depuis quinze ans font d'eux des « citoyens de seconde zone », ainsi qu'ils le répètent dans toutes les conversations privées.

Le gouvernement fédéral doit également faire face à la prise de conscience, dans la Malaisie insulaire (les Etats de Sarawak et, surtout, de Sabah), des *ethnies non musulmanes*, qui se demandent aussi si les Malais leur ont donné une part hon*nête du gâteau. Les élections locales,* au Sabah, ont amplement prouvé que le Dr Mahathir doit désormais tenir *compte des aspirations à plus* d'autonomie de ces Etats qui réclament, entre autres choses, une part *plus importante des dividendes tirés* de leurs richesses pétrolières (ils ne perçoivent que 5 % des bénéfices réalisés). Une revendication peu agréable pour le gouvernement *fédéral* en période dite de « contraction » économique.

Enfin et surtout, les autorités *fédérales ont affaire à une montée de* l'intégrisme musulman qui, si elle se poursuit, semble davantage suscepti*ble d'ébranler la solidité d'une* fédération qui fête, le 27 mai, son quart de siècle.

Un parti d'opposition, le PAS (Parti islam), dirigé par Sheikh Hadi Awang, *intégriste musulman*, partisan de la formation d'un Etat islamique, *en profite pour rallier* à sa cause pas mal de monde, notamment en milieu rural et dans les universités. Il *dénonce la* corruption *ambiante* et, depuis l'an dernier, insiste sur le fait que l'islam n'exerce aucune discrimination entre les races, afin de rassurer les Chinois. Il faut croire que l'audience du PAS a progressé, puisque le Dr Mahathir a engagé lui-même, le 20 avril, des négociations afin de tenter de l'intégrer au sein du FN.

Ces tensions pourraient, sans *doute, être limitées sans trop de* difficultés si la récession actuelle ne contribuait pas à les exacerber. La *Malaisie est un pays riche et,* pendant quinze ans, son taux de croissance s'est situé aux alentours de *7,5 % par an. Mais, l'an dernier, ce* taux n'a été que de 2,8 %, notamment en raison de la chute des cours de plusieurs matières premières. *Le* ministre des finances ne prévoit qu'une croissance de 3 % cette année, ce que certains experts jugent optimiste. De toute façon, cela veut dire que le niveau de vie ne progresse plus depuis un an et demi au moins.

Si les réserves de devises conti*nuent d'augmenter — plus de* 5 milliards de dollars, — c'est, avant tout, le fait d'une chute des importations. La dette extérieure demeure supérieure à 15 milliards de dollars, et M. Mahathir a *donné quelques* frissons aux milieux d'affaires, récemment, en envisageant de demander son rééchelonnement, avant de démentir. Plus inquiétant, le chô*mage — avec un taux de 7 % actuel*lement, selon les chiffres officiels — va continuer de croître dans les années *qui* viennent, affectant en particulier les cadres.

En 1982, dix mois après l'accession au pouvoir de M. Mahathir, le Front national avait obtenu plus des deux tiers des sièges aux élections générales. Il semble assuré, cette *fois-ci, d'une majorité absolue.* L'avenir politique de M. Mahathir dépendra, cependant, de l'écart entre les résultats de 1982 et ceux du prochain scrutin. Car, en dernier *recours*, si l'on s'en tient à ce qui s'est pratiqué jusqu'ici, c'est l'UMNO qui, après les élections, choisira ou non de confier un nouveau mandat à son actuel président.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LA CAMPAGNE D'ASSAINISSEMENT AUX PHILIPPINES

Coup de balai dans les milieux d'affaires

Correspondance

Manille. — *« Bien gouverner »* et *« bien gérer »* ne veulent pas forcément dire la même chose. Les Philippins sont en train de l'apprendre à *leurs* dépens avec le *duel que se livrent* actuellement le gouvernement de Mme Aquino et la plus grande multinationale philippine, la San Miguel Corporation (SMC). Depuis la fuite de l'ancien président Marcos, l'heure — aux Philippines — est au grand nettoyage printanier. Un spectaculaire coup de balai touchant à tous les secteurs de l'économie et de l'administration. En ce qui concerne le monde des affaires, le « Torquemada » (1) d'aujourd'hui est M. Jovito Salonga, patron de la commission présidentielle pour un gouvernement propre (CPGP), chargée d'identifier, de séquestrer et *enfin de récupérer* les biens « mal acquis » par l'ancien président et ses nombreux acolytes.

Si en général les divers patrons du secteur public ont accueilli avec satisfaction le sérieux avec lequel les différents membres de la CPGP se sont appliqués à la tâche, son intervention a néanmoins suscité quelques inquiétudes. Ce n'était pourtant un secret pour personne que, depuis 1983, la SMC, dont les activités comprennent un réseau énorme de brasseries et d'usines agro-alimentaires — profits en 1985 évalués à 23 millions de dollars, — était contrôlée par M. Eduardo « Danding » Cojuangco, cousin de l'actuelle présidente des Philippines, ce qui ne l'empêchait pas d'être un fidèle inconditionnel de M. Marcos. « Danding » Cojuangco était à la *tête d'un empire financier* de plus de 10 milliards de francs, bâti principalement sur la noix de coco. Mais le cousin de Mme Aquino était à *tel* point compromis avec la machine politico-économique de l'ancien régime qu'il a jugé utile de prendre part à la retraite héliportée de la famille Marcos le soir du 25 février dernier.

Naturellement, son contrôle sur de larges secteurs de l'économie philippine — acquis par des procédés pas toujours honnêtes, selon la CPGP — pouvait *inquiéter* la nouvelle administration. Les « biens Cojuangco » ont été parmi les premiers à être mis sous séquestre par la commission de M. Salonga. Dans un premier temps, la CPGP gela 18 millions d'actions de la SMC appartenant à Eduardo Cojuangco, représentant un peu moins de 18 % du total des actions souscrites. C'était effectivement peu pour quelqu'un qui était réputé faire la pluie et le beau temps au sein du plus grand conglomérat de l'archipel...

Depuis près de cent ans, la San Miguel brasse et vend sa bière. Créée en 1890 par Don Andres Soriano, la compagnie a grandi au fil des ans avec *trois générations* de la famille Soriano à la barre. Dernier de la dynastie, Andres Soriano III avait trente-deux ans quand, en 1983, il dut affronter une tentative de prise de contrôle relativement maladroite effectuée par un de ses cousins, M. Enrique Zobel. Pris de court, il se réfugia dans les bras de la United Coconut Planters Bank (UCPB), d'Eduardo Cojuangco. Ce dernier avança les fonds nécessaires pour défendre la renommée des Soriano, mais en contrepartie exigea de devenir le maître véritable de la SMC. Sa participation fut évaluée à plus de 33 millions d'actions, venant *s'ajouter aux 18 millions déjà* aux mains du *« sauveur de la SMC »* version 1983.

Or le litige actuel porte précisément sur ces 33 millions d'actions achetées à 50 pesos pièce (*1* peso = 0,30 FF). La CPGP avait de toute évidence omis de les séquestrer avec les autres. Les choses auraient pu rester ainsi si on n'avait pas remarqué des mouvements étranges au sein de la SMC, à quelques semaines seulement de sa réunion annuelle et de l'élection d'un nouveau conseil d'administration, en remplacement de celui laissé sur place après le départ *précipité* d'Eduardo Cojuangco. Une filiale, propriété à 100 % de la SMC, la Neptunia *Corporation de Hongkong*, venait de vendre une brasserie à très bon prix au géant américain de la bière, la *Anheuser-Bush de Saint-Louis* (Missouri). La transaction portait sur plus de 150 millions de dollars. En même temps, Andres Soriano III annonçait qu'il rachetait les 33 millions d'actions SMC enregistrées au nom de l'UCPB. L'opération était estimée à 150 millions de dollars.

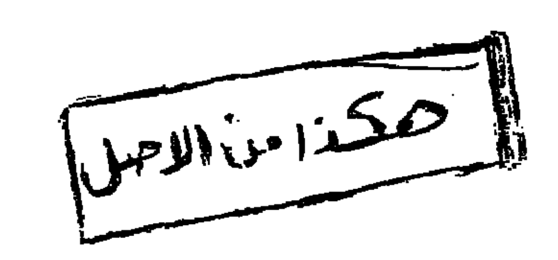
Avec l'acquisition du portefeuille de l'UCPB, Andres Soriano III était en droit de reprendre le contrôle de la SMC et d'imposer ses hommes à la direction. La CPGP ne l'a pas vu de cet œil. On ordonna le report de la réunion annuelle jusqu'à ce que la commission soit en mesure de véri*fier le droit de propriété à la fois des* actions de l'UCPB — que Soriano III prétend être inscrit aux noms de *quelque 400 000 fermiers* de la noix de coco, eux-mêmes souscripteurs de l'UCPB — et de la Neptunia. Soriano III maintient en effet que les deux opérations sont indépendantes et que la firme de Hongkong n'agit pas en son nom.

Comme pour dissiper la mauvaise image de marque léguée par Eduardo Cojuangco (au lendemain des élections frauduleuses de février, Mme Aquino avait appelé au boycottage de la bière San Miguel ; selon un responsable de la Bourse de Manille, ce boycottage a *« connu un succès considérable »*), on a assisté dans les journaux philippins à une véritable campagne de réhabilitation de M. Andres Soriano III.

Mais, à la dernière minute, les *deux camps ont choisi une solution* de compromis qui a été accueilli avec soulagement dans les milieux d'affaires de la *capitale philippine*...

KIM GORDON-BATES.

(1) Thomas Torquemada, grand inquisiteur espagnol du XV[e] siècle.



Étranger

LES CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

100 000 personnes surveillées pour le reste de leur vie

Trois semaines après la catastrophe de Tchernobyl, les autorités sanitaires de différents pays continuent de prendre un certain nombre de mesures.

Avant de quitter Moscou, le docteur Robert Gale, spécialiste américain des greffes de moelle osseuse, a déclaré, le 16 mai, au cours d'une interview accordée aux principales chaînes de télévision américaines que plus de *100 000* personnes *devront* subir des examens réguliers pour le reste de leur vie.

D'autre part, les autorités italiennes ont décidé, le vendredi 16 mai, de lever l'interdiction de vente et de consommation des légumes verts. En revanche, la consommation de lait frais par les femmes enceintes et les enfants de moins de dix ans demeure interdite jusqu'au 24 mai. Les *autorités helvétiques ont, pour leur part, décidé que les* femmes enceintes, celles qui allaitent, et les enfants de moins de deux ans peuvent à nouveau boire du lait frais. Une seule recommandation demeure encore en vigueur en Suisse : ne pas boire du lait de brebis lorsque celles-ci ont dû paître en plein air.

Enfin, mais cette fois-ci en France, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, a rappelé dans un communiqué publié vendredi soir que *« la santé publique n'est aucunement menacée par les conséquences de l'accident de Tchernobyl ». De ce fait, « aucune précaution particulière ne s'impose, et les règles ordinaires d'hygiène s'appliquent normalement. Les indications sont valables pour l'ensemble du territoire »*, conclut Mme Barzach, qui ne précise pas si la consommation d'épinards est toujours interdite en Alsace.

URSS : treize morts dont cinq pompiers

De notre correspondant

Moscou. – Le bilan de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl s'élève désormais à treize morts, et d'autres décès sont encore à craindre parmi la vingtaine de survivants du groupe le plus irradié, a déclaré, le vendredi 16 mai, le docteur Robert Gale. Le spécialiste californien des transplantations de moelle osseuse a fait cette confidence avant de prendre l'avion pour Los Angeles en compagnie de M. Armand Hammer, le milliardaire américain qui a financé son voyage. Il devrait revenir dans quelques jours à Moscou pour effectuer de nouvelles greffes, mais *« le pire est passé »*, a-t-il dit.

M. Gorbatchev avait déclaré, mercredi à la télévision, que neuf personnes avaient péri, parmi lesquelles les deux surveillants des tableaux de contrôle, tués au moment même de l'explosion, le 26 avril. Parmi les décès les plus récents *figurent cinq pompiers* qui ont combattu l'incendie pendant plusieurs heures, immédiatement après l'accident, et ont été exposées à des doses mortelles de radiations. Les médias soviétiques avaient les premiers jours présenté cet incendie comme une *« invention occidentale »*...

Trois quotidiens soviétiques ont décrit vendredi l'héroïsme des pompiers. L'un d'eux, Viktor Kibenok, âgé de vingt-trois ans, est mort quinze jours après l'accident. *« Le feu, comme ils l'ignoraient encore, n'était pas leur plus grand ennemi. Celui-ci était ailleurs, invisible à l'œil, perfide : le rayonnement radioactif »*, écrit ainsi *Komsomolskaya Pravda*, reconnaissant ainsi implicitement que les pompiers n'avaient pas été mis au courant des risques de radiation. La tâche des pompiers était particulièrement dangereuse puisqu'ils se tenaient au-dessus du réacteur en feu à 70 mètres au-dessus du sol. L'incendie s'était propagé du réacteur nº 4, celui qui a explosé, au toit du réacteur nº 3 dans le même bâtiment.

Leur intervention a sans doute permis d'éviter une seconde catastrophe. Cet incendie sur le toit du troisième réacteur, jamais signalé jusqu'ici, explique sans doute les déclarations officielles américaines fondées sur une photo satellite, selon lesquelles le troisième réacteur risquait lui aussi de fondre. Rien n'a été révélé jusqu'ici sur le sort des pilotes d'hélicoptères qui ont survolé à d'innombrables reprises le site contaminé pour déverser des sacs de sable, de bore et de grenaille de plomb. Le quotidien de l'armée, *l'Etoile rouge*, se contente de faire l'éloge de leur courage. Ces pilotes, presque tous des « anciens » d'Afghanistan, étaient vêtus de combinaisons spéciales et de masques à gaz.

Après avoir hésité, les médias soviétiques ont donc finalement décidé d'exploiter l'événement à des fins d'édification. *Le jeune pompier* Viktor Kibenok, auquel sa femme venait d'annoncer qu'elle attendait *un enfant* et dont l'oncle avait lui-même été pompier pendant trente-trois ans, fait incontestablement figure de « héros ».

Pas de dédommagements

Tass a publié, vendredi, un reportage sur les marchés de Kiev d'où il ressort, malgré un souci de rassurer, que les restrictions sur les produits alimentaires sont relativement sévères. *« La vente de lait, de fromage blanc, de crème fraîche est momentanément interdite, de même que celle des bouquets garnis, ciboulette, salade, épinards et, en général, tous légumes dont on consomme les feuilles »*, écrit Tass. Les autres légumes ainsi que les fruits sont lavés à grande eau avant d'être vendus. Des contrôles radioactifs sont opérés. *« Les arrivages ne discontinuent pas sur les vingt-deux marchés de Kiev, car les travaux agricoles ne sont suspendus qu'à l'intérieur de la zone de 30 kilomètres autour de la centrale »*, poursuit l'agence soviétique.

Tass affirme que la décision prise en Europe occidentale d'interdire l'importation de produits alimentaires venus de l'Est est seulement due à des *« prétextes inventés de toute pièce »*. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Vladimir Lomeiko, a indiqué, vendredi, pour sa part, que *« l'URSS n'était pas responsable des mesures non motivées prises à l'étranger, telle la destruction des denrées agricoles »*. Moscou ne remboursera donc pas les agriculteurs lésés en Europe occidentale. On s'en doutait. Cela est désormais dit sans aucune ambiguïté.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PAYS-BAS : la coalition de centre-droit risque d'être emportée par le réveil des antinucléaires aux élections du 21 mai

De notre correspondant

Amsterdam. – A l'approche des élections législatives du *21 mai*, l'ombre soviétique plane de nouveau sur la politique intérieure néerlandaise. Il y a quelques mois encore, Moscou multipliait ses invitations aux hommes politiques néerlandais, afin de les dissuader, en vain, d'accepter les missiles nucléaires. Aujourd'hui, la catastrophe de Tchernobyl a semé la panique dans une bonne *partie de la population* néerlandaise et le désarroi dans la coalition gouvernementale sortante ; l'opposition de gauche, le Parti socialiste (PvdA) en tête, a sauté sur l'aubaine. Elle rappelle, à grand renfort d'affiches, les éloges pourtant mesurés formulés par le premier ministre chrétien-démocrate (CDA), M. Rudd Lubbers, en *faveur du nucléaire*. Le *spectre* du nucléaire, nouvelle version de l'affaire des euromissiles, vient à point nommé pour pousser la coalition un peu plus avant dans la zone de danger.

Le message est passé, à en croire les sondages publiés après Tchernobyl : les chrétiens-démocrates du CDA et leurs partenaires libéraux conservateurs (VVD) obtiendraient un nombre de sièges légèrement inférieur aux 76 qui assurent la majorité à la Chambre des députés. Ils en ont actuellement 79.

Une politique d'austérité

Jusqu'à la fin du mois de mars cependant, l'optimisme prévalait dans le camp gouvernemental. La politique de rigueur commencée dès l'entrée en fonction de M. Lubbers fin 1982 avait porté ses fruits, et l'on espérait que les électeurs sauraient apercevoir la lumière au bout du tunnel.

Le taux de chômage, parmi les plus élevés du monde industrialisé, vient cependant tout juste de commencer à baisser. Il y a actuellement 750 000 *personnes* sans emploi, soit 15 % de la population, contre plus de 850 000 il y a deux ans. Tout en reconnaissant le caractère insuffisant de ce « progrès », M. Lubbers et ses ministres font valoir les bénéfices des années d'austérité : la reprise du commerce mondial aidant, le secteur privé se porte bien. L'inflation a été réduite à près de zéro. La balance *commerciale* est confortablement excédentaire. La pression fiscale pour les salariés vient *d'être* allégée.

Voilà donc un bilan électoral à satisfaire le plus exigeant des experts comptables. *Pour* ses détracteurs, M. Lubbers, ancien homme d'affaires, s'est contenté de gérer la société *Pays-Bas SA*, ce *qui* a eu pour effet, entre autres choses, selon le socialiste Joop den Uyl, de *détourner trop de Néerlandais de leur passion pour la politique.*

Son image de marque de gestionnaire efficace a néanmoins valu à M. Lubbers d'être de loin l'homme politique le plus populaire ; ce n'est pas un mince exploit pour *celui qui* s'est attaqué à l'État-providence et a mené une vaste campagne *d'assainissement financier*.

Le système de protection sociale réputé le meilleur du monde en pâtit en premier lieu. Toutes les allocations ont été réduites ces quatre dernières années. L'allocation-chômage *a été réduite à 70 % du dernier* salaire, contre 80 % avant. Les fonctionnaires continuent de jouer contre *leur gré* un rôle-pilote dans les réductions des dépenses de l'Etat : leurs salaires et pensions ont été graduellement réduits de 3 %.

Dans la philosophie de M. Lubbers, seul le secteur privé est à même de *renflouer l'économie* néerlandaise. Mais les travailleurs de ce secteur ont vu, eux aussi, leurs salaires gelés pendant un certain temps, tandis qu'un ensemble de mesures d'allégements fiscaux, de primes à l'investissement, d'encouragements à la recherche, étaient mises en œuvre en faveur des industriels.

L'appel de M. Lubbers à la patience n'a pas été apprécié de tous les Néerlandais. Les fonctionnaires se sont révoltés fin 1983 contre la baisse de leur pouvoir d'achat. M. Lubbers adopta face à ce conflit une attitude thatchérienne : il ne céda rien sur l'essentiel, et le mouvement s'essouffla au bout de quelques semaines. Depuis lors, la résistance *syndicale contre* la politique de M. Lubbers est surtout verbale. Le premier ministre gagna dans ce conflit une image d'intransigeance qui l'aida sans doute à trancher dans une autre affaire, celle des missiles, qui a dominé la politique néerlandaise depuis 1979.

L'affaire des missiles

Aucun des gouvernements précédents n'avait osé prendre quelque décision que ce soit, en raison des *pressions du mouvement* socialiste et du mouvement pacifiste. Cette situation, comme l'a reconnu dernièrement M. Lubbers, avait placé les Pays-Bas au-dessus de ce qui était acceptable pour l'OTAN.

En *novembre 1985, le gouvernement* donna son accord pour l'installation en 1988 des quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN. La décision ne fut approuvée que grâce au soutien des députés ultra-conservateurs, venus à la rescousse du gouvernement lâché par une poignée d'élus chrétiens-démocrates.

Bien des commentateurs prédirent alors une ère de *« désobéissance populaire »* et le chaos dans le pays. Jusqu'ici, il n'en a rien été. Le très hétéroclite Mouvement pour la paix est de plus en plus désorienté, comme en témoigne la polémique *entre ses principaux dirigeants sur* la stratégie à adopter. Pendant la campagne électorale, les missiles n'ont joué qu'un rôle marginal. Qui l'eût cru il y a encore une année ?

Vainqueur du mouvement antinucléaire, qui avait réuni près de 4 millions de signatures contre les missiles, et des syndicats de fonctionnaires, M. Lubbers est progressivement devenu l'enfant chéri des conservateurs néerlandais, toutes tendances confondues.

Parmi ceux qui en firent les frais, figurent ses partenaires gouvernementaux libéraux. Le VVD, traditionnel bastion de la droite conservatrice, a été totalement surclassé sur son propre terrain. De plus, son principal ministre, M. Gijs Van Aardenne (économie), est devenu la brebis galeuse du gouvernement pour avoir passé sous silence devant le Parlement les millions de florins qu'il avait versés dans un puits sans fond ; feu le conglomérat de construction navale RSV.

Il y a encore deux mois, les lourdes pertes du Parti libéral dans les sondages étaient compensées, pour la coalition, par des transferts vers le parti de M. Lubbers.

Le tournant s'est produit au mois de mars. Certains observateurs l'attribuent au fait que M. Lubbers a péché par excès de zèle en voulant à tout prix imposer d'autres grignotages du système de protection sociale en période pré-électorale. Puis survint l'accident de Tchernobyl, et les socialistes, ces antinucléaires invétérés, transformèrent le nuage en l'argument massue qui leur avait jusque-là fait défaut.

M. Lubbers a eu beau ajourner ses projets de construction de deux centrales nucléaires supplémentaires, le doute s'est installé dans son électorat quant à la fiabilité des deux centrales déjà existantes. Dès lors, le premier ministre s'est lancé à *fond dans* la campagne, abandonnant son image de dirigeant au-dessus de la mêlée, mais cela sera-*t-il suffisant* ?

RENÉ TER STEEGE.

RFA : les Verts ont le vent en poupe

Le congrès fédéral des Verts, le parti écologiste ouest-allemand, s'est ouvert le vendredi 16 mai, à Hanovre, en Basse-Saxe. Prévu à l'origine pour établir un *programme en vue* des élections législatives de janvier 1987, ce congrès est dominé par la discussion relative aux leçons tirées de la catastrophe de Tchernobyl. Selon M. Lukas Beckmann, porte-parole de la direction fédérale, cet accident est *« le plus net avertissement à l'humanité depuis Hiroshima »* et la seule conséquence à en tirer est l'arrêt immédiat de toutes les centrales nucléaires.

Un autre sujet devrait également donner lieu à des débats animés : l'avenir de la coalition des Verts avec les sociaux-démocrates dans le Land de Hesse, où les rapports se sont brusquement tendus entre les deux partenaires. M. Joshka Fischer, ministre de l'environnement et membre de la formation écologiste, est en désaccord avec la majorité du gouvernement régional sur le problème des centrales nucléaires.

Les Verts ont actuellement le vent en poupe : à moins d'un mois des élections en Basse-Saxe, que l'on s'accorde à considérer comme décisives pour l'avenir du chancelier Kohl, les Verts sont crédités par les sondages de 9 % des intentions de vote. Ce regain de faveur dans l'opinion est directement lié aux craintes suscitées en RFA par le passage du nuage radioactif (*le Monde* du 15 mai). – (*AFP, Reuter.*)

POLOGNE : pétitions pour une révision du programme nucléaire

Varsovie (*AFP, AP*). – Trois mille habitants de la région de Bialystck (est du pays) ont adressé une pétition à la Diète polonaise pour demander l'interruption des travaux de construc*tion de la première centrale* nucléaire polonaise, à Zarnowiec. Les signataires, qui habitent l'une des régions où les retombées de la catastrophe de Tchernobyl ont été les plus sensibles, demandent que la centrale en construction près de Gdansk soit édifiée *« sous le contrôle de l'Agence internationale pour l'énergie atomique »* et comprenne *« les systèmes de sécurité les plus perfectionnés »*.

D'autre part, cinq spécialistes polonais du nucléaire ont adressé au général Piotrowski, ministre des *mines* et de l'énergie, une lettre lui demandant de *« tirer toutes les conclusions pratiques de Tchernobyl »*. Ils soulignent notamment que les enceintes prévues pour la centrale de Zarnowiec sont *« des prototypes de conception soviétique, beaucoup moins fiables »* que les enceintes mises en place à Three Mile Island, aux États-Unis.

Peu de temps avant l'accident

67 % DES FRANÇAIS APPROUVAIENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Le nombre de Français qui approuvent le développement de l'énergie nucléaire a régulièrement augmenté de 1981 à 1985. C'est ce que vient de révéler l'enquête annuelle réalisée, durant les mois de novembre et décembre 1985, par le *Centre de recherche pour l'étude et* l'observation des conditions de vie (CREDOC). Quelques mois avant la catastrophe de Tchernobyl, 67 % des Français se sont, en effet, montrés *« tout à fait d'accord »* ou *« plutôt d'accord »* avec la politique énergétique d'EDF, contre 62 % en 1984 et 58 % en 1981.

Il ressort par ailleurs de cette enquête un réel manque d'information du public en matière d'énergie nucléaire. La moitié de la population ignore la part du nucléaire dans la production d'électricité. Cette proportion est restée stable depuis 1981.

Les pourparlers américano-soviétiques de Genève

LE KREMLIN ESTIME QUE SES NOUVELLES PROPOSITIONS ONT ÉTÉ DÉFORMÉES

Genève (AFP). – L'Union soviétique a accusé, le vendredi 16 mai, les Etats-Unis d'avoir déformé les *propositions* sur les euromissiles qu'elle avait présentées la veille à Genève, à l'occasion d'une séance plénière des négociations sur le contrôle des armements (*le Monde* du 17 mai).

Le département d'Etat, dans un premier temps, puis le chef de la délégation américaine aux négociations, M. Max Kampelman, avaient *indiqué que les Soviétiques* se contentaient de reprendre d'anciennes propositions dans leur projet de résolution, qui n'a pas été rendu public. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, avait estimé à ce sujet qu'il s'agissait d'*« une codification plus formelle de déclarations soviétiques antérieures »*.

Le chef de la délégation soviétique aux discussions de Genève, M. Viktor Karpov, a estimé que son homologue américain avait, en l'occurrence, manqué d'objectivité, et qu'il avait rompu la règle de la confidentialité, acceptée par les deux camps. L'URSS a proposé *« un développement majeur des négociations »*, témoignant ainsi de sa volonté de remplir ses engagements après les décisions fondamentales prises à l'*occasion* du sommet soviéto-américain de Genève au mois de novembre 1985, a-t-il assuré.

● M. Mitterrand n'ira à Moscou qu'en juillet
● M. Raimond va rencontrer M. Reagan à Washington

Le voyage officiel de M. Mitterrand en Union soviétique qui était initialement prévu dans le courant du mois de juin va être reporté vraisemblablement à la première quinzaine de juillet, à la demande du Kremlin, qui a invoqué la charge *actuelle* du calendrier de M. Gorbatchev. Ce report serait sans aucun rapport avec l'accident de la cen*trale nucléaire de Tchernobyl*. M. Mitterrand avait déjà été reçu à Moscou en juin 1984, et M. Gorbatchev à Paris en octobre 1985.

Le président de la *République se* rendra à Moscou après avoir, le 4 juillet, participé à New-York aux cérémonies marquant le centième anniversaire de la statue de la Liberté.

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, est d'autre part attendu, le lundi *19 mai*, à Washington pour y rencontrer le président Reagan, le vice-président Bush et le secrétaire d'Etat, *M. George Shultz*.

● *Visites de MM. Pandraud et Monory au Maroc.* – M. Robert Pandraud, ministre *délégué chargé* de la sécurité, est arrivé le vendredi 16 mai à Rabat pour une visite de vingt-quatre heures. Un entretien avec M. Basri, ministre de l'intérieur et de l'information marocain, était prévu, vraisemblablement pour évoquer les questions d'immigration clandestine et de circulation des personnes. D'autre part, M. Monory, *ministre de l'éducation nationale*, fera une visite officielle au Maroc, du 21 au 23 mai, pour s'entretenir des problèmes de coopération culturelle.

● *M. Guy Penne en tournée en Afrique.* – M. Guy Penne, conseiller du président de la République *pour les affaires africaines* et malgaches, a quitté Paris, le vendredi 16 mai, pour une tournée africaine le conduisant *successivement en* Mauritanie, au Mali, au Niger et au Cameroun. Il doit s'entretenir avec les chefs d'Etat de ces quatre pays.

● *Nouveau vice-ministre des affaires étrangères en Union soviétique.* – M. Alexandre Besmertnykh, cinquante-deux ans, a été récemment nommé vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a-t-on appris officiellement à Moscou.

M. Besmertnykh a été présenté, vendredi 15 mai, dans ses nouvelles fonctions lors d'une conférence de presse consacrée aux problèmes de désarmement. Il dirigeait, depuis *trois ans, le* département États-Unis au ministère des affaires étrangères. Le nom de son successeur à la tête de ce département n'a pas été révélé.

La nomination de M. Besmertnykh a eu lieu en même temps que celle de M. Youli Vorontsov, ancien ambassadeur à Paris, au poste de premier vice-ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Gueorgui Kornienko. Ce dernier a été nommé premier adjoint au département international du comité central, auprès de M. Anatoli Dobrynine, ancien ambassadeur d'URSS à Washington.

Argentine

LE PROCÈS DES RESPONSABLES DE LA DÉROUTE DES MALOUINES

L'ancien chef de la marine est le plus sévèrement condamné

De notre correspondante

Buenos-Aires. – En condamnant les trois principaux responsables de la défaite de l'Argentine dans la guerre des Malouines, le Conseil suprême des forces armées argentines a mis un point final à une procédure unique dans l'histoire du pays, qu'il a mis presque quatre ans à mener à son terme. L'annonce officielle des sentences a été faite le vendredi 16 mai, dans la soirée, à Buenos-Aires, par le secrétaire à la défense, M. Horacio Jaunarena (*le Monde* du 17 mai).

L'amiral Jorge Anaya (membre de la junte et chef de la marine) a été condamné à quatorze ans de prison et à la destitution, le général Leopoldo Galtieri (chef de la junte et de l'armée de terre) à douze ans et à la destitution, et le général d'aviation Basilio Lami Dozo (membre de la junte et chef de l'armée de l'air) à huit ans.

Les trois chefs de la dernière junte militaire qui a gouverné l'Argentine de 1982 à 1983 ont été considérés responsables de la mauvaise conduite stratégique de la guerre de soixante-quatorze jours menée contre la Grande-Bretagne, qui a abouti à une véritable déroute pour les forces argentines, fait plus d'un millier de morts argentins et coûté plusieurs milliards de dollars en pertes matérielles.

Les treize autres accusés, parmi lesquels l'ancien gouverneur militaire de l'archipel, le général Mario Benjamin Menendez, et le lieutenant de vaisseau Alfredo Astiz, qui s'étaient tous deux rendus avec leurs hommes sans combattre, ont été acquittés. Les sanctions disciplinaires qu'ils encourent sont d'ores et déjà prescrites.

Selon le sociologue argentin, José Miguens, spécialiste des questions militaires, l'amiral Anaya a été le plus sévèrement condamné parce qu'il a été le seul à s'entêter jusqu'à la fin. C'est lui qui a refusé, quand les choses étaient au plus mal, toute idée de négociation. Il serait même allé jusqu'à donner de fausses informations à ses collègues pour les persuader que la victoire était possible.

En concentrant les condamnations sur les chefs des trois armes, il semble que la justice militaire ait voulu clairement distinguer entre ceux qui ont déclenché et dirigé cette guerre et ceux qui l'ont simplement faite.

C'est l'armée elle-même qui avait décidé, le 2 décembre 1982, six mois après la défaite, de juger ses pairs. Elle avait confié à une commission dirigée par le général Benjamin Rattenbach – décédé depuis – le soin d'élaborer le rapport préliminaire qui serait remis à la justice en septembre 1983. Ce rapport de trois cents pages attribuait aux principaux chefs militaires de cette guerre des erreurs et des infractions au code de justice militaire tellement graves que la presse avait à l'époque rapporté l'intention de cette commission de faire condamner Galtieri, alors président de fait, à la peine de mort.

C'est à partir de ce rapport que le tribunal militaire avait ordonné la prison préventive contre les trois principaux accusés. Par la suite, le procureur général des armées, le général Hector Canale, n'avait requis que douze ans de réclusion contre Galtieri et Anaya, huit contre Lami Dozo, trois contre l'ancien chef de l'Atlantique sud, l'amiral Juan Jose Lombardo, et enfin deux et demi contre le général Omar Parada, alors chef de la troisième brigade d'infanterie.

Ce procès ayant – comme le prévoit le code de justice militaire – eu lieu à huis clos, on a peu de renseignements sur son déroulement. D'après ce qui a pu percer, le défenseur de Galtieri, le général Eduardo Senorans, aurait fondé sa plaidoirie sur le fait que la justice était incompétente pour juger la décision d'occuper les Malouines.

Selon les réformes apportées en 1983 au code de justice militaire par le président Raul Alfonsin, le procureur de l'armée devra obligatoirement faire appel de la sentence devant la justice civile. Après quoi, le président de la République, en tant que chef des armées, devra contresigner les sentences qui deviendront ainsi définitives.

Les deux premières juntes (1976-1982) déjà condamnées pour violations des droits de l'homme, la dernière aujourd'hui condamnée pour la déroute des Malouines, c'est l'ensemble du régime militaire, qui a gouverné le pays pendant plus de sept ans, qui a été sanctionné par la justice argentine.

CATHERINE DERIVERY.

Etats-Unis

Prise d'otages dans une école : 2 morts 75 blessés

Cokeville (*AFP, Reuter*). – Au moins soixante-quinze personnes, des écoliers pour la plupart, ont été blessées, le vendredi 16 mai, à Cokeville (Wyoming), par l'explosion d'une bombe dans une école au cours d'une prise d'otages dont les deux auteurs, un couple, sont morts. Les écoliers et au moins un adulte ont été brûlés au second degré. Onze personnes restaient hospitalisées samedi matin. Un professeur a été blessé par balle dans le dos.

Le directeur de l'école, M. Max Excell, a expliqué que la bombe, un engin contenant de l'essence, avait explosé dans les mains de la femme, qui était entourée d'enfants, et que son compagnon s'était ensuite suicidé. Il s'agit de David Young, âgé d'une quarantaine d'années, ancien chef de police de la ville, et de son épouse Doris.

Le couple avait pris en otage trois heures auparavant, environ cent cinquante écoliers, enseignants et membres de l'administration et exigé, sous la menace de la bombe, 300 millions de dollars, soit 2 millions par otage. L'homme avait fait circuler des tracts, demandé à parler au président Reagan, et annoncé : « *C'est la révolution.* » La police avait entouré l'école, et peu de temps après une explosion ébranlait l'immeuble. Les enfants et les adultes sont sortis en criant de l'école, noircis par des brûlures au visage et aux bras. *Ils se sont affalés* à terre et des cars de ramassage scolaire *ont été utilisés pour les transférer* à l'hôpital.

Selon une employée de la mairie, c'est une jeune fille faisant irruption dans les bureaux pour avertir que son père « *allait faire sauter l'école* » et qu'il « *avait beaucoup de munitions, des armes et des bombes* », qui aurait donné l'alerte, alors que les auteurs de la prise d'otages avaient rassemblé les enfants et les adultes dans une seule salle de classe et prévenu ensuite les autorités. « *La salle de classe a été démolie*, a indiqué le directeur de l'école, *et je ne sais pas comment ils* [les écoliers et les adultes] *en sont sortis vivants.* »

LE SORT DES OTAGES DÉTENUS AU LIBAN

Damas aurait de nouveau demandé l'aide de Téhéran

La Syrie a demandé, au début de la semaine, aux autorités iraniennes de l'aider à libérer « *une partie des otages occidentaux* » détenus au Liban, écrit le vendredi 16 mai le quotidien koweïtien *Al Qabas*, dans son édition internationale.

Selon le journal, cette « *nouvelle proposition syrienne* » aurait été transmise aux dirigeants iraniens par le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El-Chareh, lors de sa dernière visite à Téhéran.

Citant des « *sources occidentales et arabes informées à Paris* », *Al Qabas* affirme toutefois qu'« *un puissant courant au sein de la direction iranienne s'oppose à la libération sans contrepartie de tout otage détenu au Liban et estime que la libération de tous les otages, ou d'une partie d'entre eux, ne profitera pas à l'Iran, mais à la Syrie, et renforcera les relations de ce pays avec l'Occident* ».

Le journal indique enfin que l'Iran avait précédemment rejeté une « *proposition syrienne l'invitant à collaborer à la libération de tous les otages détenus au Liban* ».

Dans une interview publiée ce samedi par l'hebdomadaire de langue arabe *Al Moustakbal* paraissant à Paris, le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, « *condamne énergiquement* » le terrorisme, déclarant : « *Nous nous sommes toujours dressés contre les détournements d'avions et l'enlèvement des personnes (...), mais nous tenons, tout en dénonçant le terrorisme et en luttant contre lui, à faire une nette distinction entre les actes terroristes et les actes de résistance nationale jouissant d'une entière légitimité. Nous avons toujours soutenu la lutte de libération dans tout territoire occupé, d'où notre soutien à la résistance nationale libanaise et à nos frères palestiniens.* »

Le vice-président syrien estime, d'autre part, que « *la campagne contre le terrorisme* » visant la Syrie est menée pour « *créer un climat politique propice à une agression militaire ou dans le vain espoir d'intimider la Syrie* ».

« *La Syrie*, ajoute le vice-président Khaddam, *n'est pas une bouchée qu'on avalerait facilement, et la route qui y mène n'est pas tapissée de fleurs. Les Syriens possèdent et les moyens et la volonté pour faire face à toute agression et ils sont à même de porter des coups très durs à tout agresseur. Ceux qui nous menacent devraient lire attentivement l'histoire de la région et étudier la situation d'une façon responsable.* »

En réponse à une question sur les relations syro-jordaniennes, après la récente visite du président Assad à Amman, le vie-président syrien affirme : « *Les deux capitales se sont mises d'accord sur le refus de négocier avec l'ennemi israélien et le refus de toute solution partielle et isolée.* »

● *Un millier de dossiers d'anciens nazis remis à Israël.* – Les Nations unies remettront au début de la semaine prochaine à Israël des dossiers concernant plus d'un millier de personnes soupçonnées de crimes de guerre durant l'époque hitlérienne. Récemment, Israël avait déjà obtenu copies des dossiers de M. Kurt Waldheim et de deux criminels de guerre présumés, Alois Brunner et Hermann Klenner. Il est établi qu'Alois Brunner, qui résiderait maintenant à Damas, était l'un des assistants d'Adolph Eichmann. En revanche, Israël n'a pu déterminer avec certitude si le dossier Hermann Klenner concerne bien le diplomate est-allemand du même nom, élu il y a quelques mois vice-président de la commission des droits de l'homme de l'ONU. – (*AFP.*)

TRIPOLI ANNONCE LE DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU ÉGYPTIEN

Les services de sécurité libyens ont « *réussi à démanteler un réseau égyptien chargé par les services de renseignement égyptiens d'organiser des opérations d'espionnage et de sabotage en Libye* », a annoncé, vendredi 16 mai, l'agence de presse libyenne JANA.

Selon l'agence, ce réseau a été créé en avril 1984 par les services de renseignement égyptiens, qui lui avaient assigné pour mission de « *collecter des informations sur l'implantation des forces armées libyennes* ».

« *Le réseau était également chargé d'installer des postes émetteurs à proximité des objectifs militaires libyens afin de signaler leur localisation aux avions ennemis* », a indiqué l'agence. Elle précise que « *des postes émetteurs ont été trouvés à proximité de certaines cibles qui ont été l'objet du raid américain* » sur Tripoli et Benghazi.

L'agence affirme, à ce sujet, qu'il y a eu une « *collaboration étroite* » entre la CIA et les services de renseignement égyptiens. Elle ajoute que la « trahison » des services égyptiens a entraîné, grâce à des informations fournies aux Américains, la mort de citoyens arabes (les victimes du raid). – (*AFP.*)

INCULPATION DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES CAMIONNEURS

Washington. – Le président du syndicat des « teamsters » (camionneurs), M. Jackie Presser, fréquemment accusé de liens avec le crime organisé, et l'un des plus fervents partisans du président Reagan dans le monde syndical, a été inculpé, le vendredi 16 mai, de racket et de détournement de fonds, a annoncé le ministère de la justice.

Jackie Presser se serait rendu coupable de malversations comptables dans la section de son syndicat à Cleveland (Ohio), où il réside. Celles-ci portent notamment sur le versement de plus de 700 000 dollars à des « employés fantômes ».

L'inculpation a été annoncée alors que doit s'ouvrir lundi à Las Vegas la convention du syndicat des « teamsters », qui compte plus d'un million et demi d'adhérents. Jackie Presser risque une peine maximale de cinquante-sept ans de prison. Sur les quatre derniers leaders du syndicat, il est le troisième à être poursuivi en justice. – (*AFP, Reuter.*)

République sud-africaine

ARRESTATION D'UN RESPONSABLE DU CLERGÉ CATHOLIQUE

Pretoria (*AFP*). – Le secrétaire général de la Conférence des évêques catholiques d'Afrique australe, le Père Smangaliso Mkhatshwa, a *été arrêté, le vendredi 16 mai*, dans la cité noire de Soshanguve, à Pretoria.

La police s'est refusée à toute explication : l'archevêque Denis Hurley a, pour sa part, indiqué qu'il avait entendu dire que le Père était accusé de possession illégale d'une arme à feu. Il a demandé sa libération immédiate.

Selon un porte-parole de la Conférence, le Père Mkhatshwa a été emmené menottes aux poignets hors de chez lui, tandis que l'église et le presbytère de Soshanguve étaient fouillés par des policiers.

Adversaire notoire de l'apartheid, le religieux avait déjà été détenu à deux reprises par les forces de sécurité à la fin des années 70 et au début des années 80.

Ghana

Neuf condamnations à mort pour complot

Abidjan (*AFP*). – Neuf personnes ont été condamnées à mort par un tribunal d'Accra pour avoir voulu renverser, en septembre dernier, le chef de l'Etat ghanéen, le lieutenant Jerry Rawlings, a annoncé, le vendredi 16 mai, Radio-Accra.

Ces sentences doivent être « ratifiées » par le Conseil national provisoire de défense, organe suprême du pouvoir.

Les condamnés sont MM. Mawuli Koffi, Dra Goka, Yaw Brefo Berko, Ahmed Benteh Braimah Kankani, Kyereneh Djan, frère cadet d'un commandant de l'armée ghanéenne, Eric Goka, Alanko et deux militaires, l'adjudant Samuel Charles Lartey Aforo et le soldat Charles Koonson. Tous avaient plaidé non coupable lors du procès ouvert le 5 mars.

Selon l'accusation, le complot avait été préparé depuis Lomé, au Togo, par des opposants ghanéens en contact avec d'anciens chefs militaires. Les frères Goka avaient dirigé et financé l'affaire, tandis que les autres accusés avaient cherché des armes et du matériel.

Ces nouvelles condamnations portent à onze le nombre des personnes devant être fusillées pour des raisons politiques. En mars dernier, deux accusés avaient, en effet, été condamnés pour leur implication dans un autre complot, découvert en octobre 1983.

La dernière tentative de déstabilisation du régime d'Accra a été découverte en mars dernier au Brésil, à l'occasion de l'arrestation de huit mercenaires américains et de l'équipage argentin du *Nobistor*, un navire sur lequel avaient été saisies 6 tonnes de matériel de guerre destiné à un mouvement d'opposition, le Mouvement démocratique du Ghana. Les huit mercenaires et le commandant argentin du navire comparaissent actuellement devant un tribunal de Rio-de-Janeiro sous l'inculpation de commerce illégal d'armes de guerre.

A travers le monde

AFGHANISTAN

La négociation de Genève prolongée d'une semaine

Genève. – Les ministres des affaires étranègres du Pakistan et de l'Afghanistan, MM. Yacoub Khan et Mohamed Dost, ont décidé de poursuivre la semaine prochaine leurs négociations indirectes sur la question afghane. Ces pourparlers, qui durent depuis quinze jours, devaient prendre fin ce samedi 17 mai. La décision a été jugée « *encourageante* » par le médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, bien qu'elle ait, de toute évidence, été dictée par l'extrême lenteur avec laquelle progressent les consultations. Cela étant, « *deux problèmes-clés, qui avaient soulevé des difficultés considérables, semblent avoir trouvé une solution* », a déclaré vendredi M. Cordovez, selon l'AFP. Il faisait là allusion aux problèmes de la non-ingérence dans les affaires afghanes et des garanties internationales. Celui d'un calendrier de retrait de l'armée soviétique demeure, cependant, la principale pierre d'achoppement. Par ailleurs, M. Yacoub Khan s'est entretenu vendredi soir à Paris avec son homologue français, M. Jean-Bernard Raimond. La question afghane et les relations bilatérales franco-pakistanaises ont été au centre de cette première prise de contact entre les deux ministres depuis la formation du gouvernement de M. Chirac, précise-t-on au Quai d'Orsay.

CHINE

Première rencontre Taiwan-Pékin depuis près de quarante ans

Hongkong. – Des responsables de la République populaire de Chine (Pékin) et de la République de Chine (Taiwan) se sont rencontrés pour la première fois directement depuis trente-sept ans, ce samedi 17 mai, à Hongkong. Ils ont tenté, sans succès pour le moment, de résoudre le problème du Boeing-747 de Taiwan détourné au début du mois par son pilote sur la Chine populaire. En effet, la négociation, placée sous l'égide de la compagnie aérienne de Hongkong, Cathay Pacific, a très vite été ajournée. Selon Cathay Pacific, les deux parties sont néanmoins convenues de se retrouver ultérieurement. Les autorités de Taiwan avaient déclaré, vendredi, que seule la question de l'avion et de son équipage serait à l'ordre du jour, mettant Pékin en garde contre toute tentative d'aborder des questions relatives à la réunification des « deux Chines ». – (*AFP, UPI.*)

POLOGNE

Un à deux ans de prison pour huit militants de Solidarité

Huit militants de Solidarité, dont un ancien dirigeant national du syndicat, M. Seweryn Jaworski, ont été condamnés à des peines allant de un an à deux ans de prison au cours de deux procès séparés qui se sont achevés jeudi 15 et vendredi 16 mai. A Varsovie, quatre personnes, emprisonnées depuis octobre dernier, étaient accusées d'avoir tenté de diffuser par haut-parleur, dans le centre de la capitale, un appel au boycottage des élections. M. Seweryn Jaworski, cinquante-quatre ans, ancien membre de la direction nationale (légale) de Solidarité et qui à ce titre avait passé après décembre 1981 plus de deux ans et demi en prison sans jugement, a été condamné à deux ans de prison. Deux jeunes gens, Grzegorz Myszka (vingt-trois ans) et Jacek Szymaszko (vingt et un ans) ont été condamnés à deux ans et huit mois, et un troisième, Pawel Lapinski (vingt-sept ans) à deux ans et demi de prison.

Dans la banlieue de la capitale, à Wolomin, quatre autres personnes, arrêtées en mai 1985, Tadeusz Markiewicz, Emil Broniarek, Andrzej Gorski et Barbara Macko, ont été frappés de peines allant de un an à un an et demi de prison. Ils avaient été surpris dans une maison où les policiers avaient découvert une imprimerie clandestine, qui, selon la police politique, servait à imprimer l'hebdomadaire *Tygodnik Mazowsze*, une des principales publications « illégales », qui est aussi l'organe de la commission provisoire de coordination (TKK) de Solidarité clandestine.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Six colleurs d'affiches « antisoviétiques » condamnés

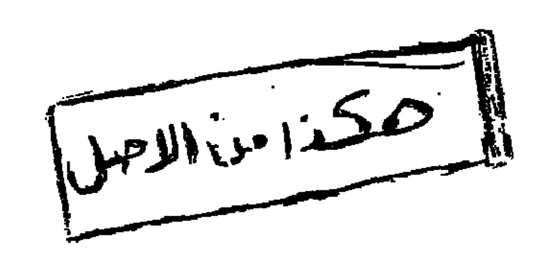
Vienne. – Six jeunes Tchécoslovaques ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à vingt mois pour avoir protesté contre l'installation de missiles soviétiques dans leur pays, a-t-on appris à Vienne, le vendredi 16 mai. Les peines ont été prononcées le 28 avril par le tribunal de Frydek Mistek, dans une région frontalière avec la Pologne. Les six jeunes travailleurs avaient été appréhendés pour avoir collé des affiches et peint des slogans indélébiles en 1983 et en 1984. Ils devront en outre payer une amende de 50 000 couronnes tchéco-slovaques, soit l'équivalent d'environ vingt mois d'un salaire moyen. – (*AP, UPI.*)

URSS

M. Ceausescu à Moscou : « Compréhension mutuelle »

M. Nicolas Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains, s'est rendu le vendredi 16 mai à Moscou pour une visite de huit heures au cours de laquelle il a eu des entretiens avec M. Mikhaïl Gorbatchev et signé un programme bilatéral de coopération économique, scientifique et technique « *jusqu'à l'an 2 000* » (tous les pays socialistes du bloc soviétique sont liés à Moscou par des accords du même type). Le numéro un roumain évite traditionnellement des séjours prolongés à Moscou et tout ce qui pourrait sembler porter atteinte à l'image « d'indépendance » qu'il veut préserver, en dépit d'une conjonction défavorable et de ses déboires sur le plan intérieur. Le communiqué diffusé après la rencontre évoque « *une atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelle* », une formule souvent utilisée à l'issue des entretiens soviéto-roumains, et sensiblement en retrait par rapport aux formules employées entre l'URSS et ses autres partenaires du bloc. Le communiqué évoque l'« *importance particulière que revêtent dans la situation internationale actuelle l'unité et la cohésion des Etats membres du pacte de Varsovie* » (ce qui est l'écho des thèses soviétiques), mais mentionne aussi, le « *strict respect des principes d'indépendance, de souveraineté et de non-ingérance* », notions que les Roumains tiennent toujours à rappeler. Le texte comprend également une condamnation de la politique américaine, et indique que M. Gorbatchev a accepté une invitation à se rendre à Bucarest.





TCHÉCOSLOVAQUIE

« U Fleku », la brasserie défouloir de la jeunesse est-allemande

La réputation des brasseries de Prague n'est plus à faire : depuis le brave soldat Schveik, elles apparaissent comme des oasis de liberté, des zones franches de libre parole où la bière — excellente — délie les langues contre tous les puissants.

« U Fleku », la plus ancienne brasserie de la ville aux cent tours, est devenue le point de ralliement de la jeunesse non conformiste de RDA...

De notre envoyé spécial

Prague. — L'arrivée du printemps praguois réjouit, certes, les habitants de la cité de Jean Hus et de Franz Kafka. Mais cette bonne nouvelle, qui incite les habitants de la capitale tchèque à sortir la Skoda pour aller bricoler dans la datcha ou jardiner dans la campagne alentour, sera également accueillie avec allégresse au-delà des monts Métallifères séparant la République socialiste de Tchécoslovaquie de la République démocratique allemande.

Une rumeur se répand bientôt de Dresde à Rostock, bruit dans les Brigades socialistes du travail de Berlin-Est. Chez « U Fleku », on a sorti les tables dans la cour, et le soleil brille sur la Vlatva...

Mais pourquoi donc les nouvelles en provenance de la plus illustre des brasseries de Prague ont-elles tant d'écho dans la République de M. Honecker ?

La raison en est simple : la Tchécoslovaquie est le seul pays étranger dans lequel les citoyens de la RDA peuvent se rendre sans visa, le seul Etat dont ils puissent franchir la frontière munis de leur simple carte d'identité. Cette « anomalie » permet à un peuple confiné dans les frontières les plus hermétiques qu'ait conçues le génie des hommes d'étancher aux moindres frais une double soif : celle du dépaysement et celle de l'excellente bière — la meilleure du monde, dit-on, — qui se brasse en Bohême.

Et justement, le temple de la bière tchèque, ce saint des saints que fréquentèrent jadis les célébrités de Prague Rilke, Kafka, Egon Erwin Kisch, c'est « U Fleku », du nom de la famille Flek, qui produit ici, depuis plus de cinq cents ans, une bière plus que brune, noire au fort degré alcoolique, dont la totalité est écoulée sur place. Franchissons en donc le porche ogival, qui s'ouvre sur une rue sans qualité du quartier de Nove Mesto.

La foule, qui occupe les tables de la cour parmi lesquelles une noria de garçons en pantalon noir et chemise blanche renouvellent les bocks dès qu'ils sont vides, offre un spectacle unique en Europe. Environ cinq cents jeunes gens, quelques jeunes filles, et une poignée d'enfants semblent installés là pour l'espace du week-end. Cheveux longs, costumes jean délavés, uniforme désuet d'un groupe hors du temps : tous les marginaux de la société est-allemande semblent s'être donné rendez-vous pour vivre ici ensemble et dans la connivence de leurs semblables le destin singulier de ceux qui tentent d'échapper au conformisme made in RDA.

Ironie amère de l'histoire : tous ces jeunes qui rejettent la chemise bleue des jeunesses communistes au nom d'une liberté dans l'apparence se retrouvent, à une nuance de bleu près, une fois de plus massifiés, indistincts, répétant en contretype la société qu'ils rejettent. Le touriste occidental attiré à « U Fleku » par la lecture attentive du guide des brasseries de Prague aura tout d'abord un mouvement de recul. N'est-il pas tombé là dans l'un de ces repères d'apaches, de « hooligans » comme l'on dit ici, cet envers mythique du monde communiste où l'homme est un loup pour l'homme ?

Qu'il s'assoie pourtant, et qu'il n'ait aucune crainte. Et qu'il entame une conversation avec ses voisins de table qui se sont serrés aimablement pour lui faire, malgré la presse, une petite place.

Un ersatz de Munich

Et il entendra, par exemple, le discours de Jürgen, serrurier à Magdebourg : *« Voyez-vous ici, aujourd'hui, 99 % des gens qui sont en train de boire viennent de RDA. Vous comprenez, Prague, c'est pour nous un ersatz de Munich. Nous revenons chaque année de la Fête de la bière d'octobre en Bavière et chaque fois nous nous retrouvons à Prague. »*.

Les trois jours de congés obtenus par Jürgen seront en effet bien employés. Il lui aura fallu d'abord subir les huit heures du train qui traverse paresseusement la Prusse, la Saxe et la Bohême. Ensuite, il lui faudra prendre ses quartiers quelque part dans une banlieue lointaine : les hôtels du centre-ville sont réservés à la clientèle pourvue de devises fortes : Allemands de l'Ouest, Français, Britanniques.

Le voyageur est-allemand doit, lui, faire un usage subtil de la maigre allocation en couronnes tchèques que lui attribuent les autorités pour son excursion : l'équivalent de 120 F. Certains économisent sur la chambre chez l'habitant, et c'est ainsi que l'on retrouve le soir, dans la toute moderne gare de Prague, une foule de jeunes allongés sur leur duvet, attendant le train du lendemain matin, une fois leur allocation envolée dans plusieurs dizaines de chopes de bière bues à « U Fleku ».

Jürgen et ses amis se sont précipités sur le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, quotidien ouest-allemand apporté par le touriste occidental.


SERGUEI

Un petit bonhomme rondouillard, sortant des brumes de la bière, dévore cette denrée si lointaine et si proche : un journal écrit dans sa langue et qui lui est aussi exotique qu'un almanach zoulou.

La publicité le fascine et, en particulier, l'offre spéciale pour un voyage au Canada à prix cassés. *« Et si on renvoyait le coupon pour s'inscrire ? »*, la plaisanterie tombe à plat, et l'on revient aux rêves terre à terre : commander d'autres bières brunes, parler des prochaines vacances au soleil dans l'inévitable Bulgarie. Eldorado faute de mieux de l'ouvrier berlinois...

« Les jeunes Français ont-ils aussi les cheveux longs ? », s'enquiert l'un des buveurs. Il paraît fort déçu d'apprendre que la mode a changé et que l'époque est revenue au « bien dégagé derrière les oreilles » pour nos garçons dans le vent...

« Nos cheveux, c'est le minimum vital contestataire contre l'Etat », poursuit Jürgen. Ceux-là ne sont pas encore revenus de mai 1968, parce qu'ils n'y sont jamais allés.

Un air plus léger

Peut-être est-ce la raison de leur peu de goût pour les rencontres avec leurs homologues de RFA, dont la présence à Prague est tout aussi massive dans ces jours de printemps. On n'a, en fait, pas grand-chose à dire, on n'est plus du même monde, de la même mode.

Prague permet aussi des choses que le strict ordonnancement de la vie sociale en RDA interdit. Ecrire à la radio ouest-allemande que l'on écoute tous les jours, par exemple. Poster une lettre à son disc jockey préféré est impossible à Berlin-Est.

De temps à autre, une patrouille de police vient regarder si l'ordre se maintient dans la brasserie. Les miliciens tchèques ne sont pas de nature à impressionner nos jeunes gens accoutumés à l'intransigeance des Vopos est-allemands qui savent vous fermer un bistrot en moins de temps qu'il ne faut pour prononcer le fameux *Polizeistunde*, qui annonce qu'il faut quitter les lieux sans rouspéter.

Malgré l'austérité du socialisme tchèque, l'air de Prague semble plus léger à nos citoyens de la RDA en goguette. « U Fleku » a, pour eux, le charme du monde d'où n'a pas encore tout à fait disparu l'ombre du soldat Schveik, grand buveur et grande gueule, qui semble inviter nos jeunes gens à faire le meilleur usage de l'arme des faibles face à l'oppression, l'humour et la dérision.

LUC ROSENZWEIG.

THAILANDE

Les Puces mouillées de Bangkok

La capitale de la Thaïlande est une ville aquatique. Mais point trop n'en faut, et, il y a quelques jours, les écluses du ciel ont passé la mesure.

De notre envoyé spécial

Bangkok. Quand les gamins prennent leurs filets pour aller pêcher dans les grandes artères de la capitale thaïlandaise, rien ne va plus. Pourtant, les Bangkapis sont habitués aux inondations. En 1983 encore, plusieurs secteurs de la ville avaient été recouverts par les flots. Mais ils n'avaient encore jamais connu quelque chose qui ressemblât à ce qui s'est passé la semaine dernière.

En l'espace de quarante-huit heures, les 8 et 9 mai, plus de 250 millimètres de pluies se sont abattues sur la grande métropole. Soixante millions de mètres cubes d'eau environ sont tombés sur quelque trois cents kilomètres carrés. La ville a été littéralement submergée. Huit personnes y sont mortes d'électrocution. Boulevard Sukhumvit, il y a eu jusqu'à 70 centimètres d'eau. Cinquante centimètres sur l'avenue Rama-IV, autre grande artère du centre. Chacun en a pris son parti. Les Bangkapis se sont chaussés de sandales ou ont choisi de marcher nu-pieds. Les hommes d'affaires occidentaux ont gagné leurs bureaux, pantalons retroussés, minicassette dans une main et chaussures dans l'autre. Les plus malins ont gonflé des bateaux pneumatiques pour assurer des navettes à travers les avenues les plus larges. Certains ont même sorti leur planche à voile, pour des démonstrations improvisées.

En quelques heures, la ville a été paralysée. Quelque huit cents automobiles, tombées en panne, ont été abandonnées au milieu des flots. Il a fallu jusqu'à neuf heures pour rejoindre l'aéroport à partir du centre-ville. Beaucoup de gens ont renoncé à aller au bureau. Pourtant, il ne s'agissait pas d'un cyclone, mais d'une lourde dépression venue du golfe de Thaïlande et qui remontait vers l'ouest, en direction de la Birmanie.

Le soleil et la boue

Bangkok est connue de par le monde pour la beauté de certaines de ses pagodes et l'attrait de sa vie nocturne. Mais c'est également l'ancienne « Venise de l'Est », une cité construite sur des marécages, longtemps parsemée de canaux — les fameux *klongs*, — qui ont cédé la place, au cours de ces dernières décennies, au bitume. Elle s'enfonce, petit à petit, le long du Chao-Phya, le grand fleuve de la Thaïlande, et il a fallu, surtout depuis quelques années, la protéger à l'aide de digues aménagées sur les berges du fleuve.

La ville n'est pas jolie. Elle est souvent grise et polluée. Les espaces verts y sont réduits. Les berges du fleuve sont la plupart du temps inaccessibles au public. Avec la fermeture progressive des *klongs*, elle a beaucoup perdu de son charme. Tour à tour accablés de soleil ou pataugeant dans la boue, quelque huit millions de Thaïlandais, quinze pour cent de la population du royaume, s'y entassent, chacun cherchant à y faire son chemin, pas toujours avec succès. Beaucoup de ruraux viennent y tenter leur chance. Elle est un leurre pour de nombreux jeunes : usines clandestines pour enfants et lieux de prostitution pour adolescentes y sont monnaie courante.

Cette ville hypertrophiée est également une terre de contrastes. Les plus déshérités vivent dans des taudis, à Klong-Toey, près du port ou ailleurs. Les nouvelles classes moyennes, de plus en plus voyantes, s'installent dans des quartiers aux maisonnettes style rococo. Hypermarchés et restaurants à la mode s'y multiplient, avec plus ou moins de bonheur. Dans l'ensemble, le niveau de vie y est nettement supérieur à celui des provinces du royaume, créant des déséquilibres dangereux. Bangkok vit du labeur des riziculteurs thaïlandais.

Mais c'est surtout un lieu de contrastes. A l'aube, les vieilles attendent, sur le pas de leur porte, les files de bonzes en robe safran qui continuent de quémander leur bol de riz quotidien, même dans les quartiers de la ville où se trouvent les lieux de plaisirs, de Patpong à Petchburi, en passant par Sukhumvit. On y mange à toute heure, le vendeur de soupe le plus humble s'installant au pied de l'immeuble de plusieurs étages abritant un restaurant luxueux, véritable usine à manger. Les plus riches y croisent les plus pauvres, et, dans ce grouillement humain, la mousson humide provoque, chaque année, des embouteillages monstres.


FRANCHINI

Un gigantesque déballage

Le système de drainage, long de 900 kilomètres et vétuste, y est nettement insuffisant. Il ne peut absorber que 30 millions de mètres cubes d'eau, soit la moitié de ce qui est tombé, en moins de quarante-huit heures, sur la métropole la semaine dernière. En outre, les deux cents pompes utilisables en cas d'urgence ne peuvent charrier que 1,5 million de mètres cubes d'eau à l'heure. Il aurait donc fallu, en cas d'arrêt total des pluies, vingt heures pour assécher la ville.

Face à une telle catastrophe, le nouveau gouverneur, M. Chamlong Srimuang, un ancien général, a fait sourire en affirmant que Bangkok n'avait pas connu un tel déluge depuis cinq cents ans : la ville n'a pas deux siècles d'existence ! Tandis que bon nombre de magasins étaient inondés, dès les premières heures de pluie, les Bangkapis ont commencé à abandonner leurs véhicules en pleine rue, faute de batterie ou de pouvoir les manœuvrer. Ils ne pouvaient guère compter sur les pompiers, qui auraient été contraints de déverser l'eau dans des canaux déjà débordants.

Leurs jardins et rez-de-chaussée transformés en piscine, les gens se sont donc armés de patience. Ils ont attendu que le soleil refasse nettement surface, le dimanche 11 mai, pour remettre un peu d'ordre dans leurs affaires et établir le bilan des dégâts.

La ville a offert, alors, un spectacle tout aussi étonnant. Tandis que les pompes continuaient de vider les caves des immeubles ou les renfoncements de l'autoroute qui traverse Bangkok, les trottoirs ont été le théâtre d'un gigantesque déballage, comme s'il s'agissait d'un humide marché aux puces. Fausses antiquités et chemises de contrefaçon séchaient au soleil à même le sol, alors que, dans le fond des boutiques, des enfants s'escrimaient à remplir des seaux d'eau à l'aide de serpillières trempées. L'épreuve aura causé des dégâts considérables — on parle de l'équivalent de centaines de millions de francs, et coûté la vie, à travers le pays, à une quarantaine de personnes. Sur le golfe de Thaïlande, une centaine d'installations de pêche ont été détruites, deux bateaux ont coulé et de gros pétroliers ont subi des dommages. Plusieurs gardiens de pêche — qui surveillent, de nuit, les filets — sont portés disparus.

Bref, hormis pour les gamins, pêcheurs sur voie publique, qui ont dû reprendre le chemin de l'école, le retour du soleil a été le bienvenu.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

France

L'ÉLECTION DU NOUVEAU MAIRE DE MARSEILLE

La victoire posthume de Gaston

(Suite de la première page.)

Comme président de groupe, Michel Pezet a l'initiative. Et d'abord celle de convoquer l'ensemble des conseillers, apparentés compris, pour créer un état de fait. D'entrée, il propose un premier vote fourre-tout, histoire de se compter. Les defferristes refusent d'y participer, ainsi que les radicaux de gauche. Les pezétistes, eux, enregistrent deux petites satisfactions. Une voix defferriste a basculé : Mme Marie-Thérèse Broc n'a pas résisté à la persuasion. Ils sont quinze déjà. Ils vont être seize avec M. Alexandre-Bizaillon, transfuge socialiste de dernière heure, venu du groupe des socio-professionnels membres de la majorité municipale. Les defferristes, de leur côté, sortent leur joker : une taupe dormante, un socialiste «divers gauche» militant CFDT, M. Maurice Pruneta, pourtant élu en 1983 sur une liste conduite par Michel Pezet dans le troisième secteur.

Dix-neuf defferristes, seize pezétistes, le rapport de forces est définitivement établi. Michel Pezet le sait. Il tente alors de passer, très vite, au vote sur les candidats toutes étiquettes confondues. Les defferristes aussi savent. Ils refusent. Les radicaux de gauche, ennuyés, demandent aux socialistes de se mettre enfin d'accord sur leur éventuelle participation au vote. Et ils quittent la salle.

Michel Pezet prononce une suspension de séance, à 11 h 25, théoriquement pour un court moment. Il ne peut plus l'emporter à la hussarde, il va essayer l'usure. C'est le blocage et le début d'un assez extraordinaire chassé-croisé téléphonique et télégraphique. Depuis plusieurs heures déjà, les defferristes se sont efforcés, par télégramme, d'obtenir de la rue de Solferino, siège du PS, un arbitrage. En vain. Ils s'y essaient encore et contactent les uns après les autres les «patrons» du parti. Lionel Jospin renvoie dans un premier temps les Marseillais à leur problème : *«Débrouillez-vous. S'il y a blocage, il faudra que le bureau exécutif soit saisi car il ne pourra pas y avoir de consultations par téléphone.»* Il ajoute cependant : *« Mon sentiment est qu'il faut voter entre vous. Mais on n'a jamais connu de situation pareille.»*

Le PS attentif mais divisé

Certes. Les appels se multiplient. Jean Poperen, le numéro deux du parti, se dit prêt à venir de Meyzieux (Rhône) par le premier avion. Pierre Joxe, Laurent Fabius, André Laignel *« appuient »* les defferristes. Marcel Debarge reste *« évasif »*. Un conseiller de l'Elysée, sollicité, réaffirme la position de principe : non-ingérence.

Bref, le Parti socialiste est attentif mais lui aussi divisé. Curieuse situation et curieux triangle : la mairie de Marseille defferriste téléphone à Paris, l'annexe de la mairie pezétiste le fait aussi ; enfin la mairie et son annexe ne communiquent plus.

A 13 h 30, les plénipotentiaires des deux camps se rencontrent. Michel Pezet fait savoir qu'il s'est opposé à la venue de Lionel Jospin. Il change d'avis et propose l'envoi d'un télégramme commun demandant l'arbitrage du «national». Les defferristes déclinent son offre. Ils ont déjà beaucoup usé sans succès de ce moyen pour se faire entendre. Et pour eux, Michel Pezet est *« responsable du blocage »*. Ils sont surtout conscients du *« piège du temps »*. Il leur faut reprendre l'initiative. Ils optent donc pour une stratégie du coup de force. A 16 heures, ils se rendent en salle de commission pour reprendre la réunion. Seuls, bien que Michel Pezet en ait été prévenu. A 17 h 35, Jean-Victor Cordonnier, maire par intérim, crispé, lit une courte déclaration manuscrite. C'est à la fois un *«contre-constat de carence»* et une convocation. Il mande à la mairie : *« Les élus socialistes, si le quorum est atteint, demandent que les décisions qui s'imposent soient prises. »*

Un peu plus tard, Michel Pezet succède à Jean-Victor Cordonnier sur les marches du bâtiment de la place Daviel. Les defferristes, à l'entendre, ont accéléré sans raison le mouvement. Dans sa bouche, les événements de l'après-midi n'ont qu'une ressemblance très approximative avec la version donnée par ses adversaires. Il affirme ainsi avoir été «mandaté» pour interroger Paris, et estime *« normal de ne pas avoir encore reçu de réponse »*. *« J'apprends,* dit-il, mi-surpris, mi-choqué, *que quelques-uns se réuniraient en ce moment pour je ne sais quoi, pour procéder à une désignation. Je n'ose le croire. Je n'ose penser qu'on veut se mettre hors de la légalité du Parti socialiste. »* Et de conclure en prônant *« l'union »* sous les applaudissements de ses partisans.

L'union est, à l'évidence, en danger. C'est la rupture. Michel Pezet et les siens se replient au siège de la fédération socialiste. L'élection du maire, samedi 17 mai, est compromise, car les communistes, eux, sont inquiets et excédés. Ils le font savoir par le député Guy Hermier. *« Nous nous refusons,* prévient-il, *à arbitrer entre les factions du Parti socialiste. »*

Les communistes envisagent même de ne pas participer à la réunion du conseil municipal. Le dénouement de cette extravagante journée est pourtant proche. Les defferristes ont élu à l'unanimité «leurs» candidats, Robert Vigouroux et, au poste de premier adjoint, Jean-Victor Cordonnier. Paris a, enfin, pris conscience de la gravité du conflit. Lionel Jospin se résigne à trancher. Un télégramme arrive dans les deux camps : *« J'insiste pour que vous réunissiez absolument ce soir ou cette nuit (...) les trente-cinq socialistes membres du conseil municipal afin qu'ils désignent par un vote le candidat socialiste à la mairie. »*

Les defferristes ont gagné. A 21 h 30, le groupe socialiste se réunit — ironie de la situation — dans la salle des mariages, celle où fut exposée la dépouille mortelle de Gaston Defferre. M. Robert Vigouroux est élu candidat à la succession par 19 voix contre 16 à M. Pezet. M. Cordonnier est désigné à l'unanimité, et tous les autres postes sont renouvelés avec deux changements. Michel Pezet rend son écharpe de troisième adjoint. Philippe Sanmarco, conseiller municipal sortant, remplace Robert Vigouroux comme treizième adjoint. La guerre des deux dauphins se termine par leur neutralisation respective. Gaston Defferre est vraiment mort. Sa fidèle et conscrite, le sénateur Irma Rapuzzi (soixante-quinze ans), dit : *« Je suis contente mais triste aussi car je pense à lui... »*

PIERRE GEORGES et GUY PORTE.

LE « CAPTIF »

Maurice Pruneta, l'un des deux « divers gauche » du groupe socialiste et apparentés, n'a pas été enlevé ni sequestré. La question, pour incongrue qu'elle ait pu être, a semblé se poser. Les pezétistes l'espéraient leur. Les defferristes le savaient leur. D'où probablement un malentendu. A-t-on suggéré à Lionel Jospin que ce militant CFDT taillé en athlète pouvait avoir été « tenu sous influence » par la junte defferiste ? Toujours est-il que le premier secrétaire du Parti socialiste a vérifié par téléphone la libre circulation de l'homme et de ses idées. Maurice Pruneta l'a rassuré : « Allô ! Camarade Jospin, je ne te connais pas et je te salue. Voici mon numéro de carte de militant... »

Logique de clans

C'était au printemps 1982, au siège de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. Ce soir-là, M. Jospin avait l'intention d'aller rendre visite à quelques «camarades» postiers, dans un centre de tri. M. Michel Pezet, alors premier secrétaire de la fédération, fit savoir qu'il n'en était pas question. M. Jospin renonça : *«A Marseille, le premier secrétaire du PS ne fait pas ce qu'il veut»,* dit-il.

L'incident était mineur, mais le constat final est révélateur des relations de puissance à puissance qu'entretient traditionnellement la fédération des Bouches-du-Rhône avec la direction nationale du PS. Elle détient environ dix mille cartes d'adhérents (après rectification à la baisse en 1985, lors de la préparation du congrès de Toulouse), soit à peu près un vingtième des effectifs nationaux. Il s'agit là d'une masse de manœuvre essentielle dans un congrès ou pour la désignation d'un candidat socialiste à l'élection présidentielle, d'autant que les courants traditionnels du PS (rocardiens, amis de M. Chevènement...) sont pratiquement interdits de séjour dans cette fédération. L'affaire est compliquée par une lutte incessante pour le pouvoir qui obéit plus à une logique de clans qu'à celle de l'affrontement politique classique.

On comprend, dès lors, que les interventions de plusieurs chefs de file nationaux du PS dans le conflit municipal marseillais n'obéissaient pas toujours au seul souci d'apaiser les esprits, d'éviter de donner une image détestable des débats entre socialistes et d'empêcher, au bout du compte, l'élection de M. Jean-Claude Gaudin (UDF), qui aurait profité des divisions irrémédiables de ses adversaires.

M. Laurent Fabius, qui avait bénéficié du soutien puissant de Gaston Defferre, appuyait ceux qui se réclament de son héritage. M. Paul Quilès, proche de M. Fabius mais ami de M. Michel Pezet, encourageait ce dernier. M. Lionel Jospin avait parié, dans le passé, sur la capacité de M. Pezet à faire le ménage dans cette fédération impossible. Il voyait probablement en lui le meilleur successeur possible de Gaston Defferre à la mairie, celui, en tout cas, qui était en situation de mettre un terme au déclin du socialisme dans cette région.

Mais la fonction de premier secrétaire du PS impose d'abord de faire respecter les règles du fonctionnement démocratique de son parti, qui, à l'évidence, ne permettent pas que le candidat socialiste à la mairie de Marseille soit désigné par des radicaux de gauche ou des conseillers municipaux non inscrits. Le télégramme adressé aux Marseillais par M. Jospin, vendredi soir, recommandait avec insistance cette solution «morale» et signait la défaite de M. Pezet. Minoritaire, M. Pezet a été battu, d'abord par lui-même pour avoir commis l'erreur tactique de privilégier depuis longtemps l'affrontement à tout prix plutôt qu'une tentative de rassemblement.

M. Pezet reste pourtant, jusqu'à preuve du contraire, le vrai patron de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. Son influence s'étend au-delà, sur une partie des militants des départements de la région Provence-Côte-d'Azur. Il faut encore compter sur lui non seulement à Marseille, mais aussi dans les débats nationaux du PS, tant le poids du socialisme méditerranéen est encore lourd.

J.-Y. L.

M. VIGOUROUX : Une brillante carrière de chirurgien

Né le 21 mars 1923 à Paris mais fixé à Marseille depuis sa prime enfance, M. Robert Vigouroux a fait une brillante carrière de médecin hospitalo-universitaire. Il est depuis 1979 professeur de clinique de neuro-chirurgie des hôpitaux.

Ce fidèle de Gaston Defferre, dont il fut le suppléant à l'Assemblée nationale de 1973 à 1978, a commencé à militer à la SFIO en 1964 sans jouer de rôle important, bien qu'il ait été pendant plusieurs années membre du secrétariat fédéral du PS. Il est entré au conseil municipal de Marseille en 1971 et a toujours été réélu depuis cette date, en occupant divers postes d'accès. Peintre à ses heures et ancien amateur de plongée sous-marine, il est père de cinq enfants. D'une nature réservée, il affectionne le travail en équipe et pense pouvoir compter *« sur tous les socialistes »* pour assumer ses nouvelles tâches de maire de Marseille.

M. CORDONNIER : Toutes les étapes du militantisme

Né le 6 mars 1936 à Bastia, M. Jean-Victor Cordonnier est maître de conférences de chimie physique à l'université de Provence. Il a également longtemps dirigé l'Institut de promotion supérieur du travail, un établissement commun aux trois universités marseillaises. Après avoir exercé des responsabilités dans le syndicalisme universitaire, il a adhéré au PS en 1971, après le congrès d'Epinay.

Membre de l'« historique » dixième section de Marseille, celle de Charles Emile Loo, il s'est rallié à M. François Mitterrand au congrès de Metz en 1979, et a franchi toutes les étapes du militantisme jusqu'à son élection au secrétariat fédéral en 1985. Elu conseiller municipal de Marseille en 1977, il est devenu premier adjoint au maire en 1983.

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

« Si ça coince, revenez me voir... » *a dit M. Mitterrand à M. Tjibaou*

« Nous avons trouvé M. Mitterrand plus militant » et *« plus disponible qu'avant »*, a déclaré M. Jean-Marie Tjibaou, le vendredi 16 mai, au lendemain de l'entretien que le chef de l'Etat a accordé aux présidents des trois régions de Nouvelle-Calédonie contrôlées par les indépendantistes. *« Il nous a dit : « Si ça » coince, revenez me voir. C'est bon » signe »*, a ajouté le président du FLNKS au cours d'une conférence de presse.

M. Tjibaou, qui était entouré de MM. Léopold Jorédié et Yeiwéné Yeiwéné, a indiqué que M. Mitterrand va *« peut-être intervenir »* sur le dossier calédonien ! *« Il s'est investi dans le projet Pisani. Je ne pense pas qu'il va s'investir avec le même poids dans un projet qui remet en cause ce qu'il a cautionné. »* M. Mitterrand a rappelé à ses interlocuteurs que le chef de l'Etat est le chef des armées, et il a estimé que, s'il y avait un *« dérapage »* dû à la présence trop nombreuse de militaires en Nouvelle-Calédonie, *« peut-être alors, il interviendrait »*.

Le président de la région Nord de Nouvelle-Calédonie a, d'autre part, jugé *« urgente »* l'ouverture d'une discussion sur les modalités du référendum d'auto-détermination prévu l'an prochain : *« Entre les positions extrêmes* [celle du FLNKS qui dit que seul le peuple indigène doit se prononcer, et celle de M. Pons selon lequel tous ceux qui sont inscrits sur les listes électorales peuvent se prononcer sur le destin du peuple kanak], *il y a de la marge pour discuter. »*

M. Tjibaou a également déclaré : *« Nous sommes venus à Paris pour crier casse-cou aux responsables politiques. S'il y a dérapage, ce sera de leur fait (...). Nous refusons tous les paternalismes, c'est là le fond du débat car le gouvernement a dit qu'il faut revenir à la norme. Or, la norme, c'est la colonisation. Nous avons dit non et ce non là partira avec nous dans la tombe (...). La France, c'est votre pays, pas le nôtre (...). Il y a beaucoup de présidentiables pour 1988, c'est peut-être une chance pour nous mais on ne sait pas encore qui est notre allié. »*

Au cours de leur séjour en métropole, les trois présidents indépendantistes ont été reçus par tous les partis de gauche. M. Michel Rocard, qui s'est entretenu vendredi avec la délégation, comme l'avaient fait avant lui, notamment, MM. Lionel Jospin et Pierre Joxe, a fait savoir qu'il se montrera *« très vigilant »* lors du débat sur le projet de loi-programme du ministre des DOM-TOM : *« Un équilibre fragile entre les communautés commence à s'établir. Toute remise en cause peut présenter des dangers graves »*, a estimé l'ancien ministre.

LE REJET DE LA MOTION DE CENSURE

La gauche réunie le temps d'un scrutin

L'union de la gauche, l'espace d'un scrutin, a été reconstituée. Députés socialistes et communistes se sont retrouvés au coude à coude, mais seuls, pour voter, le vendredi 15 mai, la première censure du gouvernement de M. Jacques Chirac. Ils ne furent pas — bien entendu — assez nombreux. La motion déposée par les socialistes aurait dû recueillir 289 voix pour que le premier ministre soit contraint de remettre sa démission. *Elle n'en obtint que 251 :* les deux cent douze socialistes et *apparentés,* les *trente-cinq* communistes et apparentés, les quatre non-inscrits anciens membres du PS exclus de leur parti lors des remous de la campagne électorale.

Le premier projet de la nouvelle équipe ministérielle, qui avait engagé sa responsabilité sur ce texte, est ainsi considéré comme adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Il lui reste à franchir l'obstacle du Sénat. Cela devrait se faire sans difficulté avec la majorité de la haute assemblée qui, faisant preuve d'une rapidité quelle avait oubliée depuis 1981, a accepté que ce projet de loi d'habilitation économique et sociale soit inscrit dès le mercredi 21 mai à l'ordre du jour de la séance publique au palais du Luxembourg.

Mais le gouvernement devra compter avec la gauche qui pourrait être tentée d'obtenir au Sénat la discussion dont elle a été en partie privée au Palais-Bourbon. Ce ne sera qu'une affaire de patience puisque la rédaction du texte a déjà été revue avant même sa discussion par les députés avec les responsables de la majorité sénatoriale afin que celle-ci n'ait plus à y apporter de modifications. Si tel était bien le cas, le projet n'aurait plus à revenir à l'Assemblée nationale et serait définitivement adopté au Sénat.

La première copie ministérielle ayant été sérieusement retouchée, les principaux risques d'inconstitutionnalité ont été supprimés. Mais le Conseil constitutionnel sera certainement amené à se prononcer. Un feu vert sera alors donné au gouvernement — si les juges de la constitutionnalité ne trouvent rien à redire — pour appliquer l'essentiel de sa politique économique et sociale. Ce projet l'autorise, en effet, à légiférer par ordonnance pour supprimer le contrôle des prix et mettre en place un nouveau droit de la concurrence, à alléger les contraintes sociales et fiscales pesant sur les entreprises, à modifier le code du travail pour faciliter les embauches (particulièrement celles des jeunes de moins de vingt-cinq ans), enfin, à développer les formules de « participation » facultative des salariés aux résultats, voire à la direction des sociétés.

Ce même texte oblige le gouvernement à vendre au privé d'ici au 1er mars 1991, soixante-cinq entreprises industrielles ou groupes bancaires et d'assurance appartenant à l'Etat, depuis 1945 pour certains. Il *lui permet de fixer par ordonnance* les conditions de ce transfert, ainsi que la vente de leurs filiales, et de nommer par décret, en conseil des ministres, les nouveaux patrons de ces sociétés en instance de privatisation.

Inégalité de traitement

Ce premier projet a donné lieu à une longue bataille parlementaire. Il devrait en être de même pour ceux à venir. Il est déjà acquis que le gouvernement devra engager sa responsabilité dès le mardi 20 mai, lorsque *viendra en discussion la réforme* électorale. La très longue négociation entre le RPR et l'UDF sur les découpages des circonscriptions qu'ils proposeront de concert au ministre de l'intérieur n'a pas dissipé toutes les craintes des députés de la majorité, loin s'en faut. Elle a surtout donné un argument de poids aux oppositions. Lorsque les députés seront amenés à autoriser le gouvernement à user d'une ordonnance pour dessiner cinq cent soixante dix-sept nouvelles circonscriptions, ils ne disposeront pas tous des mêmes informations. Il y a inégalité flagrante de traitement entre les élus.

Le vote du collectif modifiant la *loi de finances pour 1986 votée* par les socialistes, dont la discussion doit *venir théoriquement, le jeudi* 22 mai, à l'Assemblée, donnera lieu, *lui aussi, à d'âpres discussions.* D'autant que les travaux de la commission des finances ont montré que certains élus de la majorité souhaitent aller un peu au-delà des mesures « libérales » prévues par le gouvernement et que d'autres, les barristes, ne les acceptent pas toutes en l'état.

Le tour viendra ensuite de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, dont le rapporteur, au nom de la commission des affaires sociales, sera M. Etienne Pinte, député RPR des Yvelines. *La gauche est déterminée* à mener sur ce terrain une virulente *bataille politique, même s'il* ne paraît pas encore évident aux socialistes que la rédaction du projet leur permette de proposer de nombreux amendements. L'importance du combat de la gauche dépendra bien évidemment du soutien que lui apporteront ou non les syndicats. Mais déjà, dans les milieux proches du pouvoir, on envisage, si la discussion devait se prolonger, que le gouvernement engage de nouveau sa responsabilité.

Cette possibilité est encore accrue pour le projet sur la presse. Les députés socialistes ne comptent pas s'arc-bouter sur la défense de la loi de 1984, mais ils n'ont pas l'intention de laisser passer sans rien dire le texte bien peu contraignant sur la transparence des entreprises de presse et *entièrement silencieux* sur les limites des concentrations.

Ils envisagent de multiplier les amendements pour tenter de faire de ce projet une législation facilitant la création d'entreprises multimédias, en liaison avec leurs collègues sénatoriaux, qui doivent examiner les premiers le texte sur l'audiovisuel et la privatisation de TF 1. Dès que celui-ci viendra en débat au Palais-Bourbon, il sera aussi l'occasion d'une longue bataille de retardement menée par les élus du PS.

Comme M. Chirac ne veut pas — il l'a dit jeudi — que *« le verbe paralyse l'action »*, il sera sans doute contraint à user de l'article 49-3 à répétition.

THIERRY BRÉHIER.

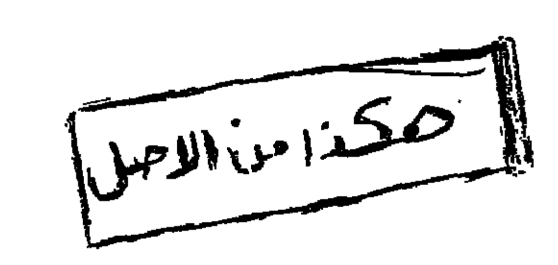
TROIS MESURES EN FAVEUR DES JEUNES FRANÇAIS MUSULMANS

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, a annoncé, le jeudi 15 mai, à Perpignan, que *« toute entreprise qui embauchera un jeune Français musulman bénéficiera de 50 % d'exonération des charges correspondantes »*. Il a précisé toutefois que cette mesure ne concernera que les enfants des rapatriés de confession islamique, en particulier les enfants des anciens harkis. M. Santini a souhaité que le Conseil constitutionnel admette ce traitement particulier dans la mesure où il s'agit, selon lui, de répondre à un *« juste droit »* en faveur de ces jeunes *« dont 90 % sont au chômage »*.

Le secrétaire d'Etat a annoncé en même temps deux autres mesures : en accord avec le ministre de l'intérieur, les jeunes Français musulmans pourront, *« dans le cadre de leur service national, être affectés en priorité dans la police, ce qui leur permettra,* a-t-il dit, *de bénéficier d'une amorce de carrière »*, et ils pourront aussi *« passer gratuitement »* le permis de conduire les véhicules de transports en commun et les poids lourds.

● *M. Chirac chez M. Giscard d'Estaing.* — MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac se sont entretenus de la situation politique, le vendredi 16 mai, au cours d'une rencontre de plus d'une heure au domicile de l'ancien président de la République. Ils ont eu un échange de vues *« constructif et particulièrement détendu »*, indique-t-on dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing. Ils sont convenus de se rencontrer de manière régulière pour suivre *« l'évolution de la situation »*.

● *M. Barre aux Etats-Unis.* — M. Raymond Barre devait quitter Paris, dimanche 18 mai, pour un voyage d'une semaine aux Etats-Unis où il donnera une série de conférences et rencontrera de nombreuses personnalités américaines des mondes universitaire, économique, financier et politique. L'ancien *premier ministre se rendra à* Los Angeles puis à New-York. Au cours *de son séjour, il doit rencontrer* les principaux dirigeants des grandes *sociétés industrielles et financières* basées dans l'est des Etats-Unis, à l'initiative de la Foreign Relations Organisation, importante organisation d'études internationales.



JUSQU'AU 19 mai, la Quinzaine des réalisateurs reprend les films de son programme pour les spectateurs qui sont arrivés en cours de festival. Pierre-Henri Deleau a présenté la dernière soirée en souhaitant que ce ne soit pas la dernière séance.

Le palais Croisette, en effet, doit être transformé en hôtel, on ne sait pas quand, mais on ne sait pas non plus quelle salle accueillera la Quinzaine. Pierre-Henri Deleau a été longuement applaudi, et aussi Jack Lang, venu assister à la première mondiale d'une œuvre qu'il avait

UNANIMITÉ

subventionnée quand il était ministre : l'Opéra des gueux, de Guy Gierra. C'est un film tiré d'une pièce de théâtre, comme le Richard III, *de Raul Ruiz, présenté par Perspective du cinéma français.*

ROLAND JOFFÉ, avec la Mission *(en sélection) n'arrive plus à convaincre. Convaincante, en revanche, est Barbara Sukowa, la* Rosa Luxemburg, *de Margareth von Trotta. Mais l'unanimité se fait sur une autre héroïne légendaire,* Thérèse, *la sainte de Lisieux, un film admirable d'Alain Cavalier.*

SÉLECTION

« Thérèse », d'Alain Cavalier; « la Mission », de Roland Joffé

Dans les bras de Jésus

Jésus est l'époux invisible mais omniprésent de Thérèse, la petite carmélite admirablement mise en scène par Alain Cavalier.
Les jésuites évangélisent en son nom les Indiens du Paraguay. Mais, comme eux, Roland Joffé ne s'est pas montré très convaincant.

ENFIN on a projeté un film à Cannes. Il était temps. Au neuvième jour du Festival 1986, *Thérèse*, d'Alain Cavalier, a remis les pendules à l'heure et administré à tous, et en toute modestie, une leçon de cinéma. Une heure et demie de grand art, d'émotion, d'humour, de folie, d'admiration sans réserve. Qui nous aurait fait espérer cela, au plus athée d'entre nous du moins, à partir de la vie brève de sainte Thérèse de Lisieux ? Un film sans grands décors ni gros budget (6,6 millions de francs), sans vedettes, tourné en dix semaines, et un chef-d'œuvre de la *première à la dernière image.*

A la fin du siècle dernier, à l'âge de quinze ans, Thérèse Martin (Catherine Mouchet) décide d'entrer au carmel, comme deux de ses sœurs l'ont déjà fait. Elle va jusqu'à Rome supplier le pape de l'y autoriser. Le père Martin ne s'y oppose pas, mais on la croit trop jeune, trop fragile, pour les dures lois du couvent. Thérèse subit tout, la règle du silence, les pénitences, le froid, la nourriture misérable, avec une force et une gaieté presque surnaturelles. Dans les rares moments où elles sont autorisées à parler, les carmélites ne mâchent pas leurs mots. Elles discutent sans ambage de leur époux spirituel, ce Christ *(« un bonhomme qui est mort depuis deux mille ans et dont on n'est même pas sûr qu'il ait existé »)* pour lequel elles souffrent d'amour et d'angoisse. Faut-il le séduire, l'accueillir ? Viendra-t-il ? Nous a-t-il abandonnées. *« Tu t'es remise avec lui ? »*, demande une sœur à l'autre.

Thérèse, sur les indications de la prieure, écrit ses pensées dans un cahier noir. Son père, devenu infirme, meurt, et la quatrième sœur Martin rejoint à son tour le couvent. Dans la joie. Où aller quand le monde est si laid ? Ici au moins, dans le dénuement, les choses de la vie prennent un relief extraordinaire, une saveur plus sensuelle qu'ailleurs. Un poisson que l'on vide, des fleurs coupées, un repas de Noël où l'on danse, deviennent autant d'occasions d'émerveillement profond (il faut rendre ici hommage aux images de Philippe Rousselot).

Alain Cavalier ne nous propose pas pour autant une apologie de la vie monastique. Même si l'on devine à quel point une certaine qualité de silence lui est chère, indispensable, il ne prêche aucune cause, ni celle de la religion. Le médecin qui diagnostique chez Thérèse les signes avancés de la tuberculose déclare que les règles des carmélites sont absurdes et inhumaines, avec bon sens en l'occurrence. Mais le bon sens est de ce monde, et Thérèse n'y a plus qu'un pied. Elle souffre, elle doute, et autour d'elle les sœurs moins douées pour la sainteté s'inclinent.

Thérèse meurt en 1897 et est déclarée sainte en 1925. Etait-elle bienheureuse ou folle, cette bouleversante jeune fille ? Cavalier donne à voir sans l'élucider un mystère où l'Eglise a tranché. Il n'en est que *plus fort.*

Que le dixième film de cet auteur exigeant qu'est Alain Cavalier (on lui doit déjà *le Combat dans l'île, Martin et Léa, Un étrange voyage)* ait une palme ou non ne l'empêchera pas désormais d'être pour nous au paradis. Lui et son exceptionnelle interprète.

La palme, on murmure beaucoup, un peu trop, qu'elle ira à *la Mission*, de Roland Joffé (*la Déchirure*), produit par David Puttman (*les Chariots de feu*). Où l'on retrouve, à côté d'excellents acteurs comme Jeremy Irons et Robert DeNiro, l'immortel Jésus, bien qu'il ne soit pas inscrit au générique.

Le sujet du scénario de Robert Bolt est *a priori* passionnant. En 1750, les Espagnols et les Portugais *sont en conflit sur la question* des jésuites en Amérique du Sud et le statut de leurs missions à la frontière du Paraguay et de l'Argentine, près des spectaculaires chutes d'Iguaçu. Les jésuites *protègent* les Indiens, les Guaranis notamment, ce qui gêne l'appétit des colons et des marchands d'esclaves. Pour le rachat de son âme noire, un trafiquant d'Indiens (DeNiro) *devient jésuite dans* la jungle et s'oppose à l'Église qui a décidé de sacrifier les missions américaines afin de sauver l'ordre des jésuites en Europe. Vaste programme. *Paysages sublimes, musique* appuyée d'Ennio Morricone, une tempête sous chaque crâne et pourtant ça ne prend pas. Le récit ne trouve pas son rythme, il y a des longueurs un peu complaisantes et des ellipses assez rudes : les jésuites en particulier semblent être accueillis par les bons Indiens avec une singulière facilité. Il est vrai que ces Indiens sont des surdoués qui chantent la messe à *la perfection, jouent* du violon, en fabriquent même, en dépit de l'humidité ambiante si hostile à la lutherie.

La version actuelle de *la Mission*, paraît-il, n'est pas définitive, le film (*comme Thérèse*) *devant* sortir à l'automne. Soit. Il n'en restera pas moins très ardu de nous faire admettre le rôle quasi angélique de la Compagnie de Jésus qui, en d'autres temps, d'autres lieux, *se* montra moins débonnaire. Comme se le demande bien tard le cardinal Altamirano, chargé par Rome de trancher le débat en regardant les Indiens : *« Peut-être se seraient-ils mieux passés de nous tous ? »* Bonne question, éminence.

MICHEL BRAUDEAU.

NOIR ET BLANC



Claude Dityvon / Cahiers du Cinéma. FONDATION ROLLEI.

LORSQU'ON rêve de cinéma, c'est toujours en noir et blanc. Lorsque Jim Jarmush, plus étrange que le paradis, regarde la vie, c'est en noir et blanc aussi. Il rend à ce langage ses beautés irrégulières et ses rigoureuses folies. Et son nouveau film, Dawn by Law, *présenté samedi 17 mai, est tout sauf gris. Jim Jarmush est assorti. Un vêtement noir, des lunettes noires, et des cheveux blancs, pas blonds. Nous avons dit blancs, vraiment. Il n'y a que ses idées qui soient de toutes les couleurs.*

« Rosa Luxemburg », de Margarethe von Trotta

La boiteuse ardente

A travers une figure légendaire, un tournant dans l'histoire de l'Allemagne fédérale au début de ce siècle.

JUIVE polonaise, née en 1871, lancée très tôt dans les activités politiques, émigrée, naturalisée allemande en 1898 par un mariage blanc, Rosa Luxemburg qu'on surnomma Rosa la Rouge, a joué en Allemagne au début du siècle, un rôle très important dans l'histoire du mouvement social-démocrate. Révolutionnaire et pacifiste, elle a passé les années de guerre en prison. Le 17 janvier 1919, elle est arrêtée et assassinée à Berlin. Après l'échec du soulèvement, organisé par le groupe Spartakus qu'elle avait fondé avec Karl Liebknecht.

Rosa Luxemburg est devenue une figure légendaire, utilisée à tort et à travers en Allemagne de l'Ouest et de l'Est, mais qui nous est moins familière. D'où l'intérêt du film de Margarethe von Trotta. Derrière la légende, derrière la statue, elle cherche la femme telle qu'elle l'a ressentie à travers ses lettres, ses écrits, et la trouve, bien sûr. Margarethe von Trotta a filmé un portrait dont le modèle la fascine.

Idéaliste en amour comme en politique, sa Rosa Luxemburg lutte constamment contre les hommes. Parce qu'il l'a trompée, elle quitte son amant Leo Jogiches – le seul qui ait vraiment compté dans sa vie, à qui Daniel Olbrychski prête son charme pervers, – mais continue pourtant les combats politiques avec lui.

Elle se heurte aux membres du Parti social-démocrate allemand faisant carrière dans le parlementarisme, et votant les crédits de guerre en 1914. Les hommes lui ont apporté déceptions, désillusions, trahisons.

Rosa, petite femme boîteuse au visage ingrat, mais transfigurée par son ardeur à vivre son idéalisme, s'incarne d'une manière extraordinaire en Barbara Sukowa. Les discours ont un son d'authenticité, de pureté morale qu'on ne sent pas chez les éléments masculins (Jaurès, notre tribun sacré, en prend un sacré coup...). On se passionne pour cette Rosa ardente.

Intransigeante, sentimentale, même si la première moitié du film s'embrouille un peu trop dans les retours en arrière. Les scènes de prison sont remarquables. Le final aussi : la soldatesque de la nouvelle République allemande traite la femme vaincue de vieille putain et de sale juive, avant de l'abattre et de jeter son corps à l'eau.

JACQUES SICLIER.

SECTIONS PARALLÈLES

Films de théâtre

Le roi et les gueux

Pour des raisons économiques, pour adhérer à son époque, le théâtre ne peut pas ignorer le cinéma. Le mariage se fera. On en est encore aux manœuvres d'approche.

ON fait beaucoup de bruit autour des films d'opéra qui coûtent cher mais sont indémodables et, en principe, *rentables, le répertoire lyrique étant* le même un peu partout dans le monde. On parle moins des films de théâtre, pourtant, il y en a eu trois à Cannes. En sélection, il y a eu *Fool for Love*, réalisé par Robert Altman, d'après la pièce de Sam Shepard (*le Monde* du 13 mai 1986) ; à la quinzaine des réalisateurs, *l'Opéra des gueux*, de Ruy Guerra ; dans la perspective du cinéma français, le *Richard III* de Raul Ruiz, à partir du spectacle de Georges Lavaudan, directeur de la Maison de la culture de Grenoble, qui a coproduit le film avec l'INA.

Il s'agit-là, d'une expérience importante, une tentative de mariage entre théâtre et audiovisuel. Raul Ruiz a utilisé les comédiens de Georges Lavaudan et la plupart des costumes. Mais avec une entière liberté d'action, selon sa propre rêverie. Son film aurait pu s'appeler *« l'Ascension de Richard »*, car il s'arrête au couronnement du nabot diabolique. Une ascension à coups *de crimes et de trahisons...*

Le jeu des meurtres amuse Raul Ruiz. Il lance Richard comme une sorte de joker, dans un jeu de l'oie truqué, un labyrinthe qui passe par des couloirs, des pelouses rapées, des routes crayeuses et des salles voûtées, piégé par des toiles peintes, avec, au centre, une caverne de rocaille en carton-pâte, hérissée de stalactites. Dans ce décor de féerie sulfureuse, où Richard joue sa partie la plus serrée, des personnages apparaissent comme des marionnettes cabalistiques soumises à un invisible manipulateur.

C'est la scène la plus belle, la plus personnelle, et par là, elle dénonce les limites de l'entreprise. Le spectacle de Lavaudan jouait tout autant sur l'artifice, mais, au théâtre, la présence des acteurs laisse aux personnages, même présentés en pantins, leur ambiguïté, quelque chose d'imprévisible. Ici, tout est net. L'inquiétude manque, et le texte s'adapte difficilement au rythme du film.

Tout est froid

Le rythme est également le problème de *l'Opéra des gueux*, œuvre anglaise du dix-huitième siècle dont Brecht et Kurt Weill ont tiré *l'Opéra de Quat'sous*. L'adaptation brésilienne déplace l'action en 1941, époque où le gouvernement soutient l'Allemagne. Max est un voyou pro-américain. Son ancien copain d'école, chef de la police, est pro-fasciste. Max est le souteneur d'une chanteuse qui travaille dans un bordel où un travesti en jarretelles reprend, avec une frénésie tropicale, le personnage de Joel Grey, de *Cabaret*. Le patron de la boîte a une fille que Max finit par épouser. Il y a beaucoup de chansons, de ballets (celui où s'affrontent les deux rivales est formidable). La musique sensuelle est de Chico Buarque.

Le film est tiré d'une comédie musicale. On aimerait savoir ce qu'elle donne sur scène. On imagine un spectacle qui projette sur le public sa truculence agressive. On imagine seulement. Au cinéma, tout est froid, tout se passe dans le noir, avec des gros plans de visages qui suppriment les corps, un montage saccadé de perpétuels champs contrechamps qui n'empêche pas les scènes d'être statiques.

« En théorie, confiait un cinéaste, *le passage d'un texte trop jeune à l'écran permet d'éviter le piège du théâtre filmé. »* Est-ce que les cinéastes sont vraiment à l'aise avec un texte de théâtre ? Là est la question.

COLETTE GODARD.

« Esther », d'Amos Gitai

Brechtien et biblique

ASSUSS, le puissant roi Assuérus prend pour nouvelle épouse la jeune Esther qui, sur les conseils de son oncle Mardochée, ne révèle pas qu'elle est *juive. Reine,* elle sauve son peuple de l'extermination décidée par le ministre Haman.

Le récit biblique, dont des phrases entières sont respectées, a *été filmé* dans l'ancien quartier arabe, à moitié démoli, de Haïfa, au milieu des ronces et des herbes folles, sur des escaliers disloqués. Il y a peu de figurants et seules les couleurs *des costumes, la sensualité* raffinée des éclairages (réglés par Henri Alekan), rappellent l'Orient antique. Amos Gitai a volontairement pratiqué l'effet de distanciation brechtienne (ce n'est plus courant au cinéma : on est surpris) et s'est inspiré *des méthodes filmiques* de Jean-Marie Straub.

Esther n'est pas, pour autant, un film « difficile ». Le réalisateur israélien éveille la mémoire juive et, du même coup, celle de l'État d'Israël, en remettant au jour l'engrenage de vengeance voulu par Mardochée et Esther après la chute d'Haman. A la fin de l'histoire, les interprètes – un Arménien, un Arabe, un juif d'Egypte, etc. – viennent dire leur malaise en Israël. C'est le sens politique du film, un appel à la tolérance et à la raison.

J. S

Monsieur « films » de Canal Plus

La tête chercheuse

René Bonnel remet en question quelques dogmes bien établis et fait des propositions originales.

COMMENT mener de front la carrière d'un théoricien reconnu et celle d'un gestionnaire couronné de succès ? L'aventure de René Bonnel responsable du cinéma sur Canal Plus, est sans doute unique dans le petit monde de la communication française. Elle commence en 1967 quand, à vingt-deux ans, l'étudiant de sciences politiques, cinéphile acharné, devient, grâce à un concours, le plus jeune juré de l'histoire du Festival de Cannes. Il y côtoie cette année-là Vicente Minnelli, Shirley MacLaine, Miklos Jancso. La rencontre est définitive : René Bonnel ne veut plus quitter le grand écran.

A lieu de consacrer sagement sa thèse aux grands problèmes monétaires, il choisit, dans l'indifférence générale, de traiter en 1 200 pages l'économie du cinéma. Aujourd'hui, son livre est traduit en quatre langues et repris en édition de poche. Daniel Toscan du Plantier rencontre René Bonnel lors d'un débat radiophonique et l'engage immédiatement pour moderniser et relancer la distribution de Gaumont.

En avril 1983, René Bonnel est le premier homme embauché par Havas pour le lancement de Canal Plus. Double mission : négocier avec les professionnels du cinéma et séduire les abonnés par une irréprochable programmation de films. Trois ans plus tard, la chaîne payante fête à Cannes son millionième abonné et son mariage d'amour avec le cinéma. René Bonnel peut s'estimer satisfait.

Mais la passion de la théorie ne l'a pas quitté. Ravi d'être au cœur du système pour mieux l'analyser, René Bonnel poursuit ses activités de tête chercheuse. Il prépare un livre sur le financement de la production, qui lui semble être le problème-clé du cinéma français. *« Il y a dans ce pays un rapport difficile entre les saltimbanques et les banques. Ces dernières sont fascinées par le cinéma mais veulent tous les avantages de l'économie à risque sans en assumer les risques. Du coup, le montage financier des films devient la hantise des producteurs.*

Sur le chapitre des rapports avec la télévision, René Bonnel n'hésite pas à remettre en question quelques dogmes *« Les professionnels campent aujourd'hui sur des positions corporatistes qui datent de 1945. Or la situation est en train de changer radicalement. Les télévisions privées auront, pour fidéliser l'audience, recours davantage aux séries et aux jeux qu'aux films. Les nouveaux partenaires privilégiés du cinéma sont la vidéo et les chaînes payantes. »* Chiffres à l'appui, il démontre que certains films diffusés par Canal Plus peuvent retrouver ensuite une audience satisfaisante *en salle*, par un *effet* de bouche-à-oreille très proche de celui qu'alimentait jadis le système de la première exclusivité. Pour aller jusqu'au bout de la démonstration, René Bonnel envisage de diffuser prochainement sur la chaîne payante *le Rayon vert* d'Eric Rohmer avant sa sortie en salles.

René Bonnel n'est pas avare d'analyses iconoclastes et de propositions originales. Il attaque le cinéma d'auteur, responsable selon lui de l'anémie des films français, et suggère que l'on rétablisse comme aux Etats-Unis des relations salariales claires entre producteur et auteur. L'avance sur recettes lui semble utile, mais le système de sélection des projets peu responsable. *« La collégialité de la décision est une mauvaise chose en matière culturelle. Pourquoi ne pas confier le budget d'aide à un certain nombre de personnalités qui, chacune, serait responsable de ses choix.*

Il critique la politique trop frileuse de l'exploitation, persuadé que les salles de cinéma peuvent attirer un public plus large. *« Pourquoi ne pas essayer d'ouvrir les salles le matin ou de généraliser rapidement la possibilité de réserver ses places à l'avance. Avec la formidable promotion que lui font les médias, le film est devenu un événement : pourquoi ne pas essayer de le vendre comme tel ? Je suis persuadé que le cinéma français a une formidable capacité d'adaptation aux mutations technologiques, comme il l'a montré dans le passé. Il faut simplement éviter de le figer dans des carcans réglementaire et lui insuffler un peu de liberté. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Léotard présente sa politique du cinéma

Le mariage de la culture et de l'audiovisuel

Le ministre de la culture et de la communication souhaite une Europe du cinéma capable de rivaliser avec Hollywood.

M. FRANÇOIS LÉOTARD s'est offert un beau succès en présentant à Cannes les grandes lignes de sa politique cinématographique. Chaque mot du ministre de la culture et de la communication était un baume au cœur des organisations professionnelles du cinéma, quelque peu bousculées par la dernière année du gouvernement socialiste. L'alliance conclue dans le combat contre la cinquième chaîne a visiblement résisté à l'épreuve du pouvoir, et les jeunes libéraux, qui déclaraient, il y a quelques mois encore, que le cinéma français souffrait de surproduction, ont dû, devenus ministres, mettre de l'eau dans leur vin.

M. Léotard s'engage donc à garantir le cinéma contre toute dérégulation du paysage audiovisuel. Il défend une stricte chronologie des *médias dans la diffusion des films* et veut inscrire les obligations des *chaînes vis-à-vis du cinéma.* Mieux encore : le ministre juge que le prix d'achat des films par les télévisions, le montant de leurs interventions en coproduction, sont très insuffisants. Une position déjà défendue sans succès, il y a quelques années, par la Commission de la concurrence.

Mais réglementer la diffusion *électronique des films* au niveau national n'est plus suffisant à l'heure *où les satellites arrosent* l'Europe. Sur le marché commun des images, M. Léotard a *une position plus* proche de celle de son prédécesseur que *de celle des gouvernements libéraux* de la Communauté européenne. Il soumet la libre circulation des émissions de télévision au préalable de l'adoption par les Douze d'une réglementation commune sur la hiérarchie des médias. Ils s'oppose à la « licence légale » qui permettrait aux réseaux câblés de diffuser toutes les chaînes européennes moyennant un paiement forfaitaire des droits d'auteur. Le ministre de la culture et de la communication veut aussi reprendre l'idée d'un Fonds de soutien européen à la production dès le sommet des ministres de la culture le 13 juin à Amsterdam.

Faire l'Europe du cinéma pour tenter de rivaliser avec la formidable puissance d'Hollywood n'exclut pas une politique de la main tendue aux producteurs américains. *« L'émulation n'est pas l'affrontement »*, explique M. Léotard, qui trouve enfin une occasion de se démarquer de M. Jack Lang en annonçant qu'il se rendra au Festival de Deauville.

Le ministre a profité de son intervention devant le Bureau de liaison européen du cinéma à Cannes pour préciser la nature des critères « culturels » que la Commission nationale communication et libertés prendra en compte pour départager les candidats à la télévision privée. Outre le respect strict des obligations à l'égard du cinéma, les opérateurs devront, pour séduire l'autorité chargée d'accorder les fréquences, proposer *« de faire davantage pour la création et le développement artistique »*. Et le ministre a donné quelques exemples : consacrer un montant important de ses recettes à l'acquisition de films ; financer des spectacles de théâtre ou des troupes en échange d'une retransmission de ses spectacles, apporter son concours au maintien de l'art lyrique ou de la chanson française.

M. Léotard espère ainsi *« permettre à telle ou telle discipline artistique dont l'exploitation économique est parfois difficile de vivre et de se développer, tout en assurant la diffusion sur une antenne de télévision de programmes de qualité »*. La belle idée du mariage entre l'économie de l'audiovisuel et celle du spectacle vivant reprend du poil de la bête. Aux candidats maintenant de faire leurs enchères.

J.-F. L.

Une étude du CNC

« La culture la plus vivante »

LE MONDE, RTL et les *Cahiers du cinéma* n'ont pas été les seuls à interroger les Français sur le septième art. A un moment où le grand écran est à l'honneur, il était naturel que le Centre national du cinéma se passionne lui aussi pour les relations compliquées qu'entretiennent les cinéphiles (plus ou moins assidus) avec leur art préféré.

C'est donc fait avec un sondage de la SOFRES qui recoupe en bonne partie celui que nous avons publié dans notre supplément « Cannes » (*le Monde* du 8 mai). A travers les deux vagues d'enquête réalisées par la SOFRES, (2350 personnes, puis 1011), le cinéma apparaît *« comme un événement culturel majeur situé au cœur de la société d'aujourd'hui »* ; 46 % des personnes interrogées et qui sont allées au moins une fois au cinéma dans l'année estiment qu'il est *« la forme de culture la plus vivante aujourd'hui »*. Un jugement porté majoritairement par les quinze à vingt ans... et par les Parisiens.

Toujours selon le même sondage, le cinéma apparaît comme la forme de loisirs la plus socialisée. Objets de débats et de discussions, il est le roi du bouche à oreille.

Une constatation confirmée par l'étude qualitative menée par le service des études et recherches du ministère de la culture et de la communication. Certes, la critique joue un rôle déterminant, notamment auprès du public cultivé qui *« épluche tout avant d'y aller »* — notons à ce sujet que *le Monde* et *Télérama* sont des références obligées — mais le bouche à oreille reste malgré tout la première source d'informations. Comme le souligne l'étude, *« il ouvre aux délices de la révélation, il représente le contre-pouvoir du public »*. C'est ce qu'exprime une des personnes interrogées au cours de cette enquête : *« Il y a une toute petite pub et on n'en parle pas, ça me donne envie d'y aller, parce qu'on m'a dit que c'était un super-film. »* Qui « on » ? *« Ma meilleure amie »* ou encore un *« ami intelligent et cultivé »*. Voilà sans doute ce qui explique le succès de certains films sans grande publicité et l'échec d'autres lancés à grand tapage. En tout cas, il ne faut jamais en dire trop : *« ... Des fois,* souligne une étudiante, *on a l'impression de connaître déjà tout : le film a été encensé, on a vu plein d'extraits, c'est toujours décevant quand on va le voir. »* Respecter le mystère de l'œuvre.

L'étude du ministère de la culture examine aussi, bien sûr, les transformations subies par le film dans son passage du grand au petit écran : *« Le petit écran opère, à travers la réduction de l'image, du son et de l'espace, une réduction sensorielle et émotionnelle. On vit moins le film. »*

« Les films qui résistent le mieux à ce système de réductions sont ceux dont le contenu essentiel est le récit : policiers, comédies, films d'action, mais aussi les films intimistes où l'espace est intérieur plutôt qu'extérieur. Ceux qui résistent le moins bien sont ceux dont l'acteur majeur est l'espace ou la musique, et ceux où l'image a une existence autonome et n'est pas seulement véhicule du récit

Le Larousse des cinéphiles

Les célèbres et les méconnus

DEPUIS de longues années, Jean-Loup Passek et son équipe préparaient pour les éditions Larousse ce monumental Dictionnaire du cinéma. Celui-ci ne déçoit pas.

En raison de son ampleur et de son sérieux, d'abord. Les cinématographies les plus méconnues, les moins bien distribuées en France y figurent en bonne place, sous forme de notices étoffées, et les films sortis en 1985 sont cités et commentés. Quant aux synthèses consacrées aux auteurs, elles sont, comme il se doit, confiées à des « spécialistes », mais ceux-ci savent en général réprimer les ardeurs du thuriféraire pour *adopter la démarche plus pédagogique* qui convient en la circonstnce. C'est là du reste le problème crucial posé par ce genre d'entreprise : comment intégrer la dimension critique, la dimension du jugement, dans ce qui ne se veut, fondamentalement, que répertoire, inventaire, *recensement* ? La *réponse* de Jean-Loup Passek rejoint celle d'Henri Langlois : le cinéma, bien que centenaire, est un art jeune, et la prudence comme l'humilité commandent d'engranger le plus possible sans trop se préoccuper de sélection, l'avenir ne pouvant manquer de pourvoir à cette dernière (et d'une façon, on le sait, parfois fort inattendue, tout particulièrement dans le domaine du film).

Mais le dictionnaire des éditions Larousse, comme son titre l'indique, concerne le cinéma et non point seulement les *cinéastes. Aussi ne s'étonnera-t-on* pas, sinon par comparaison avec les autres ouvrages similaires publiés jusqu'ici, de l'importance accordée aux questions techniques et économiques, qui font l'objet de cent cinquante articles très riches d'information, et sont complétées par des illustrations possédant la même qualité que toute l'iconographie du volume.

Un seul regret : puisque *l'intention des auteurs semble* bien avoir été de couvrir tous les aspects du phénomène cinématographique, on eût aimé trouver ici une étude d'ensemble sur l'idéologie, sinon la politique, à l'écran. Les deux articles, au demeurant solides, inspirés par l'agit-prop et la « liste noire » d'Hollywood ne sauraient tout à fait en tenir lieu.

C. Z.

★ Dictionnaire du cinéma, sous la direction de Jean-Loup Passek, assisté de Michel Ciment, Claude-Michel Cluny et Jean-Pierre Frouard, volume relié sous jaquette (19×28), Larousse édit., 808 p. (96 p. de hors-texte), 349 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4227

HORIZONTALEMENT

I. Est destiné à passer par des hauts et des bas. On peut l'avoir continuellement sur les bras et dans le dos. — II. Habite les colonies. Fait perdre plus que des plumes à ceux qui l'approchent. — III. Pièce montée. Coule quand on éprouve de la peine. *Placé* sous la « carafe ». Peut *faire partie* d'un sac. — IV. Moins on l'entend mieux ça vaut. Terre d'accueil pour des chevaliers. Va bien avec elle. — V. En voilà un qui est quelque peu *gonflé !* Romancier. — VI. Dans le patrimoine d'un propriétaire terrien. Rend inutile un éventuel retour. N'est pas pendue au cou de tout le monde. — VII. Des hommes qui *s'attendent* à *essuyer des revers.* Chef de tribu. — VIII. Se tient souvent à l'écart. Prend du poil de la bête. — IX. Les aiguilles qui l'entourent ne sauraient lui servir à tricoter. — X. N'hésitait pas à se remplir les poches. Monte lors d'une explosion. Visible à proximité d'un palais. — XI. En attente. Berge que certains n'atteignent pas. Ses « pieds » et ses « chevilles » permettaient d'enjamber. — XII. Artisan de la victoire. *Pas dépassé.* Démontre. Exposé aux retombées de la bombe. — XIII. Est dans le lac. Auraient dérouté le Petit Poucet. Oblige à faire plus que les cent pas. — XIV. Petit malin. *Dévoré par le feu. De nombreux* « cadavres » s'entassent sur leur route. — XV. Ne se fait pas sans casser d'œufs. Fait lever le pied.

VERTICALEMENT

1. Mieux valait ne pas recevoir son envoi. Dépourvu d'« os ». — 2. Suffit à faire fuir les rats. A l'origine *d'heureuses découvertes.* Constaté après qu'une lame se soit brisée. — 3. A donc laissé le ventre plat. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils manquaient singulièrement de tenue. Scellait une union. — 4. Excelle dans l'art de la construction. Est moins douée que le précédent dans le même domaine. — 5. Condamné à arroser. Prêtent à *discussion ou mettent fin à toute* conversation. — 6. N'entre pas dans la composition du gratin. Peut faire naître la soif en même temps que la faim. Susceptible d'être passé au peigne fin. — 7. Pas pour tout le monde. Un qui prêtait l'oreille au moindre bruit. Trop au centre. — 8. Est idéale pour faire bonne figure. Vole *ou se fait voler.* — 9. Va souvent à table mais reste toujours aussi mince. Attendait la « suite » avec impatience. Fierté de diplômés. — 10. Un canard appelé à disparaître. Un qui a le bras long. — 11. *Se vit* peut-être obligé de prendre le taureau par les cornes. *Grands tapis.* — 12. Rien qu'une larme. Fis grand usage de la montre. Tombé *sous* le sens. — 13. N'a plus sa place dans la conversation. Mangée dans les deux sens du terme. Pronom. — 14. Adverbe. Article. Prend pied sur la berge. — 15. Ne pousse guère à la consommation. Concerné par une *réflexion.*

Solution du problème n° 4226

Horizontalement

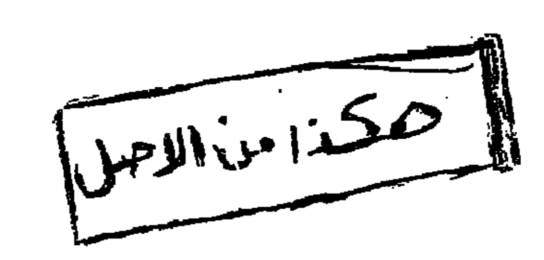
I. *Fourrière.* — II. Orseille. — III. Ugine. Aga. — IV. Runes. Nie. — V. Rée. Ensor. — VI. Ai. Ane. Ne. — VII. Glace. — VIII. Eldorado. — IX. Eut. Déçu. — X. Mules. Ars. — XI. Axe. Ailée.

Verticalement

1. Fourrage. Ma. — 2. Orgueilleux. — 3. Usine. Adule. — 4. Rêne. A côté. — 5. Riesener. Sa. — 6. Il: Ne. AD. — 7. Elans. Idéal. — 8. Région. Ocre. — 9. *Aérer. Use.*

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل



Communication

LA PRÉPARATION DE LA LOI SUR LA COMMUNICATION

• TF1 et la « 5 » devraient être reprises par des consortiums
• La chaîne musicale ne serait pas reconduite

Le projet de loi réformant la communication – audiovisuel et télécommunications – devrait être finalement adopté par le conseil des ministres le 4 juin, après l'avis du Conseil d'Etat. Ces deux semaines de retard sur le calendrier avancé précédemment s'expliquent notamment par la complexité du dossier, *aux multiples données économiques*, culturelles et politiques. Celui-ci fait encore l'objet de consultations et de discussions au sein du gouvernement, entre autres, sur ses implications financières.

On connaît, en revanche, aujourd'hui les intentions de Matignon en ce qui concerne certaines conditions auxquelles devront souscrire les repreneurs de TF 1 au *moment de sa privatisation*, comme de la « 5 » et de TV 6, après la résiliation de leurs concessions de service public, *elles aussi inscrites dans* le projet.

Une règle générale a été en effet définie : les sociétés candidates à la reprise des chaînes devront être des consortiums dans lesquels la participation d'un groupe ne pourra pas dépasser 20 ou 25 % du capital, l'un des partenaires étant l'opérateur de la chaîne. Cette règle s'appliquerait à TF 1 comme à la « 5 », pour *laquelle on s'attend*, à *Matignon*, à supporter les conséquences d'un contentieux juridique important avec MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi. Le magnat de la télévision italienne n'a-t-il pas récemment déclaré à Milan que, en cas de rupture du contrat, il ferait à l'Etat français le *« procès du siècle »* ?

TV 6, la chaîne musicale montée par Publicis, Gaumont, NRJ et M. Gilbert Gross, verra-t-elle aussi son contrat résilié ? Le gouvernement envisage de ne pas remettre en concurrence une chaîne multiville – dont le réseau d'émetteurs touche une population moins importante que celle de la « 5 » – mais d'utiliser une partie des fréquences pour des stations locales, en particulier *pour Paris. Les sociétés candidates* devraient, là aussi, se grouper.

M. Hersant inquiète

Ces projets correspondent à une réalité économique, en tout cas pour les réseaux nationaux : aucun groupe n'a la « surface » financière à lui seul pour gérer une chaîne nationale, et les candidats l'entendent bien ainsi (*le Monde* du 16 mai). S'ils sont définitivement adoptés, ils auront aussi une signification politique : prévenir les accusations de « monopole » ou de « *concentration abusive » qui pourraient* être adressées à tel ou tel repreneur. Les deux principaux candidats déclarés – le groupe *Hachette* et, surtout, celui de M. Hersant – possèdent en effet des empires de presse, voire, dans le cas d'Hachette, une station de radio (Europe 1).

Mais la mesure aura plus de portée à l'égard de M. Hersant, qui inquiète non seulement une grande partie de l'opinion mais aussi la classe politique elle-même. Fort de dix députés de la majorité appartenant à son groupe de presse, M. Hersant réclame aujourd'hui le règlement des bons et loyaux services de ses journaux pendant la période d'opposition. Et *le Figaro*, fleuron du groupe, est encore actuellement le vecteur de pressions sur le gouvernement, qu'il aiguillonne en permanence.

Avec M. Hersant, candidat à une chaîne, l'équation économique et culturelle de l'approbation des *fréquences* se double d'un paramètre encombrant au sein même de la *majorité. Or ses dirigeants n'ont* cessé de répéter, avant et après le 16 mars, qu'ils n'étaient tenus par aucune promesse envers le patron de la Socpresse.

Confier TF 1, par exemple, à M. Hersant seul serait sans doute considéré – à juste titre – par beaucoup comme une atteinte au pluralisme et comme un retour aux pratiques *« des copains et des coquins »*, dénoncées par M. Poniatowski. Ces pratiques, précisément, que la nouvelle majorité reproche à l'ancienne – à juste titre aussi – d'avoir employées dans l'attribution de la cinquième chaîne.

Obliger les candidats à s'unir, à faire des tours de table financiers, à *compléter les compétences*, peut, au contraire, avoir pour conséquences de « banaliser » M. Hersant et de l'empêcher d'avoir seul la haute main sur une grande chaîne. Une perspective qui ne doit pas l'enchanter. L'un des éditorialistes du *Figaro*, M. Jean Bothorel, écrivait déjà dans l'édition du 16 mai : « *On peut s'interroger sur la portée des intentions du gouvernement de limiter à 20 % chaque participation des « repreneurs » de TF 1. Un média qui marche est un média qui a « un patron.* » Un nouvel avertissement ?

YVES AGNÈS.

Une déréglementation très prudente des télécommunications

La nouvelle version, qui *semble-t-il est définitive*, du volet télécommunications du projet de loi sur la communication introduira une ouverture du monopole progressive et prudente. Il ne *s'agit d'ailleurs que d'une première étape*. Une seconde loi sera présentée avant la fin de 1987, qui définira plus précisément les services qui resteront monopolisés *et le régime de concurrence qui* sera appliqué à ceux qui seront ouverts à la compétition.

Pour l'essentiel, le projet rédigé par l'équipe de M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat chargé des P et T, et non plus, comme pour la *première version qui a été diffusée* par celle de M. Léotard, prévoit de transférer à la Commission nationale communication et libertés (CNCL) le pouvoir d'« *autoriser* » les installations de télécommunications (article L. 33 du code des P et T).

C'est cette *« autorisation »*, jusqu'à présent aux mains du ministre des P et T, qui fondait ce qu'on appelait le monopole. Le *ministre dans les faits n'autorisait* que les installations de son administration des P et T, celle des armées et quelques autres (ambulances, taxis...). Mais, juridiquement, il n'y avait pas en France de monopole des télécommunications, alors qu'il y en a un pour la poste. M. Longuet n'a donc pas dû supprimer un quelconque monopole. Pour que les P et T cessent d'être juge et partie, il a suffi de transférer le pouvoir d'autorisation de lui-même à la CNCL, organisme *« indépendant du pouvoir »* mais non de l'Etat, on le remarquera, puisque ses membres sont fonctionnaires.

Que va et que peut *« autoriser »* la CNCL ? Telle est donc la *véritable question*, celle qui permet de mesurer le degré d'ouverture des télécommunications à la concurrence. La commission n'aura le pouvoir que d'autoriser pour l'instant les réseaux dits « privés », c'est-à-dire ceux réservés à l'usage propre d'une personne physique ou morale et interdits aux tiers. Il peut s'agir par exemple de liaisons à usage exclusif d'une famille entre une résidence principale et une maison de campagne. Ou bien, exemple plus réaliste, de liaisons internes à une entreprise (comme cela est le cas aux Etats-Unis). *Dans la pratique, les liaisons de* ce type par câbles, faisceau hertzien ou satellite, resteraient toutefois peu nombreuses dans un premier temps.

Pour les autres liaisons (celles ouvertes à des tiers), le projet prévoit *une période de transition* de dix-huit mois (*le Monde* du 17 mai). Le CNCL ne pourra les autoriser qu'avec l'assentiment du ministre des P et T. La tutelle sur l'*« ouverture »* est donc double, en attendant qu'une nouvelle loi *soit élaborée* avant la *fin 1987 qui* trace les limites de ce qui restera monopole et qui définisse le régime de concurrence attribué aux autres services. Mais d'ici à l'entrée en vigueur de cette future loi, la CNCL n'aura aucun pouvoir sur les liaisons actuellement possédées par les P et T et sur la direction générale des télécommunications. L'administration d'Etat reste puissante, la CNCL ne peut *priver ni les P et T ni les armées* de fréquences pour les attribuer à des compagnies privées.

La véritable « ouverture » des télécommunications n'apparaîtra donc qu'après le vote de la future loi. Jusque-là, la prudence est de règle : aucune concurrence *aux* P et T n'est possible sans l'accord du ministre des P et T. Le projet marque donc une première étape « libérale » mais bien mesurée, par rapport à celui de M. Giscard d'Estaing qui proposait de supprimer totalement l'article L 33, bref d'ouvrir sans limite la concurrence. Dans les faits, l'ouverture pourrait être encore plus mesurée qu'on le pense : qui dit qu'une commission de fonctionnaires ne sera pas moins libérale qu'un ministre libéral ?

M. Longuet a en réalité perçu l'ampleur de l'enjeu et les dangers que courent son administration mais aussi l'industrie française. Il fallait réformer le système actuel menacé par la vague de déréglementation mondiale, mais éviter aussi de casser une administration qui fonctionne bien.

E. L. B.

● *Les émissions religieuses seront maintenues à la télévision.* – Malgré la privatisation de TF 1, la télévision poursuivra la diffusion des émissions religieuses du dimanche matin, a assuré dans un communiqué le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, M. Philippe de Villiers.

LES RÉACTIONS A LA PRIVATISATION DE TF 1

M. André Bergeron : *« J'aurais laissé cela tranquille »*

Les réactions concernant la privatisation de TF 1 continuent. M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a déclaré le 16 mai à Amiens : *« Si j'avais été à la place du gouvernement, j'aurais laissé cela tranquille. » « Le gouvernement, sentant peser sur sa tête l'épée de Damoclès d'une anticipation de la date des élections, a, semble-t-il, voulu aller très vite pour démontrer à son électorat qu'il était capable de faire ce qu'il avait promis »*, a estimé M. Bergeron, qui a ajouté : *« Si la privatisation de TF1 se fait, nous nous battrons pour obtenir des garanties. »*

La Fondation pour la liberté de la presse, quant à elle, *« s'inquiète du sort de l'information sur TF1, les groupes Hachette et Hersant, seuls susceptibles de prendre le contrôle d'une entreprise dont le coût d'achat est évalué à 8 milliards de francs, ayant largement prouvé dans le passé la curieuse opinion qu'ils ont de l'information. »*

Le syndicat des journalistes CGC a souligné, le 16 mai, que contrairement aux cadres techniques de l'audiovisuel CGC, il ne s'associait pas au mouvement de grève du 21 mai, considérant que cette action est *« uniquement à caractère politique »*.

MANIFESTATION DE LA CFDT DE LA CGT ET DU SNJ

La CFDT a appelé, le 16 mai, à une manifestation à Paris, le 21 mai, à l'occasion de la grève générale lancée ce même jour dans l'audiovisuel. A la suite d'une réunion entre les trois syndicats, la CGT et le SNJ ont décidé de se joindre à cette manifestation. Elle aura lieu en début d'après-midi, au pied de la tour Eiffel, et devrait aller jusqu'à Matignon, en passant par la rue Cognacq-Jay, siège de TF 1.

La CFDT avait réaffirmé, vendredi 16 mai, au lendemain de la *réunion de son bureau national, son* opposition à la privatisation de TF1 et du service public en général. Le *« bradage du bien commun »*, estime la confédération, plonge mille quatre cents employés dans le désarroi.

La CFDT explique que les projets du gouvernement remettent en cause des emplois et des conventions collectives, dans un secteur considéré d'avenir, et signifie à terme la *mort du service public par son atomisation*.

Le SURT-CFDT, le syndicat le plus puissant du secteur audiovisuel, possède l'arme lourde, mais à double tranchant, que constitue l'interruption des programmes. Au-delà de la journée du 21 mai – où devait s'exprimer M. Léotard à « L'heure de vérité », mais le choix de la grève *« n'a pas été déterminé par les programmes »*, – la route est semée d'embûches. Accusé par le ministre de la culture et de la communication de vouloir *« prendre le public en otage »*, le syndicat sait que toute grève « dure » pendant le tournoi de Roland-Garros ou, *a fortiori*, pendant le Mundial, risque d'être mal ressentie par les téléspectateurs. Cela justifie la prudence affichée par les responsables syndicaux.

La CFDT est cependant déterminée à porter ses efforts sur la défense des droits des personnels du service public. M. Werner, secrétaire général du SURT-CFDT, a précisé que le personnel de TF1 est assuré – en vertu du code du travail – de conserver au moins un an son statut et ses droits actuels.

M. TOUBON CONTRE LE « PARISIANISME INTELLO »

M. Jacques Toubon a défini, vendredi 16 mai, les trois grandes missions du service public à la télévision *qui doivent être, selon lui, la promotion* de la création nationale, le pluralisme des opinions et la rigueur dans la gestion. *Le secrétaire général* du RPR, évoquant la privatisation de TF 1, a estimé qu'Antenne 2 est la chaîne qui, actuellement, remplit le mieux sa mission de service public, notamment sur le plan de la création, en soulignant que le développement de la production dans le *secteur artistique et la promotion* des créateurs et des sociétés de production française sont indispensables à la notion de service public. A propos de l'expression du pluralisme, M. Toubon a indiqué :

« L'ensemble des opinions, des mentalités et des philosophies existant dans le pays doit être présenté. » A son avis, le principal échec de l'actuelle télévision réside dans son monolithisme culturel et dans le domaine de l'information. M. Toubon a déploré, notamment, *« le parisianisme intello qui règne à TF 1 »*.

« Les socialistes défendent le service public en paroles, mais on ne peut le défendre et en même temps l'exercer sans ses composantes essentielles, le pluralisme et l'ouverture, a-t-il ajouté. *Or, aujourd'hui, le service public à la télévision signifie mainmise partisane.* » M. Toubon a souligné que la comparaison entre les remous provoqués par la privatisation de TF 1 et ceux qui avaient eu lieu au moment du débat sur l'école privée est sans raison : *« Certains prennent leurs désirs pour des réalités. Il n'y a pas du tout aujourd'hui ce qui était au cœur du débat sur l'école privée, l'atteinte aux libertés individuelles, familiales et religieuses, l'atteinte aux libertés de pensée et de comportement. Il n'y a aucun rapport. »*

Carnet

Décès

– Tristan Bohet,
son fils,
Mme Jeanine Bohet-Delmas,
M. Pierre Bohet,
ses parents,
Ses frères et sœur,
Ses amis,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Christophe BOHET,
ingénieur de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures,

survenu accidentellement le 7 avril 1986, dans sa trente-septième année.

« Si je prends les ailes de l'aurore,
et que j'aille habiter à l'extrémité de la mer,
là aussi ta main me conduira,
et ta droite me saisira. »
(David, Psaume 139.)

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Poitiers.

Les obsèques de

M. Jacques LAFILLE,
architecte DPLG,
président d'honneur du Conseil régional de l'ordre des architectes,

décédé le 13 mai 1986, à l'âge de cinquante-six ans, ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
De la part de tous les siens.

102 B, boulevard des Rocs,
86000 Poitiers.

– Mme Paul Molho,
M. et Mme Patrick Molho,
Frédéric et Virginie,
M. et Mme Victor Cohen Hadria,
Stella, Simon,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et parent,

M. Paul MOLHO,
chevalier de l'ordre du Mérite national,
président d'honneur de Porcelaine de Paris,

survenu à Paris, le 15 mai 1986.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 mai, à 9 h 15, au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale).

34, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

– Mme Augustin Pollet,
M. et Mme Michel Guillin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Calvet
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Pollet
et leur fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Augustin POLLET,
directeur général honoraire des établissements d'hospitalisation de soins et de cure publics,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la santé publique,
officier des Palmes académiques,

survenu le 15 mai 1986 à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Martin, 696, rue du *Général-de-Gaulle*, à Olivet (Loiret), le mardi 20 mai, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

332, avenue du Loiret,
45160 Olivet.
7, domaine de Bel-Abord,
91380 Chilly-Mazarin.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Charles ROYER,
ingénieur ECP,

rappelé à Dieu, le 16 mai 1986, à l'âge de soixante-quinze ans.

Sa famille invite à partager, avec sa peine, son espérance de la résurrection.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 mai, à 10 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Mousset-Robert,
75012 Paris.

– La famille Cherkaoui d'El Jadida Maroc
évoque dans la prière le quarantième jour du décès de notre estimée mère,

Habiba TALEB HMAD LYOUSSI.

Que la clémence lui soit éternelle.

Remerciements

– Mme Jacques Bussel,
Les docteurs Bernard et Annette Bussel,
Isabelle et Olivier Bussel
Et toute la famille,

profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Jacques BUSSEL,

expriment leurs sincères remerciements.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MESSIEURS LES RONDS DE CUIR, Gaîté Montparnasse (43-22-16-18, sam. 21 h, dim. 15 h.

PHÈDRE (sam. à 20 h 30) ; Théâtre du Temps (43-55-10-88).

LA CHUTE DE LA MAISON CARTON, Bastille (43-57-42-14), sam. 20 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), dim. à 19 h 30 : Soirée de Ballets (Fantasia semplice, les Mirages, Adame miroir, Agon) ; sam. à 19 h 30 : Salomé.

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. à 19 h 30 : la Fille du régiment.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. à 20 h 30 : le Menteur ; dim. à 14 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

ODÉON (43-25-70-32), mer., jeu., vend. (dern.) : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. à 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; sam., dim. à 21 h 30 : Perséphone, de Y. Ritsos.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-Vidéo : Vidéo-Informatique ; sam., dim. à 16 h : Corsiyakak, de L. Chevalier ; l'Année du ballon, de H. de Turenne, P.-M. Speight ; 19 h : Cinéma et réalité, de G. Dufaux, C. Perron ; Vidéo-Musique : sam., dim. à 16 h : Madame Butterfly, de Puccini ; à 19 h : The Catherine Wheel, de D. Byrne ; Théâtre : sam. à 21 h, dim. à 15 h, Théâtre international de langue française, Les Iles : Kaséïézo, de Frankétienne, mise en scène : J.-P. Bernay ; sam. à 15 h : RDV haïtien ; dim. à 18 h : Fête/spectacle musique.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. à 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 14 h 30 (dern.) : Musique populaire d'URSS/Grandes voix du Bolchoï.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse ; sam. à 20 h 45 : Carolyn Carlson.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : sam. à 20 h 30 : le Bourreau d'Antigone ; cinéma : sam. de 18 h à 19 h : J'ai une île dans la tête ; Carifesta 81.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Il pleut, si on tuait papa-maman (dern.).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily (soirée suppl. le 18 à 20 h 30).

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Miss Tootlie-Pootlie (dern. le 18).

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), sam. 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible (dern.).

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.

ATHÉNÉE *LOUIS-JOUVET* (47-42-67-27), salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fragments lunaires.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : Sonate en solitudes majeures ; sam. 20 h : la Chute de la Maison Carton.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim. 18 à 13 h : le Mahabharata (cycle entier).

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h et 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA *GARE* (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h, dim., lun. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam., dim. 21 h 45 : Les temps sont durs.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 13 h : l'Histoire terrible mais véritable de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; sam. : 2e partie ; Epée de Bois (48-08-39-74), sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien (dern.).

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), sam., dim. 20 h 30 : le Cabaret de la dernière chance.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), sam. 20 h 30 : Pénélope.

CINQUANTE THÉATRE (43-55-33-88), sam. 21 h, mat. dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), sam. 20 h 30 : Galerie Antoine et Cléopâtre ; Resserre, sam. 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 21 h : Poil de Carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. et dim. 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ecce Homo.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 17 h 30 et 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : *l'Homme de parenthèse.*

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : West and Co.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), sam. 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 21 h, mat. dim. 18 h 30 : Amérique (dern.).

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 21 h : les Fantaisistes (dern.).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio.

ESSAÏON (42-78-46-42), sam. 19 h, sam. et dim. 15 h : Histoires québécoises ; sam., dim. 17 h, sam. 21 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h, mat. sam. 16 h 30 : Femme.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 21 h, mat. dim. 15 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h, dim. 15 h 30 : Tant que vivray (dern.) ; sam. 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. *19 h 30 : la Cantatrice chauve ;* 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h : Vieilles Canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon *M.* Prévert ; 20 h 45 : Témoignage sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 22 h : Haute surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle sam. 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), sam. 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 : l'Histoire du soldat.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. sam. 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. sam. 22 h 30, mat. dim. 17 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h 30, mat. dim. 15 h : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : Opéraphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. sam. 19 h 30, dim. 15 h : Ma'Dea. II. sam. 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), sam. 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. Sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos. III. Sam. 20 h 30 : Tous en scène.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU FORUM (43-66-67-83), sam. 21 h, mat. dim. 17 h : Ben Donald (dern.).

THÉATRE DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30, mat. dim. 17 h : Théâtre Do (dern.).

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, mat. dim. 17 h : les Tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice (dern.).

THÉATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), sam. 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur (soirée suppl. le 18 à 20 h 30).

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle Sam. 20 h 30 : le Cid ; sam. 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. Sam. 20 h 30, dim. 15 h : Reviens, James Dean, reviens ; Sam. 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30, sam. : Phèdre.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 20 h 30 : Ariane, ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), sam., dim. 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 17 - Dimanche 18 mai

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam, dim. 21 h : Chansons françaises. Sam., 19 h : le Rat dans la contrebasse.

DÉJAZET TLP (48-87-97-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Henri Tachan.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), sam., dim. 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.

TOURTOUR (48-87-82-48), les 18, 19 : X. Lacouture.

Les concerts

SAMEDI 17 MAI

Eglise Saint-Merri, 21 h : Quatuor de saxophones de Paris (Bach, Françaix, Glazounov).

Théâtre 18, 16 h 30 : M. Barbaud, P. Cornuel, D. Thevenin, S. Gaucher (Mozart, Beethoven, Purcell).

Table Verte, 22 h : Trio Baroque Stochetti (Vivaldi, Bach, Telemann).

Péniche-Opéra, 21 h : Barca di Venetia, opéra d'A. Banchieri ; O comme l'eau, opéra de C. Prey.

DIMANCHE 18 MAI

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : J.-J. Kantorow, V. Mendelssohn, M. Fujiwara (Haydn, Kodaly, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 16 h : S. Houssin, G. Filimonov, V. Zlobinsky (Glinka, Poulenc, Krachurov).

Eglise des Billettes, 17 h : Collegium vocal de Francfort (Haendel).

Notre-Dame-de-Paris, 17 h 30 : O. Latry (orgue) (Litaize).

Eglise de la Madeleine, 16 h : D. Breda, L. Roussel, B. Maire (Corelli, Bach, Haendel).

Péniche-Opéra, 17 h : voir samedi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 17 MAI

Hommage à Alexandre Trauner : 19 h, Remorques, de J. Gremillon ; 21 h, Cannon films : La nouvelle Major company : Lepke le Caïd, de M. Golan (v.o., s.t., fr.).

DIMANCHE 18 MAI

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Carmen, de J. Feyder ; 17 h 45, Le Malade imaginaire, de Jaquelux et M. Merenda ; 19 h, Hommage à Alexandre Trauner : La Terre des pharaons, de H. Hawks ; 21 h, Cannon films : La nouvelle Major company : Maria's lovers, de A. Konchalovsky (v.o., s.t., fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 17 MAI

Cinéma expérimental-Musique et avant-garde : 17 h, Paradigme ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h, La Maxima Felicidad, de M. Walerstein (v.o., s.t., fr.) ; 21 h 15, Le Cheval sauvage, de J. Cortez (v.o., s.t., fr.).

DIMANCHE 18 MAI

Cinéma expérimental-Musique et avant-garde : Documentaire et usage contrapunctique de la musique : 17 h, Paradigme ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h, Paisportadli, d'I. Feo et A. Llerandi (v.o.) ; 21 h 15, Por los caminos verdes, de M. Vera (v.o., s.t. fr.).

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) ; t.l.j. à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; t.l.j. à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e, à partir de vendredi (45-63-16-16) ; *v.f. : UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (47-42-60-33) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 2e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, mer., jeu., 18e (45-22-47-94).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : *UGC Boulevard*, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEXT OF KIN (Aus., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Rialto (h. sp.), 19e (46-07-87-61).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-56-01).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40.

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).

LE SURDOUÉ DE LA PROMO (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; République Cinéma (H. sp.), 11e (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Bastille, 11e (43-07-54-40)* ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; *Miramar, 14e (43-20-89-52)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, *1er (42-97-49-70)* ; *Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40)* ; *Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE (*franco-argentin, v.o.*) : *Latina*, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ZONE ROUGE (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

Z.0.0. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

FOOL FOR LOVE, film américain de *Robert* Altman (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, *6e* (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 5e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

I LOVE YOU, film français de Marco Ferreri : Forum Orient Express, 1er *(42-33-42-26)* ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30)* ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MONEY MOVERS (*), film australien de Bruce Beresford (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (V.F.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE SACRIFICE, *film franco-suédois* de Andrei Tarkovski (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UN HOMME ET UNE FEMME, 20 ANS DÉJA, film français de Claude Lelouch : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Danton, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

AFTER HOURS, film américain de Martin Scorsese (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC *Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

LE LIEU DU CRIME, film français d'André Techiné : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenüe, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

LUNDI 19 MAI

« Invitation aux châteaux de Beauvaisis, exposition cinq mille ans de savoir faire ». S'inscrire : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, parvis basilique (Lutèce visites).

« Les sculptures de Notre-Dame », 14 h 30 (Arcus).

« Les salons du ministère des finances », 15 h 30, 93, rue de Rivoli (S. Rojon).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (M. Ragueneau).

« Une heure au Père-Lachaise », *10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures*, entrée principale (V. de Langlade).

« Notre-Dame de Paris, *le secret de la* table ronde, la mission des templiers », 15 heures (I. Hauller).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux rénovés », 15 heures, entrée (Approche de l'art).

« Le vieux village d'Auteuil et ses maisons anciennes », 14 h 30, métro Michel-Ange-Auteuil (M. Banassat).

« L'Institut de France, la coupole », 15 heures, 23, quai Conti (AITC).

« Belleville et ses jardins », *15 heures*, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (G. Botteau).

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité », 15 heures, Pont-Neuf, statue Henri IV (E. Romann).

« Les jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau. S'inscrire : 42-60-71-62 ; après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« De la rue Aubriot à la rue des Rosiers, ferronneries, escaliers », 15 h 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (S. Barbier).

« De parc en château au long de la vallée de la Juine ». Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

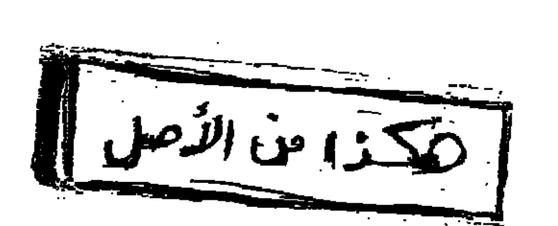
CONFÉRENCES

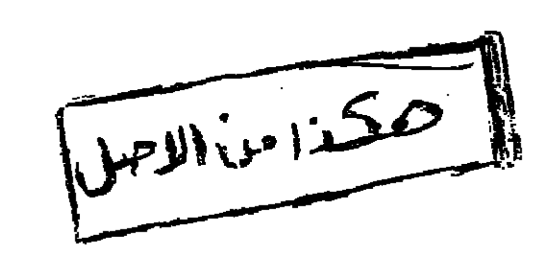
MARDI 20 MAI

5, rue Largillière, 20 h 30 : « Le vivant : sens ou contresens ».

Mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Offenbach et la vie parisienne sous le second Empire ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : Psychopathologie du pouvoir ».





Radio-Télévision

A VOIR

Mission bouche-trou

Samedi dernier, le feuilleton américain à grand succès « Dynastie » a pris fin dans un bain de sang, lors d'un mariage explosif. Fin évidemment provisoire. Devant l'affluence de protestations des téléspectateurs éplorés réclamant leurs héros, FR3 songe déjà à reprendre la saga à la rentrée. Mais que faire en attendant pour meubler les mois d'été ? Il fallait trouver un bouche-trou ; garder la place chaude pour la belle Joan Collins, alias la sinistre Alexis, et le clan Carington.

C'est tout trouvé ! Une série policière britannique en vingt et un épisodes appelée « Mission casse-cou », qui débute ce samedi 17 mai sur FR3 à 22 h 20. L'histoire est simple : deux détectives affrontent les affaires criminelles les plus complexes en allant au-devant de tous les dangers. Formule éprouvée. Aux Etats-Unis, il y a le tandem Starsky et Hutch et le duo féminin Cagney et Lacey ; en Grande-Bretagne, les femmes-flics, Juliet Bravo sur la BBC, « The Gentle Touch » sur IRV ; sans oublier « Madame et ses flics », bien de chez nous.

Cette fois-ci, il s'agit d'un homme et d'une femme. Le lieutenant Jim Dempsey est un inspecteur de police new-yorkais, le sergent Harriette Makepiece, fille de lord et diplômée de Cambridge, fait partie de l'élite de Scotland Yard. A la manière de « Chapeau melon et bottes de cuir », ce cocktail se compose d'humour et de violence, avec un zeste d'érotisme, mais bien sage.

Le cocktail pourtant ne passe pas. Le premier épisode raconte comment ce flic pur et dur — exilé à Londres pour avoir osé mettre son nez dans la corruption de la police américaine — se trouve mêlé, avec la belle Anglaise, à une sombre histoire de trafic de caviar, qui recouvre bien autre chose...

On dit que la série, sous le titre « Dempsey and Makepiece », fait un malheur outre-Manche. Difficile de comprendre pourquoi. C'est professionnel certes, et agréable à regarder, mais banal à l'extrême. Les dialogues surtout manquent de piment, nous privant même des contrastes entre l'anglais et l'américain. Il reste les scènes d'action... Série anglo-saxonne pour série anglo-saxonne, on regretterait presque « Dynastie ».

A. W.

Samedi 17 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 *Téléfilm : l'Inconnue de Vienne.*
De B. Stora et C. Vergnes. Avec M.-F. Pisier, R. Bohringer, C. Frot...
D'excellents acteurs au service d'un téléfilm plein d'humour et de tendresse.

22 h 15 Droit de réponse : La loi du milieu.
Emission de Michel Polac.
Pour évoquer certaines affaires criminelles et le grand banditisme, Michel Polac a invité des parents proches de membres célèbres du « milieu », des policiers, des magistrats et des journalistes, dont C. Attia (veuve de Jo Attia), M. Zampa (fils de Gaëtan), Marie-Christine Guérini (fille de Mémé Guérini), P. Sulak (sœur de Bruno Sulak), R. Mesini (ancien inspecteur de la police), G. Moreas (ancien chef de la brigade de recherche et d'intervention à Nice), J.-P. Jean (secrétaire général du syndicat de la magistrature)... Prière laisser armes en tout genre au vestiaire !

0 h Journal.
0 h 15 C'est à Cannes.
0 h 25 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Spécial foot, avec Carlos, Sacha Distel, Philippe Lavil, Enrico Macias, Didier Barbelivien, etc. Et la participation de quelques grands noms du football : Michel Hidalgo, Ben Barek, Just Fontaine, et Platini.

21 h 55 Histoires de l'autre monde.
« L'Ordinateur », de M. Gornick.
Une étrange machine bricolée par son neveu mort dans un accident de voiture perturbe la vie de Richard...

22 h 20 Magazine : Les enfants du rock (et à 23 h 45).
Rock'n'roll graffiti, *avec les Rolling Stones, Adamo, Sylvie Vartan, Johnny Hallyday, The Hollies ;* Lagos Jump : *portrait d'une musique, le folklore nigérian ; le groupe* Katrina and the Waves, *à 23 h 45, Concert Bob Marley à Santa-Barbara.*

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 5 Disney Channel.
21 h 55 Journal.
22 h 20 Série : Mission casse-cou.
Une nouvelle série policière britannique, qui a rencontré un vif succès en Grande-Bretagne. Un duo explosif au service d'une unité d'agents secrets d'élite de Scotland Yard. Lui est américain, impétueux et bagarreur, un fils du peuple, elle est fille de lord, diplômée de Cambridge. Leurs relations ne sont pas toujours idylliques. Le suspense est là, les cadavres sont nombreux.

23 h 10 Grand angle (et à 22 h 30).
Emission de P. Breton et R. Cayrol, présentée par Christian Rolland.

0 h 10 Musiclub.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle Rock ; 18 h, Paris kiosque ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h, Les paris du cinéma (et à 19 h 35) ; 19 h 10, Tam Tam ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Football : coupe de la Ligue ; 22 h 35, Série : Mike Hammer : 0 h 5, **Hurlements**, film de J. Dante ; 1 h 35, **le Thé au harem d'Archimède**, film de M. Charef ; 3 h 20, **Chair pour Frankenstein**, film d'A. Warhol ; 4 h 50, **Monty Python, sacré Graal**, film de T. Gilliam et T. Jones ; 6 h 20, Superstars.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : Rumeurs de guerre, téléfilm de R.-T. Heffron. Avec B. Davis, K. Carradine, M. O'Keefe (et à 0 h 55) ; **22 h 20, Record**, le grand show du sport (et à 2 h 50) ; **0 h, Cinq sur cinq**, programme musical.

TV 6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; **21 h, 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : Voyage en incertain, de J.-L. Philippe, avec R. Etcheverry, J.-L. Philippe, M. Mézières...
22 h 10 Démarches avec... Abel Posse.
22 h 30 Musique : Ça déménage, fiction sonore et musicale de J.-M. Vachez, imaginée à partir du concert donné par la Muse en circuit le 15 janvier au Café de la Danse.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Trois symphonies sacrées*, de Gabrieli ; *Trois nocturnes, En blanc et noir*, de Debussy ; *Concerto pour piano et orchestre nº 26 en ré majeur*, de Mozart ; *Cantate profane, les Cerfs enchantés*, de Bartok, par l'Orchestre de Cleveland et les chœurs du Festival de Blossoom, dir. P. Boulez, sol. C. Eschenbach, piano, K. Remo, ténor, R. Havranek, baryton. En complément de programme : *Mélodies*, de Bartok, par J. Hamari, *mezzo-soprano* et K. Richter, *piano.*
23 h Les soirées de France-Musique : archives, Serge Koussevitzky et l'Orchestre symphonique de Boston ; à 1 h, Champ d'étoiles, voyages à travers la chanson.

Dimanche 18 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Cinéma : les Mines du roi Salomon.
Film américain de C. Bennett et A. Marton (1950), avec D. Kerr, S. Granger, R. Carlson.
1897. Allan Quatermain, guide et chasseur, accepte de conduire une Anglaise recherchant son mari dans une mystérieuse région d'Afrique où se trouvent, peut-être, les « mines du roi Salomon ».

22 h 10 Sports dimanche soir.
23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à Cannes.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret s'amuse.
D'après G. Simenon. Avec J. Richard, A. Tanguy, R. Rondo (Redif.).
Le commissaire Maigret, en vacances à Paris au mois d'août, résout une affaire délicate.

22 h 55 Musiques au cœur.
Magazine d'E. Ruggieri. « M » le divin.
Une émission dédiée à Mozart, à l'occasion du festival qui lui est consacré au Théâtre des Champs-Elysées.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Hollywood, fabrique de stars.
Document d'Irwin Rosten (diff. en 1982).

21 h 30 Grand angle.
Quatrième émission de P. Breton et R. Cayrol, présentée par Zabou et Christian Rolland.

22 h Journal.

22 h 45 Cinéma de minuit : Un si doux visage.
Film français d'O. Preminger (1952), avec R. Mitchum, J. Simmons, M. Freeman (v.o. sous-titrée, N.).
L'un des plus beaux, des plus troublants films noirs psychanalytiques de Preminger. La mise en scène est d'une rigueur absolue.

0 h 15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, *Poulet au vinaigre*, film de C. Chabrol ; 22 h 25, Série : Le tiroir secret : **23 h 15, Manèges**, film de Y. Allégret ; **0 h 45, Fondu au noir**, film de V. Zimmerman.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : Mission David, téléfilm de P. Collinson, avec J. Suzman, Topol, M. Balsam (et à 0 h 35) ; **22 h, Série : L'homme de l'Atlantide ; 23 h 35, La Cinq en concert** : « Manfred, opus 58 » de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique du Théâtre de la Scala, dir. R. Muti ; **2 h 10, Série** : Jaimie.

TV 6

De 14 h à 24 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Americans on the move.
22 h 30 *Musique traditionnelle : Flamenco.*
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné les 9 et 10 avril à la salle Pleyel) : *Symphonie nº 8 en si mineur*, de Schubert ; *Requiem pour soprano, baryton, chœur et orchestre*, de Fauré, par les chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. C.M. Giulini, chef des chœurs A. Oldham, sol. B. Hendricks, soprano, H. Hagegard, baryton.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex-libris, les revues musicales.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 30, *Seuls sont les indomptés*, film de D. Miller ; 22 h 10, Etoiles et toiles ; 23 h 25, Journal.
A2	20 h 35, Les cinq dernières minutes : *les Loges du crime ;* 22 h 10, Série documentaire : *Le défi mondial ;* 23 h, Journal.
FR3	20 h 35, *Tendre Poulet*, film de Ph. de Broca ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Boîte aux lettres ; 23 h 40, La clé des nombres et des tarots ; 23 h 45, Prélude à la nuit.
CANAL PLUS	20 h 35, *la Grande Cuisine*, film de T. Kotcheff ; 22 h 30, Boxe ; 23 h 30, Basket américain ; 0 h 55, *Hurlements*, film de J. Dante.
LA « 5 »	20 h 30, *Platine raconte Platini* (et à 0 h 5) ; 21 h 30, *les Bleus à Mexico* (et à 1 h 5) ; 22 h 25, Série : *la Cinquième dimension* (et à 2 h) ; 23 h 15, Série : *Supercopter.*
TV 6	20 h, *6 Tonic* ; 23 h, *NRJ 6.*

France / services

VENTES

UN EXTRAORDINAIRE PSAUTIER DE L'AN 1200 AUX ENCHÈRES A AVRANCHES

Un manuscrit à peintures exécuté vers l'an 1200 sera la vedette de la vente de Mᵉ Pierre Poulain, dimanche 18 mai à Avranches (Manche). Il s'agit d'un psautier, ou recueil de cantiques attribué à David *(Liber psalmorum davidii)* merveilleusement calligraphié et illustré par un très grand maître enlumineur de cette époque, sans doute un bénédictin d'une abbaye du nord de l'Ile-de-France (Noyon ?).

Cette œuvre, présentée comme *« un des principaux monuments de l'art gothique français »*, est notamment ornée de neuf grandes capitales dont huit « historiées », c'est-à-dire enjolivées de gouaches. Elle comporte au total 176 feuillets sur vélin d'une étonnante fraîcheur sous reliure en veau du dix-huitième siècle.

D'après les recherches de l'expert Jean Morel, ce manuscrit est à rapprocher du psautier de la reine Ingeburge conservé à Chantilly. Il était sans doute destiné à Philippe Auguste ou à un grand personnage de la cour.

Rares sont les psautiers antérieurs au quinzième siècle présentés en vente publique. Un manuscrit enluminé du treizième siècle a atteint 5 millions l'an dernier à Drouot. Le plus haut prix payé pour un manuscrit appartient à l'évangéliaire germanique Henri le Lion de la fin du douzième siècle, vendu à Londres en 1983 pour 7 400 000 livres (près de 90 millions de francs), record absolu pour toute œuvre d'art mise aux enchères.

Le psautier d'Avranches est en instance de classement, ce qui en interdit la sortie de France. Il faut féliciter les vendeurs anonymes de l'avoir confié à un commissaire-priseur français, ce qui représente sans doute un « manque à gagner ».

Ce psautier, qui fait l'objet d'un remarquable catalogue, sera exposé à l'hôtel des ventes d'Avranches le 17 mai (de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures) et le 18 mai (de 10 heures à 11 h 30). Il passera en vente dimanche vers 17 heures à l'issue d'une vacation d'excellents meubles et objets d'art du dix-huitième siècle.

GERSAINT.

JOURNAL OFFICIEL

Ont été publiés au *Journal officiel* du vendredi 16 mai 1986 :

UN DÉCRET

● Nº 86-737 du 14 mai 1986 modifiant le décret nº 62-811 du 18 juillet 1962 fixant les attributions du ministre des armées.

UN ARRÊTÉ

● Du 21 avril 1986 portant application de l'article R. 294-5 du code de la route et relatif aux véhicules gravement accidentés.

UNE CIRCULAIRE

● Du 9 mai 1986 relative aux véhicules gravement accidentés.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 17 mai 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 18 avril 1986 portant organisation des services d'éducation surveillée des départements de la Seine-Maritime, du Bas-Rhin et du Doubs.

DES DÉCRETS

● Nº 86-740 du 13 mai 1986 portant publication de l'accord à long terme de coopération économique, industrielle et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque, signé à Prague, le 23 janvier 1986.

● Du 15 mai 1986 portant dissolution du conseil municipal de Saint-Laurent-sur-Save (Haute-Garonne).

DES DÉCISIONS

● Des 7, 9 et 10 avril 1986 portant autorisation à des associations ou à des sociétés d'assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 18 MAI

— *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, député des Bouches-du-Rhône, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission *« Forum »*, de RMC, à 12 h 30.

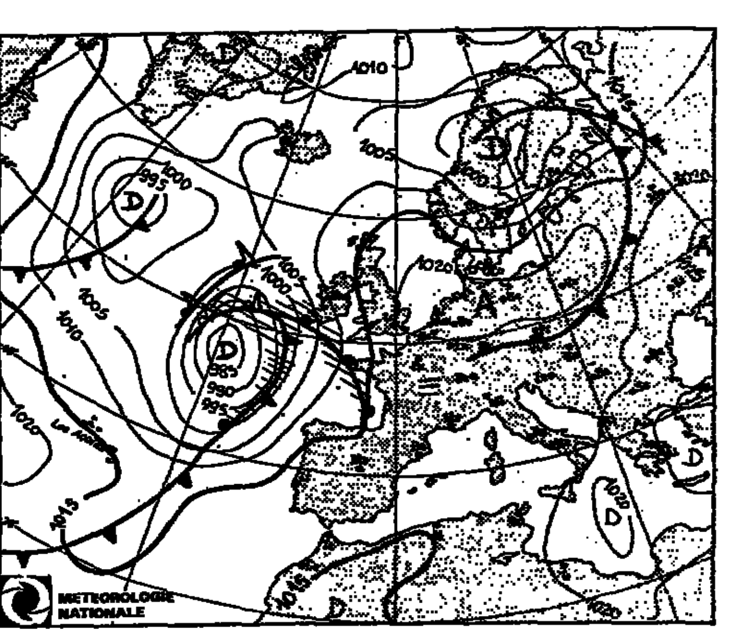
— *M. Alain Carignon*, ministre délégué chargé de l'environnement, est l'invité du *« Grand Jury RTL-le Monde »*, sur RTL, à 18 h 15.

LUNDI 19 MAI

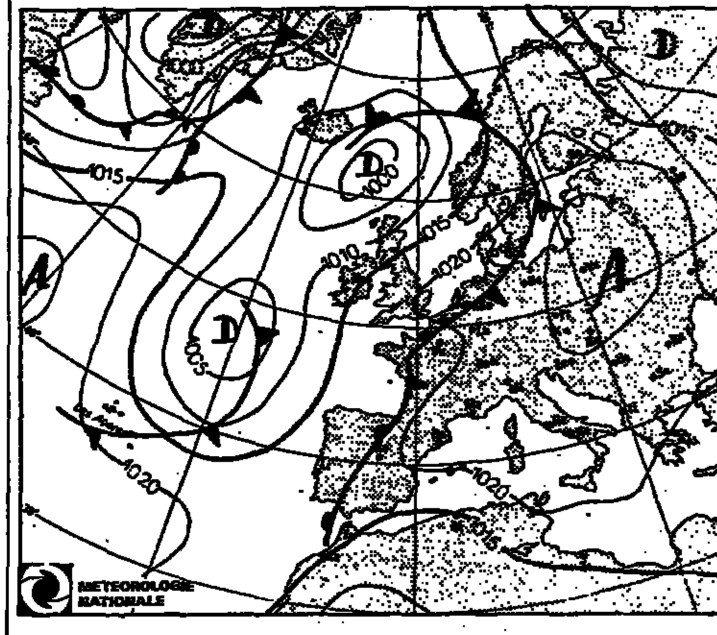
— *M. François d'Aubert*, député UDF de la Mayenne, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 heures.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI A 0 HEURE UTC



Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 mai à 0 heure et le dimanche 18 mai à minuit.

Situation générale : La hausse du champ de pression sur l'est de la France va bloquer les perturbations sur l'Ouest. Mais celles-ci seront peu actives. Elles prendront un caractère orageux du Sud-Ouest au Centre.

Demain dimanche : Le temps sera ensoleillé de l'Alsace aux Pyrénées orientales, au pourtour méditerranéen et à la Corse. De la Bretagne et de la Vendée, à l'ouest du Bassin parisien et au Nord le ciel sera chargé et quelques faibles pluies ou ondées pourront se produire.

De l'Aquitaine, au Centre et aux Ardennes, le ciel sera voilé par des nuages élevés.

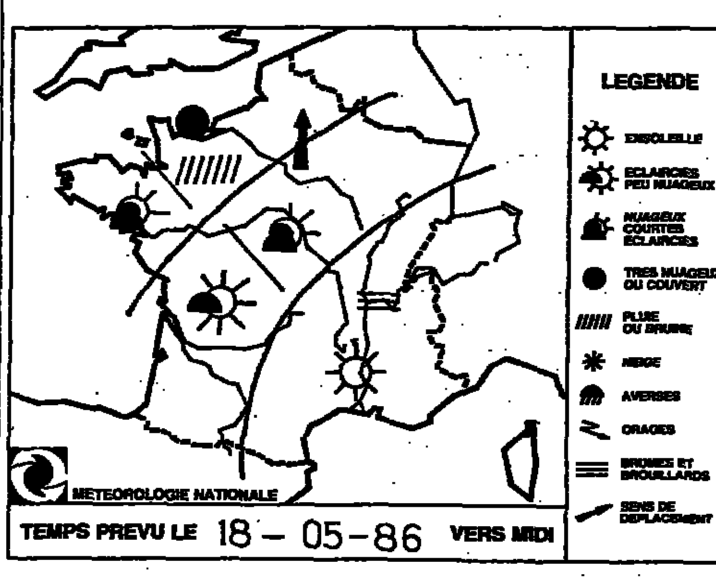
Une activité orageuse se développera dès la mi-journée sur l'Aquitaine, puis s'étendra à tout le Sud-Ouest jusqu'au Centre en soirée.

Les températures minimales seront douces. Elles varieront de 12 à 16 degrés du Nord au Sud.

Du Nord à la Bretagne et à l'Aquitaine, les températures maximales atteindront 18 à 23 degrés.

Plus à l'est, il fera très chaud. De 24 à 26 degrés du Bassin parisien à l'Est, à 30 degrés du Midi-Pyrénées au Sud-Est.

Les vents seront faibles.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE				TOURS	14	12	C	LOS ANGELES	21	14	S
AJACCIO	22	12	C	TOULOUSE	25	16	C	LUXEMBOURG	15	8	N
BIARRITZ	20	16	N	POINTE-A-PITRE	–	–	–	MADRID	27	11	S
BORDEAUX	19	13	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	32	17	S
BOURGES	14	12	N					MEXICO	32	14	P
BREST	16	12	P	ALGER	30	16	B	MILAN	23	15	N
CAEN	16	10	C	AMSTERDAM	15	4	S	MONTRÉAL	24	14	P
CHERBOURG	14	8	P	ATHÈNES	24	15	N	MOSCOU	25	14	N
CLERMONT-FERR.	16	11	B	BANGKOK	34	26	C	NAIROBI	24	15	P
DIJON	13	10	B	BARCELONE	24	13	B	NEW-YORK	21	14	O
GRENOBLE-ST-M-H	25	14	C	BELGRADE	26	13	N	OSLO	12	8	S
LILLE	18	6	N	BERLIN	19	5	S	PALMA-DE-MAL.	27	10	S
LIMOGES	15	10	B	BRUXELLES	17	8	S	PÉKIN	27	15	A
LYON	21	12	B	LE CAIRE	27	18	S	RIO-DE-JANEIRO	24	20	S
MARSEILLE-MAR.	22	15	C	COPENHAGUE	14	5	S	ROME	23	16	N
NANCY	15	8	B	DAKAR	27	22	N	SINGAPOUR	27	26	O
NANTES	14	14	P	DELHI	38	24	N	STOCKHOLM	14	7	S
NICE	21	15	S	DJERBA	27	20	N	SYDNEY	19	15	C
PARIS-MONTS.	16	11	C	GENÈVE	18	13	A	TOKYO	23	13	S
PAU	25	15	N	HONGKONG	29	24	N	TUNIS	32	28	N
PERPIGNAN	22	17	C	ISTANBUL	23	11	S	VARSOVIE	20	13	C
RENNES	15	13	P	JÉRUSALEM	18	9	S	VENISE	25	17	P
ST-ÉTIENNE	23	12	B	LISBONNE	22	15	C	VIENNE	18	12	P
STRASBOURG	16	12	P	LONDRES	17	7	C				

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

RELIGION

L'éclipse provisoire de Karl Barth

Plusieurs universités, mais particulièrement celle de Bâle – où Karl Barth est né et enseigna de 1935, date de son expulsion d'Allemagne par le régime nazi, jusqu'à sa retraite – ont célébré le 10 mai le centenaire de la naissance du grand théologien protestant suisse, décédé en 1968.

Si l'on n'a pas oublié sa courageuse résistance au paganisme hitlérien et sa campagne contre le réarmement de l'Allemagne, son œuvre *théologique a subi*, depuis les années 60, une relative éclipse.

Or, la dogmatique ecclésiastique de Barth, restée inachevée, comporte plus de dix mille pages. Une commission internationale prépare une édition complète de toutes ses œuvres, y compris de sa riche correspondance. Les premiers disciples de Karl Barth n'ont souvent fait que répéter le maître. D'autres, plus jeunes, se sont crus autorisés à l'utiliser pour tenter d'édifier une théologie politique révolutionnaire, qu'il n'aurait *sans doute guère* appréciée. Mais quelques-uns – en particulier Ernst Jünger – ont eu le courage de reprendre les intuitions fondamentales de Barth et de les valoriser de façon originale.

La théologie barthienne, dès la fin de la première guerre mondiale, avait éclaté comme un coup de tonnerre, mettant à mal aussi bien le libéralisme moderne que l'orthodoxie traditionnelle. Jamais la transcendance et la liberté souveraine de Dieu n'avaient été exprimées de façon aussi radicale. Jamais la théologie, pas même celle des réformateurs du XVIe siècle, n'avait été aussi rigoureusement christologique. Jamais une théologie chrétienne n'avait osé affirmer qu'il n'y avait de connaissance possible de Dieu qu'à l'intérieur de la foi en Jésus-Christ et que cette foi, loin d'être une *œuvre de l'homme, était suscitée* en lui par le seul Saint-Esprit, de sorte qu'en se révélant, Dieu crée en l'homme, de toutes pièces, un organe de connaissance nouveau.

Ce caractère abrupt de la pensée barthienne a profondément transformé le climat théologique et même la prédication des Eglises. Pendant de nombreuses décennies, tous les théologiens chrétiens, catholiques et protestants, se sont sentis obligés de se situer par rapport à Barth.

Une renaissance du barthisme avant la fin du siècle est une hypothèse fort plausible. Elle se produira lorsque les théologiens seront moins subjugués qu'ils ne le sont à l'heure actuelle par le prestige des sciences humaines.

ROGER MEHL.

RETOUR DE L'AMIRAL PIERRE LACOSTE

M. André Giraud, ministre de la défense, a annoncé le vendredi 16 mai, sur Europe 1, que l'amiral Pierre Lacoste, ancien chef de la direction générale de la sécurité extérieure, recevrait *« une nouvelle affectation dans quelques semaines »*.

Il ne s'agira pas d'un poste de commandement dans l'active, en raison de l'âge de l'amiral Lacoste, mais d'activités *« à la mesure de ses compétences en matière de stratégie navale »*.

● TENNIS : *Internationaux d'Italie.* – Le Français Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 16 mai, pour les demi-finales des championnats internationaux d'Italie en battant l'Uruguayen Diego Perez 7-6, 6-4. Il rencontrera en demi-finale le Tchécoslovaque Ivan Lendl, vainqueur du Français Henri Leconte 6-4, 6-2.

LA CHASSE AUX CLOCHARDS

Un conseiller municipal de Toulon est inculpé

Après les plaintes d'une dizaine de marginaux enlevés par un commando armé (*le Monde* du 15 mai), un conseiller municipal de Toulon, M. Guy Brunier (RPR), responsable de la police municipale, a été inculpé, vendredi 16 mai, d'*« arrestation illégale, séquestration de personnes et vols avec violence »*, par M. Benjamin Rabaut, juge d'instruction à Toulon.

M. Brunier, cinquante ans, qui est aussi directeur d'une société de surveillance et de gardiennage, a été laissé en liberté. Les autres membres du commando, Claude Cano, brigadier-chef dans la police municipale, et Michel Rodolfo, Patrick Cordier, Michel Irroy, André Vitillo et Bernard Pascalini, tous policiers municipaux, ont été suspendus de leurs fonctions par le procureur de la République.

A deux reprises, fin avril et début mai, une dizaine de vagabonds avaient été embarqués dans une Estafette par un commando d'hommes portant des cagoules et armés de matraques. Molestés et dépouillés de leurs papiers d'identité, les clochards avaient été relâchés dans la campagne à une vingtaine de kilomètres de Toulon.

● *Six inculpations après un viol collectif à la prison du Havre.* – Six détenus de la prison du Havre impliqués dans le viol d'un compagnon de détention ont été inculpés, vendredi 16 mai, d'*« attentat à la pudeur avec violences ou contrainte en réunion »*. Les six hommes ont reconnu les faits. Leur victime était incarcérée depuis le 19 avril. Les autres détenus, qui ne sont pas intervenus, avaient été menacés de représailles par les agresseurs.

Lycées centenaires

Montaigne, Racine : deux lycées parisiens fêtent cette année leur centenaire. Montaigne a accueilli, le 13 mai, près de deux mille personnes dans une ambiance de fête. Au lycée Racine, où les manifestations se sont succédé depuis le début de l'année (exposition, spectacle théâtral, concert particulièrement brillant), les élèves se sont rassemblés, le 14, pour faire une dictée sous la direction de Bernard Pivot.

« Elle sera courte, mais difficile. Attention ! Généralement, ce que l'on pompe, ce sont les erreurs ! » Bernard Pivot fait ses dernières recommandations avant de lire aux quatre-vingt-dix-sept élèves le texte de Racine. Parmi eux, sa fille, Cécile. *« C'est parce qu'elle est ici que j'ai accepté »*, commente l'animateur d'*Apostrophes*. Les élèves, eux, se sont lancés *« pour relever le défi »*, ou *« pour voir ce qu'on vaut en orthographe »*, ou encore *« pour voir Bernard Pivot »* — ou même, dit l'un avec un sourire en coin, *« pour faire bonne impression à mon prof de français »*.

Quand le texte est affiché dans la cour, tous ceux qui ne sont pas à la librairie du coin, plongés dans un dictionnaire, s'agglutinent. *« Il y a un « s » à « trapes ». Je l'ai mis à « chausse » ! »*, s'exclame quelqu'un, tandis que d'autres découvrent avec stupeur que « château fort » se passe de trait d'union, qu'« échappatoire » est du féminin, qu'être « en butte aux roueries » ne s'écrit pas aussi facilement que ça se prononce et qu'« assidûment » a besoin d'un petit chapeau sur le « u ».

Bernard Pivot est surtout frappé par le « s » qu'ils sont nombreux à avoir ajouté à « diarrhée » dans la phrase *« le Français ne souffre ni d'asthme, ni de diarrhée »*. Cela ne l'empêche pas de souligner que *« dans l'ensemble, c'est très bon »*.

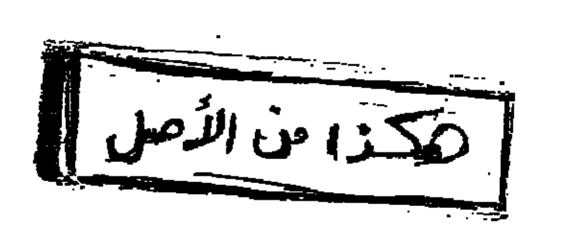
Vers 18 heures. La veille, la fête battait son plein au lycée Montaigne. Une grande partie de la foule s'est concentrée devant la serre ou jardin d'hiver, dans le grand hall d'entrée, anciens professeurs et anciens élèves se mêlent aux nouveaux autour des petits fours, dans une ambiance de réunion de famille. En vedette, le cardinal Jean-Marie Lustiger évoquait sa scolarité. *« C'est comme si c'était hier,* dit l'archevêque de Paris. *Je me souviens qu'en cinquième un de mes professeurs m'avait prédit que je finirai chansonnier à Montmartre parce que j'avais trop d'imagination. »*

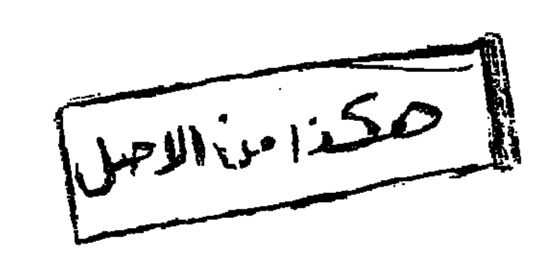
« Heureux »

« J'ai été un lycéen heureux », déclare de son côté Pierre Joxe, qui ne garde que de bons souvenirs, excepté de la demi-pension. *« C'était au lendemain de la guerre,* explique l'ancien ministre de l'intérieur, *et il n'y avait rien à bouffer. »* Et, tandis qu'un ex-intendant regrette l'atmosphère provinciale des années 30, une enseignante à la retraite évoque le souvenir *« extraordinaire, impérissable »* que lui a laissé mai 68.

Pendant ce temps, des élèves chantent en grec et en latin, donnent une représentation théâtrale, dansent sur la musique du film *Fame* ou installent des instruments pour un concert rock. Un vieux monsieur tout habillé de noir les regarde, appuyé sur sa canne : *« Ces jeunes gens sont beaucoup plus calmes que nous ne l'étions. Le reste a très peu changé. »*

I. J.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 12 au 16 mai

Sereine

« *L'ÉTAT de grâce ne se décrète pas* », déclarait récemment le premier ministre, M. Jacques Chirac. La formule a paru un instant faire mouche, cette semaine, entre les piliers du palais Brongniart. Les fées libérales, sorties jeudi du chapeau de M. Édouard Balladur, ont été saluées avec un enthousiasme mesuré autour d'une corbeille pourtant chouchoutée. L'indicateur instantané gagnait seulement 0,9 % ce jour-là. Une avance somme toute modeste, compte tenu du ballon d'oxygène *donné à grand renfort* médiatique aux marchés financiers. Certes, la place ne faisait pas la fine bouche devant la levée quasi totale du contrôle des changes, la disparition de la devise titre (perçue par les étrangers comme la « preuve par neuf » de *la confiance du pays dans le franc*) et le recul des taux d'intérêt. En enlevant un point et demi de rémunération à l'Écureuil, le gouvernement montrait de façon spectaculaire son désir de voir l'épargne s'orienter vers les placements à long terme, au profit des entreprises. Si la Bourse *prenait* acte, elle donnait en *même temps* l'impression de rester sur sa faim. Un analyste fournissait immédiatement une clé explicative, de manière à enrayer toute ébauche de pessimisme qui, selon lui, n'avait pas *lieu* d'être. « *Les réformes étaient anticipées,* confiait-il, *seuls manquaient les détails des dispositions.* »

Vendredi, le marché reperdait une partie de son avance de la veille (– 0,54 %). Mais l'ampleur exacte du recul restait un moment inconnue : le système informatique de la Rue Vivienne souffrait, une nouvelle fois, de congestion. *Les observateurs devaient se fier à leur* « compteur Geiger manuel » pour mesurer les variations...

A l'issue des cinq séances hebdomadaires, le score final montrait toutefois un gain modeste d'environ 1 %, l'indicateur de la Compagnie des agents de change (CAC) *grimpant de 407 à 408,6 d'un vendredi à l'autre.*

Près des piliers, nul ne voulait en réalité voir dans l'effritement de fin de semaine un signe inquiétant. La chute de Wall Street jeudi soir, la déprime relative des places continentales, ou la perspective d'un week-end de trois jours, étaient *tour à tour avancées* comme autant de bonnes raisons techniques à ce léger relâchement. Ces éléments conjugués fournissaient aux opérateurs une occasion d'alléger leurs positions et d'empocher au passage des bénéfices. L'approche de la liquidation, prévue le 22 mai, pesait de surcroît sur la tendance. Mais vendredi, celle-ci *se* redressait malgré tout en fin de séance, montrant à ceux qui en doutaient les capacités de résistance du marché. « *La Bourse a contre elle d'avoir touché des sommets* », remarquait à juste titre un professionnel.

Il est vrai que, dès lundi, l'indice CAC *franchissait* avec superbe un nouveau record de hausse en passant la barre des 407 points. Une entrée en matière prometteuse. Mais la note de l'INSEE sur les perspectives de l'économie française, publiée mardi, freinait les élans. La perte de *compétitivité des entreprises françaises*, la faible croissance de la production industrielle et des investissements, provoquaient, sous les lambris, un accès de mauvaise humeur. Si on parlait déjà de baisse des taux, les opérateurs attendaient des actes. Ils ne voulaient plus *se payer de mots, et le marché,* chauffé à blanc, brûlait d'impatience.

Après une séance de transition, mercredi (+ 0,62 %), l'arrivée officielle cette fois du vent de libéralisation irradiait l'indice CAC. Il touchait jeudi son plus haut niveau historique, à 411,3.

Autour de la corbeille, les investisseurs recensaient *mentalement les quelques sociétés en mesure de racheter* TF 1, dont M. François Léotard venait d'annoncer la prochaine privatisation. Navigation mixte, Bouygues, Chargeurs, Moët-Hennessy et Hachette faisaient ainsi l'objet des plus vives attentions. La probable suppression *de la taxe sur les magnétoscopes dopait* Radiotechnique et surtout Darty, ce dernier titre bénéficiant en outre d'une véritable explosion des ventes de téléviseurs. A l'approche d'une augmentation de capital (dont les modalités ne sont pas encore connues), Total pulvérisait tous ses records de hausse, à *409* francs. *Le* raffermissement sensible de Raffinage lui donnait aussi un motif de fermeté. De son côté, la Lyonnaise des eaux tirait avantage de son redressement en 1985 (hausse de 88 % du bénéfice net consolidé).

Des valeurs en pointe, comme Thomson CSF ou Michelin, perdaient en revanche du terrain en fin de parcours « victimes » de leur succès : à quelques encablures de la liquidation, les investisseurs prenaient leurs bénéfices, quitte à y revenir plus tard... Enfin, l'hypothèse d'une opération financière menée autour de la SCAC (Société commerciale d'affrètement combustible) conduisait la Compagnie des agents de change à suspendre la cotation jeudi. Alors que des négociations en cours devraient se conclure par une participation de Poliet, à hauteur de 51 %, dans les sociétés du secteur « matériaux » de la SCAC, il semblerait qu'un troisième larron veuille entrer dans la danse...

Au bout du compte, c'est finalement l'optimisme qui prévalait vendredi, une fois rendu le verdict de l'ordinateur ragaillardi. L'indicateur cédait moins de terrain qu'on pouvait *le supposer lors des premières transactions du* matin (– 0,82 %). Pour l'ultime séance, le sentiment était à la hausse. « *Nous avons encore constaté la forte participation des étrangers, surtout à l'achat* », glissait un professionnel. La position de place calculée fin avril *indiquait une progression de 48 % des achats et de 33,7 %* des ventes. Mais elle ne représente que trois ou quatre séances au plus. Le marché reste donc sain. D'autre part, la confiance ne semblait en rien voilée par les nuages qui s'accumulent dans le ciel de la cohabitation. « *L'orage est pour plus tard* », *entendait-on à deux pas de la corbeille.* En raison des performances réalisées par le marché, certains admettaient seulement que, désormais, les phases de consolidation seraient plus rapprochées, et les marges de hausse plus étroites.

Un étage au-dessus, le marché obligataire reprenait ses esprits pour afficher, en fin de semaine, une même sérénité. *Jeudi, une rumeur dévastatrice avait circulé : les* Sicav-actions ne seraient plus tenues de détenir un minimum de 30 % d'obligations dans leurs portefeuilles. Les gestionnaires craignaient déjà de voir refluer une masse de « papier ». Mais le bruit était rapidement démenti. Tout revenait dans l'ordre, y compris sur le MATIF, où l'émotion avait été vive.

Rien décidément ne pouvait ébranler sérieusement les colonnes du palais. La fin de l'état de grâce ? Personne ne voulait y croire. A la Bourse s'entend...

ERIC FOTTORINO.

Explosion et défi

par XAVIER DUPONT (*)

Le négoce des valeurs mobilières tourne aujourd'hui à plein régime. Toutes les places financières ont enregistré une croissance forte et *rapide de leur chiffre d'affaires,* Paris plus que toute autre. En quatre ans (1981-1985), le trafic de la Bourse est passé de 154 à 907 milliards de francs, soit un progrès de 490 %. *Pendant la même période,* le volume des échanges s'est accru de 82 % à Tokyo, de 149 % à New-York et de 225 % à Londres. Le volume quotidien des titres échangés à Paris s'est élevé en moyenne à *8,5 millions* au mois de mars 1986. Il n'était encore que de 3,5 millions à la même époque en 1984.

A l'évidence, peu d'indices permettaient de prévoir sinon l'explosion, du moins l'ampleur prise par ce phénomène. Il n'est pas si loin le temps où les valeurs mobilières passaient *pour n'intéresser que* la part la plus âgée de la population, et où la Bourse semblait étrangère à la stratégie financière des sociétés.

La fin du « syndrome égyptien »

Le feu finit par renaître sous la cendre. La loi Monory a donné l'élan, en conduisant une population nouvelle d'épargnants sur le chemin de la Bourse. L'épargne des ménages, bien que se réduisant globalement, s'investit de plus en plus massivement dans les valeurs mobilières, soit par l'acquisition directe de titres, soit par la voie des OPCVM (1). La réussite du second marché et la lame de fond des augmentations de capital témoignent de ce que les sociétés redécouvrent la *Bourse.*

Le « syndrome égyptien », c'est-à-dire la conviction ancrée dans l'esprit des professionnels qu'à une période relativement brève de fort développement des affaires va succéder inexorablement une ère de « *vaches maigres* » à laquelle il faudra survivre, a laissé place à la conviction que la croissance exponentielle de notre marché traduit un changement d'échelle décisif et durable.

Or les comportements et les décisions des entrepreneurs ne peuvent être de même nature lorsque la *croissance* de la demande est perçue comme conjoncturelle et lorsqu'elle est considéré comme structurelle. Dans le premier cas, l'offre s'adapte tant bien que mal à la demande, en exigeant davantage de l'outil. Dans le second, l'outil de production lui-même *doit être redimensionné* et modernisé pour porter sa capacité au niveau des nouvelles conditions du marché. En pratique, l'opération doit être conduite alors même que l'équipement appelé à être rénové est sollicité jusqu'au seuil de la surchauffe.

La situation de la Bourse de Paris a ceci de particulier qu'il lui faut répondre, avec des moyens dont la rénovation est en cours, à la montée en *puissance du trafic traité,* alors qu'elle se trouve engagée depuis plusieurs années dans un processus de modernisation dont le but premier n'est pas l'accroissement de la capacité de production mais la transformation des techniques pour qu'elles *correspondent* mieux aux besoins actuels des investisseurs et des entreprises.

Il n'est cependant d'autre choix possible que de mener de front, tout en assurant le présent, l'entreprise de modernisation du marché et la *mise en place de moyens aptes* à répondre à l'accroissement du volume des affaires à traiter.

Désencombrer

Assumer le présent exige un effort supplémentaire de tous. Il n'est pas ménagé. Il est vrai qu'en dépit du surcroît de travail de chacun, l'intendance a du mal à suivre. Mais la solution parfois prônée consistant à *fermer* le marché un jour par semaine, à la manière de New-York dans les années 70, ne peut être retenue sans porter atteinte à la crédibilité de notre *marché. Il est vrai que l'équipement* informatique en place n'a pas donné ces temps derniers toute garantie de fiabilité. Puisqu'en Bourse, une défection technique atteint très vite *la limite de l'intolérable, des inves*tissements supplémentaires sont engagés pour accroître la capacité et la sécurité. Il est vrai que l'activité des intermédiaires se trouve ainsi entravée par des méthodes de travail que les circonstances doivent remettre en cause. Les professions d'agent de change et de la banque s'y emploient et viennent d'arrêter plusieurs mesures tendant à *simplifier* l'exécution des ordres. Il est vrai, enfin, que les intermédiaires financiers, et en particulier les charges d'agent de change, doivent encore *étoffer leurs services. Pour ce faire,* les intermédiaires doivent surmonter notamment deux contraintes.

Réformer

D'une part, contrairement à son *homologue britannique, la place* financière de Paris ne dispose pas d'un espace réservé. C'est de haute lutte que s'arrachent les bureaux situés à proximité du palais Brongniart.

D'autre part, nombre de tâches à accomplir à la faveur de la modernisation du marché relèvent de métiers nouveaux auxquels ne préparent que fort peu d'enseigne*ments. Il en résulte une chasse* aux compétences et des investissements de formation plus élevés qu'ailleurs. La profession des agents de change le sait bien, qui a été conduite à accroître ses effectifs de 23 % au cours de ces deux dernières années.

Dans le même temps, notre marché doit poursuivre son œuvre de modernisation, pour *se mettre en* mesure de répondre aux exigences nouvelles des investisseurs et de sou*tenir la concurrence internationale.*

L'entreprise comporte aujourd'hui quatre grands chantiers :

– le développement de la gamme des instruments financiers, de telle sorte que Paris dispose de l'ensem*ble des produits que proposent* la plupart des grandes places financières. Il faut ouvrir au plus vite un marché d'options négociables. Le marché à terme d'instruments financiers (*MATIF*), s'apprête, de son côté, à créer de nouveaux contrats ;

– l'adaptation des techniques de marché pour doter la place d'un instrument de négociation en continu. Cette continuité va être assurée par deux voies : en étendant la durée de la séance traditionnelle à la criée et en instaurant une négociation en *continu, assistée par l'informatique.* La première voie a été ouverte, le 6 mars dernier, avec une séance du matin, organisée de 9 h 30 à 11 heures, et traitant les trente valeurs *à revenu variable les plus* actives du marché. La jonction avec la séance principale devrait intervenir au début de 1987.

L'outil *informatique* d'aide à la cotation, mis au point pour le marché de Paris à partir des équipements fonctionnant à Toronto, entrera en fonction le 23 juin pro*chain. Cinq valeurs pour commen*cer, cinquante d'ici à la fin de l'année seront négociées tout au long de la journée depuis les terminaux placés dans les charges d'agent de *change. Ce système apportera* la démonstration qu'il constitue bien la forme privilégiée du marché continu de demain en allégeant la procédure de négociation, en générant une *information riche et sûre, en temps* réel, sur l'état du marché ;

– la mise au point concomitante d'un système moderne et efficace d'acheminement des ordres de Bourse et de leurs réponses, de même que de réseaux de diffusion de l'information, réalisations qui favoriseront la montée en puissance harmonieuse du marché continu à Paris ;

– *la réorganisation de nos* techniques de livraison de titres et de règlement de capitaux qui ne correspondent plus aux nécessités de l'heure.

Nécessité fait loi : telles sont les actions en cours, qui permettront à Paris de rester dans cette compétition sans cadeau que se livrent entre *eux les principaux marchés finan*ciers. Relever le défi, c'est aujourd'hui poursuivre la formation des personnes, recruter de nouveaux collaborateurs, transformer l'outil informatique, créer les structures, repenser l'organisation des tâches, dans le cadre d'un programme qui sera demain présenté à la place par *la Compagnie des agents de change.*

(1) Organisme de placement collectif en valeurs mobilières, l'expression recouvre les *SICAV* et *Fonds de placement.*

(*) Syndic de la *Compagnie des agents de change.*

Valeurs diverses

	16-5-86	Diff.
Accor	485	inch.
Agence Havas	1 820	– 75
Arjomari	2 140	+ 245
Bic	671	– 7
Bis	1 572	– 18
CGIP	1 301	+ 1
Club Méditerranée	546	– 10
Essilor	2 830	+ 120
Europe 1	1 510	+ 10
Hachette	3 245	– 5
L'Air Liquide	833	+ 9
L'Oréal	3 550	– 90
Navigation Mixte	1 245	+ 5
Nord-Est	225	– 14,9
Presses de la Cité	2 250	– 145
Sanofi	828	+ 5
Skis Rossignol	1 425	+ 15

Pétroles

	16-5-86	Diff.
Elf-Aquitaine	338	– 11,9
Esso	545	+ 80
Exxon	423	+ 2
Francarep	340	– 10
Petrofina	1 218	+ 23
Pétroles B.P.	172	+ 22
Primagaz	559	+ 24
Raffin. Fr.	168	+ 35
Royal Dutch	519	– 19
Sogerap	540	– 16
Total	409,50	+ 26,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 9 mai	Cours 16 mai
Or fin (kilo en barre)	77 150	77 400
– (kilo en lingot)	77 700	77 250
Pièce française (20 fr.)	535	530
Pièce française (10 fr.)	485	480
Pièce suisse (20 fr.)	521	518
Pièce latine (20 fr.)	492	490
● Pièce tunisienne (20 fr.)	490	490
Souverain	584	580
Souverain Elizabeth II	580	580
● Demi-souverain	338	338
Pièce de 20 dollars	3 140	3 040
– 10 dollars	1 580	1 520
● – 5 dollars	825	825
– 50 pesos	2 955	2 900
● – 20 marks	581	581
– 10 florins	480	481
● – 5 roubles	320	320

Produits chimiques

	16-5-86	Diff.
BASF	875	– 65
Bayer	930	– 20
Hoechst	885	– 36
Imp. Chemical	98,10	– 4,90
Institut Mérieux	4 300	+ 22
Laboratoire Bellon	1 590	+ 20
Norsk Hydro	133	+ 3,40
Roussel-Uclaf	1 799	+ 99

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Raffin.-dist. (1)	2 563 362	414 649 085
Michelin (1)	96 802	303 933 780
CSF (1)	210 045	298 214 543
BSN (1)	72 257	285 364 563
Carrefour (1)	65 360	248 535 198
Moët	91 463	236 386 013
Navig. mixte (1)	180 063	226 374 891
Lafarge	111 683	172 865 539
Peugeot	152 211	172 338 343
Cie bancaire (1)	121 948	162 022 571
Total (1)	391 034	150 736 246
Midi	19 630	127 950 965

(*) Du 7 au 15 mai inclus.
(1) Séance du 16 mai comprise.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Sodero	+ 32,5	Générale fond.	– 16,5
Silic	+ 32,2	Géophysique	– 12,1
CFDE	+ 28,2	Bongrain	– 10,5
SADE	+ 26,6	Poclain	– 9,8
Raff.-Distrib.	+ 26,3	L. Vuitton	– 8,4
Fraissinet	+ 22,2	Guyenne-Gasc.	– 8,3
Crouzet	+ 21,1	Salomon	– 8,2
Comptoirs mod.	+ 20,6	Michelin	– 7,4
Penhoët	+ 20,1	Moulinex	– 7,2
Finextel	+ 19,7	PM-Labinal	– 7
Esso	+ 17,2	Paris résc.	– 6,6
Radiotechnique	+ 15,4	Tales Luzenac	– 6,5
BP	+ 14,7	Av. Dassault	– 6,3

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 mai

COURS	ÉCHÉANCES Mai 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Premier	113,85	113,35	113,75	113,95	114,20
+ haut	113,85	114	114,55	114,60	114,80
+ bas	113,85	113,35	113,70	113,80	114,20
Dernier	113,85	114	114,40	114,55	114,70
Cours comp.	113,85	114	114,40	114,55	114,70

Nombre de contrats : 5 479.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	12 mai	13 mai	14 mai	15 mai	16 mai
RM	1 505 102	1 633 156	1 537 658	1 834 811	2 142 246
Comptant R. et obl.	6 823 096	7 343 076	8 695 556	6 639 922	7 219 806
Actions	331 052	507 493	510 865	483 824	382 529
Total	8 659 250	9 483 725	10 744 079	8 958 557	9 744 581

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	155,4	153,8	154,5	155,9	–
Étrangères	108,3	108,8	109,4	107	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	154,3	151,9	152,9	154,2	153,5

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	410,6	407,1	408,1	411,3	408,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Repli

Malgré de louables efforts, Wall Street n'a pas réussi cette semaine à tenir la route. Et, après avoir, pour la première dois depuis quinze jours, refranchi la barre des 1 800 points, l'indice des industrielles a très vite reflué au cours des deux dernières séances, *reperdant,* très *largement* au-delà, tout le terrain regagné, pour s'établir vendredi à 1 759,79 (contre *1 789,43 le 9 mai*).

Les dernières nouvelles plutôt réconfortantes sur le marché de l'économie en avril (hausse des ventes au détail, progression des mises en chantier de loge*ments,* baisse des *prix de gros*) *n'ont pas* réussi à réactiver les achats, les investissements n'ayant pas vu dans ces dernières *statistiques* d'*éléments* vraiment susceptibles d'accréditer l'idée d'une reprise de l'expansion.

En revanche, tous les regards se sont portés sur le front monétaire et la *remontée des taux sur* le marché obligataire a produit une impression désagréable et favorisé de nombreux dégagements. Ajoutons que la baisse du dollar a découragé les investissements étrangers et éloigné l'espoir d'une baisse du taux d'escompte.

	Cours 9 mai	Cours 16 mai
Alcoa	40 1/4	38 1/8
ATT	25 1/8	23 3/4
Boeing	57 1/2	54 3/8
Chase Man. Bank	42 1/2	40
Du Pont de Nemours	78	78 3/4
Eastman Kodak	56 1/2	57
Exxon	58 3/4	57 3/8
Ford	79 1/2	75 7/8
General Electric	76 3/4	75 1/2
General Motors	78 1/8	75 1/8
Goodyear	31 5/8	29 1/2
IBM	149 7/8	144 7/8
ITT	47 1/2	44 7/8
Mobil Oil	30 3/8	30
Pfizer	60 1/4	57 3/4
Schlumberger	31 1/8	30
Texaco	33	32 1/8
UAL Inc.	59 5/8	57 7/8
Union Carbide	23 1/8	22 3/4
US Steel	21	20 1/8
Westinghouse	54 3/8	51
Xerox Corp	59 3/4	57 1/8

LONDRES

Encore la baisse

Les appels incessants à l'épargne par diverses émissions, l'annonce d'un chomage record et la baisse de la production industrielle ont eu raison du marché. Derechef, la tendance s'est *sensiblement alourdie et l'indice des* industrielles a chuté de 3 %. Le secteur bancaire a été particulièrement éprouvé.

Indices « F.T. » du 16 mai : industrielles, 1 289,5 (contre 1 330,3) ; mines d'or, 246,1 (contre 258,4) ; fonds d'Etat, 91,54 (contre 92,26).

	Cours 9 mai	Cours 16 mai
Beecham	370	363
Bowater	335	313
Brit. Petroleum	563	555
Charter	233	233
Courtaulds	269	260
De Beers (*)	740	725
Free State Ged. (*)	10 15/16	9 15/16
Glaxo	925	963
Gt. Univ. Stores	12 1/2	12
Imp. Chemical	929	882
Shell	753	775
Unilever	15 51/64	15 3/32
Vickers	458	461
War Loan	40 7/8	40 3/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Moins 4,3 %

Rendu inquiet par la baisse de Wall Street et l'arrêt en RFA de la baisse des taux, le marché a continué cette semaine de s'alourdir et baissé de 4,3 %. Le manque d'attrait des valeurs allemandes depuis le réaménagement du SME et la proximité des élections en Basse-Saxe considérées comme un test *pour les législatives de 1987, ont* également pesé sur les cours.

Indice de la Commerzbank du 16 mai : 1 960,2 (contre 2 049,3).

	Cours 9 mai	Cours 16 mai
AEG	351	325,50
BASF	291	272,30
Bayer	300	292
Commerzbank	336	312
Deutschebank	834,50	791
Hoechst	291	272,50
Karstadt	348	336
Mannesman	230	211,50
Siemens	633,80	609
Volkswagen	595,20	548,50

TOKYO

Ventes bénéficiaires

Parvenu la semaine *précédente* à ses plus hauts niveaux de toujours, le Kabuto-cho s'est assez vivement replié ces derniers jours. Chacune des cinq séances et demie a été ponctuée par une baisse. La rechute de Wall Street a encore ajouté à un climat empoisonné par l'enchérissement dangereux du yen.

Indices du 17 mai : Nikkeï, 15 674,03 (contre 16 194,98) ; indice général, 1 235,74 (contre 1 280,85).

	Cours 9 mai	Cours 16 mai
Akaï	385	380
Bridgestone	645	684
Canon	1 070	1 040
Fuji Bank	1 500	1 470
Honda Motors	1 170	1 160
Matsushita Electric	1 520	1 470
Mitsubishi Heavy	386	371
Sony Corp.	3 600	3 520
Toyota Motors	1 510	1 490

L'euromarché

Condamné à tomber sous la coupe londonienne ?

Alors qu'à l'exception du secteur libellé en francs français le reste du marché international des capitaux continue de *s'embourber dans le* marais de taux d'intérêt qui ne paraissent plus devoir se détendre davantage et d'un dollar à la démarche plus incertaine que jamais, l'attention se concentre sur Singapour que la communauté de quelque deux mille euro-arbitragistes va envahir à partir de lundi afin d'y tenir l'assemblée générale annuelle de son association internationale (AIBD).

Son thème principal, encore qu'il ne soit inscrit qu'en filigrane à un ordre du jour essentiellement corporatiste, sera vraisemblablement la réponse à apporter aux autorités anglaises désireuses d'imposer un certain degré de réglementation à un marché qui n'en a jamais connu aucun. Mais la grande majorité des transactions en obligations et actions internationales se traitant dorénavant à Londres, il va être difficile aux eurobanques d'échapper à la pression des autorités britanniques.

Tout a évolué beaucoup plus rapidement que prévu et, en quelque sorte, échappé au contrôle de l'AIBD. Dans une première phase, l'Association of International Bond Dealers (Association des opérateurs en obligations internationales) s'était déclarée pas concernée par une initiative intéressant le seul marché britannique des capitaux. Il s'agissait là surtout d'une réaction de prudence. Dans une deuxième *phase*, l'association a *décidé de tenir* ses membres au courant et, pour ce faire, d'établir une mission d'information.

Ayant mis le doigt dans l'engrenage, l'AIBD s'est, à partir de ce moment, trouvée, bon gré mal gré, directement impliquée dans une évolution et une négociation qu'elle refusait originellement d'admettre. Après avoir été amenée à donner son avis, il s'est ensuivi, dans la capitale britannique, la constitution d'ISRO, c'est-à-dire d'une Organisation internationale d'auto-réglementation. A peine celle-ci est-elle formée qu'on parle de la fusion d'ISRO avec la *Bourse de Londres*.

Cette évolution rapide appelle un double constat. D'une part, le marché international des capitaux qui, par définition, ne connaît pas de frontières, ne veut pas tomber sous la coupe de Londres. D'autre part, l'énorme concentration dans la City londonienne de banques étrangères, qui ont transformé les rapports de *forces et les méthodes de travail* à l'intérieur même du milieu financier anglais, ne pouvait avoir d'autre effet que d'amener les autorités du pays à s'émouvoir d'un changement aussi rapide qu'imprévisible.

Londres s'est, au fil des ans, avérée *la* première place financière dans le monde parce qu'elle est l'emplacement idéal pour les banques internationales qui peuvent y travailler mieux que partout ailleurs. Mais s'étant, ainsi, jetées dans la gueule du lion britannique, les eurobanques ont dorénavant bien du mal à refuser un droit de regard à un gouvernement anglais décidé à orchestrer un *développement* qui, à ce jour, lui a échappé. Il est, en revanche, étonnant de constater que les Anglais *envisagent* d'introduire une réglementation au moment même où le monde entier ne parle que de « dérégulation » et de « libéralisation ».

L'irritation que Westminster n'a pas manqué de provoquer dans les eurochaumières, est exploitée dans plusieurs centres financiers de moindre importance qui voient, là, une chance de reconquérir une partie du terrain perdu en faveur de Londres. Les banques suisses, par exemple, ne font nul mystère de leur intention de capturer, à Zurich, entre 10 % et 15 % des euro-émissions libellées en dollars. Leur pouvoir de placement discrétionnaire auprès de la multitude de portefeuilles étrangers qu'elles gèrent leur permettrait, en effet, de se passer bien des fois de *Londres*.

Les établissements bancaires belgo-luxembourgeois partagent la même ambition parce qu'ils bénéficient d'une clientèle similaire : celle du dentiste flamand ou bruxellois qui, afin d'échapper à un « précompte » (retenue à la source) aussi laxiste qu'absurde, se réfugie dans les bras de banques grand-ducales *ravies de le gaver en devises exotiques* dotées de coupons aussi élevés que le risque de change, ainsi qu'il en va avec les dollars canadiens, australiens et néo-zélandais.

Le franc français une fois de plus

La grande déprime actuelle du marché international des capitaux s'exprime, *sur le marché gris*, en énormes décotes. Elles s'étaient, pour la vingtaine d'euro-émissions en dollars et à taux fixe lancées au cours des deux dernières semaines, entre 700 et 1 000 points de base. La chute a été si forte qu'on peut même *affirmer qu'il n'y a plus de marché*, que sa couleur soit grise ou secondaire. L'incertitude vis-à-vis de l'évolution de la devise américaine et des taux d'intérêt aux Etats-Unis explique un septicisme universel. Le deutschemark est tout autant *affecté* parce que *les taux d'intérêt* ne sont pas encore prêts de se détendre davantage outre-Rhin alors que la devise germanique est au plancher du SME. Une fois de plus, le secteur libellé en eurofrancs français continue de faire fonction tout à la fois de vedette et d'exception. *La* nouvelle baisse des taux en France conjuguée avec la fermeté de la devise tricolore font à nouveau du marché de l'eurofranc le grand vainqueur.

L'euro-émission de 700 millions de francs français sur dix ans lancée en début de semaine par Japan Air Lines (JAL), sous la garantie du *gouvernement japonais et la* direction de Paribas, s'est avérée un grand succès. Offert à un prix de 100,50 avec un coupon annuel de 7,50 %, l'euro-emprunt nippon a été rapidement souscrit. Vendredi, il se traitait en dessous de la commission de *vente de 1,25 %*.

La haute qualité et la diversification introduites sur le marché de l'eurofranc français par un débiteur et un garant exceptionnels, ne doivent pas cacher l'autre côté de la facette du swap sous-jacent qui permettra à JAL d'obtenir des yens à taux fixe. La contrepartie française qu'est la Banque française du *commerce extérieur* (BFCE) va, en échange, recevoir des francs à un coût sans concurrence.

La France a donc sagement décidé de rembourser par anticipation au pair, le 8 juillet prochain, l'euro-émission à taux variable de 1,8 milliard de dollars venant à échéance en 1990, qu'elle avait initialement *levée par le* truchement de la CEE en 1983 (Libor 0,125 %), avant qu'elle ne soit restructurée il y a douze mois sur la base de conditions nettement plus avantageuses pour l'emprunteur (Libid + 0,0625). Il y a juste un mois, la France avait déjà remboursé par anticipation 400 millions de dollars sur la tranche d'un accord de confirmation (eurocrédit standby) de 2,34 milliards de dollars qui faisait lui-même partie d'un europrêt bancaire de 4 milliards de dollars signé en octobre 1982.

L'euro-emprunt à taux variable était le seul qui comportait encore *une clause de remboursement anticipé* parce qu'ayant fait l'objet de swaps, les segments restants, solde d'une transaction qui à l'origine représentait l'équivalent de 4 milliards d'ECU, ne peuvent être remboursés avant leurs échéances respectives. Le remboursement de l'Etat français sera fait directement à la CEE. Celle-ci, après délibération de la Commission européenne, qui ne tiendra certainement pas à conserver des capitaux dont elle n'a pas l'usage, décidera à son tour de rembourser les porteurs d'euro-obligations. Compte tenu de la durée de préavis, ces derniers ne *pourront être officiellement alertés* avant le 27 mai. En attendant, le reflux dans les portefeuilles des investisseurs internationaux d'une manne inattendue de 1,8 milliard de dollars, devrait donner des idées aux emprunteurs à la recherche d'euro-capitaux à taux d'intérêt variable.

C'est, du reste, l'un des rares secteurs qui demeure dans une situation favorable. Les investisseurs japonais, persuadés que les taux américains vont se tendre à nouveau, procèdent depuis ces derniers jours, après s'être débarrassés d'importants volumes de papier à taux fixe, à des achats massifs *d'euro-obligations dotées* de taux d'intérêt flottant.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Réduction des taux : la France toute seule

Ainsi, les pouvoirs publics français ont déclenché une nouvelle vague de baisse des taux d'intérêt, comme nous le laissions prévoir la semaine dernière. Tout l'arsenal a *été utilisé : mercredi, la* Banque de France ouvrit le feu avec une diminution d'un quart de point de son *taux d'intervention, ramené de* 7 1/2 % à 7 1/4 %, tandis que les banques prenaient une légère avance sur la décision du lendemain en annonçant, avec une simultanéité troublante, une nouvelle réduction de leur taux de base, qui revenait de 10,10 % à 9,60 %, un mois à peine après un autre abaissement d'un demi-point, de 10,60 % à 10,10 %.

Le jour suivant, après une nuit fiévreuse consacrée par ses services aux derniers ajustements, *M. Edouard Balladur annonçait la* grande nouvelle : une réduction d'un point et demi sur la rémunération de l'épargne administrée : livrets des caisses d'épargne, comptes sur livrets des banques et CODEVI (4,5 % contre 6 %), LEP, bons du Trésor et des PTT. Bref, le grand jeu, avec toutes les réductions obtenues, en aval, sur une série de cré*dits et de dépôts : logement, collecti*vités locales, prêts aidés aux entreprises, les baisses s'échelonnant entre 1,40 % et 0,50 %.

Après ce feu d'artifice, il ne faut plus espérer de nouvelles réductions, du moins dans un proche avenir, a averti M. Balladur. Au reste, la France a fait cavalier seul, puisque l'Allemagne, sur laquelle elle se règle souvent, exclut toute baisse dans un proche avenir. M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, *l'a nettement indiqué jeudi devant le* congrès des Caisses d'épargne à Hambourg, justifiant la décision de la banque fédérale par deux arguments : la faiblesse relative du mark *(voir ci-dessous)* et, surtout, la croissance trop rapide de la masse monétaire allemande qui a atteint, en taux annuel, 8 % au mois d'avril au lieu de 3,5 % à 5,5 %, fourchette officiellement assignée à la croissance de cette masse. Pour M. Poehl, il ne saurait être question de tolérer un dérapage, et la Bundesbank a même légèrement relevé son taux de pension à près de 4,5 %.

Dans ces conditions, on ne voit guère pourquoi le mouvement de baisse se poursuivrait en *France*, d'autant qu'à 7 1/4 % au jour le jour sur le marché monétaire, le taux *d'intérêt réel français vient de glisser* très légèrement au-dessous du taux allemand. Au surplus, il semble *que dans le monde entier, le mouvement* de baisse des taux annoncé au sommet de Tokyo connaisse une pause, à commencer par les Etats-Unis où le loyer de l'argent s'est tendu *(voir ci-dessous)*.

Par ailleurs, M. Balladur a annoncé une nouvelle étape dans la déréglementation des marchés financiers qui ont été diversement appréciés sur ledit marché. Si la suppression de l'astreinte à la procédure du calendrier pour les émissions obligataires des entreprises industrielles et des collectivités locales a été bien accueillie, notam*ment* au CNPF, *la poursuite de* l'ouverture du marché monétaire à l'ensemble des emprunteurs et des épargnants a provoqué quelques mouvements divers, notamment sur le marché obligataire et le MATIF.

Ainsi, la durée maximum des billets de trésorerie émis par les entreprises portée de six mois à deux ans, la durée minimale des certificats de dépôt émis par les banques ramenée de six mois à trois mois (dix jours le 1er mars 1987), la création d'une *nouvelle catégorie de titres négocia*bles au profit des établissements de crédit classés comme sociétés financières, avec un minimum de deux ans, et enfin la liberté de rémunération pour les dépôts à terme de plus de trois mois (contre six mois depuis le 3 septembre 1981) ont *été* interprétées comme un élargissement de la gamme des produits susceptibles de concurrencer davantage les obligations.

Les SICAV de trésorerie recevant les disponibilités des entreprises pourraient être victimes de transferts. Par ailleurs, l'annonce d'un projet de refonte de la législation des SICAV et des fonds communs de placement a fait naître la rumeur, démentie, *d'une suppression du* pourcentage d'obligations minimum pour les SICAV d'actions « Monory », ce qui a également secoué le MATIF jeudi (forte *hausse à près de* 114,90 *puis* baisse) et vendredi (forte baisse initiale, puis timide reprise). De toute évidence, les « annonces » faites, parfois hâtivement, par les pouvoirs publics sont *mal* interprétées, ce qui provoque des oscillations avec un butoir apparent à 115. Les opérateurs prévoient, d'ici à la fin de l'année, encore un quart de point de baisse, ou un peu plus, sur *le* taux d'intervention de la Banque de France et un demi-point ou peut-être un point *sur les obligations*.

Ces considérations n'ont pas empêché les souscripteurs de recher*cher* avidement le « papier » émis cette semaine, à savoir les 5 milliards de francs du Crédit foncier à 7,50 % net, et quinze ans, avec bons de souscription pour 2,5 milliards de francs supplémentaires au quatrième trimestre de 1986, les 2 mil*liards de francs des PTT à 8 % et* 10 % et une tranche de la baisse de refinancement hypothécaire. Les disponibilités restent abondantes, bien que les émissions d'obligations aient battu tous leurs records pour les quatre premiers mois de 1986, avec, selon le Crédit lyonnais, *174,76 mil*liards de francs contre 105,36 milliards l'an dernier, d'où, il est vrai 98,85 milliards d'emprunts d'Etat.

Relevons enfin que le pari pris dans ces colonnes il y a quinze jours sur « l'aménagement » du projet de fiscalisation des SICAV et FCP à court terme a été facilement gagné. Non seulement l'échéance est reportée du 1er juin au 1er octobre prochain, mais l'obligation pour les SICAV de calculer chaque jour le *coupon est abandonnée. Les particu*liers pourront continuer à être imposés uniquement sur les plus-values (à 16 %), même s'ils vendent avant détachement du coupon. Simplement, les SICAV sans coupon, dites à coupon zéro, seront, pratiquement, contraintes de distribuer un coupon théoriquement imposable. Le principe de la mesure est sauf, mais son application est amputée aux trois quarts, pour des raisons techniques que l'on aurait pu aisé*ment prendre en compte* auparavant.

F. R.

Les devises et l'or

Dollar plus ferme

Le dollar s'est nettement raffermi cette semaine, et, selon les opérateurs sur graphiques, sa fermeté pourrait se prolonger ou même s'accentuer un peu la semaine prochaine. Ce raffermissement a été provoqué par deux événements : le premier a été une déclaration du secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, faite devant une commission du Sénat, aux termes de laquelle il laissait entendre que le dollar avait suffisamment baissé. Le second a été, en milieu de semaine, une élévation des taux d'intérêt aux Etats-Unis, en liaison avec des nouvelles en provenance de l'économie nationale.

C'est pourtant sur une note lourde qu'avait commencé la semaine, le *cours du « billet vert » retombant* à 2,16 DM à Francfort, à 6,90 F à Paris, et surtout, battant une fois de plus, tous ses records de baisse à Tokyo à 160,50 yens, après avoir touché les 159,90 yens. On signalait des ventes appréciables en provenance de multinationales japonaises. Le lendemain, le dollar semblait se stabiliser, après intervention de la Banque du Japon et dans l'attente de la déposition de M. Baker devant le Sénat.

Le secrétaire au Trésor, lisant lentement un texte déjà rédigé, déclara que le dollar, le yen et le mark avaient rejoint des parités *« qui reflètent mieux les conditions économiques fondamentales »*. Il indiqua que les marchés des changes avaient mal interprété sa dernière communication, selon laquelle l'administration n'avait *« fixé aucun objectif »* en ce qui concernait la valeur du dollar, communication qui avait accéléré la chute du « billet vert » à moins de 160 yens. Il précisa encore que le dollar avait *« largement compensé sa hausse précédente par rapport au yen et effacé les trois quarts de sa hausse vis-à-vis du mark »*. Il exprima enfin, pour la première fois, la crainte qu'une *trop forte* dépréciation du dollar ne finisse par détourner les investissements étrangers du marché américain, rejoignant ainsi les conclusions de M. Paul Volcker, pour qui cette dépréciation est devenue « dangereuse ». Mardi, devant la nouvelle chute de la devise américaine à Tokyo, le président de la Réserve fédérale avait déclaré : *« Cela ne me rend pas heureux. »*

La réaction du marché des changes fut instantanée. Le dollar remonta à 2,20 DM, 7 F et 165 yens pour, toutefois, fléchir un peu le lendemain jeudi. Les opérateurs étaient un peu déçus que les propos de M. Baker, première déclaration officielle en faveur d'un arrêt de la baisse, n'aient pas provoqué un sursaut plus puissant. Jeudi, M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, déclarait *« souhaitable de parvenir à une phase de consolidation et de stabilisation des parités »*, permettant *« un retour au calme sur les marchés »*. Ce nouveau plaidoyer en faveur d'un arrêt de la baisse du dollar n'eut guère d'effet. Ce qui en eut, en revanche, à la veille du week-end, ce fut un net raffermissement des taux d'intérêt outre-Atlantique, *l'euro-dollar à un an remontant* à 7 1/4 %. Le mouvement avait été provoqué par une forte augmentation de la masse monétaire M 1 et l'annonce d'une progression de 0,2 % de la production industrielle en avril, deux phénomènes rendant moins probable, dans l'esprit des opérateurs, une nouvelle diminution du taux d'escompte fédéral. Du coup, le dollar terminait la semaine sur une note ferme, à 7,05 F, 2,21 DM et 165,50 yens.

M. Karl Otto Poehl a encore relevé que, depuis le réalignement du système monéraire européen effectué le 6 avril, le mark était souvent à son cours plancher et que les banques centrales avaient acheté, pour le soutenir, plus de 25 milliards de marks depuis cette date. *« Jamais,* a-t-il affirmé, *après un réajustement monétaire, on n'avait assisté à un tel reflux de capitaux hors de RFA. »* Pour ce motif, et pour d'autres, a-t-il indiqué, la Bundesbank exclut toute nouvelle baisse des taux *dans l'immédiat*.

En Scandinavie, soumise à de trop vives pressions, à la suite de la chute des revenus pétroliers de la Norvège, la couronne norvégienne a été dévaluée de 12 %, le mark finlandais ne l'imitant qu'à hauteur de 2 %.

Quant au franc français, la levée presque totale du contrôle des changes, notamment de la devise-titre, n'a eu aucune répercussion, pas plus que la baisse des taux d'intérêt intervenue cette semaine. Aux yeux de l'étranger, ces mesures sont « vertueuses », dans le sens libéral du terme, et de nature à renforcer la confiance dans le franc. Des sorties de devises intempestives *sont peu* probables dans l'immédiat, elles ne pourraient, en tout état de cause, qu'être largement inférieures aux entrées : plus de 50 milliards de francs dans les trois semaines ayant suivi la dévaluation.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 AU 14 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5235	–	14,1784	54,3183	45,2880	2,2124	40,1445	0,0659
	1,5400	–	14,4196	55,2333	45,9136	2,2476	40,7913	0,0669
Paris	10,7452	7,0530	–	383,11	318,85	15,6040	283,14	4,6493
	10,6799	6,9350	–	383,04	318,41	15,5877	282,88	4,6450
Zurich	2,8048	1,8410	26,1024	–	83,2278	4,0730	73,9061	1,2136
	2,7881	1,8105	26,1069	–	83,1267	4,0694	73,8527	1,2126
Francfort	3,3700	2,2120	31,3625	120,15	–	4,8938	88,7997	1,4581
	3,3541	2,1780	31,4060	120,29	–	4,8954	88,8435	1,4588
Bruxelles	68,8622	45,20	6,4086	24,5519	20,4340	–	18,1453	2,9796
	68,5146	44,4900	6,4153	24,5733	20,4269	–	18,1480	2,9799
Amsterdam	3,7950	2,4910	35,3183	135,31	112,61	5,5111	–	1,6421
	3,7753	2,4515	35,3506	135,40	112,55	5,5102	–	1,6419
Milan	2311,15	1517	215,09	824,01	685,80	33,5619	608,99	–
	2299,72	1493	215,28	824,63	685,49	33,5581	609,01	–
Tokyo	252,06	165,45	23,4581	89,8696	74,7966	3,6604	66,4191	0,1091
	249,48	162,00	23,3601	89,4780	74,3801	3,6412	66,0820	0,1085

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 mai, 4,2629 F contre 4,2808 F le vendredi 7 mai.

Les matières premières

Baisse du blé et du café

Les marchés particulièrement sensibilisés par la catastrophe nucléaire soviétique sont revenus au calme tandis que les fluctuations du dollar ont causé d'autres perturbations.

CÉRÉALES. – *La fièvre est enfin retombée sur le marché aux grains de Chicago accompagnée d'une chute des cours qui retrouvent désormais des niveaux plus normaux. Une vague de sécheresse pourrait compromettre la récolte de blé dans certaines régions productrices des Etats-Unis. Mais les stocks mondiaux sont amplement suffisants pour faire face à de telles éventualités.*

MÉTAUX. – *Dans l'attente d'une prochaine grève dans les principales compagnies américaines, les cours du cuivre ont été soutenus à Londres. Les négociations pour renouveler les contrats de travail qui expireront le 30 juin prochain vont aller bon train pendant plusieurs semaines. Un arrêt de travail pourrait donner un petit coup de fouet aux prix du métal rouge, peut-être sans lendemain, car les stocks mondiaux actuels paraissent suffisants pour pallier un manque de production pendant un certain temps.*

Reprise timide des cours de l'aluminium à Londres en corrélation avec le dégonflement persistant des stocks mondiaux de métal revenus à leurs niveaux les plus bas depuis octobre 1980. Une éventuelle grève dans ce secteur aux Etats-Unis ne manquerait sans doute pas de se traduire par une hausse des prix.

A Kuala Lumpur, les cours de l'étain dans des marchés peu actifs poursuivant leur lent effritement à des niveaux fort éloignés (équivalent à 3 500 livres la tonne) de l'ancien prix plancher de 8 500 livres la tonne. Une revalorisation des prix semble à exclure en raison de stocks mondiaux supérieurs à 100 000 tonnes.

CAOUTCHOUC. – *Marché du naturel dans l'expectative avec les négociations en cours à Genève pour renouveler l'accord international de stabilisation des prix qui expire à la fin septembre 1987. Représentants des pays producteurs et consommateurs trouveront difficilement un terrain d'entente sur les prix. Les producteurs demandent une majoration de 30 % du prix plancher jugée d'ailleurs peu réaliste par les consommateurs en raison de l'état du marché. Les quantités déjà retirées du marché pour soutenir les cours par le directeur du stock régulateur sont de l'ordre de 375 000 tonnes.*

DENRÉES. – *Le mouvement de baisse s'est poursuivi sur les cours du café, mais à un rythme moins rapide, une reprise s'étant esquissée en milieu de semaine. La diminution du prix à l'exportation par la Colombie a affecté le marché.*

Une légère reprise s'est produite sur le marché du cacao, car les fèves détenues par le stock régulateur ne seraient plus de bonne qualité. La position de la Côte-d'Ivoire a l'égard de l'accord international tendrait a se modifier.

LES COURS DU 15 MAI 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 928,50 (927) ; à trois mois, 938,50 (932) ; plomb, 245 (239,50) ; zinc, 457 (452,5) ; aluminium, 766,50 (750) ; nickel, 2 670 (2 600) ; argent (en pence par once troy), 326 (336,50). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62,95 (63,60) ; argent (en dollars par once), 5,06 (5,22) ; platine (en dollars par once), 415,10 (416,60). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 14,09 (14,20).

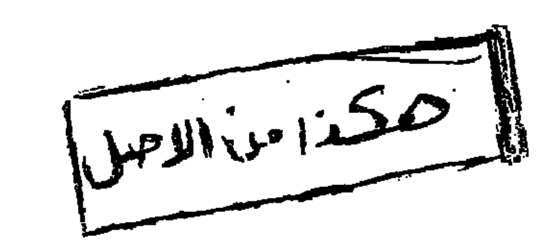
TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, juil., 66,67 (67,32) ; oct., 36,70 (38,50). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, juil., 615 (612). – Roubaix (en francs par kilo), laine, juil., inch. (45).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 197,5 (198).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juil., 1 766 (1 761) ; sept., 1 824 (1 815) ; sucre, juil., 7,76 (8,12) ; sept., 7,92 (8,75) ; café, juil., 220,87 (224,31) ; sept., 225,48 (228,69). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, août, 174 (195,40) ; sept., 180 (198) ; café, juil., 2 007 (2 129) ; sept., 2 051 (2 169) ; cacao, juil., 1 291 (1 272) ; sept., 1 315 (1 294). – Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 390 (1 370) ; déc., 1 445 (1 390) ; café, sept., 2 118 (2 103) ; nov., 2 260 (2 355) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 470 (1 565) ; oct., 1 515 (1 608). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), juil., 151,60 (153,80) ; août, 151,65 (154,70). – Londres (en livres par tonne), juin, 127,10 (126,80) ; août, 124,30 (123,50).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) ; blé, juil., 270 (291) ; sept., 272 (292) ; maïs, juil., 237,50 (237,75) ; sept., 209 (216,25).

INDICES. – Moody's, 978,10 (979,70) ; Reuter, 1 763,90 (1 776,4).



Économie

TENSION SUR L'EMPLOI

Le chômage a augmenté de 1,7 % au cours du mois d'avril

Le chômage a augmenté de 1,7 % au mois d'avril, en données corrigées des variations saisonnières, et diminué de 1 % en données brutes (+ 1,1 % *dans* les deux cas sur un an), selon les statistiques publiées, le vendredi 16 mai, par le ministère des affaires sociales et de l'emploi. A la fin du mois d'avril, l'ANPE comptait *2 371 600 demandeurs* d'emplois inscrits, en données brutes, et 2 429 000, en données corrigées.

Ces chiffres ne portent pas à l'optimisme. Ils ne sont pas très bons et pourraient annoncer, pour les mois à venir, une nouvelle *augmentation du* chômage. Celle-ci ne pourrait être freinée que par les premiers succès attendus des mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes.

En brut, les résultats de l'an dernier à la même époque avaient été bien meilleurs avec 81 500 chômeurs de moins en un mois (– 2,6 %). Il en avait été de même en données corrigées avec 23 000 chômeurs de moins en un mois *(– 1 %) et il faut remonter* à avril 1984 pour retrouver une progression mensuelle plus forte (+ 52 400, + 2,3 %).

Un phénomène de grande ampleur s'est produit le mois dernier : les nouvelles inscriptions à l'ANPE, qui correspondent à une entrée dans le chômage, ont augmenté brusquement (+ 46 500 en un mois en brut, + 12 700 en données corrigées). Pour l'essentiel, ces arrivées sont dues aux inscriptions à la fin d'un contrat à durée déterminée, qui représentent 38,8 % des causes de chômage. On en a enregistré 26 043 de plus au mois d'avril par rapport au mois de mars (+ 28,4 %), tandis que les inscriptions de jeunes demandeurs de premier emploi augmentaient également (+ 15,4 % en un mois), sans doute à la suite d'une baisse de régime des TUC.

Parallèlement, un autre changement est intervenu avec la diminution soudaine (– 33,3 % en un mois) des entrées en stages de formation, réalisées par la seule ANPE. Il y a eu 11 600 stagiaires de moins en avril. Parmi eux doivent figurer les chômeurs de longue durée, qui avaient été accueillis dans un nouveau dispositif, resté sans financement depuis février et pour lequel on attend des crédits.

Ces deux faits majeurs illustrent bien les effets que peut produire une inflexion de la politique de l'emploi (1).

Alors que les conséquences des nouvelles mesures ne peuvent être encore enregistrées, l'ensemble du dispositif de lutte contre le chômage se trouve ébranlé. Le système de traitement social, mis progressivement en place et sans cesse perfectionné, n'est plus suivi avec la maîtrise nécessaire. Ainsi, les travaux d'utilité collective semblent perdre de leur efficacité (à peine 6 000 contrats signés ce mois-ci contre 15 à 20 000 les mois précédents). Il en irait de même pour les *stages* des chômeurs de longue durée et, demain, pour toutes les autres formules dont on prévoit la suppression. On compte actuellement 54 102 jeunes, âgés de dix-huit à *vingt-cinq ans, dans des stages* d'insertion sociale et professionnelle qui seront abandonnés.

Avant que n'agisse le programme de substitution imaginé par *MM. Chirac et Séguin, la* « gestion du chômage » selon un mode ancien risque de connaître de sérieux revers, plus par perte de confiance que par manque d'efficacité.

ALAIN LEBAUBE.

(1) La tendance au retour à l'emploi, manifeste depuis plusieurs mois, se *confirme. Près de 165 000 chômeurs en* données brutes ont déclaré avoir retrouvé un travail (plus 18 000 en un mois, + *9,7 %*), sans compter ceux qui doivent figurer parmi les 140 000 personnes radiées à la suite d'une absence à un contrôle ou d'une non-réponse à une convocation. L'indicateur ARIES de M. Stoléru annonce 3 123 000 chômeurs (soit 5 300 de plus qu'en mars). L'UNEDIC a recensé à la fin avril *2064031* chômeurs et préretraités en cours d'indemnisation (– 2,3 % en un mois, soit une baisse « *moins forte que les années passées* »).

Le temps des crispations

(Suite de la première page.)

La CFTC n'est pas en reste. Son secrétaire général, M. Guy Drilleaud, met en cause à propos de la *liberté de licenciement* – dont elle craint qu'elle provoque cent mille chômeurs de plus – le « *non-respect de la concertation* ».

Quant à M. Louis Viannet, *numéro deux de la CGT*, que M. Séguin a pris soin d'associer à sa consultation officieuse en le recevant pendant une heure le 12 mai, il a évoqué « *un véritable brûlot pour l'emploi, dont la première conséquence risque d'être une flambée de licenciements et, dans des délais très brefs, une véritable explosion des emplois précaires* ». La CGT, qui observe avec *satisfaction* une indéniable amélioration de ses résultats dans les élections professionnelles, prépare d'ores et déjà, au terme d'une démarche de sensibilisation *qui* se veut très progressive, une « *riposte de masse* ».

Les syndicats ont le sentiment que le gouvernement a donné un coup de canif au compromis que M. Séguin recherchait patiemment en faisant pencher la balance avant la négociation *sur les procédures* de licenciement en faveur du patronat. Leur dépit a été provoqué par la suppression immédiate du contrôle de l'origine économique du licenciement. M. Séguin l'avait certes évoqué incidemment le 27 avril, mais en précisant que c'était « *encore un sujet en débat* ». Or il est clair que, lors des arbitrages, il a dû se résoudre à accorder cette mesure hautement symbolique pour le patronat. Les syndicats sont d'autant plus inquiets qu'ils interprètent une telle décision comme le signe que, face aux impatiences de la majorité et du CNPF, leurs conseils de prudence pèsent de peu de poids.

Le ministre des affaires sociales a certes tenté de corriger cette mauvaise impression. Il a d'abord accordé la garantie de l'entretien préalable pour les licenciements de moins de dix salariés et la possibilité d'un recours devant les prud'hommes. Il a ensuite repris le chiffre annoncé par M. Gattaz en juillet 1984, selon lequel la liberté de licenciement devrait permettre de créer trois cent soixante-sept mille emplois en dix-huit mois, en indiquant que « *cela valait engagement* ». Mieux, il a laissé entendre – appuyé en cela par Matignon – qu'un trop grand empressement des employeurs à licencier dans les six mois pourrait amener le gouvernement à différer la seconde partie du *dispositif, prévue pour* le 1er janvier 1987...

Les réductions d'effectifs

M. Bergeron a, également, pris M. Gattaz au mot. « *Je ne sais pas si, comme vous l'avez affirmé*, lui a-t-il écrit, *il en résultera des créations d'emplois supplémentaires. Je sais en tout cas ce qui se produirait, pour vous, si les résultats escomptés ne sont pas à la mesure de vos affirmations.* » Un tel concert n'a pas échappé à M. Gattaz, qui, le 16 mai à Antenne 2, a refusé de reprendre son chiffre de trois cent soixante-sept mille emplois en soulignant que, depuis 1984, « *le paysage a changé* » avec les TUC et les contrats de formation en alternance. Il s'est contenté d'annoncer « *beaucoup d'emplois* », en récusant l'idée que les entreprises avaient reçu des « *cadeaux* »...

D'autres orientations gouvernementales contribuent à cette crispation des relations avec les syndicats. Il y avait déjà la perspective des réductions d'effectifs dans la fonction publique en 1986 et en 1987. M. Chirac y a ajouté, dans sa lettre du 5 mai aux ministres exerçant la tutelle des entreprises du secteur public, des consignes salariales d'une très grande rigueur. Elles sont basées sur de nouvelles hypothèses pour les prix : 2,3 % en glissement et 2,4 % en moyenne, ce qui se traduit normalement pour les salaires par une augmentation de 2,3 % en niveau et 2,4 % en masse.

Le premier ministre considère que les mesures déjà intervenues « *assurent le maintien en 1986 du pouvoir d'achat moyen des agents en place* », ce maintien étant garanti par l'effet de report sur 1986 des augmentations accordées en 1985, les mesures catégorielles et ce qui *résulte de la promotion et de* l'ancienneté. Si les (rares) augmentations déjà intervenues dans le secteur public depuis le début de 1986 ne sont pas remises en cause, « *aucune mesure nouvelle ne sera accordée au titre de 1986* ». Le gel salarial consécutif à la dévaluation est bien confirmé, et les hausses du GVT (glissement, vieillesse, technicité) – dont les syndicats contestent l'intégration dans la masse – « *ne devront pas excéder celles constatées en 1985* ». Pire : M. Chirac se refuse clairement à prendre tout engagement sur l'application ou non d'une clause de sauvegarde pour *assurer le maintien du pouvoir* d'achat dans l'hypothèse où les prix déraperaient. Or, chez les fonctionnaires, les fédérations avaient cru comprendre de M. de Charette, *ministre délégué chargé de la fonction publique*, que, en tout état de cause, il y aurait une telle clause en fin d'année...

Une réaction se dessine

Même si elle apparaît encore timide, une réaction syndicale se dessine. Dans la fonction publique, la CGC parle d'« *escroquerie morale* ». FO annonce une journée nationale de sensibilisation – sans arrêt de travail – pour le 17 juin « *en riposte aux décisions gouvernementales d'austérité budgétaire* ». La CFDT *prépare* des « *initiatives* » en juin, en tentant d'obtenir le soutien des usagers, sur l'emploi, tout en invitant M. de Charette à venir dialoguer dans une réunion syndicale... Aux PTT, la *CGT annonce* une journée d'action pour le 3 juin, et la CFDT « *se mobilise* » *pour le 28 mai.* A EDF, où il n'est pas sûr que le compte y soit pour le maintien *du* pouvoir d'achat en *masse*, FO propose une réunion à tous les autres syndicats. Et la CGT, électoralement confortée, rappelle que, déjà en 1985, les demandes d'acomptes *sur les salaires* avaient doublé...

A la *SNIAS*, FO *a décidé* une grève d'avertissement d'au moins deux heures dans tous les établissements pour le 22 mai. Un accord signé en 1985 prévoyait deux augmentations automatiques de 2 % au 1er janvier et 2 % au 1er juillet si l'inflation ne dépassait pas 4 %. Le second relèvement est remis en cause. FO se dit prête à renégocier sur la base de 2,3 % en glissement, mais avec une clause de sauvegarde. Or il est clair qu'une telle perspective ne rentre pas dans le schéma salarial de M. Chirac.

Ni le très probable relèvement de 2 % du SMIC au 1er juin – après onze mois de « gel » – ni la situation salariale dans le secteur privé ne vont *conduire* les syndicats à *tempérer* leur grogne. Selon le CNPF, dix-huit accords de branche ont été conclus sur les salaires en 1986 – contre quatorze en 1985, – vingt-cinq *dans* les chambres *syndicales* de la métallurgie et neuf recommandations. Or dans sept branches seulement les augmentations sont égales ou très légèrement supérieures à 3 % pour les salaires minimaux ou réels, tandis que dans la *majorité* elles sont en deçà, quelques secteurs comme, par exemple, les ciments, le commerce de gros ou le pétrole et le verre se trouvant même au-dessous des normes gouvernementales.

Si la combativité des salariés reste extrêmement faible, un tel calme, comme le dit M. Bergeron, ne saurait faire illusion. Des foyers de tension peuvent apparaître ici et là. Que le dépit syndical se *confirme, et le dialogue social,* déjà mal en point, apparaîtra vite bloqué. Ce qui n'est pas sans risques...

MICHEL NOBLECOURT.

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL DE FO

Les inquiétudes de M. André Bergeron

De notre envoyé spécial

Amiens. – Avec cinq mois d'avance sur le calendrier, FO a *célébré le 16 mai*, le quatre-vingtième anniversaire de la charte d'Amiens, sur l'indépendance syndicale, en y tenant son comité confédéral national. « *Nous sommes demeurés*, a ironisé M. André Bergeron devant la presse, *plus archaïques, passéistes et conservateurs que jamais. Nous restons sur nos positions, inflexibles, décidément fermés aux chants d'airain des temps nouveaux* ».

Le secrétaire général de FO a toutefois souligné qu'au cours de ce comité confédéral – parfois « *animé* » (sur la protection sociale) – les trente-cinq intervenants avaient tous fait part de leur « *mécontentement* », notamment sur les salaires et la difficulté de négocier. « *Nous commençons*, a-t-il commenté, *à percevoir des signes qui pourraient être avant-coureurs de conflits...). Le gouvernement ferait mieux de prendre au sérieux nos mises en garde que d'ironiser en disant que ce ne sont que des mots.* » Mais il a reconnu que pour autant l'heure n'est pas à la grève.

La résolution adoptée reste pourtant très mesurée, rappelant les positions traditionnelles de la confédération. Elle ne fait pas explicitement allusion à la *suppression* de l'autorisation administrative, se contentant d'affirmer que « *FO reste sceptique devant les affirmations patronales concernant les embauches en contrepartie d'allégement des normes et des charges. Elle refusera la détérioration et la remise en cause du code du travail* ». Cette apparente retenue a motivé les six abstentions – provenant de la région Rhône-Alpes – qui se sont manifestées. M. Bergeron a tenu à confirmer son opposition « *à la décision du gouvernement* » de demander au CNPF de négocier tout de suite, et il a invité le pouvoir à avoir « *la sagesse de tenir la mesure* ».

FO a également décidé de publier, sans doute en septembre, un « *Livre noir* » sur les « *comportements anormaux* » et les « *déraillements* » des entreprises sur le plan social. Mais l'essentiel du comité confédéral a été consacré à la protection sociale. M. Bergeron a de nouveau demandé la clarté des comptes sociaux : « *Est-ce que l'on ne cacherait pas, sciemment, les réalités afin que les salariés ignorent la dimension du sacrifice qui résulte, pour leur régime, des charges qui lui sont imposées pour équilibrer les comptes des autres ?* » « *Nous sentons renaître*, a-t-il ajouté, *la tentation d'écorner le niveau des remboursements, soit en instaurant des tickets modérateurs plus importants, soit en allongeant la liste des médicaments non remboursés ou moins remboursés.* » Il a dissuadé les salariés de se laisser séduire par les mutuelles et surtout par les *assurances* privées, ce qui se traduirait par « *une charge plus lourde pour les familles* » et une protection sociale « *à deux ou trois vitesses* ». Inquiet de l'évolution des prescriptions médicales, il s'est préoccupé du « *dépérissement du pouvoir d'achat des retraités* ». M. Bergeron a émis de nouveau l'idée de « *budgétiser partiellement et progressivement les allocations familiales* ».

M. N.

L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN

Prudente réponse de la CEE aux mesures de rétorsion américaines

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). – La Commission européenne a renoncé, le vendredi 16 mai, à demander aux gouvernements membres de la CEE de prendre des mesures équivalentes à celles prises par les Etats-Unis pour compenser les éventuelles baisses des exportations américaines de céréales et de graines oléagineuses vers le Portugal à la suite de l'adhésion de ce pays au Marché commun. Des représentants des Douze à Bruxelles devraient se prononcer, mercredi, sur le projet de l'exécutif européen.

« Œil pour œil, dent pour dent », déclarait il y a quelques semaines M. Delors, le président de la Commission, après que les Etats-Unis eurent proféré leur menace sur les conséquences prévisibles de l'élargissement de la Communauté pour leurs exportations agricoles. Vendredi matin, au lendemain de la décision de Washington, M. de Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, s'indignait des mesures américaines, *« contraires aux règles du GATT »* (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) et affirmait que *« la CEE n'a pas d'autre choix que de répliquer d'une manière équivalente »*.

Les partisans – au premier rang desquels se situe la France – d'une riposte musclée de l'Europe à l'initiative du président Reagan peuvent être déçus. Mais trois Etats membres au moins, l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, soulèvent de sérieuses réserves à la méthode préconisée par Paris.

A la première étape du plan américain de représailles – fixation de contingents pour une série de produits exportés par les Douze d'une valeur annuelle de 550 millions de dollars, – correspond simplement, dans le projet de Bruxelles, la mise sous surveillance statistique de ventes américaines sur le marché communautaire d'un montant global de 450 millions de dollars. A la Commission, on fait valoir, afin de justifier la réponse prudente des responsables européens, que les quotas américains sont largement supérieurs (de 20 à 40 %) aux livraisons des Douze l'année dernière.

Du fait que Bruxelles ait formulé ces propositions sans vérifier le chiffrage fourni par Washington, il reste que l'application de contingents à l'importation est une mesure de rétorsion contre un partenaire commercial d'autant plus grave que les quantités peuvent être réduites dans une deuxième étape. A cette escalade éventuelle, la Commission répond de manière on ne peut plus vague. Elle parle d'autorisations à l'importation qui pourraient prendre la forme de licences et qui pourraient se traduire par une limitation des importations en provenance des Etats-Unis...

Ce décalage entre les déclarations des dernières semaines et la riposte proposée risque de conforter les Américains dans leur politique actuelle. L'autre volet du contentieux porte sur les conséquences de l'adhésion de l'Espagne à la CEE pour les exportations américaines de céréales (maïs et sorgho). Les Américains ont annoncé l'augmentation des droits de douane pour une autre série de produits (jambons, fromages, légumes, liqueurs, etc.) si, au 1er juillet prochain, ils n'obtenaient pas des compensations satisfaisantes.

MARCEL SCOTTO.

UNE MISE EN GARDE DE LA FRANCE

« La décision américaine n'est favorable ni à un déroulement serein des négociations de Genève sur les conséquences globales de l'élargissement [de la CEE] *ni au déroulement harmonieux du débat international sur le lancement éventuel d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales au GATT »*, souligne, dans un communiqué publié le 16 mai, M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur. Selon ce texte, la France sera *« particulièrement »* touchée par les restrictions quantitatives américaines, à partir du 19 mai, sur les vins blancs, et par les menaces de hausse des droits de douane, à partir du 1er juillet, sur les liqueurs, le cognac et les fromages. En conséquence, la France *« souhaite que des mesures soient prises à l'encontre des produits américains, par exemple les graines de tournesol ou le miel, les pruneaux ou les jus de fruits »*.

ENTREPRISES

CdF-Chimie : plus de 2 500 emplois seraient supprimés

De nouveau au bord de la faillite, CdF-Chimie, numéro trois de la chimie française (25,3 milliards de francs de chiffre d'affaires, 14 000 salariés), s'apprête à lancer un vaste plan de restructuration qui comprendrait au minimum 2 500 suppressions d'emplois (800 dans les engrais, 700 dans la pétrochimie, 750 dans les résines et les spécialités, 250 dans les peintures, encres, huiles et goudrons et au siège de la Défense) et la fermeture de plusieurs sites. *Parmi les divers scénarios soumis aux pouvoirs publics*, M. Michel Hug, président du groupe, proposerait pêle-mêle d'arrêter le vapocraqueur de Dunkerque, ou de la vendre à un concurrent (Dow Chemical serait sur les rangs), d'arrêter également un des deux vapocraqueurs de Carling (Moselle), l'usine d'engrais de Mazingarbe (Pas-de-Calais), deux unités d'AZF (engrais), l'une à Balaruc-les-Bains (Hérault), l'autre près de Bordeaux. L'usine d'Harnes (Pas-de-Calais), appartenant à la division « spécialités », pourrait également être fermée. Dans ce cas, les réductions d'effectifs dans cette branche toucheraient 950 personnes.

M. Hug se devait d'agir rapidement. Le déficit de CdF-Chimie s'est creusé en 1985 (près de 1,7 milliard de francs contre 930 millions l'année précédente) et, malgré la reconstitution du capital en décembre dernier, l'entreprise est en situation de dépôt de bilan avec des fonds propres inférieurs de moitié à son capital et un besoin de financement évalué à 5, voire 6 milliards de francs. Le plan de redressement présenté par M. Hug impliquerait une *nouvelle aide financière de l'Etat d'ici à la fin de l'année*.

Lufthansa achète quinze Boeing 747

La compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa annonce qu'elle a demandé à son conseil d'administration l'autorisation d'acheter six Boeing 747-400 et de prendre des options pour neuf autres. Ces appareils – les plus gros avions civils du monde – seront équipés de réacteurs General Electric CF6-80-C2. Le montant de la transaction s'élève à 2 milliards de dollars (14 milliards de francs).

Alsthom s'apprête à licencier 524 employés

L'annulation possible de la commande de rames rendue nécessaire par le plan d'austérité imposé à la RATP par le gouvernement et la chute du plan de charge devraient conduire la direction de l'usine Alsthom de Raismes (Nord) à annoncer 524 licenciements au comité d'entreprise le jeudi 22 mai. Le maire communiste de Raismes estime que la suppression de ces emplois équivaudrait à la fermeture de l'usine à brève échéance.

REPÈRES

Fruits : plus de 100 millions de francs d'aides

Devant le 40e congrès national de la Fédération nationale des producteurs de *fruits*, tenu à *Valence* les 13 et 14 mai, M. Alain Cointat, conseiller technique au cabinet de M. Guillaume, a annoncé diverses mesures en faveur de ce secteur : allongement de la période d'exonération partielle des charges sociales sur la main-d'œuvre occasionnelle (équivalente à 115 000 emplois permanents), crédits supplémentaires pour les stations régionales d'expérimentation des variétés, et, dans le cadre du prochain collectif budgétaire, augmentation des fonds consacrés à la rénovation du verger. Seule la première mesure a été chiffrée : 100 millions de francs financés pour les deux tiers par le budget des affaires sociales et pour un tiers par l'agriculture. La production fruitière française représente un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs, mais le taux de couverture des importations par les exportations n'est que de 38 %.

Lait : 340 millions de francs de pénalités

Devant l'assemblée de la Fédération nationale des industries laitières, M. Guillaume, ministre de l'agriculture, a estimé à 340 millions de francs le montant des pénalités que devront payer les producteurs de lait, pour avoir dépassé les quotas de production fixés au niveau européen de 170 000 tonnes. Il n'a pas apporté d'éléments nouveaux sur la répartition du paiement entre les producteurs, précisant seulement qu'il cherchait le moyen d'étaler dans le temps cette charge nouvelle. M. Jean-Claude Cachat, président de la FNIL, a plaidé pour une réduction du nombre des producteurs (qui devra atteindre, selon lui, de 25 % à 30 % en cinq ans) et une augmentation des rendements et des litrages moyens. En dix ans, de 1975 à 1985, le nombre des producteurs de lait a déjà été divisé par deux (passant de 603 000 à 310 000), et le troupeau moyen est passé de 12,5 vaches à 21,8 vaches. Mais, regrette M. Cachat, le rendement moyen annuel par vache n'est que de 3 850 kilos de lait, contre plus de 5 000 kilos aux Pays-Bas.

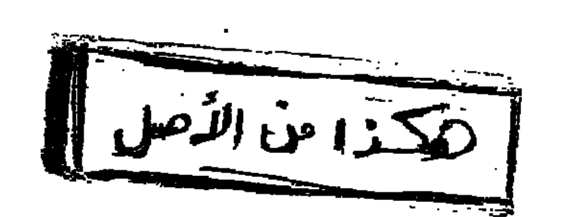
● **M. Dunkel reconduit comme directeur général du GATT.** – M. Arthur Dunkel a été reconduit, le jeudi 15 mai, dans ses fonctions de directeur général du GATT (*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*) pour les trois prochaines années. Par cette décision, le conseil des représentants du GATT a tenu à assurer une certaine continuité en prévision du nouveau *« round »* de négociations commerciales internationales, qui devrait être officiellement lancé au cours de la réunion ministérielle de Punta-del-Este (Uruguay), en septembre prochain. Né le 28 août 1932, économiste et diplomate suisse, M. Dunkel avait succédé à M. Olivier Long (Suisse) en octobre 1980.

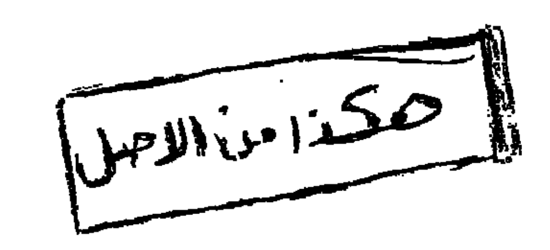
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Méhaignerie se prononce en faveur de la limitation de vitesse

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a commencé, le 15 mai, à préciser devant la presse ses options en matière de sécurité routière. Sensibilisé à ce problème par la disparition de trois membres de *sa famille* dans des accidents routiers, il estime que *« la limitation de la vitesse est l'un des moyens les plus sûrs pour aller vers une diminution du nombre des tués »*. Il assure n'avoir jamais transmis au préfet de son département une seule demande pour effacer un procès-verbal pour excès de vitesse.

M. Méhaignerie pense que la réduction des accidents passe par une responsabilisation des conducteurs et par une poursuite des travaux d'amélioration des infrastructures. A ce sujet, il a déclaré qu'il demanderait que les crédits budgétaires affectés en 1987 aux routes soient maintenus en volume, quitte à infléchir certains crédits en faveur de la sécurité. Interrogé sur son choix entre la carotte et le bâton pour persuader les automobilistes de respecter le code de la route, le ministre a répondu : *« Les deux. »*





Le Monde

LES ATTENTATS DANS LA RÉGION PARISIENNE ET EN CORSE

Un commando d'Action directe attaque le siège d'Interpol

Un policier blessé

Action directe a commis, vendredi soir 16 mai, son second attentat depuis le début de l'année et, aussi, depuis le changement de majorité. Le premier avait été, le 15 avril, une tentative d'assassinat contre M. Guy Brana, vice-président du CNPF, qui avait échappé aux balles tirées par deux hommes devant son domicile du Vésinet (Yvelines). Cette fois, la cible était le siège mondial d'Interpol, l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC-Interpol), un immeuble de six étages situé au 26, rue Armengaud, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

C'est peu après 22 heures, vendredi, que, selon un témoin, deux ou trois personnes, descendues d'une voiture, ont escaladé les grilles entourant le siège d'Interpol. L'une d'elles, le visage recouvert d'une cagoule, et armée d'une mitraillette – ou d'un pistolet-mitrailleur – a tiré une rafale contre la façade de l'immeuble, notamment en direction des étages supérieurs. Un gardien de la paix, M. Corgely, qui se trouvait en faction devant l'entrée du bâtiment, fut ainsi légèrement blessé au bras. Il est hospitalisé ; sa santé n'inspire pas d'inquiétudes.

Le commando plaça ensuite un engin explosif à l'intérieur du périmètre délimitant le siège, dans une sorte de préau servant de garage. Peu après son départ, dans le même véhicule, une violente explosion détruisit les vitres des locaux, celles d'immeubles et pavillons voisins, ainsi qu'une voiture garée à proximité. L'incendie qui suivit fut rapidement éteint.

Branche internationaliste

Le cratère dégagé par l'explosion a un diamètre de 1,5 mètre.

Sur place, les enquêteurs de la section antiterroriste (SAT) de la brigade criminelle devaient retrouver des tracts signés Action directe. Surmonté du symbole du mouvement terroriste – une étoile rouge à cinq branches – avec le nom Action directe au-dessous de l'étoile, le texte comporte deux paragraphes dactylographiés sur une feuille de format 21 × 27. Le mouvement s'y exprime dans la phraséologie typique – et obscure – de sa branche internationaliste, celle qui a proclamé sa fusion avec la Fraction armée rouge ouest-allemande (RAF) depuis janvier 1985.

Voici ce texte : « *Frapper les articulations centrales qui lient aujourd'hui leur stratégie politique, économique et militaire, et au sein desquelles se trouvent, compris et aperçus, les antagonismes les plus forts de la contradiction prolétariat international/bourgeoisie impérialiste. Concrétiser le saut qualitatif de l'ensemble des antagonimes* (sic : le texte dit bien antagonimes et non antagonismes) *de masse et les développer dans le sens d'une stratégie révolutionnaire globale.* »

Fait troublant, ce texte est – à une lettre près (« aperçus » pour « perçus ») mais la faute de frappe sur « antagonismes » comprise, – le même que celui qui se trouvait, en lettres capitales, au-dessus de la revendication par Action directe de la tentative d'attentat contre M. Brana. La reproduction de cette proclamation comme son style – qui fait, à nouveau, penser à une traduction de l'allemand – relient l'attentat contre Interpol aux actions de la branche la plus radicale du mouvement. Celle-ci avait déjà revendiqué l'assassinat de l'ingénieur général René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la défense, le 25 janvier 1985 ; puis, en commun avec la RAF ouest-allemande, l'attentat à la voiture piégée commis, le 8 août 1985, sur la base aérienne américaine de Francfort (deux morts, vingt blessés) ; enfin, les tentatives d'assassinat du général Henri Blandin, contrôleur général des armées, le 26 juin à Paris, et de M. Guy Brana, le 15 avril dernier.

Peu après l'attentat contre Interpol, MM. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, Robert Broussard, directeur central de la sécurité publique, et Joël Thoraval, commissaire de la République des Hauts-de-Seine, se sont rendus sur les lieux. C'est la deuxième fois que le siège de l'OIPC, créée à Vienne en 1923 et transférées en France à la Libération, est la cible d'un attentat. Le 28 octobre 1976, un attentat à l'explosif avait été revendiqué par un « *groupe de déportés espagnols* » au nom du « *soutien* » apporté par Interpol « *au gouvernement espagnol dans la répression contre les opposants au régime* ». Organisme de coopération entre des polices d'Etat, Interpol regroupe cent trente-huit pays, dont la Chine, l'URSS ayant récemment envisagé de demander son adhésion. Possédant un fichier informatisé de quelque 3,5 millions de noms, Interpol synthétise trente-cinq à quarante mille affaires par an, sur les quatre cent cinquante mille télégrammes de recherches diffusés par les bureaux nationaux. La présidence de l'OIPC est actuellement assurée par un Américain, M. John R. Simpson. Le secrétaire général est un Britannique, M. Raymond E. Kendall, depuis le départ, en 1985, de M. André Bossard (France).

E. P.

Le gouvernement choisit la fermeté contre les extrémistes de l'ex-FLNC

Une trentaine de personnes ont été interpellées

De notre correspondant

Bastia. – Une trentaine d'interpellations ont été effectuées, à l'aube du vendredi 16 mai, en Corse-du-sud par d'importantes forces de gendarmerie, après l'opération commando contre le camp de vacances de Cargèse, qui a causé la mort de deux personnes. On devait connaître dimanche, après quarante-huit heures de garde à vue, les résultats tangibles de cette opération coup de poing : une dizaine de militants nationalistes pourraient être alors déférés devant le parquet d'Ajaccio.

Mais, d'ores et déjà, le choix de ce type d'opération a une signification : la méthode dite du « chalutage » est de nouveau employée. Il s'agit de « perquisitionner large » et d'entendre beaucoup de monde, quitte à en retenir très peu, faute de preuves. Une tactique policière largement utilisée avant 1980 et qui avait été remplacée par « la pêche à la ligne » : peu d'interpellés mais des prises plus sûres. Cette seconde méthode avait le mérite, dans l'île, de faire moins apparaître la répression et d'éviter que ne se mobilisent parents et militants des nombreux interpellés.

Consensus politique

Le nouveau ministre de l'intérieur et le ministre chargé de la sécurité n'ont pas de telles pudeurs. Les opérations coup de poing doivent prouver à l'opinion publique qu'ils ont désormais la volonté de frapper fort. Ils misent aussi sur l'exaspération de la population face aux attentats et considèrent comme quantité négligeable la mobilisation suscitée par la *Riscossa*, l'association qui vient en aide aux militants nationalistes.

Il est vrai que, jeudi soir, quelque chose a basculé dans la nuit de Cargèse. Le « *nous sommes en guerre* » de M. François Garsi avait donné le ton. Le discours abrupt, offensif, volontiers provocant du préfet de la région corse, a été repris durant la journée de vendredi par ses supérieurs, M. Robert Pandraud à Ajaccio et M. Charles Pasqua à Lyon. « *Pour nous, les choses sont claires. Nous n'avons pas affaire à des nationalistes mais à des gangsters* » a déclaré le ministre de l'intérieur, avant d'ajouter : « *Les gens qui commettent ces attentats, pratiquement nous les connaissons tous. Mais le problème c'est de les prendre en flagrant délit* ».

Devant les élus de l'Assemblée de Corse, M. Pandraud a parlé, lui aussi, « *d'assassins, de terroristes* » et de « *minorité fasciste* ». Un discours que les six élus nationalistes ont préféré ne pas entendre. Ils ont quitté la salle. « *Nous regrettons qu'il y ait eu des victimes*, a déclaré M. Alain Orsoni, l'un des leaders du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), *parce que nous regrettons toujours la mort d'un homme. Mais nous refusons absolument ce genre d'exploitation politique* », a-t-il ajouté, pour justifier l'absence des élus nationalistes lors du discours de M. Pandraud. Le reste des élus corses était à peu près d'accord pour reconnaître qu'il fallait « *isoler les plastiqueurs* », selon la formule de M. Pascal Arrighi, député du Front national à Marseille et membre de l'Assemblée de Corse, reprise par M. Dominique Bucchini, le maire communiste de Sartène.

Face à ce consensus, les nationalistes ont préféré faire le gros dos et laisser passer l'orage. Le basculement est dans ce changement de ton, dans la redistribution des rôles : profil bas, pour le moment, des nationalistes qui se battent à visage découvert ; modération de la part de l'Association pour la Corse française et républicaine (CFR), qui n'envisage pas d'organiser de manifestation publique mais donne carte blanche au contraire au préfet de région, M. Garsi. C'est donc, désormais, l'Etat qui assume une stratégie frontale face aux nationalistes.

M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, avait déclaré, le 28 mars à Ajaccio : « *Le gouvernement ne tombera pas dans le piège de la répression.* » Mais la nuit de Cargèse a changé les données : la riposte s'est durcie.

DOMINIQUE ANTONI.

LES NETTOYEURS DU MÉTRO PARISIEN ONT CESSÉ LEUR GRÈVE

Les nettoyeurs du métro parisien, qui étaient en grève depuis le 7 mai « *contre le racisme et pour la dignité* », ont repris le travail, le 16 mai, en fin d'après-midi, après avoir obtenu satisfaction sur l'essentiel, selon la CFDT.

La grève avait été déclenchée par le personnel, en majorité immigré, après une altercation entre le secrétaire du comité d'entreprise de la COMATEC, concessionnaire du nettoyage de la RATP, et un cadre de l'entreprise. Selon les syndicalistes, celui-ci aurait alors tenu des propos racistes et antisyndicaux.

Au terme du protocole d'accord élaboré par les protagonistes sous la houlette de la direction régionale du travail, le cadre mis en cause « *regrette les propos à consonance antisyndicale qu'il a tenus* ». La direction s'engage à ouvrir des négociations sur l'organisation du travail, la formation et les qualifications. Le métro devrait redevenir plus propre à la fin du week-end de la Pentecôte.

La fin de ce conflit aura été l'occasion d'une nouvelle altercation entre M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, et M. Claude Quin, président de la RATP. Celui-ci s'est réjoui de la détente enregistrée au sein de l'entreprise privée concessionnaire et a rappelé que « *ce problème de nettoiement ne saurait cacher ceux de fond, posés par les demandes d'économies formulées par le ministre* ». Il a souhaité « *avoir une véritable concertation avec le gouvernement dans le respect de l'autonomie de gestion de l'entreprise* ».

M. Douffiagues, lui, a attribué à « *l'action déterminée menée par les pouvoirs publics le compromis social qui permet aux usagers de retrouver* » la qualité d'un service public « *à l'issue d'une semaine où l'image de celui-ci s'était sérieusement dégradée* ».

Mort d'Alain de Sérigny

Alain Le Moyne de Sérigny, ancien vice-président de l'Assemblée algérienne, ancien directeur de *l'Echo d'Alger*, est mort, le vendredi après-midi 16 mai, à son domicile parisien, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Alain Le Moyne de Sérigny, qui dirigea *l'Echo d'Alger*, principal quotidien d'Algérie, de 1941 à 1960, fut un des chefs de file de l'Algérie française, le défenseur acharné du maintien des privilèges des Européens et des grands intérêts économiques outre-Méditerranée.

Né en 1912 à Nantes (Loire-Atlantique), cadre à la Compagnie générale transatlantique, il entre par son mariage dans la famille du sénateur radical algérois Duroux, qui lui confie, en 1941, la direction de *l'Echo d'Alger*. Il imprime au journal une orientation favorable à Vichy et à ses thèses et reçoit l'insigne de la francisque.

Après le débarquement allié du 8 novembre 1942, dont il a décrit les circonstances dans *la Bissectrice de la guerre*, il soutient l'amiral Darlan, puis le général Giraud et ne cache pas son hostilité au général de Gaulle, un dangereux homme de gauche à ses yeux. Sa plume virulente, dont l'influence ne cesse de s'accroître parmi les Français d'Algérie, est au service d'un conservatisme sans concessions. Rien ne doit changer dans le statut des musulmans d'Algérie. Toute initiative de Paris est suspecte, et la classe politique d'Algérie, dominée par les féodalités économiques, est seule juge des intérêts du pays.

Alain de Sérigny prend feu et flamme après la guerre contre les réformes du gouverneur général Chataigneau et obtient, du moins l'assure-t-il, son rappel. Il s'oppose au statut de 1947 et participe au sabotage de sa mise en application.

En 1956, il attaque le gouvernement Mollet, soutient les émeutiers de la « journée des tomates » contre l'envoi en Algérie du général Catroux, réputé libéral. Il fait ensuite la paix avec M. Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, ce qui ne l'empêche pas de s'élever contre la loi-cadre qui lui paraît, malgré sa timidité, comme une dangereuse évolution.

Il se rallie cependant, après l'avoir refusée, à l'intégration de l'Algérie à la France. Adversaire de la IVe République finissante, il fait appel, le 11 mai 1958 à ce de Gaulle qu'il a longtemps combattu : « *Je vous en conjure*, écrit-il, *parlez, parlez vite, mon général, vos paroles seront une action !* » Il s'en repentira amèrement. Membre du comité de salut public de l'Algérie et du Sahara, il déchante vite et soupçonne le général de favoriser les tenants d'une solution libérale. Il s'élève contre le discours du 16 septembre 1959 sur l'autodétermination.

Fin janvier 1960, le directeur de *l'Echo d'Alger* se rallie aux insurgés des barricades. Arrêté, inculpé de complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat, il est acquitté en mars 1961. Il se consacre depuis lors aux affaires et à la rédaction des deux tomes de ses Mémoires, *Echos d'Alger*.

J. P.

DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le ministère des affaires étrangères a annoncé, le vendredi 16 mai, la nomination de deux nouveaux ambassadeurs. Il s'agit de M. Jean-Pierre Guyot, qui remplace M. Yves Plattard à Lusaka (Zambie), et de M. Jacques Millot, qui succède à M. Jacques Bertrand à Praïa (Cap-Vert). L'un et l'autre reçoivent ainsi leur première ambassade.

Lusaka : M. JEAN-PIERRE GUYOT

[Né le 7 novembre 1928, diplômé de l'Institut d'études islamiques de l'université de Paris et de l'Ecole nationale des langues orientales (arabe), M. Guyot a été en poste au Maroc en 1955-1956, puis a enseigné l'arabe à Bikfaya et a été nommé à Ankara en 1959, avant d'être affecté à l'administration centrale (information et presse) en 1962, et de nouveau en 1968, après avoir été consul adjoint au Caire de 1965 à 1967. Il a ensuite appartenu au cabinet de M. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères, puis a été nommé à Beyrouth en 1973, à Rabat en 1975 et à Londres en 1977, après un passage au Service d'information et de diffusion, dépendant du premier ministre. Revenu à l'administration centrale, toujours au sercice d'information et de presse en 1980, il a été nommé premier conseiller à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles en 1982.]

Praïa : M. JACQUES MILLOT

[Né le 22 juin 1926, certifié d'études supérieures de lettres, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (arabe littéral), ancien élève de Saint-Cyr, M. Millot a d'abord été, de 1950 à 1966, officier d'active, avant d'être intégré dans le corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères (cadre Orient). Il a été affecté à la coopération technique, puis à Djeddah de 1967 à 1970, à Rabat de 1970 à 1974, à Nouakchott de 1974 à 1977 et à Lomé jusqu'à son retour à l'administration centrale, en 1980, au service social du Quai d'Orsay.]

En République dominicaine

LE CANDIDAT DU GOUVERNEMENT EN TÊTE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Saint-Domingue (*AFP*). – M. Jacobo Majluta, candidat du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social-démocrate, au pouvoir), était le mieux placé pour remporter l'élection présidentielle du vendredi 16 mai selon des résultats encore très partiels diffusés ce samedi par la junte centrale électorale. Ces résultats portant sur cent trente-neuf bureaux de vote accordaient 38,4 % des voix à M. Majluta, suivi de près cependant par M. Joaquin Balaguer, ancien président et candidat du Parti réformiste social-chrétien (PRSC), qui obtenait 36,50 % des suffrages. L'ancien président Juan Bosch, porte parole du Parti de la libération dominicaine (PLD, gauche nationale), arrivait en troisième position avec plus de 22 % des voix.

Plusieurs incidents ont marqué la journée électorale. Le plus grave a eu lieu près de Barahona, à quelque 200 kilomètres de la capitale. Il a fait trois morts. Outre un président, les trois millions d'électeurs dominicains devaient aussi désigner un vice président, trente sénateurs et cent vingt députés.

● *Un ancien SS condamné pour l'assassinat en 1944 de l'ex-chef du PC allemand.* – Un tribunal ouest-allemand a condamné, jeudi, l'ancien adjudant SS Wolfgang Otto, soixante-quatorze ans, à quatre ans de prison, pour avoir participé à l'exécution de l'ancien chef du Parti communiste allemand (*KDP*), Ernst Thaelmann, en 1944, au camp de concentration de Buchenwald.

● *Turquie : quatre condamnations à mort.* – Quatre militants d'extrême gauche ont été condamnés à mort, le jeudi 15 mai, par la cour martiale d'Adana (sud-est du pays). Membres de l'Union communiste révolutionnaire, organisation clandestine, ils étaient accusés de diverses actions terroristes après le coup d'Etat militaire de 1980. – (*AFP.*)

Face au terrorisme

(Suite de la première page.)

M. Jacques Toubon a, de ce point de vue, une formule : « *Il faut avoir la politique de son image et l'image de sa politique.* » En d'autres termes : le changement de ton est, en soi, par son effet d'annonce, un changement de politique. Pour autant, les mesures concrètes seront-elles profondément opposées à celles des prédécesseurs ? La réponse est nuancée. Il y a certes une interprétation extensive de la lutte antiterroriste où, faute de tenir rapidement les poseurs de bombe eux-mêmes, on affirme vouloir insécuriser une « mouvance » et des « soutiens » bien hypothétiques, sinon introuvables comme le montre le succès remporté à Lyon contre un groupuscule de la branche nationaliste d'Action directe (*le Monde* des 15 et 16 mai). Cette stratégie fut mise en œuvre à Paris, après la tentative d'assassinat contre M. Brana, et elle l'est actuellement en Corse : des « *rafles* » larges plutôt que des interpellations « *ciblées* ».

Néanmoins, le dispositif juridique et policier envisagé par le gouvernement n'est pas en radicale rupture avec le précédent. Le conseil de sécurité intérieure se révèle comme une simple – mais utile – coordination des ministres concernés autour du premier d'entre eux. L'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), créée en 1964, reste en place au ministère de l'intérieur. La création d'un chef d'inculpation spécifique de « crime terroriste », envisagée par M. Chirac dans son discours-programme du 9 avril, est fortement discutée par certains juristes de la majorité et pourrait être abandonnée.

La garde à vue, dans les affaires de terrorisme, sera portée à quatre jours, mais cette mesure était déjà envisagée sous le précédent gouvernement. Reste la centralisation de l'instruction et du jugement auprès du tribunal de grande instance et de la cour d'appel de Paris qui, très probablement, sera automatique. En résumé : l'expression fonctionnelle d'une ferme volonté politique et non pas un grand chambardement.

C'est sans doute parce que les spécialistes ont pesé de leur poids face aux idéologues. Car ils savent que l'adversaire ne sera neutralisé que par des techniques patientes souffrant peu la démagogie, un adversaire dangereux en proportion de sa faiblesse et de son isolement.

C'est la troisième remarque. L'attentat contre Interpol marque un retour aux bombes de la branche internationaliste d'Action directe, celle qui a fusionné avec la Fraction armée rouge ouest-allemande, après avoir opté pour des tentatives d'assassinats contre des personnalités. Un crime – le meurtre de l'ingénieur général René Audran en janvier 1985 – ; deux échecs : le général Henri Blandin en juin 1985 et M. Guy Brana, en avril dernier. Faut-il y voir la preuve d'un essouflement logistique ? Le fait que le tract déposé par les terroristes devant le siège d'Interpol reproduise exactement celui qui introduisait la revendication de la tentative manquée contre M. Brana inciterait à répondre par l'affirmative. Comme si Action directe était dans la redite. Mais il est sans doute trop tôt pour répondre.

EDWY PLENEL.

LES ANNÉES 20 DANS LES PAYS DU RIO DE LA PLATA

(Argentine-Uruguay-Paraguay)

Sous ce titre se tiendra le premier congrès du centre d'études des littératures et civilisations des pays du Rio de la Plata (CELCIRP), les 23, 24 et 25 juin 1986, à Paris, dans les locaux de l'UNESCO.

Les spécialistes de la culture des pays de Rio de la Plata, venus des pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, débattront des aspects de la vie intellectuelle et artistique, des transformations sociales, politiques et technologiques qui ont contribué, dans les années 20, à donner leur visage original aux sociétés hispano-américaines du Rio de la Plata. Leurs travaux seront accompagnés d'activités ouvertes à un plus large public : une exposition de peinture, des spectacles musicaux et cinématographiques, des rencontres avec des écrivains argentins, paraguayens et uruguayens.

Pour tous renseignements : CELCIRP, institut des hautes études de l'Amérique latine, 28, rue Saint-Guillaume 75007 Paris.

Secrétaire général : Pr. Claude Cymerman, tél. : 42-49-73-57.

M. ALAIN CARIGNON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « *Grand Jury RTL-le Monde* », dimanche 18 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

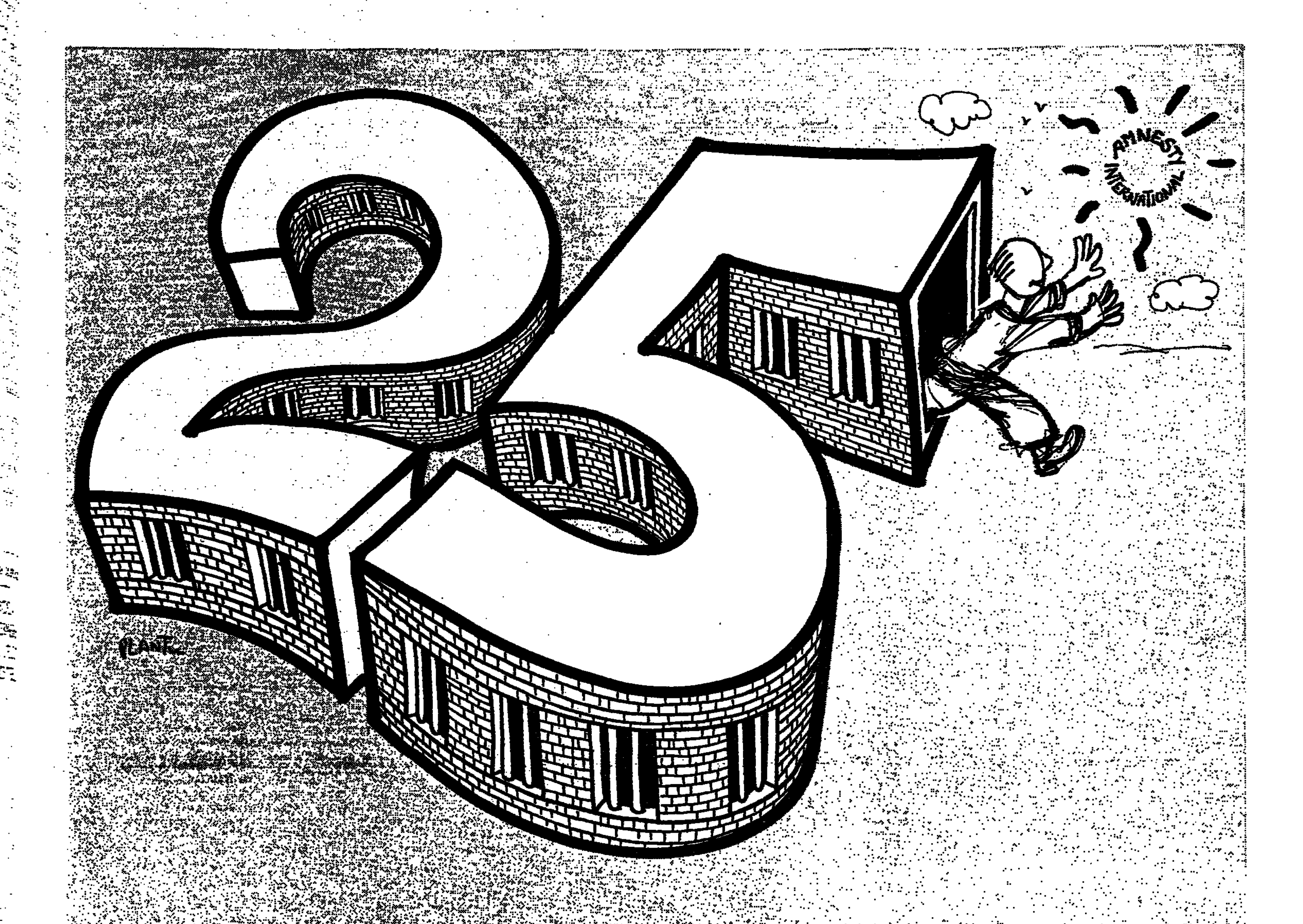
Le maire RPR de Grenoble, président du conseil général de l'Isère, répondra aux questions de Claude Lamotte et de Claude Francillon, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Pierre Kohler, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

En raison de l'abondance de l'actualité, la page « Régions » paraîtra ultérieurement.

Le numéro du « Monde » daté 17 mai 1986 a été tiré à 501 699 exemplaires

A B C D E F G

Le Monde
AUJOURD'HUI

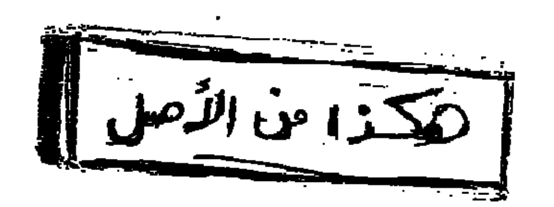


Amnesty Internatio-nal célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire. Depuis le premier appel lancé le 28 mai 1961 en faveur de l'amnistie des hommes et des femmes emprisonnés dans le monde pour leurs opinions, l'organisation internationale n'a cessé d'œuvrer pour la défense des libertés.

Aujourd'hui Amnesty International compte plus de cinq cent mille membres, abonnés ou sympathisants dans plus de cent cinquante pays. Comment travaillent-ils ? Quels résultats obtiennent-ils ? Nous avons rassemblé les témoignages du fondateur de l'association, de son secrétaire général actuel, des militants, mais de ceux aussi dont ils ont contribué à changer le sort. Vingt-cinq ans d'une action dont on ne voit malheureusement pas le terme...

PAS DE RÉPIT POUR AMNESTY

Supplément au n° 12846. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 18-Lundi 19 mai 1986.



هكذا من الاصل

COURRIER

LA GROGNE DES CONSERVATEURS

Sous la signature d'Emmanuel de Roux, le Monde du 24 avril a publié un article relatif au projet de réforme de l'Ecole du Louvre et intitulé « La grogne des conservateurs ». Ce document ne mentionne pas un aspect de cette réforme, qu'il nous paraît cependant important de souligner : le sort des personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de conservateur, liste remise en cause aujourd'hui par un arrêté du 30 décembre 1985 (Journal officiel du 11 janvier 1986).

Ces candidats au poste de conservateur doivent d'abord être titulaires d'une maîtrise et/ou du diplôme de l'Ecole du Louvre. Après un stage de trois mois dans un musée agréé par la direction des musées de France et une sélection par une commission du ministère de la culture, ils sont inscrits sur une liste d'aptitude aux fonctions de conservateur de musée contrôlé.

Reconnus aptes à la fonction de conservateur, ils sont pourtant aujourd'hui appelés à se présenter à un « examen professionnel ». Prévenus tardivement (parfois moins de trois mois avant la date de l'examen), ils ont reçu une bibliographie « riche » de quinze pages.

Au-delà de ces questions matérielles se posent plusieurs problèmes fondamentaux :

— Le caractère du programme vise à contrôler un niveau de « culture générale » et non des aptitudes professionnelles ;

— Le total des points permettant d'être admis aux épreuves orales sera « fixé par le jury ». Ne devrait-on pas alors parler de concours ?

— Enfin, les candidats reçus à cet « examen professionnel » ne seront inscrits sur la nouvelle liste d'aptitude qu'à titre transitoire jusqu'au 31 décembre 1988. Que deviendront ceux restés sans poste à cette date ?

Est ainsi remis en cause l'avenir professionnel :

— D'ethnologues régionaux habilités et appelés quotidiennement, par le ministère de la culture, à aider de leur conseil les musées d'ethnographie ;

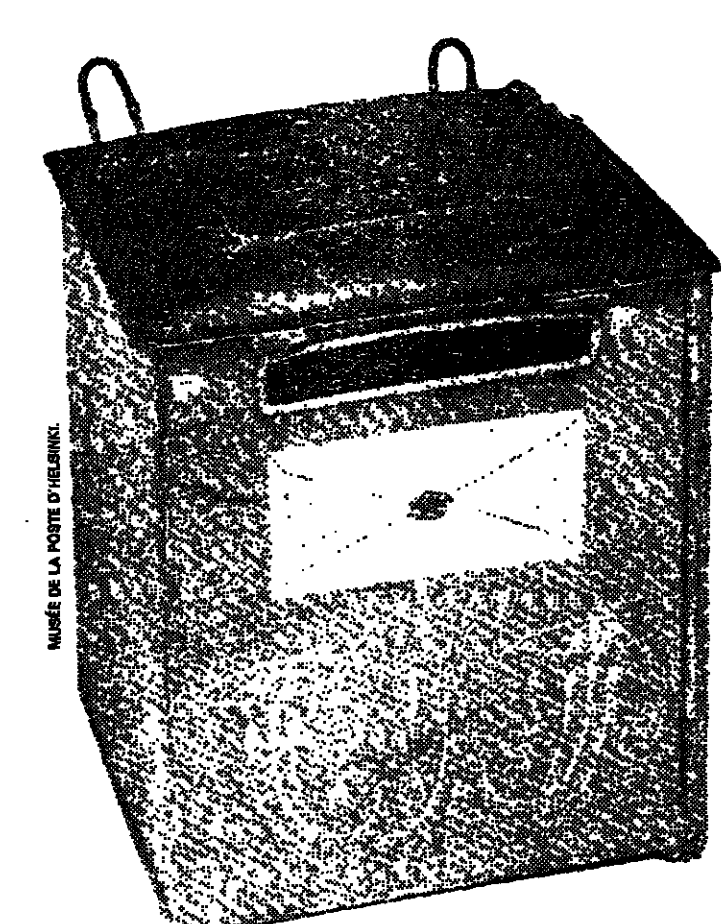
— De conservateurs déjà nommés par le ministère de la culture, mais qui, pour des raisons personnelles, ont dû quitter leur emploi et attendent un nouveau poste ;

— De chargés de mission, employés parfois depuis plusieurs années dans un musée ;

— De personnes travaillant sous contrat auprès de collectivités territoriales à des tâches reconnues comme celles d'un conservateur : réalisation d'expositions temporaires, création et réaménagement de musées, élaboration et direction de programmes de restauration d'objets appartenant à des collections publiques, etc.

Nous ne contestons pas la nécessité d'une réforme des statuts des conservateurs et de leur formation. Mais ce mode de sélection est-il réellement meilleur que le système actuel ? Prépare-t-il une réforme qui réponde tant aux souhaits des conservateurs qu'à la réalité des musées ?

MARIE-COLETTE DEPIERRE,
DEA d'histoire de l'art
MARIE PINCEMIN,
ancienne élève de l'Ecole du Louvre
JEAN-YVES VEILLARD,
conservateur du Musée de Bretagne.



Boite aux lettres finlandaise (XIX[e] siècle).

CINÉMA HORS SALLES

Dans l'enquête sur le cinéma publiée dans *le Monde* du 8 mai, vous semblez trouver paradoxal que les Français tout à la fois aiment le cinéma et boudent les salles de projection. Pour ma part, je ne vois rien là que de très normal. Il s'agit d'une évolution prévisible et souhaitable.

On peut en effet classer les « distractions esthético-intellectuelles » en deux grandes catégories. Dans la première, je rangerais le théâtre, le concert, le cirque également. Ces spectacles-là ont ceci en commun d'être des créations permanentes : les interprètes changent, les metteurs en scène ou chefs d'orchestre aussi, le public également ainsi que l'humeur du jour et la forme des uns et des autres. L'ambiance de la salle en est modifiée, le dialogue entre les acteurs-musiciens et le public s'instaure et les deux heures que viennent de passer ensemble les uns et les autres sont proprement uniques.

Spectacle en conserve

Il en va tout autrement du disque, du livre et du film qui, eux, ne sont que du spectacle en conserve. Il ne viendrait à l'idée de personne de se rendre dans une salle spécialement équipée pour y lire un livre ou y écouter un disque quand on peut le faire si commodément chez soi. Le problème, c'est que jusqu'à une époque récente il n'était pas encore possible de se projeter un film à domicile, mais les choses changent : la télévision a fait le premier pas, la généralisation du magnétoscope (et autres appareils en « scope ») fera le reste.

Je crois qu'avant dix ans, tout au moins dans les pays riches, les salles de cinéma auront disparu. Au lieu de tirer quelques dizaines de copies des films nouveaux pour les projeter dans les salles spécialisées, on tirera directement les films (comme les livres ou les disques) à quelques centaines de mille pour un prix qui ne devrait pas, les économies d'échelle aidant, dépasser à l'unité celui d'un livre de poche. Et chacun achètera son film au kiosque du coin, voire au supermarché le plus proche. Si les salles de cinéma ne sont que la survivance d'un autre âge, le cinéma, *lui*, a un bel avenir devant lui.

NOËL GIVELET
(Rome.)

LE FRANÇAIS CHASSÉ DE HAITI

... Ce qui me frappe à Haïti, en tant que Canadien, c'est le nombre élevé de dirigeants et d'intellectuels qui ont peur de parler publiquement en français. Alors que personne — absolument personne — n'a peur de parler anglais. Bien au contraire. Je crois que nous assistons présentement à des détournements de culpabilité tout à fait symptomatiques. Comme si le français était par essence une langue duvaliériste.

Sous prétexte en effet de respecter le peuple haïtien et sa langue vernaculaire — le créole, — on en arrive à se fabriquer une hantise viscérale du français. Du français non pas comme langue européenne mais comme langue caraïbéenne. S'il existe en effet un français canadien ayant évolué en dehors de la France, il existe tout autant un français haïtien vernaculaire. Pourtant, ce pays bilingue français-créole dont la richesse culturelle ne laisse pas d'impressionner diffuse pratiquement les trois quarts de sa programmation télévisuelle en anglais. Si un tel état de fait doit continuer, ce pays se retrouvera dans un processus d'assimilation culturelle tout à fait suicidaire. (...)

JEAN MORISSET
(Port-au-Prince.)

A QUI LE THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES ?

Le Théâtre des Champs-Elysées, que l'on attribue généralement à l'architecte Auguste Perret, ferme ses portes en juillet pour cause de travaux de rénovation (le Monde du 20 mars). A ce propos, un de nos lecteurs précise à qui attribuer la paternité de l'édifice.

Je sais bien que ce n'est pas tragique, mais Perret et ses thuriféraires, à force de jouer avec la vérité historique, ont induit tout le monde en erreur.

Les plans du théâtre des Champs-Elysées ont été dressés par Henry Van de Velde, qui, sur les conseils de Théo Van Rysselberghe, a fait appel à l'entreprise Perret, spécialiste du ciment armé, pour réaliser l'ossature. Mais Van de Velde était flamand, avait un chantier en Allemagne (en 1911, virtuellement, c'était un ennemi !), et Perret était habile.

Si l'ossature est bien de lui, le théâtre est bien de Van de Velde, comme le prouve l'examen de ses plans et du théâtre finalement construit.

Accessoirement, Perret s'est toujours vanté d'avoir été le premier constructeur en ciment armé, et les historiens l'ont paresseusement suivi, mais, rien que dans les salles de spectacle parisiennes, la salle Gaveau a été construite en ciment armé en 1905-1906 par Jacques Hermant (entreprise Ed. Coignet), et le théâtre Récamier en 1908 par Charles Blondel (entreprise F. Hennebique).

BERNARD MARREY
(Paris.)

MORT A DROITE, MORT A GAUCHE

Dans « le Monde aujourd'hui » daté 4-5 mai, M. Stéphane di Vittorio affirme que le problème de la peine de mort n'est en rien politique. J'en suis bien moins persuadé que lui.

Force est de constater, en effet, que la peine de mort n'a été abolie, à ce jour, que dans des démocraties libérales « bourgeoises » (ou « capitalistes », si l'on préfère) ; pas dans toutes, certes, mais uniquement dans ce type de régime. Alors qu'elle se porte en général très bien dans les dictatures, et, en particulier, dans les sociétés marxistes. Certaines visions de l'homme, même fondées sur des « vérités scientifiques », sont incompatibles avec certaines formes d'organisation de la société, et il s'agit bien là d'un problème politique — qu'illustre, d'ailleurs, l'interdiction de la pensée psychanalytique en général dans les pays marxistes.

On me rétorquera que ce sont des députés de droite qui, en France, déposent des projets de loi destinés à rétablir la peine de mort. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que nos « libéraux » le sont beaucoup moins dès que l'on abandonne le domaine économique, et que, dans leur for intérieur, ils doivent parodier le comique américain W.C. Fields (1) et penser, à propos de l'Union soviétique, qu'« *un régime où l'on prononce environ 300 condamnations à mort par an ne saurait être foncièrement mauvais* » ?

Dr ELIE ARIE
(Paris.)

(1) W.C. Fields disait qu'« *un homme qui déteste les enfants et les animaux ne saurait être foncièrement mauvais* ».

Chronique

PETITS NUAGES

par Bruno Frappat

VENUE du fond de la scène, une martiale fanfare s'avançait. Chemises brunes, bottes noires claquant sur le parquet : la montée de l'horreur était d'une prenante beauté. Beauté de cette lente avancée, de cette claironnante marche vers nous. Horreur de cette brutale affirmation d'une fanfare nazie prenant possession du *Lebensraum* théâtral, faisant basculer la comédie musicale en tragédie de l'histoire et chassant l'humain, traqué dans les recoins.

C'était au Théâtre du VIII[e], à Lyon, lundi soir, pour une avant-première du troublant spectacle de Jérôme Savary : *Cabaret*. En première partie, on avait beaucoup ri. On s'était rincé l'œil sur des dames fessues et se dandinant bien. On avait, sans plus de retenue qu'elles, applaudi leurs danses, leurs chants joyeux. On avait acclamé chaque grand air : l'Allemagne représentée, celle des années 30, pouvait encore passer pour une civilisation recélant des restes d'humanité, des plages de bonheur, de joie (même vulgaire) et des espaces pour la tendresse vraie. Ce Savary était une fête, on était insoucieux des lendemains.

∴

En seconde partie, on s'apprêtait benoîtement à vivre encore sur ce petit nuage d'une chorégraphie parfaite, d'un scénario mélo mais agréable. C'est alors que bascula l'humeur de tous et que le plaisir se tourna en gêne, puis en angoisse muette. Des croix gammées apparurent. Un nazi, blond, gros et à la voix de castrat, s'avança dans la salle et fit passer sur elle une mélopée nostalgique, lourde déjà de cette sentimentalité de fer qui écraserait l'Europe. Dans la pension-hôtel qui sert — avec le cabaret berlinois — de décor principal à cette tragédie moderne, les personnages virent leurs destins hésiter, se lézardant, et le doute s'insinuer : le bonheur n'était-il pas en train de devenir une idée vieille en Europe ?

Ce fut, pour l'assistance, un trouble profond, plongeant chacun dans les méandres visqueux de l'ambiguïté, que l'apparition de cette fanfare. Nœud d'un spectacle brutalement inversé. Perfection formelle, musicale et scénique, qui appelait des vivats et n'en provoqua pas. Allait-on applaudir ? Un creux à l'estomac, le sentiment qu'on avait fini de rire (on ne rirait désormais plus que jaune) fit taire chacun, et l'acclamation qu'on attendait se mua en silence sépulcral, comme si une chape de plomb était tombée sur les centaines de spectateurs.

Alors, de la droite de la scène, commença à apparaître un immense rideau : une croix gammée gigantesque, la plus grande qu'on ait vue à Lyon depuis les années où Barbie (détenu à quelques kilomètres de là) sévissait dans cette ville, metteur en scène de tragédies bien réelles, et inoubliables. Ce rideau fermait tout : la scène, les bouches et les cœurs. Il coupait le souffle et l'espace. Insupportable choc pour certains : on vit des spectateurs quitter leur siège et une femme d'âge mûr partit en soupirant : « *Ça, non, vraiment, je ne peux pas, c'est insupportable.* » Savary était-il allé trop loin ? Devait-il pousser la provocation au point de transformer un spectacle agréable en une contemplation forcée d'oriflammes honnis, brandissant pour ainsi dire une corde dans la chambre d'un pendu ? Le doute s'insinuait parmi les spectateurs mais ils eurent, à la fin du spectacle, quand défilent un à un les acteurs qu'on doit ovationner, un réflexe qui résumait tout. Un acteur était muni d'une croix gammée fichée dans le derrière, tourbillonnante, lumineuse et qu'on vit briller dans le noir. La foule hua la funeste croix. La lumière soudain revenue, l'acteur qui portait cette croix-là de si horrible façon eut droit à une formidable acclamation. Comment mieux résumer que ne le fit ce soir-là le public l'insurmontable ambiguïté de cette tragi-comédie, humaine trop humaine, qu'en mêlant l'hommage à l'acteur et la huée au personnage ?

∴

L'un des principaux héros de ce *Cabaret* est un commerçant juif de Berlin. Jusqu'au bout, il veut croire au bonheur possible. Il est en quête de conjugalité et sur le point d'y parvenir au moment où les nuages du nazisme lui bouchent l'horizon et font que sa fiancée, allemande de « pure » race, renonce à tout projet d'idylle. L'homme espéra contre l'évidence comme un agonisant niant, jusqu'au bord du tombeau, que l'homme soit mortel. Il a ce mot : « *Après tout, moi aussi, je suis allemand.* » Rien à craindre, donc. On connaît la suite. La montée de l'horreur est toujours lente et à tout moment de cette progression, chacun veut se rassurer, se persuader que le seuil de l'irréparable ne sera pas atteint, qu'il n'y a pas de point de non-retour. On veut toujours espérer, comme on le fait au chevet des malades cancéreux en phase terminale. « *Rien à craindre* », « *pas de danger* », « *ça va s'améliorer* », « *tout finit toujours par s'arranger.* » L'histoire a toujours fini par arbitrer entre les béats et les inquiets, et il faut bien reconnaître que ces arbitrages donnent rarement raison aux optimistes. A vue humaine, en tout cas.

Parmi ces arbitrages, il en est un qui se joue, présentement, du côté des nuages. Quand fusa de Tchernobyl, fin avril, le fameux nuage radioactif, les autorités de l'Europe entière eurent, somme toute, et de l'Atlantique à l'Oural, le même réflexe : rassurer. Rassurez, rassurez, il en restera toujours quelque chose ! On ressortit du chapeau les experts-qui, les experts-que, requis d'expliquer que les populations de nos contrées n'avaient rien à craindre, que nous autres étions à l'abri de ce genre d'accidents, et que le nuage fautif aurait le bon goût de ne pas franchir le rideau de fer en direction de l'Ouest.

Hoquets de la désinformation : à l'Est comme à l'Ouest, on sait ce qu'il est advenu, depuis trois semaines, de la belle assurance des rassurants. Jusqu'à Mikhaïl Gorbatchev qui a dû, sur les écrans de la télévision soviétique, informer quand même ses concitoyens sur la « *catastrophe* » qui, au départ, ne devait pas en être une. Et chez nous — ne citons, par charité, aucun nom, — les rassureurs du premier jour, les cachotiers de l'information, les dénégateurs de nuages, ceux qui font barrage à la radioactivité avec des mots : ils ont bonne mine, aujourd'hui !

Leurs cachoteries sont, finalement, parmi les principales responsables de la psychose sûrement excessive qui se développe et dont on ne voit pas ce qui pourrait l'arrêter. D'avoir tant tardé à dire simplement des choses vraies les conduit aujourd'hui à ne plus être écoutés, quand ils profèrent mises en garde, propos rassurants et sans doute exacts. Quand on tarde à dire le vrai, s'il advient qu'on le dise c'est, hélas !, trop tard pour être cru. Le soupçon est là.

∴

Faut-il avoir peur des centrales ? Voilà le débat relancé, alors que nous sommes bien équipés et que les lampes de nos chaumières brillent d'un éclat pour partie nucléaire ! Il est bien tard, messieurs les docteurs Tant pis et les docteurs Tant mieux ! La chance des experts, des politiques et des capitaines d'industrie, c'est que nous sommes tous comme le commerçant juif de *Cabaret* : jusqu'au bout, nous resterons persuadés que, malgré toutes ses méchancetés, le ciel ne nous tombera pas sur la tête. Nous avons peur, mais nous gardons l'espoir. Nous ne sommes pas sortis de l'ère de la magie. Tchernobyl en fusion, c'est comme un grand cierge qui brille sur la planète, mis dans l'espoir collectif que ça ne recommencera jamais parce que c'est — comme le nazisme — impossible.

LES 25 ANS D'AMNESTY

Les dessins que nous publions dans ce dossier sont extraits d'un ouvrage édité en 1977 chez Albin Michel sous le titre « Ta gueule ! Dessins pour Amnesty ». Ci-contre, Ronald Searle, Grande-Bretagne.



DES DROITS POUR L'HOMME

entretien avec Thomas Hammarberg

COSTUME de velours et parole feutrée, dans le décor fonctionnel et austère du siège londonien d'Amnesty International, Thomas Hammarberg perpétue la tradition de discrétion de l'organisation, en dépit du prestige que celle-ci a acquis en un quart de siècle. Ancien journaliste devenu secrétaire général d'Amnesty en 1980, ce Suédois de quarante-quatre ans privilégie le pragmatisme et semble nourrir quelque méfiance pour les belles et grandes déclarations.

La réputation d'Amnesty se fonde sur les résultats qu'elle obtient, sur le sérieux et la patiente application de la tâche de ses membres. Il en a toujours été ainsi depuis la fondation, et M. Hammarberg entend maintenir ce cap pour l'avenir.

L'avenir d'Amnesty et des droits de l'homme ? Thomas Hammarberg se garde des prédictions hasardeuses. Avec un froid réalisme, il exprime presque autant de pessimisme que d'optimisme mais, manifestement, cette contradiction justifie et motive pour l'instant la persistance des efforts obstinés qui sont la marque de l'institution qu'il anime.

* * *

« Compte tenu des vingt-cinq ans d'expérience d'Amnesty, quelle évolution voyez-vous au cours des prochaines années ? Quels sont, à propos des droits de l'homme, vos craintes et vos espoirs ?

– Nous sommes un mouvement de défense, donc notre mission dépend de la répression. Il est fort probable que l'on continuera à avoir besoin d'Amnesty pour de nombreuses années encore. Car nous n'entrevoyons aucune amélioration déterminante dans le respect des droits de l'homme.

» Dans ce sens, Amnesty a été un échec ; nous n'avons pas réussi de percée décisive et nous ne sommes pas près d'y parvenir. Nous assistons actuellement à une montée de l'hypocrisie, dans un monde où nous et d'autres avons amené les gouvernements à signer des accords de principe sur les droits de l'homme.

» Aux Nations unies, qui ne se déclare pas contre la torture ? Cependant, beaucoup de ces gouvernements, chez eux, non seulement tolèrent mais encore utilisent la torture, entre autres violations, comme une technique de pouvoir. C'est là un défi majeur. C'est sur ce terrain que se produira de plus en plus un conflit entre les intérêts que nous défendons et ceux de certains gouvernements sur le problème de l'information ; le contrôle de celle-ci paraît devoir être l'enjeu principal de la lutte qui est déjà engagée. Les gens qui nous renseignent dans divers pays sont inquiétés, arrêtés ou même disparaissent. Il s'agit d'une tendance qui se développe.

» En Allemagne de l'Est, on vient récemment d'introduire une législation qui criminalise le fait de donner des informations à l'étranger, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme.

– Pareille riposte serait-elle la rançon du succès d'organisations telles qu'Amnesty ?

– Oui. C'est en partie dû à la pression que nous pouvons exercer. Nous sommes une cible, mais l'ensemble des médias sont visés. Beaucoup plus qu'il y a quelques années, les gouvernements se préoccupent de leur image au plan international ; ils savent que nos rapports et d'autres, publiés par les médias peuvent leur causer un tort considérable. Certains vont jusqu'à investir des sommes énormes et s'assurer les services d'agences américaines spécialisées dans la communication pour contrer l'effet de nos rapports. Nous courons le risque de voir la lutte pour le respect des droits de l'homme se transformer en épreuve de relations publiques.

– Malgré les perfectionnements de la répression, est-ce qu'Amnesty n'a pas montré qu'il était parfois possible, en matière d'information, de contrecarrer les dispositifs des systèmes les plus hermétiquement clos ?

– Il est sûr que nous recueillons bien plus de données qu'il y a quinze ou vingt ans. On parle davantage des exactions et des violations que nous dénonçons, et cela donne l'impression que la situation se dégrade sans cesse dans le monde. Pourtant, il s'agit là d'un élément positif ; disons que la partie émergée de l'iceberg est beaucoup plus importante à présent ; c'est assez encourageant.

– La notoriété acquise par Amnesty ne suppose-t-elle pas, au fil des années, des progrès dans vos moyens d'investigation, dans la mesure où l'on sait mieux à qui s'adresser pour déclencher une intervention probablement efficace ?

– Il y a assurément une sensibilisation grandissante, et nous constatons une sorte d'effet boule de neige en raison de la publicité qui nous est accordée. Un exemple parmi tant d'autres : cette lettre qui nous est parvenue depuis un tout petit village du Pérou, perdu dans les Andes. Les habitants l'ont tous signée, les uns d'une croix, d'autres d'une empreinte digitale, pour se plaindre d'une intervention brutale de l'armée à la recherche de terroristes. Ils ignoraient le nom de notre organisation, mais ils savaient qu'il y avait « quelque chose » en Angleterre... Et le message est arrivé.

» Nous n'avons pas besoin de propagande pour être reconnus. Autre exemple : les autorités du Zimbabwe sont en ce moment très irritées à notre égard ; nous subissons constamment des attaques dans la presse gouvernementale ; mais nous recevons de plus en plus de témoignages de ce pays. Ainsi l'hostilité d'un gouvernement nous aide-t-elle à développer notre action.

– Avez-vous des projets pour améliorer le fonctionnement d'Amnesty ou étendre ses activités ?

– Notre souci primordial est d'obtenir des résultats et un impact précis. Pour cela, nous devons nous adapter mais nous ne recherchons pas nécessairement l'expansion. L'objectif prioritaire des mois et des années à venir est d'étendre notre programme de formation pour que nos membres soient davantage aptes à un travail tellement délicat que la moindre maladresse peut causer un grand tort aux démarches que nous entreprenons. Mais là, nous butons contre un problème financier qui fait l'objet de nos discussions en ce moment.

» Nous exigeons déjà beaucoup de chacun – une contribution de près de 500 F à 600 F en moyenne par groupe d'environ une dizaine de personnes. Chaque unité ou section est sans cesse appelée à trouver des ressources supplémentaires en organisant des collectes. Toutefois, notre marge de manœuvre demeure limitée car nous refusons les grosses donations afin de préserver notre indépendance.

» Elargir notre champ d'action ? Il nous paraît difficile d'augmenter le nombre des prisonniers d'opinion que nous prenons en charge : près de cinq mille en permanence. Le travail sur chaque cas est très long et complexe, d'autant que nous devons veiller rigoureusement à établir certaines distinctions dont notre image dépend. Ainsi, nous ne considérons pas comme une violation des droits de l'homme l'emprisonnement d'un terroriste, surtout si la violence à laquelle il a recours fait des victimes. Mais cela ne nous empêche pas de militer pour que lui soit garanti un juste procès. Les terroristes aussi ont des droits, dont celui de n'être pas torturés ou exécutés.

» Chaque année, nous adoptons environ deux mille cinq cents nouveaux cas, ce qui veut dire qu'à peu près autant de « nos » prisonniers sont relâchés. Mais tout le monde sait qu'Amnesty s'en tient à un devoir de stricte discrétion sur ses réussites.

– Le maintien de ce profil bas, d'efficacité, ne provoque-t-il pas des frustrations et la tentation de prises de position plus fortes ?

– Certains nouveaux venus pensent que nous pourrions en faire plus et souhaiteraient transformer l'organisation, profiter de l'estime dont elle jouit, bref la rendre, disons, plus politique. Les différents mouvements pacifistes et écologiques ont indéniablement marqué notre époque, mais les plus anciens parmi nous s'inquiètent de cette demande à laquelle je réponds souvent : « *Si nous devenions un mouvement politique, nous serions désastreux parce qu'incompétents.* » Nous ne sommes pas faits pour ça.

– D'ici au cinquantième anniversaire d'Amnesty, quels changements l'organisation pourra-t-elle avoir connus ?

– Encore une fois notre vocation est de réagir. Cela dit, avec les progrès des technologies de la communication, la liberté d'expression sera plus que jamais le grand sujet de conflit. Certains types de gouvernement auront du mal à survivre s'ils laissent se développer la critique.

» Certes, il y aura toujours à lutter contre la torture et la peine de mort. Mais des régimes de plus en plus nombreux en viendront sans doute à admettre que la torture, par exemple, n'est guère fiable comme moyen d'obtenir des renseignements et s'avère très coûteuse dans les relations internationales. On peut s'attendre que le traitement des prisonniers politiques s'améliore, en général, d'ici à la fin du siècle.

» Mais il faut craindre de nouvelles formes d'oppression, plus subtiles. Les vieilles attaques visant à nous discréditer, en nous accusant d'agir pour la CIA et le KGB, ne portent guère leurs fruits. Je redoute maintenant des tentatives nettement plus élaborées pour troubler nos moyens et nos méthodes d'investigation, soit tout ce qui relève des techniques de désinformation. »

Propos recueillis par
FRANCIS CORNU.

AMNESTY INTERNATIONAL

1961 : UNE FLAMME AU FOND DE L'OUBLI

par Francis Cornu

Premier appel, premier cri, premier homme. En mai 1961, sous le titre « Forgotten prisoners », paraît dans l'Observer un article signé de Peter Benenson. Le fondateur d'Amnesty International raconte dans quelles circonstances il fut amené à créer l'association et quelles étaient, à l'époque, ses préoccupations.



Lou Myers, Etats-Unis.

UN matin de novembre 1960 à Londres, Peter Benenson, avocat, se dirige vers son cabinet. Dans le métro, parcourant son journal, il découvre un entrefilet révélant qu'au Portugal, alors sous la dictature de Salazar, deux étudiants viennent d'être condamnés à sept ans d'emprisonnement pour le seul fait d'avoir, dans un restaurant, porté un toast « à la liberté ».

« *J'étais tellement choqué par ce verdict que je suis sorti à la station suivante et suis entré dans l'église la plus proche, Saint-Martin-in-the-Fields. Ma première réaction avait été d'aller à l'ambassade (du Portugal) pour élever une protestation. Mais ce geste individuel eût été vain et, après une demi-heure de réflexion, l'idée avait germé...* » M. Benenson décide de lancer une campagne internationale d'un an au profit des prisonniers politiques. Il s'inspire de l'exemple alors récent de l'Année internationale des réfugiés qui a enfin permis de vider en Europe les derniers camps de « personnes déplacées » depuis la deuxième guerre mondiale.

Dans les années 50, Peter Benenson avait assisté à des procès politiques en Hongrie, à Chypre, en Afrique du Sud et en Espagne, soit en tant qu'observateur, soit en tant que défenseur. Il avait fondé une association nommée « Justice », mais, dit-il, « *j'étais désenchanté : les avocats sont des professionnels qui ont du mal à s'engager personnellement pour une cause, et puis, cette organisation n'était que britannique* ». M. Benenson pense alors à un large mouvement international ; il en existe déjà, mais ils sont à ses yeux trop « spécialisés », pour la défense d'écrivains par exemple, ou bien sont « *catalogués à l'extrême droite parce que très anticommunistes ou à l'extrême gauche parce que trop communistes* ». Il souhaite que l'action soit, cette fois, marquée par la « neutralité ».

Il fait part de son projet à ses amis du barreau et à ses nombreuses relations dans la presse. C'est ainsi que, le dimanche 28 mai 1961, l'*Observer* publie sur une page entière un article signé Peter Benenson et intitulé « Les prisonniers oubliés » ; en encadré sont énoncés les buts du nouveau mouvement, « Appel pour l'amnistie 1961 ». En accord avec l'hebdomadaire, *le Monde* a fait, quelques heures plus tôt, à Paris, état de l'initiative en soulignant qu'elle a pour objet de « *lutter pour la libération des prisonniers poursuivis pour délits d'opinion et pour l'obtention de garantie des libertés d'opinion et de religion dans tous les pays* ».

Elan et rigueur

« *Deux jours après,* raconte M. Benenson, *j'étais à Paris et je lis dans* le Monde *un petit article rapportant les propos de l'ancien archevêque catholique de Bombay, Mgr Roberts, un Anglais, qui affirme : « Il est temps que les catholiques se comportent davantage comme les quakers ». Cela m'a frappé et je suis aussitôt entré en contact avec lui.* » Mgr Roberts deviendra l'une des premières personnalités chargées de jouer les ambassadeurs du nouveau mouvement auprès de certains des régimes dont la « clémence » va être sollicitée.

En bon Britannique qui a reçu la meilleure éducation traditionnelle – au célèbre collège d'Eton notamment, – M. Benenson procède par allusions, sans avoir l'air d'insister. Mais il est évident que, lorsque au moment du vingt-cinquième anniversaire il nous relate les origines d'Amnesty, des anecdotes telles que celle de la petite phrase de Mgr Roberts ou celle de la halte à Saint-Martin-in-the-Fields ont, à ses yeux, une grande importance malgré la très anglaise sobriété de ton de son récit.

Au détour de la conversation, on apprend incidemment que cet homme de loi est, dans l'Angleterre protestante, un catholique fervent et qu'au cours de retraites fréquentes en France, à l'abbaye de Cîteaux, il a compris les mérites de la « *très silencieuse méditation des quakers...* ». L'œcuménisme est cher à M. Benenson, persuadé qu'il faut tirer profit des vertus particulières et complémentaires du catholicisme et du protestantisme : élan et rigueur.

Parmi ses amis cofondateurs du mouvement, on trouve aussi bien un socialiste, membre éminent du Parti travailliste, un quaker ou des journalistes libres penseurs. La volonté d'humanistes athées s'ajoute à la foi des religieux. La diversité se veut cohérente. Ainsi comprend-on mieux les traits caractéristiques qui continuent de marquer l'esprit d'Amnesty International et son durable succès.

L'aventure a inspiré la petite flamme qui est l'emblème de l'organisation. Mais elle repose aussi sur un profond sens pratique et tactique. Dès le début, il est fait appel aux médias, qui seront l'arme de dissuasion contre la répression. Publicité et humilité, ce curieux mélange a manifestement contribué à donner de la force à l'esprit d'Amnesty, à son militantisme laborieux et à une action tout autant discrète que retentissante.

Peter Benenson se méfiait des *démonstrations éphémères* des mouvements précédents. « *Nous voulions*, dit-il, *un réel travail, constant et exigeant.* » Autre souci : l'équilibre et l'« *impartialité* ». Pour bien préciser quelles sont les bases du mouvement qui ne s'appelle pas encore Amnesty International, *celui-ci* « adopte » trois prisonniers : l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest, le troisième représente le tiers-monde, c'est Agostinho Neto, médecin et poète qui deviendra plus tard président de l'Angola.

Enfin, l'organisation montre également ses racines par une définition que M. Benenson qualifie volontiers de « morale ». « *Nous insistions pour nous assurer autant que possible que ceux dont nous prendrions la défense n'avaient jamais prêché ni utilisé la violence ; c'était aussi une façon d'obtenir le soutien le plus large* ». Deux ans après, Amnesty décidera d'ajouter à sa mission des interventions en faveur des cas de ceux qui ne sont pas pleinement adoptés selon ce critère, pour que ces derniers puissent *avoir la garantie d'un « juste procès »* et des « *conditions décentes de détention* ».

Trop de tapage nuit

A une époque « *hautement politisée* », M. Benenson reconnaît que son initiative a souvent été taxée de « *modération excessive et complaisante* » dans certains milieux intellectuels européens, contestataires « engagés » et partisans, fréquemment anti-américains. C'étaient ces années 60 influencées par Sartre ou le tribunal Bertrand Russell.

« *En luttant eux aussi contre l'oppression,* déclare M. Benenson, *certains groupes internationaux ont fait trop de tapage, ont nui à leur cause et puis sont tombés dans l'oubli.* » Avec une indulgente ironie, il remarque que les temps changent et que beaucoup de ceux qui critiquaient alors Amnesty ont aujourd'hui rejoint le mouvement, dont la réserve et l'apolitisme apparent constituent une partie des motifs de l'attrait considérable que l'organisation a exercé au cours de la dernière décennie.

Avec la participation de personnalités comme Sean MacBride, juriste et diplomate irlandais (président actuel d'Amnesty) et l'appui de grandes figures comme Albert Schweitzer ou Giorgio La Pira, maire de Florence, l'un des champions de la « détente », Amnesty a lentement, patiemment mais sûrement pris son essor, et celui-ci s'est accéléré soudain. Il y a dix ans, peu avant qu'Amnesty reçoive le Prix Nobel de la paix (en 1977), le mouvement comptait encore moins de 100 000 membres. Ils sont aujourd'hui près d'un demi-million répartis dans cent cinquante pays. A la fin de sa première année d'existence, les dépenses d'Amnesty s'élevaient à quelque 72 000 francs. En 1986, le budget international est d'environ 72 millions de francs. Plus de 28 000 prisonniers « de conscience » ont été secourus en vingt-cinq ans.

Mais cette histoire édifiante ne se raconte pas sans ses zones d'ombre. En 1966, l'armée britannique est sur le point d'être chassée d'Aden. Amnesty la soupçonne de recourir à la torture. L'un des responsables du mouvement est un haut fonctionnaire du Foreign Office. Le rapport ne pourra pas être publié à Londres et devra l'être à Stockholm... Grave crise interne : M. Benenson dénonce les risques d'« *infiltrations* » par les services secrets de Sa Majesté. Il veut transférer le siège d'Amnesty dans un pays neutre, la Suisse ou la Suède. Il n'est pas suivi. Alors le fondateur retourne dans sa campagne, car le juriste est devenu « fermier ». « *Je continue de penser,* dit-il, *que notre siège devrait être transféré pour souligner notre neutralité. Mais les motifs de le faire se sont atténués maintenant, notamment dans la mesure où l'appareil du mouvement est de moins en moins britannique.* » Il est actuellement à dominante scandinave. Les tensions se sont estompées. La retraite de M. Benenson n'aura pas duré longtemps. A soixante-quatre ans, il ne cesse de parcourir le monde pour représenter Amnesty. « *... Pour serrer des mains et entendre les applaudissements* », ajoute-t-il avec fierté et modestie.

M. Benenson n'est pas de ceux qui défendent à tout prix la pérennité de leur œuvre ou qui pensent qu'une recette, en l'occurrence celle de la prudence, puisse être définitive, même si elle a fait ses preuves. « *En cette fin des années 80 se dessine une nouvelle tendance,* note-t-il. *Une génération nouvelle a peut-être besoin d'actions plus spectaculaires. Considérez l'écho que trouve auprès des jeunes l'activisme d'un groupe comme Greenpeace par rapport aux mouvements écologistes traditionnels.* » Et il nous signale l'existence d'un roman de politique-fiction écrit par un journaliste belge qui met en scène un personnage ressemblant étrangement au fondateur d'Amnesty. Ce héros, animateur d'un mouvement intitulé « Liberty International », a un fils qui vient de créer ESCAPE (évasion), afin de monter des opérations de commandos pour libérer les prisonniers d'opinion... ■

VERROU CHINOIS

par Manuel Lucbert

INTERROGÉ lors d'un séjour à Pékin sur ce qu'il pensait de la violation des droits de l'homme en Chine, M. Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, eut cette réponse admirable : « *On ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs !* » M. Brzezinski était en voyage privé et il n'exerçait plus le pouvoir. Il n'empêche. Imagine-t-on qu'une importante personnalité américaine (ou européenne) se risquerait à manifester autant de cynisme et d'indifférence s'il s'agissait de l'Union soviétique ?

C'est un fait : la question du respect des droits de l'homme en Chine n'intéresse que modérément les opinions occidentales. Et rares sont les hommes d'Etat – mais il y en a – qui s'aventurent sur ce terrain, auprès de leurs hôtes, entre une dégustation de canard laqué et un pèlerinage à la Grande muraille. Tous les prétextes sont bons pour échapper à cette « corvée ». Même les plus mauvais : « *C'est si loin* », entend-on parfois, ou bien « *C'est l'Asie !* », ou encore « *Avec une telle démographie !* ».

Certes. Les précisions manquent, comme bien souvent en Chine, mais la population des prisons et des camps chinois doit se chiffrer par centaines de milliers, voire par millions. Il y a, il est vrai, plus d'un milliard de Chinois sur le continent.

L'un de ces prisonniers s'appelle Xu Wenli. Il a la chance de ne pas être inconnu de ceux qui font prétention de sinologie. Un atout appréciable quand on est « différent » dans l'empire du Milieu. Cette « *renommée* » lui a même valu d'être adopté par Amnesty International comme un prisonnier de conscience.

Xu Wenli a quarante et un ans. Avant son arrestation, il exerçait le métier d'électricien. Il appartient donc à la classe ouvrière. Pendant *le printemps de Pékin, il a édité* avec Liu Qing, en prison lui aussi aujourd'hui, une feuille intitulée *la Tribune du 5 avril.* Le vent politique ayant changé de direction, Xu décide, au début de 1980, de cesser la publication de *la Tribune.*

Le 10 avril 1981, il est arrêté chez lui en pleine nuit en présence de sa femme et de sa fille de neuf ans. Le 12 juin 1982, il est condamné à quinze ans d'emprisonnement sous l'accusation d'avoir « *organisé un groupe contre-révolutionnaire* » et « *diffusé de la propagande contre-révolutionnaire* ».

Pendant toute la période qui a précédé son procès, Xu Wenli n'a été autorisé à aucun contact avec l'extérieur : ni visite, ni livre, ni courrier. Bien que la détention préventive soit limitée par la loi à dix jours, les premières charges formelles contre lui ne lui ont été présentées qu'au bout de quatre mois. Sa cellule était équipée d'un équipement de surveillance sonore. Bien qu'il n'ait pas eu lui-même à souffrir de violences physiques, il fut le témoin auditif de nombreux interrogatoires « musclés ».

Confusion au tribunal

Une copie de l'acte d'accusation fut communiquée à l'accusé le 29 janvier 1982, quelques jours seulement avant la première audience au tribunal. Un second acte d'accusation fut émis le 31 mai 1982. Le procès commença le 8 juin. Les deux avocats proposés par Xu furent récusés. Un troisième, une femme, Lie Shufen, fut requis d'office. Dans un document qu'il a réussi à faire passer à l'extérieur, ce qui est exceptionnel, Xu estime que Lie, malgré la difficulté de la tâche, eut un comportement « *honnête* » et « *intègre* ».

Xu savait que ses chances de convaincre le tribunal du caractère arbitraire du procès qui lui était intenté étaient quasiment nulles. Il décida malgré tout de se battre. Aussi, lorsque, le premier jour, le président lui demanda machinalement s'il récusait l'un des magistrats composant la cour, il répondit fermement : « *Oui* ». Stupeur dans la salle. Des accusés, les juges chinois n'attendent généralement que la soumission.

Profitant de la confusion, Xu lançait au président du tribunal : « *Ne m'avez-vous pas demandé, à plusieurs reprises, pendant ma détention de reconnaître ma culpabilité, afin d'obtenir la clémence du tribunal ? C'est la raison pour laquelle j'objecte à votre présence à la tête de ce tribunal.* » Demande évidemment rejetée.

Pour sa défense, Xu Wenli expliqua que les propos (enregistrés par la police) qu'on lui reprochait étaient des réflexions sur l'avenir du socialisme (Xu s'est toujours présenté comme un marxiste). Que la société qu'il envisageait de créer avec ses amis était destinée à promouvoir la réunification des deux Chines, un but poursuivi également par le gouvernement de Pékin. Il ne voyait là aucun soupçon de contre-révolution. Et l'accusé de s'écrier : « *Est-ce que notre pays, qui est engagé dans la construction d'une démocratie socialiste d'un haut niveau, ne serait pas prêt à autoriser ce que des Etats un tant soit peu démocratiques permettent ?* »

A cette question, le tribunal apportait quelques jours plus tard la réponse que l'on sait. Mais, comme Xu Wenli est, malgré tout, un prisonnier privilégié, il est détenu dans la prison numéro un de Pékin que Mao qualifia un jour de « *prison modèle* ». ■

AMNESTY INTERNATIONAL

LE LIVRE A LIRE... OU A BRULER

par Bernard Brigouleix

Tiré à 120 000 exemplaires, le rapport annuel d'Amnesty est édité en neuf langues. Observations vérifiées, classement des pays par ordre alphabétique, ce document de travail ne prétend pas « dresser le hit-parade des droits de l'homme » dans le monde, mais lutter contre la loi du silence.

CE livre-là, bien qu'il paraisse tous les ans au moment de la rentrée littéraire, au début de l'automne, ne concourt pour aucun prix ; mais la matière, pour le moins austère, dont il traite ne l'empêche pas d'être, entre autres choses, un succès de librairie, du moins dans les pays du monde où la diffusion d'un tel ouvrage est libre. Et ceux qui en attendent la publication avec le plus d'intérêt – quoique sans la moindre sympathie – sont précisément ceux qui vont user de leur pouvoir pour en interdire la circulation. Ce livre, c'est le rapport annuel d'Amnesty International.

Un peu plus de quatre cents pages d'un papier bon marché, une couverture qui fut longtemps sévère mais qui est désormais illustrée avec plus d'élégance : voilà ce que reçoivent chaque année, en France, les quelque vingt-cinq mille membres actifs de l'organisation, mais aussi ce que vont acheter un nombre au moins équivalent de personnes, soit en librairie, comme pour n'importe quel autre livre, soit lors de ventes militantes.

Sans parler des partis politiques, syndicats, associations diverses, et bien entendu journalistes, à qui *« le rapport d'Amnesty »* est indispensable. Et sans oublier les diplomates : le Quai d'Orsay a, par exemple, décidé de le procurer à toutes les ambassades de France à l'étranger.

Chaque rapport couvre la période qui va du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente. Il est élaboré à Londres, au siège du secrétariat international d'Amnesty, par ce que l'on appelle le *« service de la recherche »*, qui comprend au total une centaine de personnes. Il s'agit de spécialistes d'un ou de plusieurs pays, travaillant sous le contrôle d'un responsable « de région » (Amérique latine, Proche-Orient, Europe, etc.).

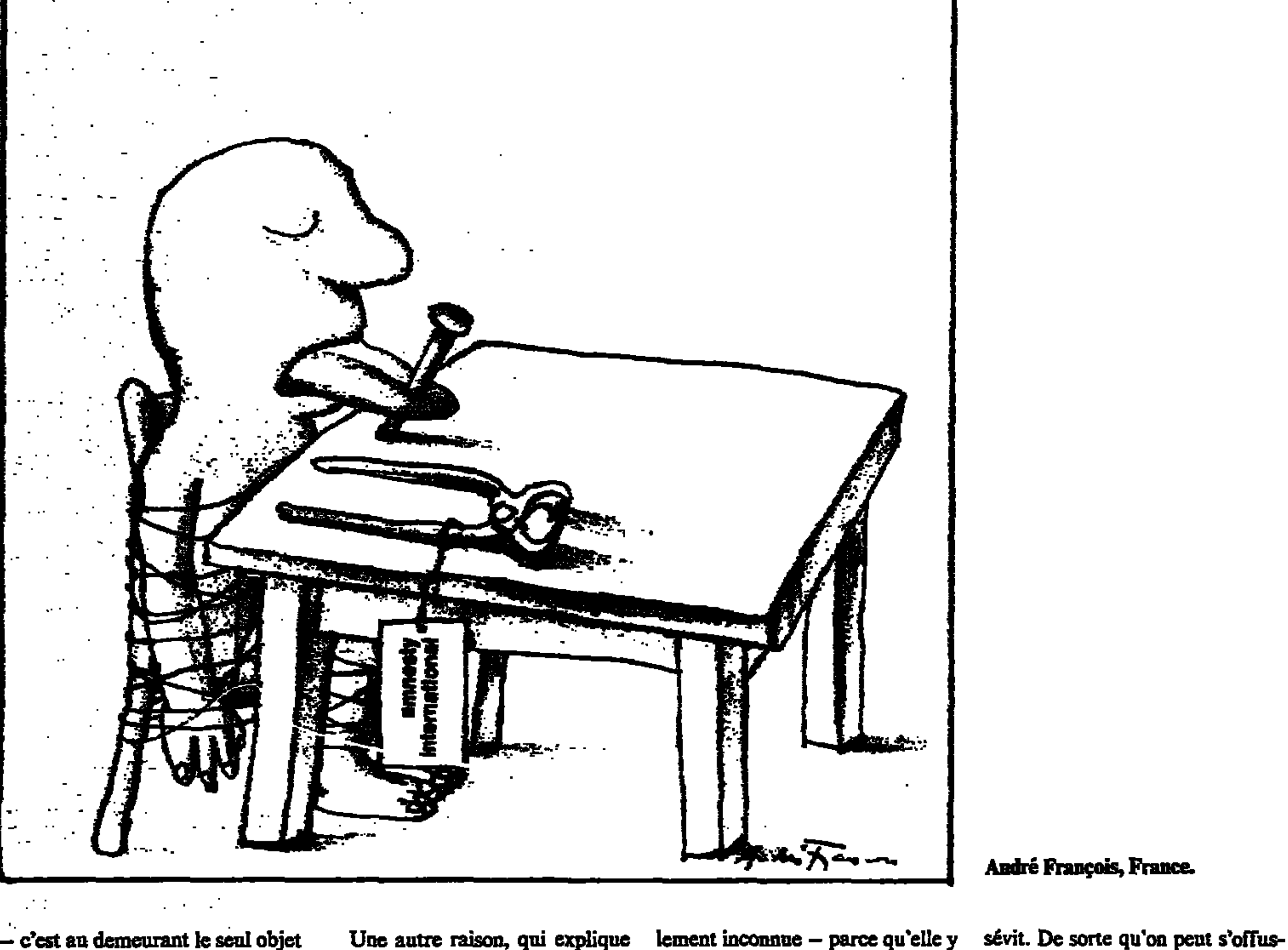
Ces spécialistes sont perpétuellement à la recherche d'informations fiables et concordantes sur les différentes atteintes aux libertés. Une telle collecte est évidemment plus facile dans certains pays que dans d'autres. A commencer par les pays globalement libres, puisque même ces derniers, justement parce qu'ils ont droit au beau nom de démocraties, n'échappent pas à la vigilance d'Amnesty.

L'Albanie à temps plein

Recueillir des renseignements sur les juridictions d'exception en France, avant leur suppression, sur la lutte antiterroriste en Irlande du Nord ou sur le régime carcéral ouest-allemand, ne pose guère de vrais problèmes. Il en va tout différemment lorsqu'il s'agit de faire le point sur la situation des dissidents en Albanie... Ce pays, considéré comme particulièrement difficile par les rédacteurs du rapport d'Amnesty, en raison de *sa totale fermeture*, est « suivi » par une personne à temps plein.

Dans beaucoup d'autres pays, l'information sur les différentes formes de répression finit par circuler un peu plus facilement, surtout grâce aux réfugiés (c'est en particulier le cas de l'Union soviétique et de ses satellites). Dans d'autres encore, les dictatures en place ne font guère mystère de leurs méthodes ; et si l'action est difficile en faveur de prisonniers politiques, l'information, elle – c'est au demeurant le seul objet de ce rapport annuel – est relativement facile à trouver : au Chili, par exemple.

L'organisation reçoit en outre un très abondant courrier du monde entier, parfois simplement adressé à *« Amnesty, Grande-Bretagne »*, et qui fourmille de renseignements. Encore ceux-ci doivent-ils être méthodiquement vérifiés et recoupés : la crédibilité de l'ensemble repose évidemment sur l'extrême prudence avec laquelle les faits sont établis et les tentatives d'intoxication ou de désinformation ne sont pas rares.



André François, France.

Une autre raison, qui explique la circonspection du ton du rapport, comme d'ailleurs de beaucoup de ces documents spécifiques – et sensiblement plus détaillés – que produit Amnesty International de façon à peu près continuelle, est le souci de ne pas nuire aux victimes de la répression sur le sort desquelles il s'agit précisément d'attirer l'attention mondiale. En citant un nom précis, l'organisation risquerait parfois, s'agissant de certains pays au régime très répressif et très fermé, de s'entendre répondre que la personne en question y est totalement inconnue – parce qu'elle y aurait été, entre-temps, liquidée...

« On est ainsi, dans ce rapport annuel, toujours en deçà de la réalité, parce qu'on n'imprime que ce dont on est sûr à cent pour cent, explique un des responsables parisiens d'Amnesty. *Pour l'Argentine de la dictature, par exemple, nous n'avions « que » six mille noms de disparus, et nous nous en sommes tenus là, alors que tout le monde estimait que leur nombre devait être de l'ordre de quinze mille. En URSS, nous avons pu faire état de l'adoption par nos groupes de militants de quatre cents prisonniers politiques, alors que, là encore, nul n'ignore combien la réalité est supérieure. »*

Visites de prisons

Il arrive aussi à Amnesty d'aller s'informer sur place, de façon tout à fait officielle et en tenant évidemment compte, en exploitant les observations recueillies, du fait que celles-ci l'ont été avec la permission du pouvoir local. Pour des spécialistes, la visite d'une prison, même rendue « modèle » pour la durée de cette inspection, peut révéler beaucoup de choses, et une mission, pourtant solidement « encadrée » d'accompagnateurs du cru, permettre de rencontrer – aussi – de précieux informateurs... Il est vrai que certains pays, et non des moindres, se refusent à toute visite d'Amnesty ; c'est notamment le cas de l'URSS et des autres pays de l'Est, ainsi que de l'Afrique du Sud et de l'Iran.

Outre sa prudence, un autre reproche est assez souvent adressé au rapport annuel : celui de sembler mettre sur le même plan quelques « bavures » commises dans les pays libres, certainement regrettables mais après tout modestes, et les exactions systématiques qui sont le fait des dictatures. Pour certains, le nombre de pages consacrées à chaque pays devrait être proportionnel, au moins approximativement, à l'ampleur de la répression qui y sévit. De sorte qu'on peut s'offusquer de voir la Corée du Nord beaucoup plus succinctement couverte que l'Italie...

« Là encore, répond-on chez Amnesty, *c'est oublier la vocation de ce rapport. Notre ambition est de faire part, chaque année, sans autre classement que l'ordre alphabétique à l'intérieur de chaque continent, des observations que nous avons pu faire et vérifier en matière d'atteintes aux libertés, des plus légères aux plus dramatiques et sanglantes. Nous ne prétendons pas dresser une sorte de hit-parade des droits de l'homme, et nous précisons bien, pour certains pays très brièvement évoqués, que, si le rapport d'activité d'Amnesty est soudain si laconique, c'est faute d'avoir pu recueillir des renseignements. »* Ce qui, en effet, traduit plutôt une situation politique particulièrement dure qu'une absence d'atteintes à ces libertés.

120 000 exemplaires

On s'active actuellement, à Londres, à la préparation du rapport pour 1986. Comme le précédent, il sera tiré à plus de cent vingt mille exemplaires et publié en neuf langues. Une date d'embargo mondial sera fixée, afin que la publication simultanée dans tous les pays où la chose est possible en accentue l'impact. Comme chaque année aussi, ce rapport sera soigneusement occulté par beaucoup de gouvernements, qui n'admettent pas d'être désignés à l'opprobre universel. Certains protesteront officiellement, d'autres se contenteront de faire silence... Mais, globalement, c'est justement cette loi du silence qui, une fois encore, sera tenue en échec par la publication du rapport d'Amnesty International. *« Des faits, rien que des faits, mais tous les faits certains. A chacun, ensuite, homme politique ou journaliste, simple voyageur ou diplomate, militant syndical ou homme de la rue sans engagement précis, d'en tirer ses propres conclusions. »* ■

TORTURE : UN MOT PAS COMME LES AUTRES

LES tortionnaires cultivent l'arrogance. *« Ici, Dieu c'est nous »,* disaient à Graciela Guena, entre deux décharges électriques, ses bourreaux argentins. Quelle discrétion pourtant dès qu'ils sortent à l'air libre ! La torture aujourd'hui est cachée, niée comme une maladie honteuse. Tous les Etats ou presque déclarent la condamner alors que, selon Amnesty International, plus du tiers d'entre eux l'ont utilisée ou tolérée depuis 1980.

Ce camouflage n'a pas toujours été de mise. Les Romains torturaient ouvertement leurs esclaves avant que Néron ne livre les chrétiens aux lions, faisant du supplice un spectacle. Plus tard, l'Eglise inventera l'Inquisition, codifiant dans leurs moindres détails interrogations et châtiments. Ce n'est qu'au seizième siècle, avec Montaigne et quelques autres, que la torture sera vraiment dénoncée. Et il faudra attendre 1788 pour qu'elle soit légalement abolie en France.

Mais le secret qui l'entoure aujourd'hui n'est qu'une mascarade à usage extérieur. Les Etats qui pratiquent la torture ont souvent intérêt à le faire savoir dans leur propre pays. N'est-ce pas aussi une méthode de gouvernement, un moyen de terroriser les opposants ?

On réduit généralement la torture à son aspect le plus connu : « faire parler » un prisonnier. Or son objectif est très souvent de le « faire taire » définitivement : on veut extirper chez lui toute velléité d'opposition, briser sa personnalité et le déconsidérer à ses propres yeux. Le but est tout à fait atteint lorsque la victime s'identifie à son bourreau, allant jusqu'à violenter à son tour d'autres détenus...

Passons sur les trésors d'ingéniosité que les hommes ont dépensés – les hommes, jamais les femmes – tout au long de l'histoire et sous toutes les latitudes, pour faire souffrir un adversaire sans défense. Du « cheval de bois » des Romains au « gril » des prisons de Pinochet, le musée des supplices donne la nausée. Naturellement, les nouvelles techniques ont été mises à contribution, permettant des tortures « propres », comme les hôpitaux psychiatriques où l'isolement prolongé, qui peut conduire, lui aussi, à la folie. Il est très facile de mutiler un homme ou de le blesser à mort sans toucher à son corps.

Ces choses-là s'apprennent, comme le reste. Il existe, dans certains pays, des centres de formation pour tortionnaires. Et on a vu des « interrogateurs » se faire assister de « conseillers » étrangers, plus compétents. L'horreur n'a pas de limites. On va jusqu'à torturer des femmes devant leurs enfants, et vice versa. Souvent *gratuitement, pour le plaisir de* faire souffrir.

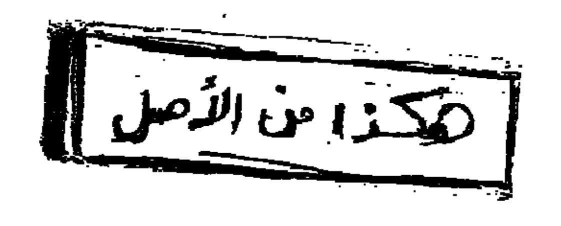
Devoir d'ingérence

Où commence la torture ? Où s'arrête-t-elle ? A force d'étudier ce cancer et ses ramifications, les experts en sont arrivés à une définition gigantesque. L'article premier de la convention des Nations unies, adoptée le 5 décembre 1984, coupe le souffle : *« Le terme torture désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou morales, sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination quelle qu'elle soit, lorsque de telles douleurs ou souffrances sont infligées par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite... »*

Les conventions internationales, allègrement violées, peuvent paraître vaines. Elles ne sont pourtant jamais inutiles. Le simple fait d'avoir solennellement nommé et dénoncé le mal est un premier pas. Il appartient ensuite d'appliquer le *« devoir d'ingérence »* pour qu'aucun lieu de détention ne soit inaccessible à des observateurs extérieurs.

La torture n'est pas une fatalité, elle se combat. Mais il faut commencer par lui enlever toute justification. Dans ce domaine, plus encore que dans d'autres, les principes ne se divisent pas.

ROBERT SOLÉ.



AMNESTY INTERNATIONAL

LES FOURMIS QUI RUGISSAIENT

par Evelyne Pujol

« Aucun pays ne peut rester indifférent à l'écho qu'a de lui le reste du monde. Chacun tient à préserver son image de marque. Nous, nous les empêchons d'avoir bonne conscience. » Ainsi pourrait se résumer le travail des militants. Ici le groupe 164, près de Paris.



Tom Wenner, RFA.

A ceux qui les accusent de faire de la politique, les militants du groupe d'Amnesty International répondent poliment : *« Nous ne faisons pas de politique. Nous sommes là pour aider des prisonniers dont personne ne s'occupe à être libérés en toute légalité. »* Sans eux, aujourd'hui, des milliers de gens emprisonnés, torturés ou dont la vie était menacée seraient morts, oubliés, au fond de leur geôle. En poste devant le Printemps des Ternes, avenue Niel, à Paris, plutôt décontracté, le petit groupe de militants d'Amnesty explique aux passants qu'ils ne défendent, eux, *« que les prisonniers politiques sans distinction de race ou d'idéologie »*. Mais le message est dur à faire entendre et peu de monde s'arrête devant leur stand où sont installés, succinctement, sur une table en bois, les diverses publications d'Amnesty : comptes rendus sur chaque pays où les droits de l'homme sont bafoués, rapports annuels, chronique, poèmes, briquets et badges. A côté, un panneau, où sont collés affiches, tracts et photos, donne des informations sur l'Afrique du Sud.

Pressés par les courses du week-end, les Parisiens ne se livrent pas facilement : ils répondent d'un signe furtif de la main dans lequel il faut lire : *« Je ne fais pas de politique »* ou marmonnent un : *« C'est courageux mais vous n'arriverez à rien. »* La conversation peut aussi s'engager : *« Si ce n'est pas moi qui m'y intéresse, qui va s'y intéresser ? »*, demande poliment une jeune Somalienne de seize ans, dont le père, diplomate, s'est vu refuser l'entrée en Afrique du Sud, à l'aéroport, parce qu'il était noir. *« Je suis très bien informée de ce qui se passe »*, dit-elle, pourtant elle n'avait jamais entendu parler d'Amnesty International. D'autres réactions, plus violentes, comme ce monsieur proche du FN : *« Pas d'accord parce que ce genre de mouvement engendre des problèmes graves* (pour la France) *et ne sert qu'à armer les Soviétiques. »* Non politique, Amnesty ? Beaucoup ont du mal à le croire. *« Quand je suis allée au Chili,* évoque une jeune femme cinéaste chilienne, *je préparais un film et je me suis donc renseignée à la mairie et auprès des gens pour faire mes repérages. C'était suspect. Lors d'une interview, un journaliste chilien m'a demandé en* off : *« Vous » faites partie de la CIA, du KGB » ou d'Amnesty ? »*

« L'amalgame est courant, m'explique un membre d'Amnesty, *les gens nous assimilent volontiers à un parti et nous accusent de cautionner un régime plutôt qu'un autre. Ce qui est faux : nous menons des actions dans tous les pays du monde où des violations des droits de l'homme nous ont été signalées par notre organisation. Nous ne recevons aucun argent ni des partis ni des gouvernements, d'ailleurs nous le refuserions pour garantir notre indépendance et notre crédibilité aux yeux du public. Tous nos fonds proviennent des cotisations des membres d'Amnesty, des collectes publiques, de la vente des publications, des recettes des spectacles que nous organisons et de dons qui nous sont faits. Notre force réside entièrement dans la fiabilité de nos membres et l'impartialité de notre cause. »*

Engagement moral

Entrer à Amnesty équivaut, si ce n'est à une profession de foi, du moins à un engagement moral et actif au sein d'un groupe. Il faut y consacrer du temps, de l'argent, être organisé et surtout efficace. C'est à quoi s'emploie, comme toutes les autres sections d'Amnesty, le groupe 164 (Paris-XVII[e]) : *« Informer et récolter des fonds pour aider les prisonniers politiques sont nos tâches principales. »* Tâche difficile depuis que *« les droits de l'homme ne sont plus à la mode »* et viennent bien loin derrière au rang des préoccupations des Français, et le plus souvent délicate quand ils ont, *comme en ce moment,* un cas d'investigation sur un prisonnier yougoslave dont ils ne connaissent que le nom : Muharrem Bobaj, et le secteur d'arrestation : Kosovo. Travailleur agricole, celui-ci a été arrêté et condamné le 16 avril 1985 pour avoir participé à des manifestations non violentes en RDA. Depuis un an, le groupe travaille à sa libération. *« Dès qu'un prisonnier est « adopté » par le groupe, on ne le lâche plus jusqu'à ce qu'il ait été libéré ou que son dossier soit considéré clos. »*

Question de temps et d'opiniâtreté puisqu'il faut quelquefois des années avant d'aboutir à un résultat. Outre le nombreux courrier écrit par chaque membre du groupe — deux ou trois lettres sont envoyées par chacun, dans lesquelles il est toujours recommandé d'agir avec circonspection et extrême prudence pour ne pas risquer de nuire au prisonnier, — les recherches et les contacts avec des personnalités et des gens de la même profession que le prisonnier se multiplient. *« Le plus important, c'est d'arriver à briser l'anonymat qui entoure le prisonnier, parce qu'un prisonnier en train de moisir en prison qui sait qu'on s'occupe de lui reprend confiance, et c'est déjà un pas en avant vers sa libération. »*

Bien souvent, hélas, le courrier « de routine » ne suffit pas et il faut alors entamer des actions d'urgence : alerter des avocats, des médecins, des députés. Au sein du groupe, Rinalda s'occupe de ça : sous quarante-huit heures, en cas de torture ou de peine de mort, un flot de lettres est envoyé aux autorités, une campagne est mise en route, des interventions sur les marchés, dans les écoles, des spectacles, des réunions d'information font également partie du travail du groupe. Beaucoup de bruit pour un résultat incertain ? *« Aucun pays,* dit cette militante, *ne peut rester indifférent à l'écho qu'a de lui le reste du monde. Chacun tient à préserver son image de marque. Nous, nous les empêchons d'avoir bonne conscience. »* Empêcheurs de tourner en rond, les militants du groupe 164 ? Sans aucun doute. Il ne se passe pas une semaine sans l'ouverture d'un nouveau dossier. Chaque dossier est traité séparément par un sous-groupe de 6-8 personnes auquel chacun, selon sa disponibilité, consacre au moins quelques heures par semaine. *« Le plus formidable,* déclare Jean-Claude, PDG d'une boîte de cosmétique et militant de base du groupe, *c'est d'avoir assisté une fois à la rencontre de deux prisonniers de tendance politique radicalement opposée et tous deux emprisonnés à cause des idées qu'ils défendaient. Ils ne se connaissaient pas, n'avaient pas les mêmes opinions politiques, mais dans la soirée ils se sont embrassés. »* Cas exceptionnel, les groupes d'Amnesty n'ont pas souvent l'occasion de fêter ensemble la liberté recouvrée de « leurs » prisonniers. Ils préfèrent rester bénévoles et dans l'ombre, ce qui ne veut pas dire loin du cœur. ■

● Section française d'Amnesty International : 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris. Tél. : 45-57-65-65.

SYMPATHISANTS DE CHOC

A l'occasion des vingt-cinq ans d'Amnesty International, la branche néerlandaise de l'association a présenté le vendredi 9 mai une longue émission de télévision, avec un grand renfort d'artistes et d'intellectuels. L'objectif n'était pas la quête de fonds, *mais celle de membres, actifs de* surcroît.

Avec près de 100 000 membres, la section néerlandaise d'Amnesty est, proportionnellement à la population du pays, la plus importante dans le monde. Mais le zèle des affiliés pourrait souvent être plus grand, selon Ingrid Martens, *porte-parole du mouvement.*

Toutes tendances politiques confondues, l'intelligentsia néerlandaise entendait participer soit à l'émission même, soit à d'autres événements organisés pour célébrer les vingt-cinq ans d'Amnesty International.

Dans un pays où chaque courant de pensée, religieux ou politique, dispose de sa propre chaîne de télévision ou de radio, il est rarissime qu'une institution bénéficie d'une telle unanimité.

Le dessinateur politique Frits Behrendt, qui vient de publier un livre de soutien à la cause, donne une ébauche d'explication de ce consensus : *« Voilà enfin une organisation qui ne se rend pas coupable d'indignation sélective et qui a prouvé qu'il peut être tout à fait respectable de se mêler des affaires d'autrui. »*

Sur ce point, les Pays-Bas sont porteurs d'une tradition, au grand dam de la droite néerlandaise qui accuse volontiers le dirigeant socialiste, M. Joop Den Uyl, de pointer sans cesse un index accusateur vers les régimes qui ont encouru son opprobre et de se comporter ainsi en insupportable donneur de leçons.

Le doigt de Calvin

Cette politique de l'index levé est vite associée à la mentalité calviniste qui a de profondes racines en ce pays et qui, selon Frits Behrendt, est pour beaucoup dans le succès d'Amnesty aux Pays-Bas.

« Les normes d'ordre moral jouent un rôle important dans la politique étrangère néerlandaise, notamment quand il y a un gouvernement à dominante socialiste. A la question biblique de savoir : « Suis- » je le gardien de mes frères ? », bon nombre de Néerlandais répondent affirmativement. Cet état d'esprit est, à mon avis, une des raisons qui expliquent le succès d'Amnesty aux Pays-Bas, où toutes les obédiences religieuses peuvent souscrire aux principes d'Amnesty. »

Au bureau d'Amnesty à Amsterdam, on souligne que la presse écrite néerlandaise ne manque jamais de consacrer des articles, si brefs soient-ils, au rapport d'Amnesty, ce qui contribue à familiariser la population avec l'existence de l'organisation. Dans d'autres pays, nous dit-on, la presse est souvent beaucoup moins orientée vers l'étranger.

Si, dans le passé, des conservateurs ont pu nourrir des arrière-pensées à l'égard d'Amnesty, soupçonné de sensibilité gauchiste, ils pourront se trouver rassurés par la personne qui dirige la section néerlandaise : le contre-amiral en retraite Dam Backer. Celui-ci a obtenu que des collaborateurs d'Amnesty donnent désormais des conférences à l'Ecole royale militaire et aux différents instituts pour la formation des policiers.

Aux Pays-Bas, la section d'Amnesty a par ailleurs reçu le sceau royal par le biais de l'intérêt que lui porte le prince Klaus, mari de la reine Beatrix. Le prince-consort était présent par l'intermédiaire d'un écran vidéo lors du spectacle de télévision ; il commentait sa visite au quartier général de Londres et exprimait sa conviction que, sans les efforts d'Amnesty, le sort des prisonniers politiques serait encore plus sombre.

A la fin de la soirée-spectacle, la section néerlandaise d'Amnesty comptait quelque dix mille membres de plus que les quatre-vingt-cinq mille du début. Un numéro de téléphone avait été mis à la disposition des personnes désireuses de se joindre aux militants des droits de l'homme. Avec un peu de chance, nous dit-on, les cent mille seront bientôt atteints.

Un membre actif sur dix

*Mais ces chiffres élevés ne doi*vent pas faire illusion, selon Ingrid Martens. *« Sur les quatre-vingt-cinq mille membres que nous avions, pas plus d'un dixième se montraient actifs au point de participer à l'organisation de soirées d'information, de tenir des conférences dans les écoles, d'ériger des stands dans les rues, etc. Il ne suffit pas, selon nous, de se dire membre d'Amnesty et de se contenter ensuite d'écrire une lettre par mois à quelques régimes dictatoriaux »*, nous dit-elle.

Aussi les nouveaux venus seront-ils encouragés à se joindre à un des quelque quatre cent cinquante groupes de travail d'Amnesty répartis sur le territoire.

En principe, la section néerlandaise ne s'occupe pas de la situation aux Pays-Bas, mais, ces derniers mois, elle a été de plus en plus souvent invitée à prendre position sur les abus censés avoir lieu dans un pays qui n'est peut-être pas si vertueux que cela.

Ainsi, Amnesty s'est montré préoccupé de la façon dont La Haye traite les quelque mille deux cents réfugiés tamouls, dont les droits sont très inférieurs à ceux d'autres demandeurs d'asile. Il s'agit là d'un effort gouvernemental de dissuader les Tamouls de s'installer aux Pays-Bas.

La police d'Amsterdam a demandé à Amnesty de participer à l'enquête sur la mort récente d'un squatter décédé dans des circonstances douteuses dans une cellule d'un commissariat de la capitale. Les squatters eux-mêmes ne se sont pas pour autant adressés à Amnesty. Certains d'entre eux ont préféré adresser leurs doléances sur la pénurie du logement à ... l'ambassadeur soviétique à La Haye.

RENÉ TER STEEGE.

CRITIQUES

IL fallait s'y attendre : une organisation de la taille d'Amnesty International ne pouvait pas, un jour ou l'autre, échapper au phénomène des dissensions internes, voire de la dissidence. C'est chose faite, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire : quelques militants, dont l'*ancien président de la section* française (1979-1982), M. Jean-François Lambert, ont décidé de se regrouper *« pour la démocratie interne et contre la bureaucratie »,* en un mouvement *auquel ils ont donné le nom* de Lumière ! (1). Ce qu'ils *reprochent à Amnesty ?* Essentiellement deux choses. La première *est son centralisme excessif,* qui en fait, dit-on chez les dissidents (*un terme que récuse* l'organisation mère, mais que les intéressés *s'appliquent à eux-mêmes* avec un plaisir évident), *« une structure monolithique proche du Parti communiste »,* du moins dans son mode de fonctionnement, les congrès évoquant à leurs yeux une sorte de *« grand-messe stalinienne »*. Signe de ce monolithisme, à leurs yeux : l'information ne circule pas librement à l'intérieur d'Amnesty.

En second lieu, l'organisation serait devenue *inefficace,* se contentant de mettre l'accent sur les pays pour lesquels il est relativement facile de recueillir des renseignements, et faisant tranquillement l'impasse sur les autres : cette *« ONU bis »* fait un *« travail facile »,* plutôt au Chili qu'au Cambodge, en Albanie ou en Afghanistan, ont déclaré à l'agence Associated Press les deux animateurs de ce courant — outre M. Lambert, un ancien membre du bureau exécutif, M. Teddy Follenfant. Inefficacité qui se manifesterait aussi sur le plan budgétaire, une part infime du budget d'Amnesty étant consacrée à l'aide matérielle directe aux prisonniers d'opinion.

L'affaire de l'expulsion de deux Irakiens par Paris, en direction de Bagdad, a elle aussi exaspéré les contestataires. L'organisation avait en effet annoncé que l'un d'entre eux au moins aurait été exécuté dès son arrivée en Irak. Annonce que la suite des événements devait démentir, mais qui, selon certaines analyses, pourrait avoir été à l'origine de l'assassinat de Michel Seurat, si l'otage français est effectivement mort. ■

(1) 29, rue Custine, Paris 75018. Tél. 42-62-76-81.

AMNESTY INTERNATIONAL

GEOLIERS SOUS SURVEILLANCE

par Roland-Pierre Paringaux

Quand il est « adopté », le prisonnier acquiert « une autre citoyenneté, celle que lui confère la conscience universelle. Ailleurs, quelque part, on sait ». Ceux qui sont sortis des geôles, ceux qui ont échappé à l'oubli, à la mort, témoignent.



Tomi Ungerer, France/Irlande.

« *JE peux enfin vous écrire de chez moi, je suis un homme libre !* » Quel meilleur résumé, quel plus bel hommage que cette simple phrase adressée par un homme, à sa sortie de prison, à des hommes et à des femmes que peut-être il ne connaît pas, mais dont le combat a une fois de plus atteint son but : arracher un être humain à l'oubli, aux fers, à l'arbitraire ; l'aider à recouvrer parmi les hommes la liberté, les libertés, dont d'autres hommes l'avaient dépossédé de façon brutale et souvent illégale pour ses paroles, pour ses écrits, pour ses idées ?

Ici un Soudanais « *soupçonné d'être communiste* », là un dissident soviétique « *subversif* » (« *Si je vous écris aujourd'hui, c'est grâce à Amnesty International qui a œuvré à ma libération* »), si différents à première vue, font le même constat en des termes similaires, comme l'ont fait, depuis des années, des centaines de gens, « *opposants* » de toutes races, de toutes conditions, de toutes confessions.

« *Vous avez sauvé de l'oubli enfants, vieillards, femmes, et des hommes enlevés, torturés, assassinés par les dictatures militaires successives (...). Ces assassins ont voulu nous effacer de la surface de la Terre (...). Votre travail assidu, votre « folie divine » ont été pour nous la confirmation que, aussi pauvres et maltraités que nous soyons, nous avons le droit au respect, que tuer un nouveau-né ou une personne âgée est un crime qui mérite d'être condamné.* » Ainsi parlait, en 1984, le leader d'une association de paysans du Guatemala.

Remis en liberté après vingt mois d'incarcération, un journaliste tchécoslovaque, signataire de la charte 77, écrit pour sa part : « *Vous qui faites appel à la conscience de nos geôliers, dont la sensibilité est celle d'un mur de pierre et dont la seule réaction à vos appels est soit le silence, soit les injures* » (...) [sachez qu'un prisonnier] « *finit par être au courant de votre action en sa faveur (...). Cela suffit pour lui donner le merveilleux sentiment qu'après tout il n'est pas complètement oublié, que quelqu'un se soucie de lui.* »

D'autres sont plus prolixes, lyriques ou polémiques ; mais, chacun à sa façon, tous au bout du compte – de terribles comptes – disent la même chose : en nous sortant des profondeurs de l'oubli, Amnesty nous a sauvé la vie.

Une irrésistible résurrection

Après l'arrestation et la détention au secret, où tout est possible y compris le pire, la prise de conscience par le prisonnier d'une présence et d'une solidarité extérieures actives modifie entièrement la perspective. Ajoutée au soutien des familles, quant il existe, l'intervention d'Amnesty apporte une garantie et ravive l'espoir.

Abdellatif Laabi, enseignant, écrivain et militant politique marocain qui a passé huit années en prison (1), parle de la perception de cette solidarité familiale et internationale comme d'« *une lente et irrésistible résurrection* ».

Ce sont, dit ce poète, « *d'innombrables fenêtres ouvertes dans ma cellule (...), le plus beau soleil fraternel des hommes, au-delà de toutes les frontières artificielles. Le prisonnier qui bénéficie de cette solidarité a, pour la première fois depuis sa plongée dans la nuit de l'arbitraire, le sentiment qu'il est sauvé* ».

Arraché à la vie quotidienne, il avait été précipité dans les oubliettes et les salles de torture. Là où, « *quelle que soit la force morale du prisonnier, il arrive un moment où la douleur se déplace du corps, après l'avoir entièrement broyé, pour occuper le champ de la conscience elle-même* ». « *Au bout d'un certain temps, le seul désir qu'il puisse encore concevoir est celui de la mort bienfaisante.* » Survit-on à cette épreuve ? Vient alors « *le système carcéral qui a pour objectif de retirer l'homme du creuset et du bain de vie, de couper ses relations* ». Un système qui fait du prisonnier « *un être déconnecté (...), fragmenté, mutilé à l'intérieur de lui-même* ».

Il y avait tout cela et, bien sûr, l'incertitude. Désormais, depuis qu'il a été « *adopté* », le prisonnier a acquis « *une autre citoyenneté, celle que lui confère la conscience universelle* ». Ailleurs, quelque part, on sait. Le rapport de force a changé. Le pouvoir et ses geôliers doivent tenir compte d'une nouvelle réalité : Le prisonnier et son cas sont connus et suivis à l'étranger. Prudence !

Laabi étant lui-même devenu une cause célèbre (2), son adoption par un groupe hollandais d'Amnesty a accéléré l'ouverture d'un étau que d'autres, déjà, avaient commencé à desserrer. Mais il n'ignore pas « *l'immense soulagement* » du prisonnier de conscience qui apprend qu'il a été « *adopté* ». « *Pour la première fois, peut-être, il sent qu'il n'est plus seul, qu'il n'est plus anonyme. Il a une chance d'être sauvé. Il devient plus difficile de le faire disparaître, un chemin de l'espoir est dégagé.* »

Lettres de cachot

Ecrivain, Laabi souligne l'importance du lien qui s'établit, éventuellement, par le biais de la correspondance entre le prisonnier et ceux qui l'ont adopté. Elle lui permet de cultiver une intimité, des échanges intellectuels et même des rapports affectifs, qu'il peut difficilement se permettre avec les autres détenus, fussent-ils des camarades proches. « *Compte tenu des carences affectives chez les prisonniers, l'importance de la correspondance est d'autant plus grande que, bien souvent, ce sont des femmes qui écrivent* », dit-il. Et puis, ce lien épistolaire, cet échange humain qui s'étoffe au fil des mois et des années, peut parfois changer bien des choses. Surtout chez les prisonniers éduqués dont les parents ne savent pas écrire, vivent trop loin et sont trop pauvres pour entreprendre régulièrement un voyage jusqu'à la prison.

Une des leçons qu'Abdellatif Laabi tire de ses expériences est « *le caractère judicieux et efficace des campagnes de solidarité personnalisées* ». Certains contestent cette approche au nom de l'égalitarisme, et le poète marocain en est bien conscient, lui qui a côtoyé des détenus qui avaient passé « *dix et même vingt ans* » dans les prisons marocaines pour des délits politiques, sans que leur sort ait mobilisé les militants étrangers. Mais, dit-il, « *les campagnes personnalisées ont permis à chaque fois de faire libérer la tête d'affiche et, en même temps qu'elle, un certain nombre de ses camarades. Cela permet aussi de sensibiliser des secteurs de l'opinion qui ne l'auraient pas été s'il s'était agi d'une campagne concernant des prisonniers anonymes* ». C'est un atout qu'il ne convient pas, à son avis, de privilégier mais qui n'est pas, non plus, à négliger.

« *L'action d'Amnesty International*, dit Abdellatif Laabi, *a accentué chez moi la conversion à la fraternité humaine. C'est dans une relation comme celle-là que l'on prend conscience de la bêtise, de l'intolérance, et du fait que l'identité humaine – celle qui combat pour la liberté, et pour qu'une vie en vaille toujours une autre – est une et indivisible.* » Et il conclut, à l'intention des volontaires de l'organisation : « *A tous ceux qui sont frustrés, qui ont l'impression de lancer des bouteilles à la mer, il faut dire : Amnesty, c'est la bonne voie ! Il y a toujours un résultat. Chaque homme sauvé est une victoire extraordinaire sur la mort et sur la barbarie.* » ■

(1) Fondateur d'une revue littéraire devenue une tribune de la pensée révolutionnaire au Maroc, militant pour une alternative de gauche, Abdellatif Laabi fut arrêté en 1972 avec une quarantaine d'autres intellectuels marocains, torturé, condamné pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Il resta incarcéré huit ans et demi.

(2) Grâce à sa famille, à des amis et à des mouvements de soutien étrangers, le cas de l'écrivain fut assez rapidement connu à l'étranger.

NI VUS NI CONNUS

PARMI les multiples méthodes auxquelles les hommes recourent volontiers pour exercer leur cruauté sur d'autres hommes, pour toutes sortes de « raisons », celle des disparitions, odieuse entre toutes, n'est pas nouvelle. Mais elle a connu depuis une dizaine d'années une nouvelle et terrible vogue, notamment du côté des dictatures militaires et chez certains mouvements terroristes.

Systématisée, voire institutionnalisée – à l'instar de ce que firent les nazis il n'y a pas si longtemps, – la pratique des disparitions secrètes (et donc jamais officiellement reconnues) pour motifs politiques s'est répandue dans les années 70 en Amérique latine, en Afrique, en Asie. Très vite, il est apparu qu'il s'agissait non pas de personnes portées disparues dans le contexte de guerres déclarées, de catastrophes ou d'accidents, mais, en grande partie, d'assassinats politiques, d'exécutions extra-judiciaires, commis, le plus souvent, avec *la complicité* directe ou indirecte des autorités.

L'Argentine, où certains coupables sont poursuivis en justice depuis la restauration de la démocratie, est sans doute le meilleur – ou plutôt le pire – exemple de cet état de choses. Exception faite de l'exemple cambodgien, qui revêt, lui, les dimensions d'un autogénocide.

A Buenos-Aires, sous couvert du grand manteau militaire, de l'impératif de sécurité et du secret policier, l'hécatombe des *desaparecidos* a pris l'ampleur d'une tragédie nationale. La boucherie s'est poursuivie pendant des années, accumulant par milliers les victimes civiles dans les fosses communes. Et, du même coup, la terreur, les angoisses et l'insupportable incertitude des proches.

Treize mille cas recensés

Aux Philippines, les exécuteurs des basses œuvres de la dictature de Ferdinand Marcos ont fait disparaître par centaines subversifs et subversives. Ceux-là ont été... « *sauvés* » (*salvaged*), comme on dit dans le jargon de l'archipel très catholique. Sauvés à tout jamais du communisme. Et que dire du Liban, de l'Ouganda, du Chili, du Guatemala, de l'Iran, de l'Indonésie, tous plus ou moins coupables des mêmes pratiques ?

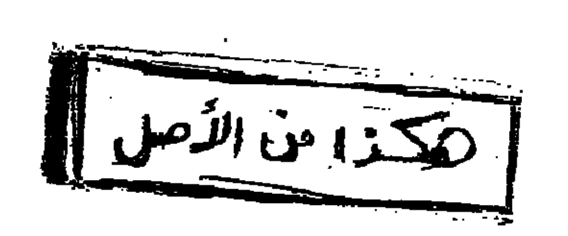
En 1981, le groupe de travail des Nations unies sur les disparus, mis sur pied l'année précédente en raison de l'ampleur du phénomène, avait été saisi, dans son premier rapport, de quelque treize mille cas de disparition. Un chiffre impressionnant mais qui est loin de refléter l'ensemble de la réalité. De surcroît, il n'existe toujours pas de texte universellement reconnu établissant la notion de disparition, ce qui complique singulièrement les choses.

« *La disparition correspond à une stratégie de la terreur; elle tire sa force du mystère qui entoure l'identité des responsables et de l'angoisse entretenue sur le sort des disparus. (...) Ceux qui inspirent, protègent et pratiquent cette stratégie espèrent que la crainte ainsi répandue paralysera tout esprit de contestation éventuelle de l'ordre établi* », écrit la commission indépendante pour les affaires humanitaires internationales dans un récent rapport sur la question (1). Elle ajoute : « *Frapper sans dire pourquoi est le meilleur moyen de répandre la terreur. Pourquoi s'embarrasser de justifications (...), de procès politiques et d'exécutions publiques qui attirent l'attention et les condamnations de la communauté internationale ? Pourquoi s'encombrer de prisonniers d'opinion qui suscitent des sympathies, de condamnés à mort qui, martyrs d'une cause, suscitent de nouvelles énergies militantes ? La disparition est un procédé rapide (...), qui ne laisse pas de traces. Il permet aux autorités de faire croire qu'elles ont les mains propres.* »

« *Ni vu ni connu... Encore un qu'Amnesty n'aura pas* » : tel semble bien être pour certains régimes aux principes et aux procédures sommaires les réflexions qui dictent l'épouvantable « logique » des disparitions politiques.

R.-P. P.

(1) Le rapport de cette commission basée à Genève va être publié prochainement aux éditions Berger-Levrault.



هكذا من الاصل

NOUVELLE

DANS UN PARC

par Gao Xingjian

« IL y a longtemps déjà que je n'ai plus flâné dans un parc. Je n'ai jamais de temps libre pour ça et ça ne me dit rien non plus, dit-il.

– Tout le monde en est là, le travail fini, on fonce chez soi, on est toujours pressé-pressé.

– Je me souviens, quand j'étais gosse, j'adorais venir au parc, faire des roulades sur l'herbe.

– Amené par tes parents.

– A l'époque, tu avais deux nattes.

– Toi, à l'époque, tu portais toujours une salopette, tu frimais.

– Et toi, si inaccessible, toujours si fière.

– C'est vrai ?

– Oui, personne n'osait t'aborder.

– Je ne me souviens plus, mais j'adorais aussi jouer avec toi, et même taper dans le ballon avec toi.

– Tu plaisantes ! Toi, taper dans un ballon ? Tu portais de fines chaussures blanches, tu avais toujours peur de les salir.

– C'est vrai, quand j'étais petite, j'aimais beaucoup porter des tennis blancs.

– On aurait dit une princesse.

– C'est ça ! Une princesse en tennis blancs !

– Tu plaisais beaucoup à ma mère, alors.

– Je sais.

– Il n'y avait pas de fille dans la famille.

– Tout le monde disait qu'on se ressemblait, qu'on était comme frère et sœur.

– N'oublie pas qu'on est de la même année, j'ai même deux mois de plus que toi.

– Mais je paraissais plus grande que toi, je t'ai toujours dépassé d'une main, je passais pour ta sœur aînée.

– Les filles grandissent plus vite que les garçons. Bon, si on parlait d'autre chose ?

– De quoi alors ?

Sous les arbres qui bordent les deux côtés de la grande allée est disposée une haie de faux cyprès, bien taillés ; sur la pente, de l'autre côté des faux cyprès, une jeune fille vêtue d'une robe, portant un sac à main rouge, s'asseoit sur un banc de pierre.

– Asseyons-nous aussi un moment.

– D'accord.

– Le soleil est déjà prêt à se coucher.

– Oui, qu'il est beau !

– Je n'aime pas ce genre de beauté dans un cadre artificiel.

– Mais tu disais que tu adorais venir au parc ?

– C'était quand j'étais petit. Depuis, j'ai vécu dans la montagne, j'ai été bûcheron dans la forêt vierge, pendant sept ans.

– Tu en as bavé, mais tu en es sorti.

– La forêt, c'est rude.

La fille en robe se lève de son banc, scrute l'extrémité de l'allée, par-delà les faux cyprès, si impeccablement taillés. Quelques personnes s'en viennent de ce côté-ci ; parmi elles, des jeunes de haute taille, dont les longs cheveux couvrent les tempes. Par-dessus le sommet des arbres et le mur d'enceinte, les lueurs du couchant emplissent le ciel d'un somptueux rouge qui vire au violet et se déploient par-dessus les têtes en épousant chacune des formes sinueuses des nuages.

– Ça fait longtemps que je n'ai pas vu un coucher de soleil aussi beau, on dirait que le ciel prend feu.

– On dirait un incendie.

– On dirait quoi ?

– Un incendie de forêt...

– Parle, vas-y, continue.

– Quand le feu prenait dans la forêt, le ciel était comme ça ; le feu se propageait avec une telle vivacité et une telle violence qu'on n'avait plus le temps d'abattre aucun arbre ; c'était absolument terrifiant, tout le bois abattu était projeté en l'air ; vu de loin, on aurait dit des fétus de paille de riz voletant dans le feu. Alors, les léopards prenaient tous la fuite, ils étaient comme fous, se précipitaient dans les rivières et nageaient en direction des hommes...

– Le léopard ne s'attaque pas aux hommes ?

– Il ne savait déjà plus où donner de la tête.

– Vous ne pouviez pas leur tirer dessus ?

– Nous aussi, on était muets de peur, on était tous sur la berge, à regarder, paralysés.

– Alors, il n'y avait pas moyen de se sauver ?

– Le ravin ne pouvait pas non plus faire obstacle, même les troncs de l'autre côté de la rivière étaient entièrement calcinés, ils éclataient, pif, paf, et se mettaient à brûler avec un grand « wouff ». A plusieurs kilomètres à la ronde, la fumée et le feu avaient tout envahi, au point que ça devenait irrespirable. Alors, il ne reste plus qu'à attendre que le vent tourne ou que le feu gagne les bords de la rivière pour qu'il perde sa violence et qu'il se calme de lui-même.

La fille en robe s'est rassise sur le banc, son sac à main rouge posé près d'elle.

– Raconte un peu ce qui t'est arrivé pendant toutes ces années.

– Moi ?

– Oui, toi.

– J'ai une fille.

– De quel âge ?

– Six ans.

– Elle te ressemble beaucoup ?

– Oui, tout le monde le dit.

– Elle te ressemble, à toi quand tu étais enfant ? Elle porte aussi des tennis blancs ?

– Non, elle aime porter des chaussures de ville. Son père lui en a acheté des paires et des paires.

– Tu es heureuse. Il est bien ?

– Pour moi, il est pas mal. Mais je ne sais pas si je suis heureuse.

– Tu as aussi un travail intéressant ?

– Oui, si je compare avec beaucoup de gens de mon âge, c'est pas mal : assise dans un bureau, à répondre au téléphone, à faire passer des documents à la direction.

DANS le ciel, les lueurs du couchant se sont déjà estompées, prenant une teinte rouge sombre, excepté à l'horizon, où brille un pinceau de lumière jaune pâle, qui affleure à peine le sommet des arbres, sous une frange de nuages d'un noir intense. Sur la pente, le bosquet est devenu pénombre. La jeune fille est assise, tête baissée, sur le banc ; elle fait mine de jeter un coup d'œil à sa montre, se lève, prend son sac à la main, le repose sur le banc, scrutant l'allée derrière les faux cyprès : visiblement, elle s'est aperçue qu'on l'observait de ce côté-ci, elle détourne la tête et se met à marcher, tête baissée, à pas mesurés.

– Elle attend quelqu'un.

– Ça n'a rien de marrant, d'attendre. Maintenant, c'est toujours les garçons qui posent des lapins.

– Dans la ville, ici, il y a beaucoup de filles ?

– En fait, les garçons sont assez nombreux, le problème, c'est qu'il y en a trop peu de valables.

– Pourtant cette fille est vraiment mignonne.

– La fille qui fait le premier pas est toujours malheureuse.

– Il viendra ?

– On ne peut pas savoir : c'est ça qui met les nerfs en pelote.

– Heureusement que nous avons passé cet âge. Il t'est arrivé d'attendre quelqu'un ?

– C'est toujours lui qui arrivait le premier. Et toi, il t'est arrivé de faire attendre ?

– Je n'ai jamais manqué de rendez-vous.

– Tu as une petite amie maintenant ?

– Oui, je crois.

– Alors pourquoi tu ne te maries toujours pas ?

– Je vais peut-être le faire, je pense.

– On dirait qu'elle ne te plaît guère.

– J'ai pitié d'elle.

– Si tu ne l'aimes pas, il ne faut pas lui mentir comme ça.

– C'est à moi seulement que j'ai menti.

– Mais tu mens aussi à l'autre.

– Ne parlons pas de ça.

– Si tu veux.

– Alors tu es malheureux.

– Je ne veux pas parler de ça. Pendant toutes ces années, ce n'était facile pour personne de se rencontrer, ne parle pas comme ça, tu me fiches le cafard.

– Bien, d'accord, parlons d'autre chose.

Soudain, la fille se dresse : à l'autre bout de l'allée, une ombre humaine s'approche, en marchant très vite.

– Finalement, le voilà.

C'est un jeune homme qui porte un cartable de toile sur l'épaule ; il continue tout droit sans s'arrêter, passe devant et s'éloigne. La fille se détourne et s'éloigne aussi.

Ce n'était pas celui qu'elle attend. Dans la vie, c'est souvent comme ça, c'est drôle, tiens !

– Elle pleure.

– Qui ?



NATHALIE SEILLER

La jeune fille s'est assise. Soudain elle se relève, regardant vers l'allée qu'on ne distingue plus très nettement ; c'est à peine si, à l'horizon, on devine vaguement une ultime et légère touche de rouge. Elle s'est rassise. Comme si elle s'était aperçue qu'on la regarde, elle baisse la tête, on dirait qu'elle arrange sa robe sur ses genoux.

– Il peut encore venir ?

– Je ne sais pas.

– Vraiment, il n'aurait pas dû agir ainsi.

– Il y a beaucoup de choses qu'on ne devrait pas faire.

– Ton amie est jolie ?

– Elle est très à plaindre.

– N'emploie pas des mots comme ça ! Si tu ne l'aimes pas, alors ne lui mens pas. Cherche une fille qui te plaise vraiment, une fille jeune et jolie.

– Qu'une jolie fille s'intéresse à moi, c'est impossible.

– Ne dis pas ça.

– Quel mal y a-t-il ?

– Je te souhaite d'être heureux.

– Je ne veux pas entendre ce mot.

La fille s'asseoit, le visage enfoui dans ses mains comme si elle voulait se cacher ; le bosquet, sur la pente, est devenu si obscur qu'on ne peut plus du tout le distinguer. On entend le pépiement des oiseaux et des étourneaux.

– Il y a encore des oiseaux ?

– Il n'y a pas que dans les forêts qu'il y a des oiseaux.

– Il y a encore des moineaux.

– Tu es devenu bien fier, maintenant !

– J'ai toujours été comme ça. Si je n'avais pas gardé un tant soit peu de fierté, je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui.

– Tu ne devrais pas en vouloir au monde entier comme ça, il n'y a pas que toi qui as souffert ; on est tous allés à la campagne, tu devrais comprendre : une toute jeune fille qui s'en va à la campagne, sans famille ni connaissances, rencontre bien plus de difficultés que vous, les hommes. Si je me suis mariée avec lui, c'est parce que je ne pouvais pas trouver mieux. Ce sont ses parents qui se sont débrouillés pour me faire revenir en ville.

– Je ne t'ai fait aucun reproche.

– Tu n'as pas le droit de m'en faire !

– Personne n'a le droit de faire des reproches à personne.

Les lampadaires s'allument, une lumière blafarde apparaît à travers le feuillage vert des arbres. Au-dessus de la ville, dans la nébuleuse grisaille du ciel nocturne, même la clarté des étoiles est voilée, indistincte. Par contraste, la lumière des lampadaires au milieu des bosquets paraît excessivement brillante.

– Je crois qu'on ferait mieux de s'en aller.

– Oui, on n'aurait pas dû venir ici.

– Les gens vont penser que nous sommes des amoureux. Si ton mari le savait, il pourrait se méprendre aussi, hein ?

– Il n'est pas encore comme ça.

– Alors, il n'est déjà pas si mal.

– Tu pourrais venir chez nous.

– Si c'est lui qui m'invite.

– Si c'est moi qui t'invite, ce n'est pas pareil ?

– Ne nous querellons pas comme ça.

– Alors, parlons d'autre chose...

LE bosquet est plongé dans l'obscurité, on ne distingue plus la silhouette de la jeune fille. Cependant la lueur des lampes lustre le feuillage vert jade des peupliers blancs qui semblent phosphorescents. Une légère brise fait tout doucement frissonner les feuilles de peuplier qui prennent l'aspect brillant d'une surface satinée.

– Elle n'est pas encore partie, on dirait.

– Non, elle est appuyée à l'arbre.

A une bonne dizaine de pas du banc vide se dresse un arbre au tronc épais, auquel, effectivement, s'appuie une ombre humaine.

– Qu'est-ce qu'elle a ?

– Elle pleure.

– Ça n'en vaut pas la peine.

– Pourquoi ?

– Ça ne vaut pas la peine qu'elle pleure pour lui. Elle peut très bien trouver un garçon qui l'aime et qui soit plus digne de son amour. Elle devrait partir.

– Elle garde encore espoir.

– Après tout, la route de la vie est large, elle peut trouver sa propre voie.

– Tu crois avoir tout compris, mais tu ne comprends rien aux femmes. Rien de plus facile, pour un homme, que de blesser une femme. Les femmes sont des êtres faibles.

– Si elles se savent faibles, pourquoi n'apprennent-elles pas à être un peu plus fortes ?

– Ah ! c'est beau, ce que tu dis là !

– Pas besoin de s'inventer des soucis. Les ennuis de l'existence sont déjà bien suffisants. Tu devrais laisser tomber tout ça.

– Il y a tant de choses qu'on devrait faire.

– Je veux dire que les gens ne devraient faire que ce qu'ils ont à faire.

– Tu parles pour ne rien dire.

– C'est ça, je n'aurais pas dû venir te voir.

– Ça aussi, c'est parler pour rien.

– Alors, de quoi parler ?

– Parle un peu de toi.

– Parlons de la génération future, comment s'appelle ta fille ?

– Dans le fond, j'espérais avoir un garçon.

– Mais, une fille, c'est pareil !

– Non, en grandissant, les garçons n'auront pas autant de difficultés.

– A l'avenir, les gens auront moins de problèmes, parce que nous avons déjà payé pour eux.

– Elle pleure.

On n'entend que le frémissement des feuilles dans la brise ; pourtant, au milieu de ce frémissement, on croit discerner comme des sanglots provenant de derrière le banc et le tronc d'arbre.

– Il faudrait la consoler un peu.

– On ne peut pas la consoler de ça.

– Ce serait mieux de la consoler un peu.

– Dans ce genre de choses, il n'y a que les femmes qui savent s'y prendre.

– Ce n'est pas ce genre de consolation qu'il lui faut.

– Alors, pourquoi veux-tu consoler les gens ? Tu ferais mieux de te consoler toi-même, alors.

– Qu'est-ce que ça veut dire ?

– Tu ne comprends rien aux sentiments des gens.

– Si les sentiments deviennent des charges, il vaut mieux ne pas comprendre.

– Alors, partons.

– On va chez toi ?

– Pas la peine.

– Alors, on se quitte comme ça ?

– Je t'ai déjà dit de venir manger à la maison demain, il y sera.

– Je pense qu'il vaut mieux que je n'y aille pas. Qu'en penses-tu ?

– Comme tu voudras.

Dans l'obscurité, le son des sanglots réprimés se fait plus net et se poursuit, mêlé au bruit du tremblement du feuillage dans le vent du soir.

– Je t'enverrai une lettre quand je me marierai.

– Tu ferais mieux de ne rien écrire du tout.

– Après, peut-être pourrai-je venir te voir, si je passe par ici en voyage d'affaires.

– Tu ferais mieux de ne plus venir.

– Oui, c'est une erreur.

– Quelle erreur ?

– Dans le fond, je n'aurais pas dû revenir te voir.

– Non, tu ne t'es pas trompé !

– Toi et moi, ce n'est pas de notre faute, c'est la faute d'une époque. Tout cela est du passé, il faut apprendre à oublier.

– Mais c'est très difficile pour moi de tout oublier.

– Peut-être un jour...

– Pars, maintenant.

– Tu ne veux pas que je t'accompagne au bus ?

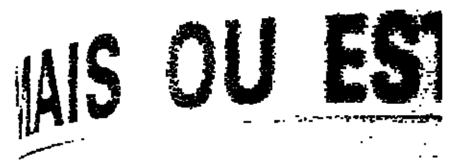
Tous deux se lèvent. Le bruit des sanglots étouffés qu'on n'arrive pas à réprimer leur parvient du banc vide qu'on distingue malaisément, là-bas derrière la tache sombre du tronc, sans qu'on puisse distinguer de silhouette humaine.

– Peut-être devrions-nous lui conseiller de rentrer ? »

Dans le halo lumineux des lampadaires, les peupliers blancs agitent imperceptiblement leur jeune feuillage vert tendre aux reflets de satin. ■

Traduit du chinois par Paul Poncet.

[Né en 1940, Gao Xingjian est romancier, dramaturge, critique littéraire et peintre. Après des études de français à l'Institut des langues étrangères de Pékin, il est envoyé dans un « lycée de montagne », pendant la révolution culturelle (1966-1976). Il a commencé à publier en 1978. Traducteur en chinois des écrivains français contemporains, notamment d'Ionesco, il est considéré comme le représentant de la littérature et de l'art d'avant-garde en Chine. Plusieurs de ses pièces ont été traduites en français, en particulier *Signal d'alarme*, qui a été jouée par la Comédie de Caen en mai 1985.]





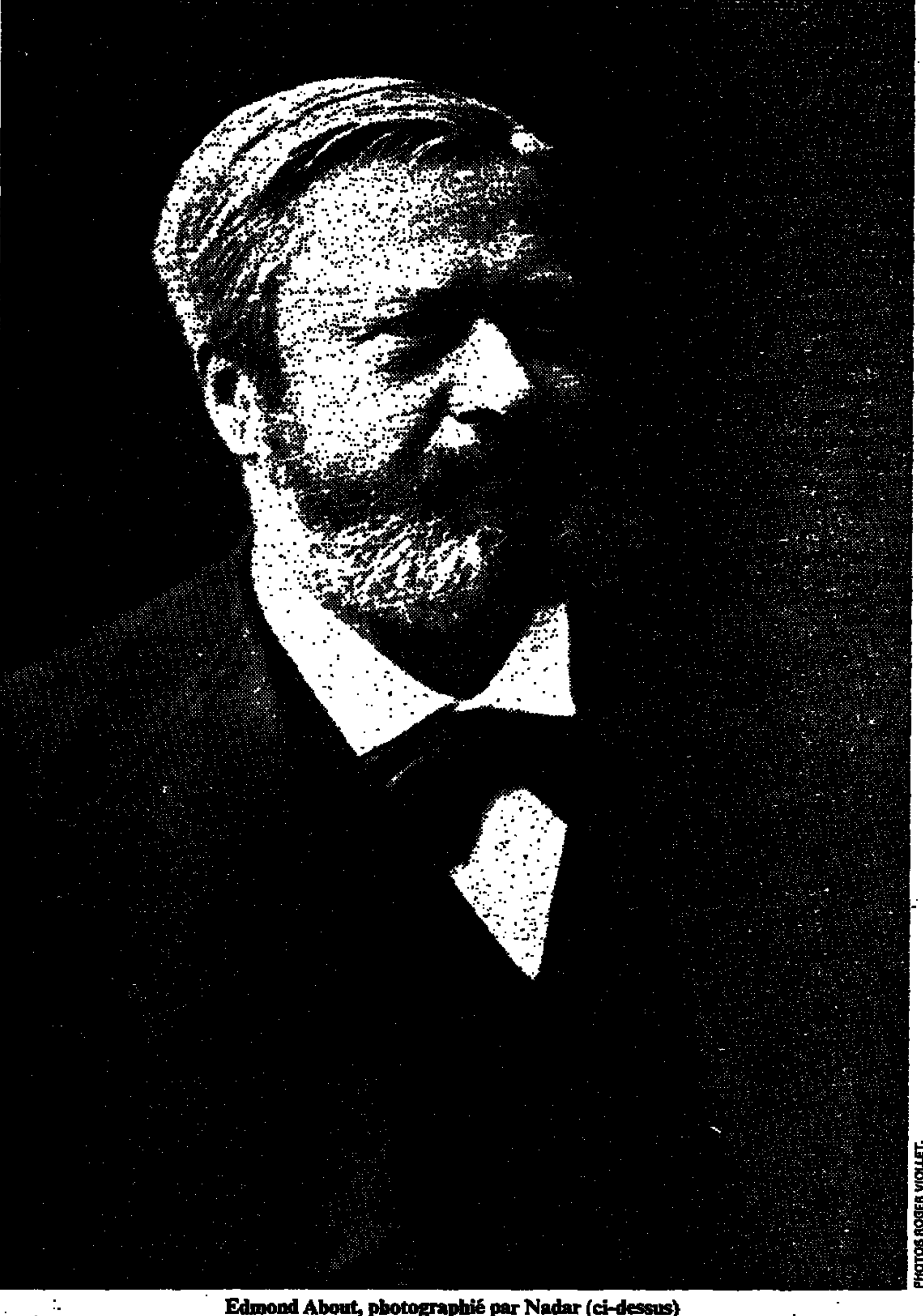
LETTRES

MAIS OU EST PASSÉ EDMOND ABOUT ?

par Jacques Meunier

En rendant probables ou possibles leurs inventions saugrenues, les progrès de la médecine font-ils du tort aux romanciers visionnaires ? L'homme enceint, les greffes d'organes avaient fait rêver Edmond About, fort célèbre en son temps, mais dont le centenaire est presque passé inaperçu.





PHOTOS ROGER VIOLLET.

Edmond About, photographié par Nadar (ci-dessus) et d'après Paul Baudry (à gauche)

« QUANT AU GÉNIE, JE L'ADMIRE DE LOIN, JE LE VÉNÈRE PROFONDÉMENT, J'OBÉIS A SES CONSEILS, JE M'HONORE AUJOURD'HUI EN LUI DÉDIANT CE LIVRE. »

AU fil des temps, Edmond About voit sa notice biographique diminuer dans les dictionnaires. Signe progressif de l'oubli. Les écoliers ne font plus de dictées signées Edmond About et, à ma connaissance, aucune rue de Paris ne porte son nom. Ingratitude des hommes ! Hier, il était prix d'excellence, distribué aux quatre coins de la France, aujourd'hui, il est introuvable. Oublié. *« Pas coté à* l'Argus », me dit un bouquiniste, narquois.

En 1985, le ministère de la culture et le Palais de Tokyo ont commémoré le centenaire de sa mort, mais le romancier a été éclipsé par le « témoin de son temps » et le critique d'art. Ainsi *en va-t-il des œuvres littéraires* qui, en perdant leur aura, deviennent des documents sociologiques. Ces écrits ne savent plus nous émouvoir et nous ne les lisons plus que du bout des lèvres, au second degré. Scories de la mémoire. Antichambre de la disparition et de l'invisibilité.

Comment, en effet, qualifier une œuvre qui n'est plus moderne et qui semble bien ne jamais devoir devenir classique ? Démodée ? Le mot est dur, il est inévitable. *Le Roi des montagnes*, le plus connu de ses huit romans, est entré dans le royaume où tous les livres sont gris. A peine si les amateurs de belles reliures s'y intéressent (1). Celui que l'on appelait *« le petit-fils de Voltaire »*, et qui fut l'ami d'Alexandre Dumas fils et de George Sand, doit enrager dans sa tombe. Ah ! il n'avait pas mérité cela...

Mais qui sait ? La notoriété a des sautes d'humeur : voilà que Jacques Laurent parle d'About à « Apostrophes » et que d'autres courent après *le Nez du notaire*, *l'Homme à l'oreille cassée* et *le Cas de M. Guérin*. Edmond About tenait ces trois romans pour des pochades. Ils étaient comme des surgeons *tardifs* de ses canulars d'étudiant. Sur des conseils d'amis proches et de sa famille, par souci de carrière, About ne persista pas dans cette voie. Il a eu tort car si ces trois « fictions physiologiques » ne sont pas de purs chefs-d'œuvre, ni des modèles d'humour raffiné, elles ont aujourd'hui le charme rétro des salons Boulle, avec bibelots et plantes vertes.

A force d'être désuet, le comique retrouve son efficacité. Les thèmes – traités sur le ton burlesque – conviennent comme un gant à notre temps de chirurgie de pointe et de redécouverte frénétique du corps. Les problèmes de la greffe, de la transmission des caractères, de la cryogénisation et de la paternité active y sont posés, et c'est comme si un bourgeois du second Empire, éclaireur intrépide, nous observait. Le passé, le *présent et l'avenir s'embrouillent*. Curieux chassé-croisé.

On va m'accuser d'exhumer de la science-fiction de boulevard et de faire du snobisme à rebours. Edmond About, ce n'est par Herbert, Ballard, Watson ou Philipp K. Dick ! *Le Nez du notaire*, par exemple, est un produit *éventé*. Un vin léger qui n'a pas su vieillir. Une denrée périmée. Mais il en est de ce roman comme de certaines pellicules photo : passé la date, elles se révèlent moins sensibles et plus stables. Si *le Nez du notaire* n'a eu qu'un succès éphémère, c'est peut-être aussi qu'il collait à son temps de manière instinctive, directe. Apollinaire, amateur de littérature périssable, savait, lui aussi, justifier ses goûts anachroniques par une *approche* à contre-pente de la durée. A sa suite, on pourrait imaginer une histoire de la littérature qui se fonderait uniquement sur les laissés-pour-compte...

Nez introuvable

Oublié par la postérité, *le Nez du notaire* n'a pas changé la face du monde des lettres. Soit. Pas plus que *l'Homme à l'oreille cassée* ou *le Cas de M. Guérin*. La trilogie d'About appartient désormais à la littérature de grenier. Heureusement, le titre drolatique attire encore l'œil, et il est quelques *fouineurs* qui poussent plus loin la curiosité. Ils découvrent alors la mentalité demi-siècle d'une classe moyenne, jouisseuse, étourdie et gentiment hypocrite.

Ecrite entre 1861 et 1863, la trilogie d'About *est* traversée de part en part par les préoccupations du moment. Ce côté « roman de circonstance » oblige à une lecture historique. Que peut vouloir dire une expression comme *« il tenait à son idée comme le pape au temporel »*, si l'on ne sait rien de la polémique qui a opposé les papistes et les anticléricaux de l'époque ? Et *« le nez était plus introuvable que la Chambre de 1816 »*, peut-il être compris de quelqu'un qui *ne sait rien de l'histoire* ?

Au-delà de la réflexion à court terme, des *private jokes* et des allusions, surnagent cependant quelques idées moins éphémères : About salue la naissance de la *chirurgie moderne* (l'anesthésie date de 1846 et l'antisepsie sera mise au point en 1867), les relations entre Paris et la province sont souvent bien vues, la comparaison des deux Napoléon s'établit grâce au subterfuge de l'homme ressuscité, et le complexe d'Œdipe est évoqué par le biais excentrique de l'homme enceint.

Qu'un colonel de l'armé napoléonienne, à l'article de la mort en 1813, soit pris en main par un médecin d'avant-garde et qu'il soit momifié par le froid, voilà une entrée en matière vigoureuse. Qu'il soit plongé dans l'eau, comme une éponge, pour ressusciter en 1859, la chose intrigue. Que l'auteur se serve du procédé pour donner une leçon d'histoire comparée, c'est assez logique. La résurrection entraîne des quiproquos et le roman se nourrit d'historicismes. About joue des décalages et des malentendus temporels comme d'autres utilisent l'exotisme. Il en fait trop ? Tant mieux. On en redemande.

L'homme enceint

Le Nez du notaire relève le défi. Un bourgeois de la rue de Verneuil perd son nez au cours d'un duel provoqué par une *affaire de cœur* et un *chat errant* s'en empare. Un médecin tente une greffe, en prélevant un morceau de peau sur le bras d'un Auvergnat porteur d'eau, et l'opération réussit (2). Sauf que, plus tard, la carnation du nez varie en fonction des états d'âme et des inconduites du donneur (3). La fin tourne à la farce Grand-Guignol, car *l'Auvergnat*, victime d'un accident du travail, devient manchot et – de cause à effet – le *notaire est définitivement privé* d'appendice nasal.

About passe les bornes. C'est pourtant cet humour grandiloquent qui finit par séduire le lecteur moderne. Les dessins animés l'ont rompu à cette optique délirante, et l'esthétique publicitaire l'a habitué à ce genre d'escalade dans l'incongru. About en fait des tonnes, mais, encore une fois, le public est conquis.

Frapper encore plus fort. Tel va être le beau souci d'Emond About dans *le Cas de M. Guérin*. Il y réussit presque, car, ce coup-là, la fable sera taxée de mauvais goût. L'histoire du « fils à maman » qui tombe enceint porte à faux et dérange. About a confondu culot et imagination. De qui se moque-t-il ? Les lecteurs n'acceptent plus la surenchère. Dommage. Vu d'aujourd'hui, il semble bien qu'Edmond About était doué pour la démesure et qu'il aurait fallu, au contraire, l'encourager. Il y avait peut-être du Jarry, du Kafka, chez ce polygraphe mondain, qui retrouve, par instants, la verve du paysan lorrain. About fera à George Sand le demi-aveu de son échec : *« Je n'ai reçu qu'un atome de bon sens, une miette balayée sous la table où Rabelais et Voltaire, les Français par excellence, ont pris leurs franches lippées. Quant au génie, je l'admire de loin, je le vénère, profondément, j'obéis à ses conseils, je m'honore aujourd'hui en lui dédiant ce livre. »*

Pas de *come back* pour About ? Pourtant, à y bien regarder, ses trois romans physiologiques pourraient s'apparenter au style café-théâtre. Ils partent d'une trouvaille spectaculaire, ou d'une situation cocasse, et chaque chapitre est construit comme un sketch. Autant de chapitres, autant de variations sur le thème. D'ailleurs, la recette n'a pas complètement été perdue : un écrivain populaire comme Patrick Cauvin – *alias* Claude Klotz – construit ses romans sur le même canevas. Bertrand Blier, pour le cinéma, ne recule pas non plus devant le procédé.

La facilité a probablement tué le talent d'Edmond About. Son optimisme, sa santé, sa psychologie de surface, son goût de la farce et des ficelles, doublés d'une incroyable propension à noircir du papier, ont paradoxalement limité la portée de son œuvre. D'avoir été brillante et sans chaleur fait qu'elle est tenue maintenant pour un feu de paille. Pour la redécouvrir, il faudrait réhabiliter le dix-neuvième siècle en son entier. Tâche immense, à laquelle devront s'attaquer les historiens à venir et *le musée* d'Orsay.

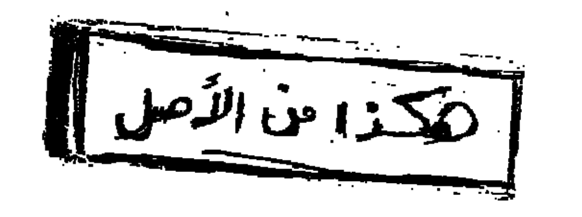
Si d'aventure, dans un grenier, vous tombez sur *le Nez du notaire*, ou sur *l'Homme à l'oreille cassée*, ou encore sur *le Cas de M. Guérin*, ne vous privez pas du plaisir particulier de rire en dépit de la mode et de ses oukases. N'ayez pas honte : l'éclectisme *n'a jamais tué le sel* de l'esprit. A celui qui vous reprocherait vos lectures caduques, citez Hegel : *« Tu ne pourras pas être mieux que ton temps, mais au mieux tu seras ton temps. C'est ici qu'est la rose, ici qu'il faut danser. »* Tout About tient dans cette pensée. ■

---

(1) *Le Roi des montagnes*, illustré par Gustave Doré, fait exception.

(2) La technique correspond exactement à celle décrite par Ambroise Paré, en 1633, dans le vingt-troisième livre, *« traitant des moyens et des artifices d'ajouster ce qui fait défaut naturellement ou par accident »*. Voir aussi Jacques Attali, *l'Ordre cannibale*, Grasset, 1979.

(3) La même idée, transposée, se retrouve dans *les Mains d'Orlac*, de Maurice Renard, 1920.



هكذا من الاصل

ARCHITECTURE

CELUI QUI CROYAIT A BUREN, CELUI QUI N'Y CROYAIT PAS

La polémique fait rage dans la cour d'honneur du Palais-Royal, où les partisans du travail de Buren s'opposent à ses démolisseurs. La décision du ministère de la culture de faire continuer les travaux jusqu'à leur achèvement a attisé les oppositions. Nous publions ici des lettres témoins de cette France de nouveau ardemment coupée en deux.

L'HISTOIRE JUGERA

L'un de vos lecteurs de Paris, dissertant dans un style tout à fait digne d'un académicien du quai de Conti, compare les colonnes de Daniel Buren à des « *colonnes antichars rayées comme des pyjamas de déportés* » (*le Monde Aujourd'hui* daté 11-12 mai). Quel poète, mais que d'excès !

Qu'eût pensé, en effet, ce lecteur s'il avait vécu à l'époque où Gustave Eiffel construisait la fameuse tour ?

Qu'a-t-il bien pu cogiter lorsque fut décidée la création du Centre Pompidou à Beaubourg ?

S'est-on d'ailleurs tellement ému quand furent construites les tours de la Défense et la tour Montparnasse, qui, vues du Sacré-Cœur, déparent Paris ?

Que n'a-t-on parlé de scandale à la publication du plan du nouveau quartier des Halles, campant près de la vieille église Saint-Eustache !

Cela dit, loin de moi l'idée de penser que les colonnes de Buren constituent une belle œuvre architecturale, mais les réactions me paraissent disproportionnées par rapport au silence enregistré à la création d'autres ensembles architecturaux.

Et je gage que, dans quelques années, les Parisiens seront habitués à ce décor, comme ils se sont toujours adaptés à l'environnement qui, chaque fois, leur fut imposé !

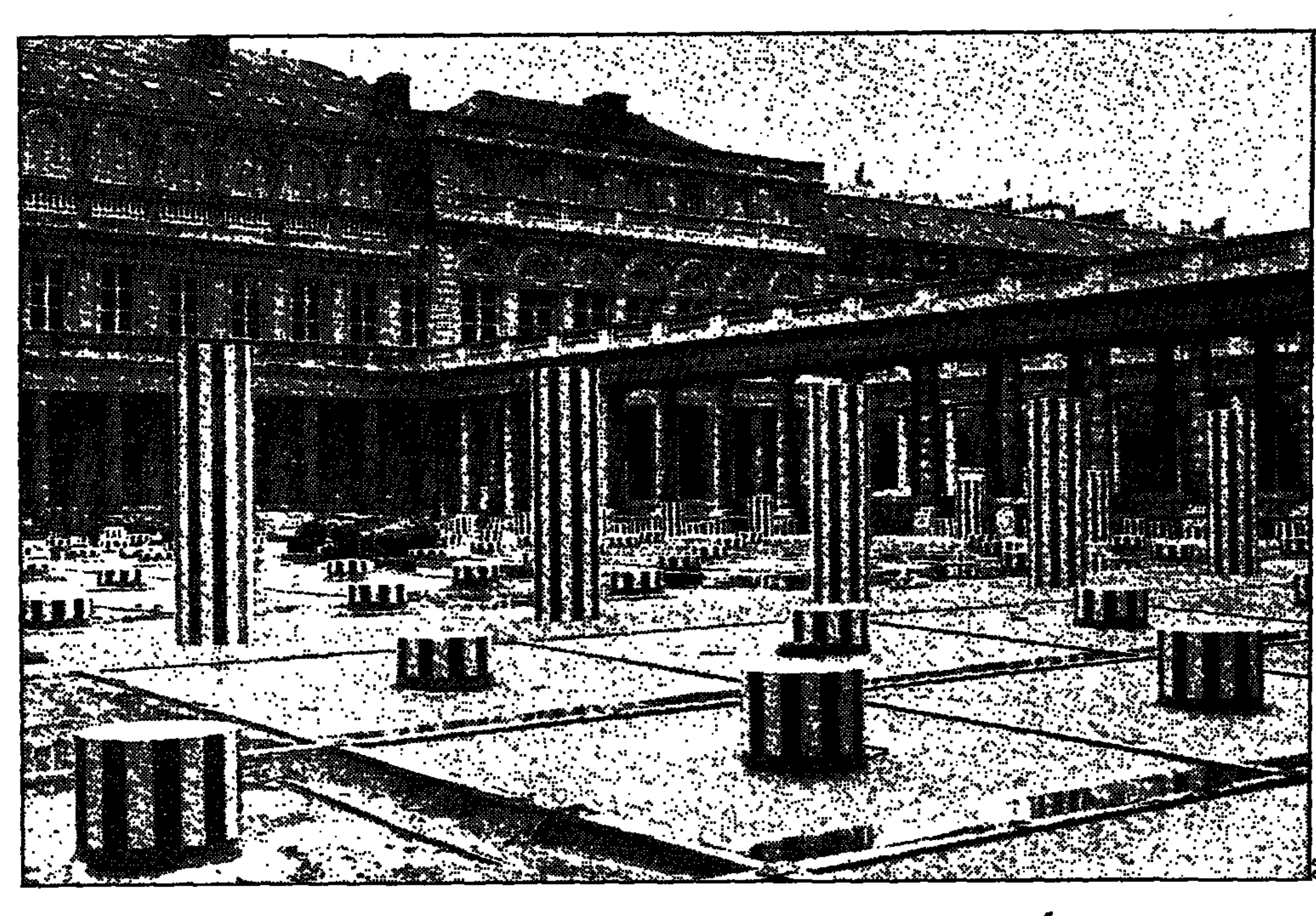
De cette « pseudo-affaire d'Etat », je retiens quand même que François Léotard aura fait preuve du même courage que Jack Lang, le premier pour avoir fait face aux oppositions locales, le second pour s'être permis de tenir tête à la vénérable Commission nationale des monuments historiques.

Ce qui ne veut pas dire qu'ils aient eu forcément raison, encore qu'on soit fondé à se demander s'il convient, en matière d'art, de rester figé dans une mentalité conservatrice.

C'est finalement l'histoire qui se chargera de juger les créations artistiques et monumentales actuelles.

CHRISTIAN GENDRE.
(Bobigny.)

Le ministre de la culture a décidé, le lundi 5 mai, de permettre à Daniel Buren, de terminer son chantier du Palais-Royal interrompu par une décision du tribunal administratif en février, une dizaine de jours avant son achèvement. Afin que chacun puisse juger l'œuvre telle que l'artiste l'a voulue...



CHRONIQUES DE LA HAINE ORDINAIRE

La polémique fait rage sous les arcades du Palais-Royal, face aux « colonnes de Buren ». L'offensive est menée par les détracteurs de la sculpture, et il est probable que la récente décision du ministre de la culture de permettre — après bien des hésitations et des déclarations contradictoires — l'achèvement des travaux n'apaisera en rien la colère qui chaque jour s'emporte au spectacle du chantier. Pourquoi donc tant d'indignation ? Qui sont ceux que les colonnes choquent ou enragent ?

Il est possible de le savoir. Leur émoi en effet a laissé quelques traces : une collection de près de 250 graffitis (1) sont venus consteller les palissades en bois qui semblent disposées là pour protéger l'œuvre de la vindicte populaire. Ils s'y entassent rageusement en rangs serrés et font dorénavant partie de l'excursion, à titre de curiosité. On s'attroupe pour les lire, on les commente ostensiblement ; ils forment une sorte de discours continu qui accompagne et modifie la perception de la colonnade, en s'y superposant à la manière d'une légende. Certains affectent de ne pas les voir ; mieux vaut les lire cependant et même se préoccuper d'analyser leur discours. Ils en disent long en effet quant aux enjeux politiques d'un débat apparemment culturel.

Leur forme n'a rien que de très classique, comme il se doit en ces lieux. Anonymes dans leur grande majorité, griffonnés à la hâte, au feutre ou au stylo-bille, furtivement, ils se limitent souvent à l'invective — volontiers scatologique — adressée à l'œuvre, à son auteur, ou au ministre qui passa la commande. Ils en appellent à la mobilisation populaire (« Si vous êtes contre : écrire à Léotard »), lancent des signaux de détresse (« Au secours, Léotard ! »), adressent des sommations (« Qu'on ouvre une pétition pour déplacer cette horreur : une vieille Parisienne de soixante-seize ans »...) et se hasardent parfois à des inventions poétiques (« Au minable Jack, je tire la langue ») plutôt rudimentaires.

Le fond de l'argumentation est plus édifiant. On y trouve tout d'abord une des constantes du conservatisme en matière culturelle : l'indignation antimoderniste qui exige le respect du passé au nom de l'harmonie du style et de la pureté du goût (« Pourquoi vouloir ajouter et réactualiser des œuvres d'art dont l'harmonie se suffit à elle-même ?... Pourquoi chercher à modifier l'équilibre architectural si pur de ce site si rare ? »). Cet académisme rétro aux accents cultivés convoque pour la défense du patrimoine les morts illustres (« Michel-Ange et Léonard de Vinci doivent se retourner dans leur tombe ») ; il accable les colonnes de jugements esthétiques dans le registre de la monstruosité ou de l'ordure (...« C'est ignoble, infâme, immonde, abject »...). La cour d'honneur, c'est désormais le musée des horreurs.

Le deuxième type d'argument est frappé au sceau du bon sens : l'art moderne, ça coûte cher. « Et nos sous ? », reprennent en chœur les graffitis. Sous les colonnes, on flaire la combine politique et le pot-de-vin (« A qui cette horreur a-t-elle rapporté ?... Voilà ce que les socialistes font de notre argent »...) Cette logique, de ton plus populiste, qui réclame que paient ceux qui profitent, c'est celle du poujadisme. « Qui va payer cette saloperie ? », questionnent inlassablement les inscriptions. Mais le précédent ministre de la culture lui-même, bien sûr : « Qu'on lui fasse payer les millions qu'il a touchés depuis cinq ans sur notre dos ! » Tout cela tend, semble-t-il, à s'éloigner de préoccupations strictement esthétiques.

Mais il y a mieux (ou pire). Les protestations se font menaçantes et ne visent alors plus véritablement l'œuvre, mais plutôt son auteur, et plus encore l'ancien ministre de la culture, objet d'une haine tenace. Jack, rebaptisé « l'éventreur », est coupable d'avoir « assassiné le patrimoine français ». En matière « culturelle » on appliquera la loi du talion, panacée de l'idéologie sécuritaire : « Il faut enfermer Lang et l'architecte... Qu'on tue, qu'on lynche l'auteur... Tronquez Lang comme ses colonnes »... On aura compris que l'œuvre érigée est de ce type d'agression relevant exemplairement de l'autodéfense. Suivent alors des appels au meurtre et à la destruction : il faut faire des colonnes Buren un « cimetière socialo ». « *Avez-vous un bulldozer ?* », s'inquiètent certains : « *Nous nous chargerons du reste...* » Ce que résume le mot d'ordre maintes fois répété : « Décolonnisons ! » La France serait-elle donc « colonnisée » ? Et par qui ?

On comprend mieux dès lors la présence parmi les inscriptions d'un ensemble de graffitis que l'on aurait pu croire égarés ou déplacés dans ce champ culturel. De ceux qui en appellent à la haine raciale : puisque les colonnes, « c'est copié sur les arabes » (sic), alors : « Mort au arabes ! ». Version populaire d'un antisémitisme plus discrètement exprimé çà et là, sous un vernis de culture classique : « Quousque abutere Sion patientia nostra ? » La *défense du patrimoine culturel* s'apparenterait-elle à celle de la « *pureté* » *du patrimoine génétique* ?

« Pourquoi tant de haine ? », se demande perplexe l'une des rares inscriptions qui n'appellent pas à la curée. Bonne question, sans doute, que celle qui interroge l'origine de cette haine de l'innovation culturelle pour laquelle le mélange des styles est aussi insupportable que le mélange des races. De ces haines qui, entendant le mot « culture », sortent leur bulldozer...

« On a honte d'être français ! », s'exclame ainsi un détracteur de Buren au spectacle des colonnes. Certes... Quel que soit le sentiment *que l'on ait sur l'œuvre, on ne saurait lui donner tort, quand on lit les palissades du Palais-Royal.*

JEAN-JACQUES COURTINE.
maître de conférences de linguistique (université de Grenoble II.)

(1) Relevés exhaustivement le 30 avril au matin. Ils constituent un ensemble de variations très récurrentes à partir d'une trentaine de types de base.

L'ABEILLE ET L'ARCHITECTE

A l'âge où les jeunes gens de bonne famille lisent *le Génie du christianisme* et pleurent dans les cloîtres gothiques, M. Léotard fit retraite dans un monastère. Il y éprouva ses premières émotions architecturales. Après avoir délaissé la lecture de Maurras, converti à Clairvaux, et lui avoir préféré les élans libéraux de Lamennais, il trouve dans un portefeuille de rencontre l'occasion de satisfaire son goût pour les colonnes. Qu'elles ne fussent plus gothiques mais tronquées ne le désarma pas pour autant. Le temple pouvait-il être détruit ? Buren n'est-il pas le Champollion du nouvel âge des pyramides ?

Le Palais-Royal remplace avantageusement la lointaine Louqsor et la cour du Louvre les faubourgs pharaoniques du Caire. Ce n'est plus en effet le génie du christianisme qui inspire M. Léotard. C'est plutôt le « *genius Augusti* », cet esprit d'un prince architecte dont il se fait l'abeille. Qu'il se souvienne pourtant que la victoire d'Octave à Actium fut la défaite des dieux de la vieille Egypte. Leur entrée au panthéon dut attendre longtemps encore. (...)

JEAN-PAUL BESSE
professeur d'histoire, (Senlis.)

PAUVRE LÉO...

C'est reparti : après la pyramide du Louvre, les colonnes du Palais-Royal ! Pour ma part, j'étais *a priori* plutôt hostile à celle-ci ; mais, étant allé sur place, j'ai été très agréablement surpris par ce qu'on peut voir en ce moment de l'œuvre de Buren, et à chacun de mes passages au Palais-Royal j'ai été un peu plus séduit.

Chacun en pense ce qu'il veut. Ce qui est consternant de bêtise, ce sont les attaques dont M. François Léotard est l'objet pour n'avoir pas fait aussitôt détruire une œuvre commandée par M. Jack Lang. Si on étend au domaine artistique le *spoils system* (1), où va-t-on ?

Quant à l'idée de transporter les colonnes ailleurs, elle me paraît absurde : l'œuvre est évidemment faite pour le lieu où elle est, et, si on l'installe à la Défense ou sur une place de banlieue, ses adversaires auront alors beau jeu de la critiquer !

Enfin la déclaration de M. Baudouin selon laquelle « *les Parisiens jugeront* » et « *il sera facile de vérifier si un mouvement d'opinion se produit et dans quel sens* », me rend fort perplexe. Comment vérifiera-t-on ? *J'aimerais bien le savoir.* En tout cas, j'espère qu'aucune décision précipitée ne sera prise : chacun sait, par sa propre expérience, qu'il faut quelque temps pour juger une œuvre nouvelle.

J'ai lu quelque part que Mme Toubon appréciait l'œuvre de Buren : je souhaite qu'elle ait quelque influence sur MM. Chirac et Léotard !

J.-P. ALFASSA.
(Paris.)

(1) Le système des dépouilles ; expression américaine. Un changement de majorité politique entraîne le changement du personnel administratif.

QUEL DROIT D'AUTEUR ?

Ainsi le projet de M. Buren pour le peuplement de la cour d'honneur du Palais-Royal en colonnes tronquées va être mené à bien.

On peut aimer ou ne pas aimer cette innovation architecturale. Mais, ce qui me surprend, c'est la justification donnée à la décision d'achèvement : le respect du droit d'auteur.

Car enfin le Palais-Royal a eu lui-même un architecte, et cet architecte a prévu une cour d'honneur, c'est-à-dire un espace clos de murs, découvert, et où les carrosses pouvaient pénétrer et circuler. Le droit d'auteur de cet architecte est-il périmé ? Est-il valablement *annihilé par le droit postérieur* de M. Buren ?

ANDRE HEILBRONNER.
(Paris.)

LE CARDINAL AU CHAPEAU MELON

Mon épouse et moi-même avons pu voir un musée « résolument contemporain » (pour reprendre les termes de Me Kiejman dans *le Monde Aujourd'hui* daté 4-5 mai) implanté à 10 ou 15 mètres de la résolument gothique cathédrale de Cologne. Nous avons constaté ensemble que rien de choquant n'en ressortait.

On nous dit qu'il n'est pas possible de juger l'œuvre de Buren au Palais-Royal avant qu'elle ne soit achevée. Elle ne sera jamais achevée car, même terminée, on se demandera pourquoi l'on a encombré cette cour, qui a été voulue libre par son architecte (et le respect de l'œuvre ?), de tant de colonnes tronquées à des hauteurs diverses, qui ne supportent rien, et, malheureusement, sont vêtues des raies noires et blanches de l'uniforme concentrationnaire.

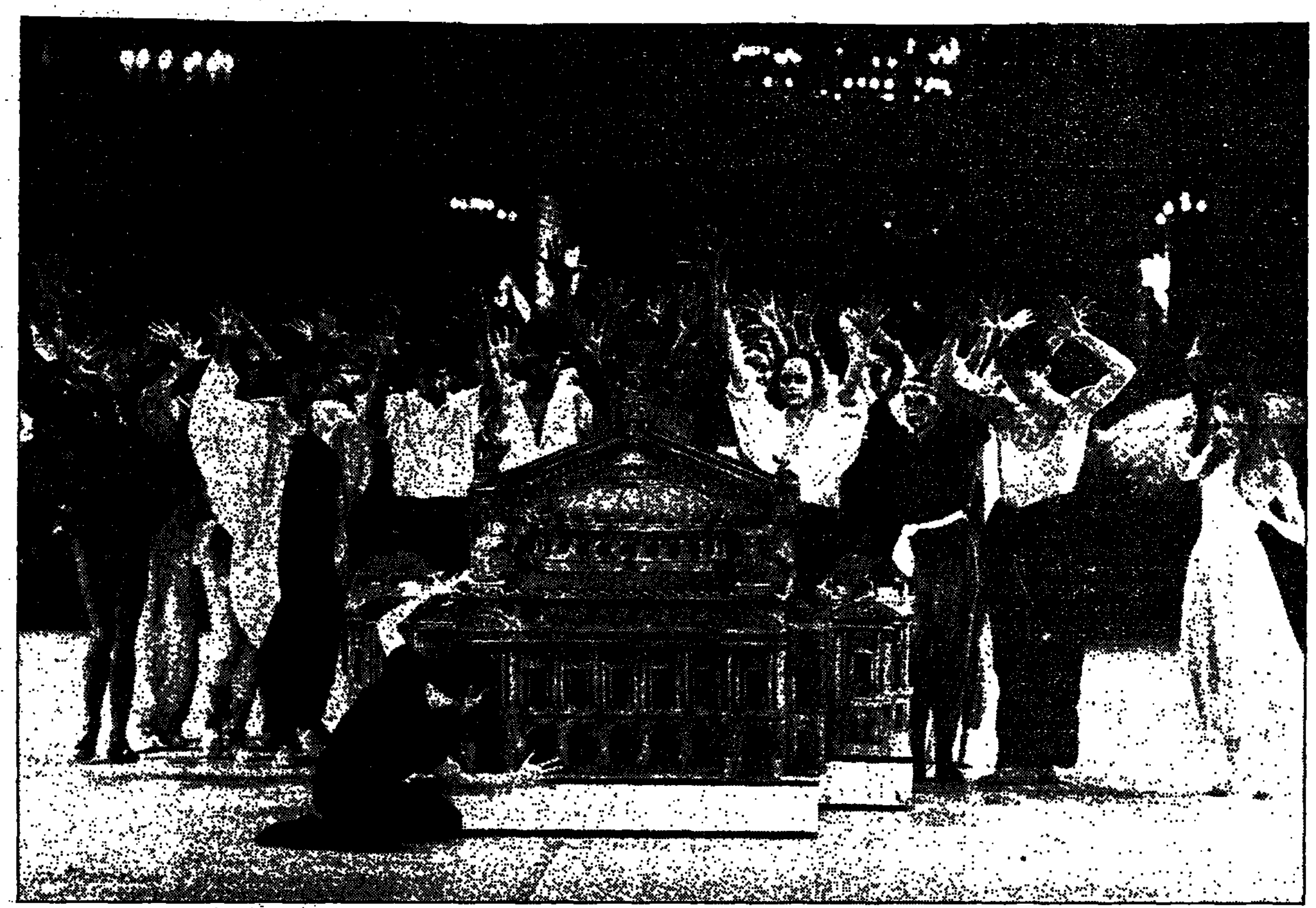
Sans rien comprendre à l'auteur qui déclare : « *De nulle part, les colonnes ne viennent occulter l'environnement. La sculpture est tout entière bien en dessous de la ligne d'horizon* » — quel horizon ? la mer ? — je crois que l'effet plastique recherché eût été plus perceptible « à l'air libre », hors du cadre rigoureux où il est étouffé. Alors, des Parisiens scandalisés ou des « autorités compétentes » favorables, qui se sont, comme l'écrit M. Neyret, « *décerné le titre de gardiens du temple, de maîtres de l'esthétique et de princes du bon goût* », qui a raison ?

Créateur, l'auteur ? Sûrement. Sacrifié ? Nous le souhaitons vivement, car cette œuvre nous paraît convenir à son cadre autant qu'un chapeau melon à un cardinal.

FÉLIX LEVY,
architecte (Paris).



DANSE



C'était en mars dernier. Maurice Béjart présente « Arepo » (anagramme d'opéra) : un hommage au palais Garnier et une reprise du thème de Faust. Au centre, et ci-dessous avec le chorégraphe, le danseur Eric Vu-An.

BÉJART DANS LES ENTRECHATS DU KABUKI

par François Weyergans

Avant de le présenter en Europe à l'automne prochain, Maurice Béjart a réservé au public de Tokyo et d'Osaka la primeur de sa dernière création. Elle a pour trame un best-seller de la tradition japonaise, l'histoire des quarante-sept ronins, chef-d'œuvre du théâtre kabuki. Les Japonais ont adoré !

JUSTE avant de commencer les répétitions du *Martyre de saint Sébastien* à la Scala de Milan, Maurice Béjart a créé son plus récent ballet au Théâtre Bunka Kaikan de Tokyo. Ce théâtre est dans le parc d'Ueno, entre un zoo, un lac, un temple shintoïste, une gare, une station de métro et quatre ou cinq musées toujours remplis de lycéens.

Allant au spectacle, le visiteur occidental, qui a déjà eu la surprise d'apercevoir, en guise de pagode à cinq étages, le château de Disneyland à la sortie de l'aéroport, tombe sur *le Penseur* de Rodin alors qu'il s'attendait plutôt à admirer des statues bouddhiques : ce n'est qu'une des mille façons d'être éberlué à Tokyo.

Les Japonais consomment de la culture européenne comme les enfants qui sortent de l'école exigent qu'on leur achète des bonbons. Le public japonais ne fait pas le détail. Il aime Utrillo et même Cassigneul, auteur de lithographies mièvres : il y a des cafés Utrillo, des cafés Cassigneul. A Kyoto, il y a un Café de Sagan. Les Japonais viennent de s'offrir une chorégraphie de Béjart : y aura-t-il bientôt un café Béjart à Tokyo ?

Inviter Béjart était une idée de M. Sasaki, le fondateur du Tokyo Ballet qui a réussi à faire de cette compagnie une des meilleures du monde. Imprésario, Sasaki est en train de devenir l'homme par qui il faut passer si on veut danser au Japon. C'est lui qui a pris en main les récentes tournées du Ballet du XXe siècle, alors que Béjart et sa troupe arrivaient au Japon, il y a vingt ans, grâce au Min-On, une coopérative de spectacles dépendant de la Sôka Gakkai, mouvement politico-religieux néo-bouddhique qui compte des millions d'adhérents grâce auxquels il est aisé de remplir des salles.

Cette année, Sasaki n'a pas invité la compagnie de Béjart. Il a préféré une création mondiale de Béjart pour le Tokyo Ballet. Il a trouvé le titre du spectacle : *The Kabuki*, et maintenant, avec le nom de Béjart et l'exotisme du titre, donc du sujet, le Tokyo Ballet devrait conquérir l'Europe. La tournée commencera fin août : Londres, Paris, Vienne, Bruxelles, Milan, Berlin. Le spectacle n'aura été joué que quatre fois au Japon.

L'invention du fantôme

A Osaka comme à Tokyo, le public venait voir comment un étranger s'en était tiré en adaptant une des histoires les plus célèbres au Japon, souvent filmée (entre autres par Mizoguchi), diffusée chaque année à la télévision : l'histoire des quarante-sept ronins, chef-d'œuvre du théâtre kabuki (la pièce fut interdite par les Américains en 1945).

Un ronin est un samouraï qui a quitté son maître et qui gagne sa vie en offrant ses services à qui en veut. Mais quand ils évoquent les quarante-sept ronins qui se suicidèrent en 1703 après avoir coupé la tête de l'assassin de leur maître, les Japonais parlent plutôt de « gishis » que de « ronins ». Les gishis sont des samouraïs fidèles. Du reste, les quarante-sept ronins n'étaient que quarante-six...

Dès qu'on se met à vouloir résumer cette pièce, on a peur d'être naïf ou pédant. L'histoire est réelle. Elle a eu lieu au début du dix-huitième siècle. Une première version a été rédigée pour le théâtre de marionnettes. Le kabuki est venu ensuite. Différents auteurs ont brodé sur le thème initial. Faut-il indiquer les changements que Béjart a apportés au récit ? Faut-il expliquer ce que le ballet suppose connu ? Au Japon et en Europe, le spectacle ne sera pas du tout perçu de la même façon.

Les Japonais ont apprécié que Béjart fasse apparaître le fantôme du maître, car c'est une invention : le fantôme n'existe pas dans la pièce du kabuki. Les Européens, qui ne savent même pas qui est ce maître, penseront au contraire que ce *fantôme* est « typiquement » japonais. Le travail de Béjart pose le problème de l'allusion dans une œuvre d'art. En art, tout comprendre n'est jamais intéressant.

Les malentendus subsisteront. En voici un exemple. A l'une des dernières répétitions, le danseur qui interprète le rôle du maître arrive avec son masque de fantôme. « *C'est bizarre*, dit le décorateur (un Européen), *ce masque sourit. Pourquoi un sourire ?* » Trois Japonais à la fois, un peu choqués, lui répondent : « *Ah non ! ce n'est pas un sourire, c'est le masque de la mort dans le théâtre nô...* » Sur scène, éclairé, le masque n'évoquait plus le moindre sourire.

Il y a quelque chose d'assez retors dans ce spectacle. Les Japonais utilisent Béjart mais Béjart le leur rend bien : il aurait pu construire le même ballet dans un autre pays à partir de n'importe quel autre récit épique, scandinave ou indonésien. Il a mis au point une structure, faisant se succéder les ensembles, les pas de deux et les variations.

Le pays où on s'ennuie le moins

S'il a choisi le Japon, c'est qu'en ce moment, sur notre planète, c'est le pays où on s'ennuie le moins, où on est électrisé, charmé, sécoué, agacé, défié et obligé de se poser plus de questions qu'ailleurs. Avec *The Kabuki*, Béjart a réussi le plus strict et le plus « ramassé » de ses ouvrages dans le genre grandiose. Sans doute prendra-t-il dorénavant plus de risques.

Les Japonais n'en ont cure. Ils ont adoré *The Kabuki*. Ils ont retenu la façon dont Béjart utilise les kimonos : « *Sans aucun doute*, disait un spectateur, *cela influencera la mode japonaise, et même le strip-tease !* » La musique de Mayuzumi est une partition hollywoodienne qui aidera le ballet à bien passer à la télévision.

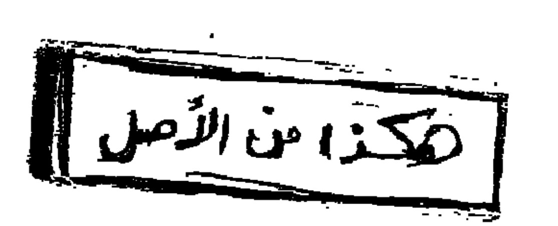
La scène finale (le suicide collectif des ronins) laissa sceptiques quelques Européens, mais plusieurs spectateurs japonais pleuraient. *Ils se souvenaient de membres de leur famille morts dans des avions kamikazes ou des torpilles-suicides.* Le spectacle a été créé au moment où tous les cerisiers étaient en fleur. La fleur de cerisier est le symbole de la vie du samouraï. Les avions kamikazes s'appelaient « Fleur de cerisier ». Fin avril et début mai, imitant une jeune chanteuse qui s'était jetée par la fenêtre, une trentaine de jeunes se sont suicidés.

Avant la générale, les danseurs du Tokyo Ballet étaient allés se recueillir dans le temple de Sengakuji, où sont honorés les ronins. Le dernier soir, à Osaka, Béjart vint saluer ses interprètes sur scène en apportant quarante-sept roses rouges. Vive le théâtre !

Eric Vu-An (qui est, comme chacun sait, danseur étoile à l'Opéra de Paris) a interprété le chef des ronins avec une force qui le rapprochait plutôt d'un héros de l'Iliade que d'un samouraï à la Kurosawa. *Il y a un élément* méditerranéen au Japon, et pas seulement dans la pagaille des ruelles de Tokyo, qui ressemblent à celles de Naples. Une des stars du Tokyo Ballet, Mlle Masako Todo, aurait ravi Mallarmé, amateur d'éventails. Des interprètes de cette classe font oublier les kimonos et les lanternes et rendent le spectateur heureux d'être là. ■



PHOTOS GAILLARDE/GAMMA



RENCONTRE

LE NEVEU DE JULES VERNE

entretien avec Ray Bradbury

La science-fiction, manière d'échapper à la réalité ? « Non, c'est aller vers la réalité, *répond Ray Bradbury.* Vers la découverte de l'espace, les trains *et locomotives,* vers les merveilles du monde. *C'est* une acceptation du futur. » *A soixante-six ans, l'auteur des* Chroniques martiennes *garde un enthousiasme et un optimisme de jeune homme.*

AU contraire de l'Europe, *torturée* par le poids de l'histoire, l'Amérique est un pays de rêveurs. De rêveurs qui savent transformer leurs rêves en réalité, matérialiser leurs songes. Parmi ceux qui montrent la voie, ouvrent les portes de l'imaginaire, l'écrivain de science-fiction Ray Bradbury, surtout connu pour ses nouvelles, mais qui vient de sortir son premier roman depuis vingt-trois ans, *La solitude est un cercueil de verre.* Un roman dont l'action, pleine de mystère, se passe à Venice (Californie) dans les années 50 (Ed. Denoël). De plus, une pièce inédite de Bradbury, *Leviathan 99,* sera donnée aux Arènes de Montmartre, à partir du 13 juin.

Ray Bradbury ? L'optimisme fait homme. Un optimisme époustouflant, *fondamentalement* américain. Rien ne saurait altérer sa bonne humeur et sa joie de vivre. L'angoisse n'est pas son fort : comme nous parlons de Woody Allen *(« Ah, ces gens de la côte Est qui n'aiment pas la science-fiction »),* il s'apitoie un instant sur le petit personnage *« qui donne constamment l'impression de porter le monde entier sur ses épaules ».* Pas son genre à lui, Ray Bradbury, qui, en fait de mondes, a toujours le regard tourné vers les étoiles : à n'en pas douter, la Nouvelle Frontière, pour lui, elle est toujours là-bas, dans l'espace. Un espace dont l'auteur des *Chroniques martiennes* et de *Fahrenheit 451* n'a cessé de célébrer la conquête : quand la navette spatiale explose voici quelques mois, il reçoit des coups de téléphone de partout. On lui demande comment il ressent la catastrophe. Lui pleure au téléphone... Mais ce soir, sur cette colline de Los Angeles, lorsqu'il m'ouvre toute grande la porte de son cottage, vêtu d'un short et d'un polo blanc, jeune homme de soixante-six ans, il jaillit fringant comme un diable de sa boîte et fleure bon l'an 2000 !

∴

« Comment avez-vous découvert la science-fiction ?

– Comment aurais-je pu y échapper : les magazines de science-fiction ont commencé à apparaître quand j'avais sept ans, en 1927. Buck Rogers est entré dans ma vie en 1929 ! Immense influence ! Et *John Carter, le Guerrier de Mars,* de E.R. Burroughs ! Je suis tombé fou amoureux de tous ces trucs !

– A quel âge avez-vous commencé à écrire ?

– A douze ans. Je ne pouvais pas me permettre d'acheter la suite du *Guerrier de Mars,* nous étions une famille très pauvre... Alors, j'en ai écrit ma propre version...

– Vous avez commencé par vendre des journaux...

– *Oui, quand je suis sorti de la high school.* Je ne pouvais me permettre d'aller à l'université. D'ailleurs, l'université n'a rien à donner dès qu'il s'agit de devenir *personnel : un écrivain doit devenir* lui-même. Mais je fréquentais la bibliothèque publique, j'y restais des heures, trois, quatre jours par semaine. A vingt ans, j'avais lu toutes les pièces importantes, je connaissais l'histoire américaine et française, italienne, anglaise, j'avais *lu les meilleurs essais,* les meilleures nouvelles. A la fin de ma vingtième année, j'avais une meilleure éducation que la plupart des gens, parce qu'ils avaient oublié d'aller à la bibliothèque...

– La science-fiction, c'était une manière d'échapper à la réalité ?

– Non ! C'était aller vers la réalité. Vers la découverte de l'espace, *vers les trains* et les locomotives, et les merveilles du monde... C'était une acceptation du futur. Pas une fuite : un affrontement.

– Vos auteurs favoris, à l'époque ?

– Les auteurs français, naturellement : Jules Verne... Mon oncle, en somme... *(Rires.)*

– Les premiers manuscrits que vous avez envoyés à *Wonder Stories* et *Weird Tales,* ils ont été accueillis comment ?

– J'ai soumis des centaines de nouvelles, dès l'âge de quinze ans. A *Esquire,* au *Saturday Evening Post,* les grands *magazines...* Ils renvoyaient tout ! Parce que les histoires étaient terribles... épouvantables ! Et à vingt ans, pour la première fois, j'ai publié quatre nouvelles dans *Script.* C'était de la satire.

– Mais ça veut dire quoi, pour vous, écrire ?

– Oh, le truc le plus chouette du monde ! Wonderful, terrific, *merveilleux !* Ça a toujours été une joie pour moi. Pas besoin de vacances : *écrire est une vacance.* Depuis, je n'ai jamais travaillé un seul jour de ma vie...

– Qu'avez-vous écrit aujourd'hui ?

– Un script pour ma série télévisée. Je travaille aussi sur un roman, un opéra, une pièce jouée à Paris en juin, une comédie musicale, des nouvelles...

– Vous écrivez quand ?

– Tous les jours, dès 9 heures le matin. Deux heures.

– Combien de pages ?

– Dix à douze. Mais, vous savez, je pourrais en faire douze à l'heure. Après tout, qu'est-ce qui m'en enpêcherait ? Quand vous vous amusez...

– C'est un premier jet ?

– Pas du tout. Définitif. Juste quelques corrections mineures, un mot par-ci par-là. Quand on aime ce qu'on fait, ça sort parfait.

– Les *Chroniques martiennes, Fahrenheit 451* ?

– Seize semaines pour les *Chroniques.* Neuf jours pour *Fahrenheit,* du moins les vingt-cinq mille mots de la version primitive.

– Votre conception du style ?

– La vérité... Ma vérité !... Mettre sur le papier ce qu'on sent... Voilà le style ! Tout le reste, c'est de la crème sur un cake ! De la décoration ! De l'embellissement ! On croit que le style, c'est la fantaisie. En réalité, c'est la vérité. Même si ma vérité, c'est d'entendre crier les dinosaures... Et la vérité, c'est aussi la simplicité biblique. La simplicité de la métaphore. Ayez la même simplicité que le Coran, le Talmud, la Bible... et l'on se souviendra de vous !

– Ecrire, pour vous, c'est comme rêver éveillé !

– *Non.* Le *seul moment où je* rêve éveillé, c'est quand je m'éveille le matin, l'esprit flotte librement... Alors le meilleur arrive... Mes personnages commencent à se parler... Et quand ça atteint un certain point, je saute *debout, je cours, je m'accroche à* ma machine...

– Vous avez de la tendresse pour vos personnages.

– *Oui, absolument.* Si *vous* n'avez pas cela, vous n'avez rien.

– Et comment donnez-vous cette qualité de rêve à certains de vos récits ?

– Si vous utilisez tous vos sens, vous pouvez tirer du rêve de chaque chose. A la *high school,* j'ai lu des livres sur les sens de l'odorat, de l'ouïe, de la vue, du goût et du toucher... Si vous éduquez *vos cinq* sens, alors vous pouvez piéger les gens : leur donner le goût des choses, leur donner formes et lumière... Leur donner les choses les plus impossibles ! Inventer des histoires fantastiques. La logique des sens les *convainc que c'est réel.*

– Le langage des sens passe directement dans l'écriture ?

– Oui, vous faites passer des gens à travers les murs, même si c'est impossible... Vous en donnez la sensation : Bong sang ! Ce mur *s'ouvre devant moi !*

– Vous êtes un visionnaire ?

– C'est *un mot trop fort.* Non, je suis un auteur de fables morales. Comme l'étaient Jules Verne, H.G. Wells... Nous sommes tous comme le capitaine Nemo : *il n'aime pas la façon dont* le monde est ficelé. Alors, plutôt que de le détruire, il construit un monde tel qu'il le souhaite, il fait la leçon au monde... Les auteurs de *science-fiction sont comme ça :* ils font vibrer des cordes qui mettent en garde...

– Le futur lointain de l'humanité ?

– Nous y arriverons ! Nous coloniserons la Lune, Mars. Nous irons à Alpha du Centaure, et en bien d'autres endroits de l'univers. Nous *survivrons,* oui. C'est très excitant. Nous détenons la possibilité manifeste de devenir immortels au sein de l'univers. Nous le ferons, nous le devons. Nous y allons.

– Vers l'éternité ?

– *Absolument !* Pas *de raison* que nous ne le puissions ! Ça, ou mourir. *La vie est un don trop fantastique,* même au niveau le plus pauvre... Mon père et ma mère ne discutaient jamais à quel point nous étions pauvres, pourtant *nous n'avions rien !* Mais le don de la vie lui-même dans cette misère est *si précieux, si riche !* Au diable, la mort et l'obscurité ! Choisissons la vie ! Et les voyages dans l'espace !

– La vie est un miracle, pour vous.

– Oui, absolument. Très *mystérieuse, comme* la mort... Tous les grands philosophes n'ont pas donné de réponse en plus de deux mille ans. Alors, nous continuons à poser les mêmes questions... Nous écrivons... Nous construisons des vaisseaux spatiaux... *Nous décollons...*

– La science-fiction aide à faire sentir ce miracle ?

– Je l'espère. En tout cas, c'est mon intention. Il faut célébrer la vie, *ne pas s'abandonner au doute,* à la méfiance, à l'indifférence envers les autres.

– Vous vous émerveillez de la vie quotidienne ?

– Oh oui ! Si demain j'étais prêtre, rabbin ou pasteur, je projetterais dans les cathédrales des *films sur la nature* tous les dimanches... La vie au fond des océans, dans la jungle, la vie des bactéries, cette vie si féconde ! L'univers explose continuellement ! Fleurs, papillons, la nature coopère, elle est en symbiose. Incroyable !

– Dieu ?

– Je crois en l'univers. Ou, si vous voulez mettre un label là-dessus, *je crois en nous* : nous sommes ici !... C'est déjà assez dur de croire en nous-mêmes. L'enzyme est la force qui parle à la molécule, qui informe toute la matière. Et la molécule ADN est la chose qui lui répond. Mais qu'est-ce *qui fait appeler,* qu'est-ce qui fait répondre ? L'histoire essentielle reste inconnue. Mais qui nommerait Dieu un enzyme ? L'enzyme de l'univers qui appelle *à se frayer un passage entre* les étoiles... qui fait se lever des millions de formes de vie... Alors, voilà, c'est assez pour moi ! Je crois en l'enzyme... (Rires.)

– Vivre, c'est rire ?

– Bien *sûr,* il *le faut.* Si *vous* lisiez les journaux vraiment intensément chaque jour, vous seriez obligé de vous tuer.

– Et la mort, elle vous fait rire ?

– C'est *mon* combat. Chaque nouvelle histoire, chaque récit, chaque pièce... Toutes ces choses seront encore là quand je serai parti... La mort, je la combattrai, avec mon œuvre... Mes livres, mes enfants... Que je laisserai derrière moi... Et ils vivront ! Je ne sais pas combien de temps. Une ou deux choses entreront dans *le* siècle prochain... Parce que je vois la réaction des enfants à mon œuvre... Leur affection durable... C'est le point le plus important. Arthur Clarke, Asimov, Heinlein... et quelques autres, je serai en leur compagnie...

– La fonction de l'art ?

– *Considérant la situation* donnée, c'est de dire : aidez-moi à travers la nuit, aidez-moi jusqu'à demain matin, comment puis-je aimer ? Enseignez-le moi ! Cela, c'est la fonction de l'art. Non pas de vous lécher les doigts et de les planter dans la douille de la lampe...

– Vous êtes un optimiste.

– Ce n'est pas de l'optimisme. C'est du réalisme. Du réalisme total... Quand j'ai épousé ma femme, il y a trente-huit ans, nous n'avions rien, 20, 30 dollars... Rien ! *Sinon qu'on s'aimait...* Nous nous promenions sur la plage, nous achetions des hot dogs... C'étaient les plus belles années, vous croyez au futur, vous *êtes d'accord sur ce que vous voulez* de la vie... Nous ne parlions jamais d'argent : il n'y avait rien à discuter puisque nous n'en avions pas... Il fallait épargner pour acheter un meuble... quand vous connaissez les règles de la vie et à *condition d'aimer, la joie vient et* s'accroît graduellement... D'abord vous vous achetez un livre... puis deux... puis vous avez toute une bibliothèque !

– Le rêve devient réalité.

– Peu à peu, j'ai été reconnu. Plus que la célébrité, j'ai reçu l'amour de certaines personnes qui avaient lu les *Chroniques martiennes* : Aldous Huxley, Bertrand Russell...

– La chose la plus importante ?

– La famille... Les amis ne sont rien : le lendemain de votre mort, ils sortent et vous oublient. Aux jeunes gens qui terminent leurs études, je dis toujours, le jour de la cérémonie : il y a quelqu'un ici qui *vous aime tant !* Et qui n'arrive pas à vous le dire... Votre père. Courez l'embrasser et dites-lui combien vous l'aimez... Alors, à chaque fois, ces barrières absurdes, stupides, entre père et fils s'écroulent, les sentiments remontent à la *surface... Ils pleurent* tout leur amour rentré... Et ils rient... *Et il y a tant de bonheur !*

– Qu'est-ce que cela signifie pour vous, l'amour ?

– Il existe sous tant de formes... D'abord, être amoureux d'une *idée ! Une idée si grande* que vous voulez la transmettre aux autres gens ! Moi, je leur enseigne le vent, le parfum de l'aurore, le son des feuilles... Quand les gens courent pieds nus sur l'herbe par une nuit d'été, ils pensent à moi, ils disent : hé, Ray aimerait cela ! Je leur ai transmis l'amour. Je leur ai enseigné à devenir *conscient : c'est cela,* l'amour. Vous commencez avec les choses les plus petites, et vous éveillez les plus grandes... »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS DUVAL.

BASSOULS/SYGMA

Nous continuons à poser les mêmes questions... Nous écrivons... Nous construisons des vaisseaux spatiaux... Nous décollons.